TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 833

MERCREDI 28 NOVEMBRE 1979

Il n'y a plus de malaise entre la France et l'Espagne

affirme M. Suarez

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

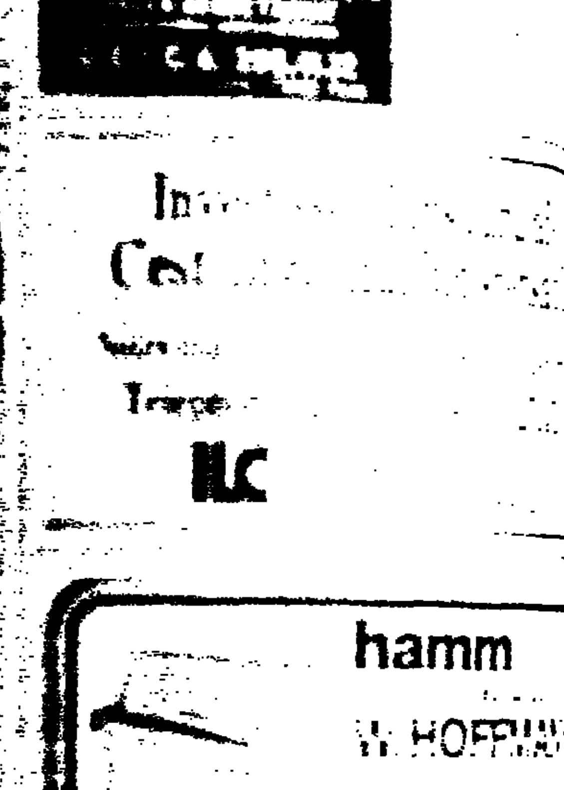
Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 65 rls. ; Italie, 500 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 28 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23



BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Belgique et la surenchère flamande

A travers les épisodes de crises, propres à une vie parlementaire classique, l'évolution profonde de la Belgique est caractérisée par une accentuation des déchirures du tissu unitaire. En apparence, tout se déroule pourtaut de façon civile, même si la polémique est rude et les affrontements fréquents dans la rue. Une fois encore, le cabinet en place, celui de M. Wilfried Martens, trouve des compromis, temporise, mais les prochaines échéances risquent de lui être fatales.

Celui qui fut, au début de sa carrière, un militant flamand extrémiste, s'est révélé un premier ministre modéré et parfaitement respectueux des droits légitimes de ses compatriotes wallons et bruxellois. Mais la majorité de son parti, le C.V.P. (Christelijke Volkspartij, parti chrétien-social flamand), toujours sur la lancée de son succès massif aux élections du 17 avril 1977, n'a cessé de le déborder en remettant en cause chacun des accords conclus pour la régionalisation, à peine l'encre en était-elle sèche.

Le congrès du C.V.P., les 15 et 16 décembre, discutera de « nouvelles lignes de force sur la phase définitive de la réforme de l'Etat », qui prévoient notamment une large autonomie de chacune des deux communautés ethniques en matière économique (politique industrielle et fiscalité) et en matière d'enseignement. Quinze matières demeurent de la compétence du gouvernement national, en particulier les affaires étrangères, la défense, la justice, le maintien de l'ordre, la politique monétaire et la politique sociale.

Exprimée à différentes reprises, avec des accents de plus en plus vigoureux, la revendication des chrétiens-sociaux flamands a un double aspect. Elle vise d'abord à affirmer que la Flandre n'entend plus faire vivre la Wallonie, comme tend à le démontrer une récente étude économique. Elle rejette d'autre part l'influence qu'elle juge excessive des socialistes et des syndicats wallons hostiles au projet de « loi-programme » économique et social étudié par M. Martens.

Les passions se cristallisent surtout sur le destin de Bruxelles, considérée comme une région à part entière par le texte sur la régionalisation. Mais le C.V.P. est ouvertement hostile à tout fédéralisme à trois composantes. Il propose une entité « Bruxelles-capitale », réduite à sa surface communale et aux dix-neuf communes mixtes qui l'entourent. La capitale deviendrait un territoire d'Etat, où les deux communautés linguistiques seraient représentées à parité. Or la communauté de langue néerlandaise (dénomination officielle du flamand), représente seulement 15 % de la population de ce territoire, même si elle constitue 60 % de l'ensemble des Belges. Il s'agit surtout pour le C.V.P. et les Flamands en général d'empêcher que la francophonie ne règne sur deux régions, Bruxelles et la Wallonie.

Certaines voix francophones réclament l'intégration pure et simple de Bruxelles à la Wallonie, ce que les Flamands refusent d'envisager. Cette solution, d'ailleurs, ne semble guère raisonnable : elle signifierait la fin du rôle de Bruxelles comme capitale de la nation. Elle précipiterait l'évolution où conduisent les stratégies flamandes vers un Etat fédéral à l'allemande et méconnaîtrait le fait que Bruxelles, ni wallonne ni flamande, représente sans doute ce qu'il y a de plus authentique dans la réalité belge, au-delà des affrontements ethniques.

Les représentants flamands, et en particulier le C.V.P., sont engagés dans un radicalisme, une exaspération de leurs positions, qui menacent à long terme l'existence même de l'Etat. Ils ont amené les partis wallons à retrouver l'unanimité pour demander simplement le respect de la parole donnée, c'est-à-dire la régionalisation telle qu'elle a été conclue. Mais les Flamands veulent-ils encore entendre parler de Belgique ? On est parfois tenté de se poser la question...

Un entretien avec l'imam Khomeiny

• La France devrait dissuader le président Carter de se livrer à une action militaire

• Un « traitement humain » sera réservé aux otages

La convocation du Conseil de sécurité par M. Waldheim pour se saisir de la crise entre Téhéran et Washington se heurte à de nombreuses difficultés, et les consultations devaient reprendre, ce mardi matin 27 novembre aux Nations unies, en vue de trouver un compromis entre la thèse des Américains, qui voudraient une libération préalable des otages, et celle des Iraniens, qui entendent transformer le Conseil en tribune d'accusation contre le régime du chah et de ses « complices ».

● A TEHERAN, en réponse à la décision des autonomistes kurdes d'observer un cessez-le-feu de vingt jours, l'état-major des forces armées iraniennes a ordonné, ce mardi matin, l'arrêt des opérations militaires au Kurdistan tant que les négociations se poursuivent avec les mouvements kurdes.

● A QOM, recevant notre envoyé spécial, l'imam Khomeiny a déclaré que la France devrait dissuader le président Carter de se livrer à une action militaire contre l'Iran. Il a, d'autre part, affirmé que l'Iran réserverait aux otages un « traitement humain ».

De notre envoyé spécial

Qom. — On ne pourrait imaginer, en ces temps troublés, endroit plus paisible que la ville sainte de Qom. Baignée d'un doux soleil hivernal, elle attire pèlerins et touristes qui se recueillent pendant ce mois de Moharram devant le somptueux sanctuaire de Fatima, sœur de l'imam Reza, ensevelie ici au début du neuvième siècle de notre ère. Les femmes y viennent pour demander la fécondité, le bonheur conjugal. Tandis que l'imam Khomeiny appelait, lundi 26 novembre, son peuple à la « *résistance* » (et non au « *djihad* », la « guerre sainte », comme on l'a rapporté par erreur), les marchands de souvenirs pieux se livraient à un rentable négoce. La petite place pittoresque, dominée par la mosquée au dôme bulbeux plaqué d'or, grouillait d'une foule colorée et détendue.

L'étranger n'a aucun mal à s'orienter vers la demeure de l'imam Khomeiny. Tout un chacun propose avec une gentillesse empressée de l'accompagner à la résidence du « guide de la révolution ». A l'entrée d'une rue barrée conduisant à la maison, les pastarans (miliciens islamiques) qui s'y tiennent, nonchalemment, le laisse passer, tout comme deux autres barrages plus loin, sans vérifier ses papiers d'identité ou le fouiller, comme il est d'usage au seuil des administrations de l'Etat à Téhéran. Le visiteur n'a qu'à dire qu'il a « *rendez-vous avec l'imam* ». Les proches collaborateurs de ce dernier, qui nous accueillent dans l'antichambre du patriarche, ont été les premiers surpris d'apprendre qu'une interview avait été prévue pour lundi matin. « *Qu'à cela ne tienne,* ont-ils dit, *l'imam essaiera malgré tout de vous recevoir entre deux audiences.* »

Le patriarche de Qom, assis à même le sol au côté de M. Ghotbzadeh, membre du Conseil de la révolution, entouré de certains de ses conseillers et de son petit-fils, Sayed Hossein, paraît en excellente forme.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

Le regain de l'inflation

• Malgré la forte hausse des prix M. Barre fait preuve d'optimisme

• Le SMIC serait relevé d'au moins 4 %

M. Valéry Giscard d'Estaing devait intervenir à la télévision mardi soir 27 novembre à 20 heures, en direct sur Antenne 2, à l'occasion de la quatrième émission de la série « Une heure avec le président de la République », pour traiter aussi bien des questions de politique intérieure que des questions de politique étrangère.

Cette intervention télévisée du président de la République a lieu alors que la crise internationale, provoquée par le conflit entre l'Iran et les Etats-Unis, demeure sans solution, un mois et demi après qu'a éclaté l'affaire des « diamants de Bokassa » et un peu moins d'un mois après le suicide de Robert Boulin.

Le chef de l'Etat devait aussi évoquer la situation économique qui connaît, d'après les pouvoirs publics, une relative amélioration. M. Barre, en tout cas, ne dissimule pas un certain optimisme.

La très forte hausse des prix de détail en France (+ 1,2 % en octobre) atteste la renaissance d'un climat nettement inflationniste, que confirment les dernières enquêtes de l'INSEE auprès du commerce et de l'industrie. La forte activité des entreprises qui bénéficient de fortes commandes entretient depuis quelques mois une euphorie probablement responsable d'une bonne partie des hausses constatées. (Voir page 41 l'article d'Alain Vernholes.)

Le conseil des ministres doit se prononcer, mercredi 28 novembre, sur l'augmentation du SMIC à compter du 1er décembre. Le premier ministre ayant promis une amélioration de son pouvoir d'achat, le SMIC devrait être majoré d'environ 4 %, dont 3 % au titre de l'indexation sur les prix.

L'hôtel Matignon connaît en ce moment un accès d'optimisme. « *La situation économique est moins catastrophique qu'il n'y paraît* », a confié lundi matin 26 novembre M. Raymond Barre à M. André Bergeron, qu'il recevait. Comme le secrétaire général de F.O. lui faisait remarquer que le patronat dit exactement le contraire, le premier ministre lui a répondu que l'amélioration de la conjoncture serait prochainement confirmée par les indications de la Banque de France et de l'INSEE.

Le chef du gouvernement fonde cet optimisme — relatif tout de même — sur dix observations :

— Le taux de croissance de l'économie française (produit intérieur brut), qui se situera cette année au niveau de 3,7 % environ, a été depuis 1977 plus rapide en moyenne que celui des autres pays de la Communauté européenne. L'économie de l'Allemagne fédérale connaîtra en 1979 un taux supérieur, mais l'écart ne devrait pas être aussi important que prévu.

— Le rythme de la production industrielle a tendance à s'accélérer : + 4 % au cours du troisième trimestre de cette année, soit une progression supérieure de 6 % au niveau moyen de 1978.

— Le chômage ne s'aggrave pas : le nombre des demandeurs d'emploi, qui avait augmenté de novembre 1978 à juin 1979 — correction faite des variations saisonnières — s'est à peu près stabilisé en juillet et en août avant de diminuer légèrement en septembre et en octobre.

— Les investissements productifs, que le premier ministre espérait voir augmenter au cours avaient été freinés, cet été, par les nouvelles hausses du prix du pétrole puis par les événements d'Iran, donnent « *des signes de reprise* » dans le secteur privé.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 10.)

Le débat sur l'avortement

La reconduction de la loi de 1975 semble assurée

Le débat à l'Assemblée nationale sur l'avortement a commencé ce mardi 27 novembre en fin de matinée.

Le gouvernement, dont le projet est présenté par Mme Monique Pelletier, ministre délégué chargé de la condition féminine, propose aux députés de reconduire à titre définitif la loi votée en novembre 1974 pour cinq ans — et promulguée le 17 janvier 1975. — qui autorisait en France la pratique de l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) avant la fin de la dixième semaine de grossesse.

La discussion a été ouverte par M. Jean Delaneau, député U.D.F. d'Indre-et-Loire, vice-président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée.

M. Delaneau a déclaré que les dispositions de la loi devraient « *être appliquées loyalement et fermement contrôlées par les pouvoirs publics* ». Il a rappelé que quelle que soit la législation, il importait d'agir sur les « causes » qui amènent à pratiquer une I.V.G. et non sur l'élargissement du délai-limite au-delà duquel l'avortement est interdit, sauf à titre thérapeutique.

Pour sa part, Mme Pelletier a annoncé que plusieurs décrets seront pris d'ici deux mois, dont l'objet sera, d'une part, de rendre obligatoires dans les hôpitaux régionaux et généraux « *la diffusion des moyens de régulation des naissances et la pratique des I.V.G.* », d'autre part, de « *sanctionner contraventionnellement le défaut d'établissement* » des bulletins d'enregistrement des interventions, ainsi que l'absence d'entretien préalable à l'intervention. Enfin, Mme Pelletier a déclaré que le programme des études médicales devra intégrer un enseignement relatif à la contraception.

Malgré les divisions de l'opposition et de la majorité, l'issue positive du débat, qui devrait s'achever dans la nuit de mercredi à jeudi, ne fait guère de doute.

Lire pages 13 et 14 l'article de CLAIRE BRISSET et la suite de notre enquête « L'AVORTEMENT DANS LE MONDE »

AU JOUR LE JOUR

MARTEL EN TÊTE

On reparle dans les chaumières de la bataille de Poitiers. Il faut dire que, Martel en tête, une certaine presse rêve d'en découdre, par « marines » interposés, avec ces pelés, ces galeux de Téhéran ! Et, sous couvert de dénoncer un certain fanatisme, on désigne à la haine tous ces musulmans qui ont l'impudence d'avoir quelques idées dans la tête et du pétrole dans leur sous-sol.

Encore heureux que l'on n'en appelle pas à la Croix contre le Croissant et que, les Persans étant d'indiscutables Aryens, on veuille bien leur trouver quelque vertu...

XAVIER GRALL.

L'Europe toute nue

Préparant le conseil européen de Dublin (jeudi 29 et vendredi 30 novembre), M. Jenkins, président de la Commission de Bruxelles, s'est entretenu lundi 26 novembre, à Londres, avec Mme Thatcher.

M. Jenkins, indique notre correspondant Henri Pierre, n'a pas fléchi la détermination du premier ministre britannique d'obtenir une réduction immédiate et massive de la contribution de son pays au budget communautaire. Si aucune « volonté politique » de lui donner satisfaction ne se dégageait à Dublin, Mme Thatcher engagerait un programme d'action pour paralyser la Communauté.

par PIERRE DROUIN

Que le Parlement des Neuf ait dit tout haut le 7 novembre ce que chacun pensait tout bas, qu'on y ait présenté l'Europe toute nue, et singulièrement la politique agricole commune, les Français n'en sont pas encore revenus. L'éclat de Strasbourg va pourtant aider les chefs d'Etat et de gouvernement à se débarrasser, à Dublin, le 29 novembre, de beaucoup de circonlocutions, pour aborder enfin le cœur d'un sujet qui empoisonne le Marché commun depuis pas mal de temps.

Rien de plus dangereux en diplomatie que de se crisper sur une position sous prétexte qu'un adversaire a choisi de faire pleurer l'assistance. Mme Thatcher a juré de remettre fondamentalement en cause la politique agricole commune, ce qui conduirait à la faire éclater si ses partenaires suivaient jusqu'au bout son point de vue (1). On saura, lors de la réunion du conseil européen quelle est la part de tactique dans cette position. Mais que la France profite de ces excès mêmes pour parer l'Europe verte d'aujourd'hui de toutes les vertus serait du plus mauvais effet et se retournerait immanquablement contre ses intérêts.

Ce n'est pas d'hier que la Grande-Bretagne a fait comprendre qu'elle ne pourrait s'ébattre à l'aise dans l'Europe verte. Il y a dix-huit ans, lorsque sous la houlette de M. MacMillan les Anglais se présentèrent pour la première fois aux portes du Marché commun, déjà ils auraient voulu convertir les continentaux à leur système de protection des agriculteurs, qui n'est pas fondé sur le mécanisme des prix mais sur une formule de subventions destinées à compléter les ressources forcément assez basses provenant de la vente de produits sur un marché non protégé (*deficiency payments*).

(Lire la suite page 46.)

(1) Lire l'article de Maurice Delarue dans *le Monde* daté 18-19 novembre.

LIRE PAGE 7 :

AMÉRICAINS D'EUROPE

Le début d'une enquête de Dominique Dhombres

La mort de Marcel L'Herbier

Un des premiers « auteurs de films »

Le cinéaste Marcel L'Herbier, qui fut l'un des grands réalisateurs de l'entre-deux-guerres, est mort lundi après-midi 26 novembre à Paris à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

A une époque où les intellectuels étaient plutôt enclins à mépriser le cinéma, Marcel L'Herbier fut un des premiers « metteurs en scène » français à croire que l'expression filmique (comme on disait alors) pouvait être un art et à se définir comme un auteur de films.

Intellectuel, pourtant, Marcel L'Herbier l'était jusqu'au bout des ongles. Grand admirateur de Barrès, d'Oscar Wilde, de Debussy, il ne se voulait que poète et musicien, jusqu'au jour où, dans une salle obscure, il reçut le choc de Forfaiture. *Ce fut son chemin de Damas et, dès lors, il ne devait plus cesser d'explorer le champ de de la « cinégraphie » pour y faire triompher ses théories esthétiques, son goût (hérité sans doute des poètes parnassiens) de la perfection formelle, sa volonté d'imposer une œuvre originale dans un domaine que déjà menaçaient* les routines commerciales.

Dans les années qui suivirent la Grande Guerre, Marcel L'Herbier fut aux côtés de Louis Delluc, de Germaine Dulac, de Jean Epstein, un des chefs de file de cette « avant-garde » française, dont le propos essentiel était de créer par le jeu des prises de vues et du montage, un langage spécifiquement cinématographique. « Je voulais, *a-t-il dit,* que le cinéma se différencie absolument des autres arts, surtout grâce à la technique visuelle, au découpage. » *Un film, pour lui, était moins une histoire racontée qu'un prétexte à construire des « harmonies plastiques », ce qui explique l'importance qu'il accordait aux décors (Fernand Léger et Robert Mallet-Stevens furent ses décorateurs), à la musique (pour* El Dorado, *il avait commandé une partition symphonique à Marius-François Gaillard) et à toute la gamme des déformations optiques.*

Si ces recherches d'écriture, proches souvent de la préciosité, nous paraissent aujourd'hui assez vaines, il serait injuste d'oublier qu'elles ont contribué à former la syntaxe cinématographique moderne et que certaines « trouvailles » de Marcel L'Herbier et de ses amis sont devenues les éléments indispensables du langage de l'écran.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire en page 20 l'article de Jacques SICLIER.)

Le Monde idées

AVORTEMENT

Définir une politique démographique

par VÉRONIQUE NEIERTZ (*)

ONT-ILS jamais été malthusiens ? Sembat, Lafargue, Guesde, ne trouvaient pas que *« le banquet de la vie était insuffisamment servi pour le nombre de convives, mais que le couvert était simplement mal dressé »*. Le silence de Jaurès pouvait valoir approbation. Et dans la France exsangue de l'après-guerre, si les parlementaires socialistes ont voté contre la loi de 1920, ce fut par aversion naturelle envers la répression et par solidarité de classe : *« Votre morale, c'est la liberté pour la bourgeoisie, mais pour le peuple, des enfants, afin de les opprimer »*. Que l'Etat prépare donc le berceau avant de réclamer l'enfant !

Pour préparer le berceau des petits Français qui s'obstinaient à ne pas naître, les socialistes voteront en 1939 un code de la famille ; le régime des allocations familiales, qu'il généralisait, avait pour but d'encourager la natalité sans remettre en cause le niveau moyen des salaires. Les ordonnances de 1945, la loi du 22 août 1945, manifestent la même obsession du nombre : allocations revalorisées, quotient familial, salaire unique, les enfants coûtent cher et l'Etat ne lésine pas pour obtenir des Français *« douze millions de bébés en douze ans »* (1). En ajoutant toutefois : il faut que ces bébés soient beaux. Pour la première fois dans l'histoire de la natalité française apparaît en contrepoint du « combien » un début de trace de souci du « comment ».

Les couples d'après-guerre ont donc fait beaucoup de beaux enfants. L'Etat avait-il trouvé la potion magique ? La magie de l'époque tenait en fait à la formidable envie de vivre de ceux qui pendant cinq ans avaient payé cher le prix de la survie.

Les enfants de la Libération auront vingt ans en 1964. Ils se marient tard. Les filles ont ou veulent avoir une activité professionnelle. Elles savent que leur existence ne peut plus s'organiser autour des seules fonctions maternelles : enfanter et allaiter aujourd'hui peut ne plus être qu'une parenthèse dans la vie active d'une femme, à peine deux ans sur les cinquante-quatre qui constituent son espérance de vie au mariage. C'est une révolution si l'on considère que leurs grand-mères, pour assurer le renouvellement des générations, avaient en moyenne six enfants

Cette révolution démographique oblige les femmes en âge de procréer à cumuler fonctions maternelles et profession. Ce qui n'est pas nouveau, les ouvrières et les paysannes l'ont toujours fait. Ce qui est nouveau, c'est de voir que le temps dévolu aux fonctions maternelles est à ce point réduit que l'avenir d'une femme, quelle que soit sa classe sociale, ne peut plus s'y résumer. Compte tenu de la gageure que représente l'articulation entre tâches maternelles et obligations professionnelles, les femmes d'aujourd'hui sont obligées de retarder la naissance de leur premier enfant afin de mener à bien leur entrée dans la vie active, puis de limiter leur famille à un ou deux enfants pour pouvoir conserver leur activité professionnelle sans se crever à la tâche. Résultat : les naissances ont diminué de 18 % depuis 1964. Si cette tendance se confirme, la population française est à terme condamnée à vieillir, puis à disparaître.

La baisse de la fécondité constatée en France est commune à tous les pays occidentaux. Il est généralement admis que l'Amérique du Nord, l'Europe et l'U.R.S.S. ne représenteront plus que 22 % de la population mondiale vers l'an 2000. car parallèlement la population augmentera dans les pays les moins développés. Avec des variables d'un pays à l'autre, puisque huit pays seulement se partageront 70 % de la population du tiers-monde.

Les différences d'évolution de la population par pays et par continent ne manqueront pas d'engendrer des conflits d'un pays ou d'un continent à un autre. Comment se comprendront des sociétés où les structures par âge seront si différentes ? Comment ces sociétés maîtriseront-elles les conflits résultant de la grande différence de revenu par tête entre pays et au sein des pays, puisque ce sont les plus déshérités qui se reproduisent le plus vite ? Comment ces sociétés règleront-elles entre elles les problèmes de migrations que créeront l'afflux des jeunes sur le marché de l'emploi, les différences de revenus, les troubles politiques internes ?

Une baisse générale en Occident

Il est prévu que la France, d'ici à la fin du siècle, passe du quatorzième au vingtième rang des pays les plus peuplés du monde. Et c'est un fait inéluctable, quand bien même les Françaises feraient trois, quatre ou cinq enfants.

Il est difficile de prendre au sérieux les Cassandre de la crise démographique française lorsqu'on se situe dans ce contexte. Mais il est impossible de ne pas prendre au sérieux le déclin certain d'une population qui n'assure plus son renouvellement. Autrefois, le simple remplacement des générations exigeait des femmes au moins huit grossesses. Aujourd'hui deux ou trois enfants seulement sont nécessaires. Mais deux ou trois enfants sont tout de même nécessaires. Non pour maintenir à tout prix la France dans le peloton de tête des pays fortement peuplés. Mais pour garantir un équilibre entre le nombre de jeunes, le nombre d'adultes et le nombre de personnes âgées, équilibre indispensable à la qualité du modèle de collectivité nationale dont nous pouvons espérer doter la France. La question que les socialistes peuvent donc se poser à ce stade de la réflexion est la suivante : si l'on considère que la constance de la population en nombre et en structure constitue probablement l'équilibre le plus favorable à la qualité de notre vie, comment faire pour parvenir collectivement à ne pas trop s'en écarter, tout en préservant la liberté individuelle du choix du nombre d'enfants mis au monde ?

Les socialistes peuvent-ils proposer une politique qui soit autre chose que la simple relance des mesures de 1945 ? Peuvent-ils définir une politique qui soit démographique, c'est-à-dire qui tienne compte de *tous* les facteurs d'évolution de la population : ceux qui affectent la natalité ne sont pas plus importants que les modifications intervenues en matière de mortalité ou d'immigration ? Ils ne sont que plus spectaculaires. Agir sur la natalité, certes, mais avoir corrélativement une politique de la vieillesse et une politique de l'immigration.

Les femmes sont celles sur qui pèse la plus grande part des charges familiales. Faire disparaître cette discrimination est un formidable combat contre les mentalités. Toute politique démographique socialiste doit donc se déterminer en fonction de la lutte des femmes pour leur autonomie. Autrement dit, faire en sorte que tous les enfants qui naissent soient librement désirés, que tous les enfants désirés puissent venir au monde, tout en veillant à ce que le nombre d'enfants désirés et mis au monde assure le renouvellement des générations.

Désirer un enfant commence par la possibilité d'éviter de concevoir ceux que l'on ne désire pas. Tout doit donc être fait pour offrir aux couples la maîtrise de leur fécondité par une information sexuelle généralisée et l'accès libre et gratuit à la contraception et à l'avortement, palliatif encore indispensable de l'absence de la première et des carences de la seconde.

Si l'enfant est désiré, il doit pouvoir naître. Ce qui implique une amélioration notable du suivi et de la protection des grossesses. Mais aussi que l'on amplifie les moyens de lutter contre les causes de stérilité. L'implantation généralisée de centres d'orthogénie, structurellement autonomes, assurant conjointement information sexuelle, contraception, suivi des grossesses, lutte contre la stérilité et I.V.G., répondrait parfaitement à ces préoccupations.

Sont à écarter d'emblée les mesures qui réduisent l'exercice de cette liberté qu'ont maintenant les couples d'accepter ou de refuser l'enfant. C'est-à-dire les mesures qui établissent des discriminations en fonction du statut de la mère, du rang de l'enfant ou du revenu du foyer. Le développement du congé de maternité, la création d'un salaire maternel pénalisent lourdement les mères qui ont une activité salariée et enferment hommes et femmes dans un rôle social qui ne correspond plus aux nouvelles données démographiques. La prime au troisième enfant a un aspect de marchandage profondément déplaisant, outre le fait que les enfants ont la même valeur quel que soit leur rang dans la famille. Quant au quotient familial, tout le monde sait qu'il accorde une aide d'autant plus forte que les revenus du foyer sont élevés.

Mais le refus d'une politique d'incitation faite de mesures ponctuelles à court terme doit s'effectuer au profit d'un développement de la compensation de ce que l'UNAF appelle « le coût familial de l'enfant ».

Passons rapidement sur la compensation financière. Les socialistes proposent de plafonner le quotient familial tout en versant une allocation familiale unique à tout enfant dès le premier. A terme, il faudra en arriver à supprimer le quotient familial. L'allocation forfaitaire versée à chaque enfant sans condition de ressource serait alors incluse dans la déclaration de revenu de la personne ayant charge d'enfant.

Mais les obstacles à la venue d'enfant ne sont pas tous compensables financièrement. Le coût en temps et en espace est inappréciable. Et d'abord en temps. Les mères qui cumulent travail salarié et travail familial, parce qu'elles savent qu'elles ne peuvent plus faire dépendre toute leur existence de leur seul rôle maternel, en mesurent le prix. Mais la détresse de celles qui veulent ou qui doivent « retravailler ». la vulnérabilité des femmes au foyer face aux réalités de la vie, plaident suffisamment dans leur sens. Agissons donc pour que ce temps soit allégé : en réduisant la durée de la journée de travail pour tous, en multipliant les équipements sociaux ménagers et éducatifs, en maintenant les droits à la Sécurité sociale et à la retraite des parents qui prendraient un congé momentané pour l'éducation de leurs enfants.

Si le manque de temps est un des points critiques du coût familial de l'enfant, le manque de place y joue également un rôle non négligeable. L'accès au logement est tellement figé que tout changement prend des allures de catastrophes. La mobilité du logement est une des conditions de l'accroissement du nombre d'enfants. Et si le logement est encore trop petit pour permettre à l'enfant d'y jouer, quelle place lui offrira sa rue, son quartier, sa ville où la priorité est toujours donnée aux parkings et aux centres commerciaux sur les pistes de planche à roulettes ?

Avoir une politique démographique est dépourvu de sens si l'on méconnaît la liaison étroite qui existe entre la structure par âge d'une population et la qualité de vie que peuvent avoir les personnes âgées. La baisse de la mortalité, qui avantageait surtout les enfants, tend désormais au vieillissement de la population. Avec une plus grande souplesse dans la participation des retraités à la vie active, un tel vieillissement n'est pas un mal irréparable. Reste qu'on ne peut oublier que ce sont les plus défavorisés qui ont l'espérance de vie la plus courte. L'inégalité devant la maladie et la mort est l'injustice première ; mais celle-ci est inséparable de l'inégalité sociale tout court. Il serait vain de prétendre effacer la première sans remettre en cause les structures socio-économiques qui produisent la seconde.

Encourager la natalité afin de créer une société équilibrée, faire une juste place aux gens âgés, sont deux volets nécessaires d'une politique démographique, mais ils méconnaissent les retombées de l'environnement international. L'accueil des populations en excédent par rapport à leur espace vital deviendra une des constantes de toute politique nationale ouverte sur le monde et non frileusement repliée sur elle-même. Il faut donc que les nations les plus riches se préparent à accueillir les étrangers qui leur demanderont asile. Ce qui n'implique nullement la disparition de la spécificité nationale, mais, au contraire, tend à l'enrichir. L'histoire de la démographie française en témoigne : entre 1800 et 1940, la France a accueilli cinq millions de migrants, la très exacte compensation de la baisse de la natalité enregistrée pendant la même période. Entre 1946 et 1975, la population française s'est accrue de onze millions, dont un tiers était dû au solde migratoire.

Ces trois axes — accueillir l'enfant, faire une juste place aux gens âgés, ouvrir nos frontières aux flux migratoires — participent d'une même politique. Menés avec cohérence, ils pourraient donner de la société française une physionomie enviable.

(*) Secrétaire nationale du parti socialiste, responsable de la commission démographique du P.S.

(1) De Gaulle.

Où sont les pharisiens ?

par JEAN CHERIOUX (*)

OUI, où sont-ils vraiment, dans cet interminable débat sur l'avortement, ceux que l'on peut accuser de parler et d'agir en pharisiens ? Sont-ils effectivement parmi ceux que les mass media se plaisent à désigner à la réprobation populaire ?

Il y a peut-être encore des conservateurs attardés qui se voilent hypocritement la face devant le fléau de l'avortement et acceptent volontiers, pour les autres, les risques et les misères d'une pratique clandestine et cela au nom de la morale et au prétexte qu'ils ne sauraient s'associer, même indirectement, à l'œuvre de mort que constitue la légalisation de l'interruption de grossesse.

Mais n'est-ce pas là plutôt une image caricaturale, l'image que certains voudraient donner de ceux qui s'opposent à la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) ? Comme si cela était aussi simple de résoudre ce douloureux problème, comme si la solution pouvait s'en trouver dans des formules aussi simplistes que le sophisme, le syllogisme diabolique, dans lequel on voudrait enfermer les Français : « L'avortement est un mal, mais un mal inévitable ; le seul moyen susceptible d'en atténuer la portée est d'en réglementer la pratique et par conséquent de la légaliser. Donc, refuser cette législation pratique c'est accepter un mal encore plus grave : l'avortement clandestin. »

Nous voilà au cœur du problème ; on voudrait acculer les Français et leurs représentants, députés et sénateurs, à une solution de désespoir ; adopter l'avortement légal pour éviter l'avortement clandestin.

Je dis bien adopter l'avortement légal, car le texte de loi est faussement restrictif. C'est vraiment un comportement pharisaïque que de prétendre réglementer sérieusement l'avortement, en faisant référence à la notion combien subjective et extensive de « détresse morale » et de surcroît en faisant prendre la responsabilité de la décision suprême à celle qui se trouve justement en état de détresse morale.

Peut-on exercer pleinement et librement sa responsabilité lorsqu'on se trouve dans une telle situation ? Il y a là une contradiction fondamentale qui souligne davantage, s'il en était besoin, le caractère hypocrite de ce texte de loi.

Mais il y a mieux ! Ceux qui fustigent les adversaires de l'avortement le font au nom des grands principes.

L'imposture

Comment, au nom de la simple compassion, pour ne pas dire au nom de la charité, cela pourrait blesser d'aucuns, comment, disent-ils, rester insensibles devant la situation de femmes qui en sont réduites à rejeter l'enfant qu'elles portent en elles, et leur refuser le droit de mettre un terme à leur grossesse ?

Comment au nom de l'égalité, ne pas offrir à toutes les femmes, quelles que soient leurs situations sociales, les moyens de pratiquer l'I.V.G. ?

Comment au nom du droit à la santé, ne pas organiser les services médicaux appropriés voire même accorder la gratuité des soins dispensés ?

Certes, ainsi présentée la cause devrait être entendue. Il faudrait être un monstre d'égoïsme pour ne pas se laisser toucher par de tels arguments. Il faudrait être un monstre d'égoïsme à condition d'avoir auparavant accepté le recours à l'avortement comme une fatalité.

Or, c'est là que réside l'imposture.

La vraie compassion, la vraie charité, c'est de ne pas accepter qu'une femme en soit réduite à refuser son enfant. La véritable égalité implique la mise en œuvre d'une politique familiale qui permette à toutes les femmes d'avoir des enfants si elles le désirent.

Quant au droit à la santé, comment oser l'invoquer quant il s'agit de pratiquer un acte mortel pour l'enfant qui en est la victime et mutilant pour la femme qui le subit ?

A l'évidence, les pharisiens ce sont ceux qui font appel à tous ces grands principes et qui se refusent par indifférence, par égoïsme ou par laxisme à tout mettre en œuvre pour que dans notre pays de France il n'y ait plus de femmes acculées à cette solution de désespoir que constitue l'avortement.

La plus scandaleuse des hypocrisies, c'est de n'offrir aux Françaises qu'une seule égalité, celle de pouvoir pratiquer ce geste de mort.

Oui, en vérité, les pharisiens ne sont pas là où on les cherche. Où sont-ils ? Où peut-on les découvrir ? Dans le reflet de ces miroirs où n'osent se regarder ceux-là même qui condamnent si aisément les autres, mais que l'effort rebute et que le sacrifice insupporte.

(*) Sénateur, adjoint au maire de Paris (R.P.R.).

LIVRES

VERS L'AUTOGÉNOCIDE

SOUS des dimensions modestes — cent trente pages d'une netteté et d'une franchise d'allure qui rendent la lecture aisée, — voici un petit livre qui mérite de prendre une place originale dans l'amas des publications sur l'avortement. Le titre : *Un complot contre la vie : l'avortement*. Les auteurs : deux femmes, Mmes de Lagrange, hier combattantes volontaires de la Résistance, aujourd'hui de la cause nataliste, l'une professeur agrégé des facultés de droit, l'autre, docteur en médecine ; et un prêtre, l'abbé René Bel, professeur de théologie morale. Leur propos : présenter une géopolitique des législations libéralisant l'avortement, pour en découvrir les inspirateurs et leurs intentions. Conclusion de leur enquête : le mouvement qui entraîne les pays se voulant « avancés » à libéraliser l'avortement a pris sa source aux Etats-Unis, parmi les techniciens, sociologues et financiers qui prétendaient assurer le bien-être du monde, mais qui, en fait, le poussent au suicide.

Selon nos auteurs, ce sont les théoriciens et les hommes d'affaires anglo-saxons, mais surtout américains, qui, depuis la fin de la seconde guerre, ont travaillé à répandre l'idée que la démographie galopante du vingtième siècle, « *le flot humain dévastateur* » qui montait surtout dans les pays sous-développés, devait d'urgence être enrayée si l'on voulait éviter les famines, la guerre, la misère universelle. Il est, écrivait le naturaliste William Vagt, (*Road to survival*, 1948) « *non seulement désirable, mais indispensable* », de déclencher la « *révolution sanitaire qui sauvera le globe de la plus grande tragédie qui puisse l'atteindre* ».

Au Japon, ruiné par la défaite, fut promulguée, sous la pression de l'occupant, la première loi sur la « protection eugénique » (1948). Aux Etats-Unis, dix-sept Etats, successivement, réformèrent ou abrogèrent leurs lois prohibant l'avortement, avant que, en 1973, la Cour suprême déclare inconstitutionnelles les lois qui le prohibaient encore.

En Europe, la Grande-Bretagne avait donné l'exemple dès 1967 : le Parlement avait voté une loi permettant en fait l'avortement à la demande. Malgré d'ardentes oppositions, dont celle de l'Eglise catholique, le terrain était prêt dans le « monde occidental » pour recevoir les leçons venues d'outre-Atlantique.

Dès ce moment sont à l'œuvre aux Etats-Unis de grands organismes privés, comme le Population Council et la Fédération internationale du Planning familial. Largement pourvus de fonds par le détenteur d'une des plus grosses fortunes du monde, John D. Rockefeller III, ils mènent campagne au sein de la nation alors la plus influente par sa puissance et son prestige, et ils font pression de toutes leurs forces sur les dirigeants des Etats des continents surpeuplés, l'Inde notamment. Tout donne à penser, disent nos auteurs, qu'on découvre là un véritable « complot » des riches et des nantis, sous couleur de « *rendre service* » non seulement « *à l'Europe et à nous-mêmes* », mais plus encore aux pays victimes de leur absurde fécondité et de leur aveuglement.

La peste blanche

De ce complot nos auteurs donnent des preuves impressionnantes, tirées des publications généralement ignorées du public (en particulier des rapports des organismes de planning anglo-saxons). Ils passent en revue les progrès de la législation permissive à travers le monde, notamment en France, pays qui est naturellement au centre de leurs préoccupations (et pour lequel ils se livrent à une discussion serrée des chiffres présumés de l'avortement clandestin). Je ne suis pas sûr cependant qu'ils réussissent à prouver l'étendue de l'influence des conspirateurs américains ni, bien entendu, dans les pays socialistes de l'Est (sur lesquels il n'y a que de brèves notations), ni même sur notre pays.

Serait-il légitime d'expliquer principalement par des pressions extérieures le glissement de la France de la pratique (déjà fort ancienne) de la limitation des naissances à l'adoption de la législation de 1974 (loi Neuwirth) et 1975 (loi Veil) ? Et peut-on insister sur la responsabilité des Anglo-Saxons sans reconnaître que la France, à certains moments largement « cartiériste », a souvent raisonné comme ces « *riches nationaux et internationaux* » qui s'efforceraient d'amener les pays qu'ils secourent à restreindre leur taux de natalité ?

Si je fais des réserves sur l'argument politique central d'un livre qui n'a d'ailleurs pas la prétention de clore la discussion, je suis d'autant plus à l'aise pour dire mon accord sur ses conclusions au plan de la réalité sociale et humaine : le remède miraculeux à la surcharge démographique du monde, inventé par les puissants, a d'ores et déjà un effet de boomerang qui les frappe eux-mêmes

D'une part, la légalisation de l'avortement a beaucoup moins enrayé la multiplication des enfants dans les pays pauvres qu'elle n'a trouvé de faveur chez les nantis, contaminés par cette « *peste blanche* » dont l'historien Pierre Chaunu s'est fait l'incomparable analyste.

D'autre part, on peut déjà constater que les Etats qui ont méconnu le droit à la vie en légalisant la mort de l'enfant en cours de développement, sont engagés sur une pente qui mène rapidement à la croissance zéro dans tous les domaines, démographique et économique. Comme le dit le professeur Pierre P. Grassé, de l'Académie des sciences, qui a préfacé ce courageux petit livre, la législation permissive sur l'avortement représente un ensemble de dispositions « *proprement suicidaires* », qui conduisent un pays à l'autogénocide.

Nouvel avertissement dont on voudrait qu'il trouve un écho dans les discussions qui s'ouvrent dans nos Assemblées parlementaires.

ANDRÉ LATREILLE.

(*) Emérentienne de Lagrange, Marie-Madeleine de Lagrange, René Bel : *Un complot contre la vie : l'avortement*. Société de production littéraire. Paris.

Le Monde

étranger

L'ÉPREUVE DE FORCE ENTRE TÉHÉRAN ET WASHINGTON

Les déclarations de l'imam Khomeiny

(Suite de la première page.)

Décontracté, parlant apparemment sans émotion, il répondra à toutes nos questions, sauf une, concernant le conflit kurde, « *la situation au Kurdistan étant particulièrement délicate* ». Pratiquement, l'imam ne se laisse pas interroger. Certes, il écoute attentivement la question, mais il fait la sourde oreille aux demandes de précisions, préférant se cantonner le plus souvent dans de commodes généralités. Il s'abstiendra, par exemple, d'émettre le moindre avis sur l'attitude de la France à l'égard de la crise irano-américaine.

« Le peuple américain a été choqué et est humilié par l'occupation de son ambassade à Téhéran, par la prise en otage de ses diplomates. Ne pensez-vous pas, Eminence, que le moment soit venu pour un règlement à l'amiabe ?

« *Nous n'avons jamais insulté ou humilié le peuple américain, que nous respectons profondément. Nous ne le confondons pas avec son gouvernement corrompu. Notre ennemi, c'est Carter ! C'est lui qui a déclenché la présente crise en donnant asile à un brigand. C'est lui qui a insulté le peuple iranien en installant sur notre sol, non pas une ambassade, mais une base d'espionnage et de subversion. Ceux que nous détenons ne sont que des espions déguisés en diplomates. Il est donc naturel qu'une enquête soit ouverte à leur sujet et qu'ils soient jugés.*

— Ne pensez-vous pas que le président Carter n'a pas d'autre issue que la guerre, compte tenu des pressions populaires qui s'exercent sur lui ?

— *Carter ment à son peuple, lui dissimule les véritables raisons de la crise. L'ex-chah avait recours au stratagème qui consiste à se référer à la volonté populaire pour mieux imposer la sienne. Carter n'agit pas autrement. Les Américains ont été trompés. Ils ne savent pas ce que Carter entreprend derrière leur dos.*

— Les étudiants qui occupent l'ambassade américaine ont annoncé qu'ils tueraient les otages si les Etats-Unis devaient se livrer à une agression militaire, et vous les avez approuvés. L'islam autorise-t-il l'exécution d'otages en temps de paix ou de guerre ?

— *Mes déclarations ont été, une fois de plus, mal interprétées. Ce sont les sionistes, la propagande de Carter, qui déforment mes propos. J'ai, en réalité, dit qu'il m'est difficile de ne pas comprendre ceux* [les étudiants] *qui ont été opprimés, persécutés toute leur vie et qui exigent maintenant qu'on nous rende ce criminel* [le chah]. *Comment voulez-vous que l'on puisse contrôler ces jeunes gens quand on complote contre l'islam et l'humanité, si l'on bombarde, si l'on tue et si l'on détruit un pays ? La République islamique réserve et réservera à tous ceux qui vivent sur son territoire, y compris les otages, un traitement humain...*

L'attitude des Etats arabes

— Il est impossible, de l'avis général, que le président Carter vous livre le chah. Il ne le peut pas. Ne croyez-vous pas qu'il faudrait, dès lors, envisager une solution de compromis au problème des otages?

— *Impossible ? Impossible d'appliquer les lois internationales concernant l'extradition de criminels ? Impossible de traduire en justice un homme qui a massacré, volé, pillé son peuple ? Carter s'entête et nous savons pourquoi. Votre question est mal posée : ce n'est pas qu'il ne peut pas nous livrer le chah, il ne le veut pas. Il craint que l'opinion publique mondiale n'apprenne la vérité sur les turpitudes du chah et du gouvernement des Etats-Unis. Par fidélité à son ami le chah, pour le protéger, Carter est prêt à mettre à feu et à sang plusieurs pays, le sien et le nôtre compris. S'il ne nous rend pas le chah, nous sommes prêts à affronter toutes les éventualités. Nous n'avons peur ni de ses complots, ni de sa puissance, ni de ses menaces. Nous le tenons pour responsable des conséquencse de ses actes.*

— Les chefs d'Etat arabes, réunis récemment à Tunis, n'ont pas manifesté beaucoup de solidarité à votre égard. Pourquoi croyez-vous pouvoir obtenir le soutien de l'ensemble des musulmans ?

— *Nous espérons que les gouvernements arabes nous soutiendront autant que ne le font déjà leurs peuples. Des gouvenrements seront à nos côtés quand ils comprendront les causes de la crise, le sens de notre combat, quand ils sauront que nous luttons pour notre indépendance, que nous ne voulons pas que d'autres empochent le fruit de notre labeur et la valeur de nos ressources. Certains gouvernements arabes ne se rendent peut-être pas compte qu'ils sont des marionnettes de grandes puissances. S'il s'agit de leur part d'une erreur de jugement, je ne désespère pas de les voir bientôt à nos côtés.*

— Que pensez-vous de l'attitude de l'Europe occidentale, de la France en particulier, dans la crise actuelle ?

« *La crise actuelle n'est pas de celles qui nous inquiètent. Nous ne pensons pas que les autres nations permettront à Carter de nous faire la guerre. Nous n'avons pas peur de la guerre des nerfs psychologique et idéologique qu'il nous livre actuellement. Pourquoi devrions-nous avoir peur puisque nous luttons pour la liberté, pour nous libérer de l'emprise de l'oppresseur ? Nous sommes prêts pour cela à vivre en autarcie, à subir la faim si besoin est. D'autres pays, par exemple comme la France et l'Italie, devraient nous aider en dissuadant Carter de se livrer à une action militaire. Comme le dit un sage adage populaire, un troupeau est dangereux moins en raison de ses cornes que parce qu'il est écervelé...* »

L'imam Khomeiny paraît las. Il esquisse un geste pour se retirer, pour prendre comme il le fait d'habitude, quelques minutes de repos après chaque entretien.

— Une dernière question, Eminence : s'il est vrai que le clergé chiite a toujours été à la tête du combat contre les oppresseurs et pour la défense des pauvres, croyez-vous qu'il soit compétent pour administrer un Etat moderne dans un monde d'une redoutable complexité ?

— *Voilà encore un échantillon de la propagande de M. Carter !* (il appuie ostensiblement et d'une manière ironique sur le mot de « monsieur », « *aga* » en persan). *Je voudrais bien savoir si M. Carter est lui-même compétent pour diriger les Etats-Unis ? Un président américain ne résout pas personnellement, à ma connaissance, les problèmes techniques ; il ne conduit pas lui-même les trains et les avions. La tâche des mollahs est de superviser les affaires de l'Etat, de s'assurer que l'oppression, l'injustice, le vol soient bannis de notre société.*

» *Je n'ai jamais dit que les mollahs devraient assumer, exécuter toutes les tâches de l'Etat. Tous, religieux ou non, devraient pour cela se donner la main, coopérer, œuvrer ensemble dans l'intérêt général. Nous avons besoin de politiciens, d'experts, de techniciens, d'industriels compétents et dévoués.* »

Des mesures militaires

L'imam devait recevoir peu après une délégation de pasdarans (miliciens islamiques) auxquels il a déclaré que les « *vingt millions de jeunes gens devraient constituer une armée* » pour défendre la patrie menacée. Il n'a pas prononcé le mot de Djihad, que l'on traduit en Occident d'ailleurs d'une manière trop libre par « *guerre sainte* ». Qualifiant les Etats-Unis de « *puissance inégalée dans le monde* » qui menaçait l'existence même de la nation musulmane, il a appelé ses concitoyens à l'unité, à la foi en Dieu et à la « *préparation* » (Djihaz) à la lutte armée. Il y a déjà quelques jours, apprenons-nous de bonne source, qu'un entraînement militaire est dispensé dans les universités et les usines où les ouvriers sont autorisés à consacrer une demi-journée à l'apprentisage du maniement des armes.

Diverses autres mesures ont été prises par le Conseil national de sécurité : tandis que la flotte se livre à des exercices dans le golfe Persique, la surveillance des voies aériennes au-dessus du territoire, a été renforcée, le ciel de Qom a été interdit ce mardi matin à tout survol. Pourtant on retire l'impression de diverses conversations privées avec des dirigeants et des responsables que ceux-ci ne croient toujours pas à la « folie » du président Carter qui conduirait à entreprendre une action militaire.

Au contraire, l'ébauche d'une détente paraissait possible lundi soir à M. Bani Sadr quand celui-ci prit connaissance de l'accord de principe du président de la commission bancaire de la Chambre des représentants à propos d'une enquête sur les relations financières entre l'ancien régime iranien et les Etats-Unis. Le chef de la diplomatie iranienne a diffusé un communiqué en pleine nuit pour se féliciter d'une concession directement suscitée par M. George Hansen, qui est membre de cette commisison du Congrès.

M. Bani Sadr devait se rendre ce mardi à Qom. Certains observateurs n'excluaient pas la mise en liberté d'un nombre symbolique d'otages en guise de geste de bonne volonté de la part de l'imam Khomeiny. On a appris toutefois, ce mardi matin, que le président de la commission bancaire, revenant sur ses déclarations, vraisemblablement sous la pression de la Maison Blanche, avait subordonné l'enquête financière à la libération de tous les otages. A l'espoir naissant dans certains milieux officiels de Téhéran a succédé une vive déception qui risque de provoquer un nouveau durcissement.

ÉRIC ROULEAU.

● *Quelque deux cents à deux cent cinquante personnes* venues à l'appel du parti des forces nouvelles (extrême droite) pour protester contre les prises d'otages de Téhéran, ont manifesté lundi 26 décembre, à Paris. Les manifestants n'ont toutefois pas pu approcher l'ambassade d'Iran, protégée par d'importantes forces de police. Quelque cent à cent cinquante étudiants islamiques avaient pris position derrière les grilles de l'ambassade, scandant des slogans en faveur de l'imam Khomeiny.

● *La desserte aérienne* de Téhéran par Air France reste ce qu'elle était durant les six derniers mois, indique la compagnie nationale.

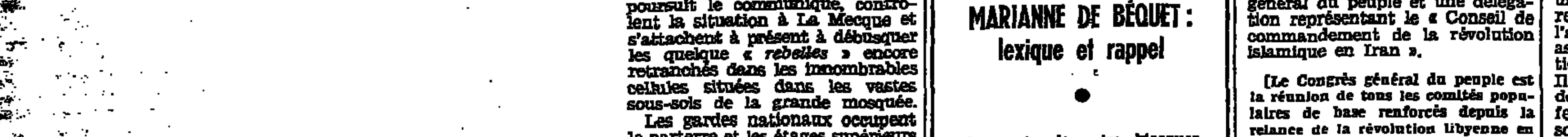
Cependant, en raison de la situation, ses équipages comme ceux des autres compagnies européennes n'y prennent plus, à titre provisoire, leur repos. Air France évite d'autre part de mettre à bord de ses appareils du personnel féminin.

La compagnie assure, par semaine, cinq dessertes entre Téhéran et Paris et trois entre Téhéran et l'Extrême-Orient.

● *Le roi Khaled d'Arabie Saoudite* a ordonné lundi soir 26 novembre que les derniers « *renégats* » retranchés dans les sous-sols de la grande mosquée « *soient pris vivants* », indique un communiqué du ministère de l'information, diffusé à Djeddah.

Les autorités saoudiennes, poursuit le communiqué, contrôlent la situation à La Mecque et s'attachent à présent à débusquer les quelque « *rebelles* » encore retranchés dans les innombrables cellules situées dans les vastes sous-sols de la grande mosquée.

Les gardes nationaux occupent le parterre et les étages supérieurs d'où ils contrôlent toutes les issues de l'édifice sacré, indique encore le communiqué. — *(A.F.P.)*



LA LIBYE SE SOLIDARISE AVEC L'IRAN

La Libye considère que « *toute agression militaire américaine ou autre contre la République islamique iranienne est une agression dirigée directement contre elle* », a annoncé mardi 27 novembre un communiqué commun publié par le « Bureau des relations extérieures » du Congrès général du peuple et une délégation représentant le « Conseil de commandement de la révolution islamique en Iran ».

[Le Congrès général du peuple est la réunion de tous les comités populaires de base renforcés depuis la relance de la révolution libyenne en 1978 par des comités révolutionnaires. Il joue dans la « démocratie directe » lybienne le rôle d'un Parlement.]

Aux États-Unis, le climat d'unité nationale commence à s'effriter

Washington. — Un centre de coordination « *spécial Iran* » fonctionne en permanence depuis plus de trois semaines au département d'Etat. La Maison Blanche a elle aussi son groupe « *ad hoc* » qui se réunit tous les matins sous la présidence de M. Brzezinski pour faire le point sur les derniers développements de la crise. M. Carter a déjà annulé une visite au Canada et plusieurs voyages préélectoraux : il s'apprête à renoncer, de même, à la grande tournée qu'il devait faire dans au moins sept Etats juste après l'annonce de sa candidature, le 4 décembre... à moins que la crise soit réglée d'ici là, ce que personne n'ose prédire maintenant.

Le reste de la vie politique est passé à l'arrière-plan. Le Congrès entame son dernier mois de travail avant la pause de Noël, mais le débat sur les accords SALT ne fait plus recette, les adversaires du traité en profiteront pour faire traîner les choses, au point que les plus optimistes n'osent plus espérer un vote avant l'année prochaine. Il en va de même de la campagne électorale, prématurément lancée dès septembre, mais à laquelle l'affaire d'Iran a donné un sérieux coup de frein. Personne ne prête plus beaucoup d'attention aux tournées dans les provinces du sénateur Kennedy, puisque ce dernier n'a pas grand-chose à dire sur l'Iran, principale préoccupation du jour. M. Carter est le bénéficiaire bien involontaire de cette situation : il n'a pas à chercher la vedette, puisque l'attention se concentre sur lui, qu'il agisse ou non.

Pourtant, le climat d'unité nationale, recréé pour la première fois après le traumatisme vietnamien, commence à s'effriter. Ou, plutôt, il n'a produit qu'un calme trompeur jeté comme un voile sur les règlements de compte qui se préparent pour après la crise. Un premier débat portera sur les responsabilités du gouvernement de M. Carter dans l'accélération de la révolution iranienne. La Maison Blanche s'est-elle contentée d'inviter l'ancien souverain à partir en exil en janvier dernier — le fait n'était pas un secret, même à l'époque — ou bien a-t-elle aussi dissuadé les militaires iraniens de prendre le pouvoir, dans l'espoir d'un accommodement avec l'opposition islamique ? Les éditorialistes Evans et Novak affirment que tel était bien le but assigné au général Huyser, commandant adjoint des forces américaines en Europe, dans sa mission en Iran au début de l'année, et que son supérieur d'alors, le général Haig, le reproche vivement aujourd'hui, en privé au gouvernement. De toute manière, la rupture avec l'Iran qui suivra le dénouement de la crise sera l'occasion d'une offensive contre M. Vance et les autres responsables modérés du département d'Etat, accusés d'avoir bradé un « allié fidèle » et joué avec le feu.

Les amis attitrés du chah

L'autre débat portera sur les responsabilités des amis attitrés du chah aux Etats-Unic, au premier chef, MM. Kissinger et David Rockefeller. Ce dernier préside la chase Manhattan, banque quasi officielle de l'Iran et de son souverain pendant les « grandes années ». L'ancien secrétaire d'Etat est un protégé de la famille Rockefeller et occupe, entre de nombreuses autres fonctions, celle de conseiller de la même banque. Surtout, il a été pendant huit ans l'exécuteur principal d'une politique de soutien inconditionnel au chah.

La querelle est quelque peu stérile, car c'est toute l'Amérique qui, pendant toutes ces années, a trouvé en Iran ce que M. Carter appelait bien imprudemment au début de 1978, un « *îlot de stabilité dans un monde en crise* », autrement dit un soutien sans faille des Etats-Unis et le partenaire de fructueuses affaires. Mais elle devient plus gênante pour l'ancien secrétaire d'Etat dans la mesure où ce dernier est accusé, avec M. David Rockefeller, d'avoir littéralement imposé à M. Carter l'entrée du chah aux Etats-Unis. Dans une attaque d'une extrême violence, M. Anthony Lewis, commentateur du *New York Times*, avance que M. Kissinger conseille aujourd'hui même à l'ancien souverain de ne pas quitter son hôpital de New-York sans y être expressément invité par le gouvernement américain : il voudrait ainsi embarrasser ce dernier et « *en tirer un profit politique* » dans la campagne qu'il mène en faveur des républicains à travers le pays.

L'ancien secrétaire d'Etat a catégoriquement démenti, lundi, cette dernière assertion comme un « *mensonge* ». Il admet, en revanche, avoir plaidé pour que l'asile fût accordé au chah, mais assure que sa dernière intervention en ce sens remonte à juillet. Il ne serait pour rien dans la décision d'octobre qui a mis le feu aux poudres. M. Carter l'a soutenu sur ce point, en faisant affirmer par son porte-parole que la décision d'admettre le chah à poursuivre son traitement à New-York lui « *appartient en propre* », et qu'elle a été prise en accord avec ses conseillers.

De notre correspondant

Cela dit, des personnages dont les contacts avec le gouvernement sont notoires, comme M. George Ball, ancien secrétaire d'Etat adjoint, maintiennent que les pressions de MM. Rockefeller et Kissinger ont joué un rôle dans ce qu'ils considèrent comme une imprudence. En outre, des responsables du gouvernement s'exprimant à titre privé ne cachent pas leur irritation devant certains discours récents de M. Kissinger reprochant au gouvernement actuel les atteintes au prestige de l'Amérique. Une rencontre entre MM. Vance et son prédécesseur, lundi après-midi, semble avoir conduit, à tout le moins, à un armistice proviscire sur le sujet.

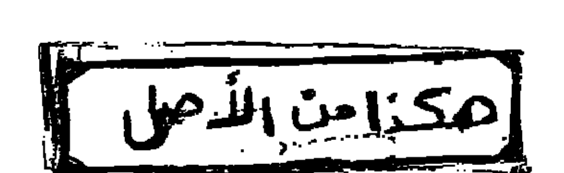
La « tournée publicitaire » de M. Hansen

La crise aura eu en tout cas pour effet d'obliger les divers responsables à serrer les rangs. Peu de désaccords ont fait surface dans l'entourage du président Carter depuis le 4 novembre, ce qui confirme la reprise en main constatée à cet égard après l'entrée en scène du sénateur Kennedy. La discipline a été maintenue même quand M. Carter a changé de position, ce qui s'est produit déjà deux fois en trois semaines : à propos de l'usage de la force — exclu formellement au début, puis admis à titre d'« *hypothèse de travail* », — enfin au sujet du recours au Conseil de sécurité, que Washington accepte maintenant, après l'avoir refusé.

Cela dit, on se montre d'autant plus ferme pour écarter les interventions « non autorisées ». Les porte-parole offilcels ont pris très nettement leur distance lundi à l'égard du représentant républicain George Hansen. Pour M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche, « *la tournée hautement publicitaire* » de M. Hansen en Iran « *pourrait prolonger la captivité des otages* » en créant « *des malentendus sur la détermination du peuple américain* ». Seul le président de la commission bancaire et financière de la Chambre des représentants, M. Reuss, a accepté en principe l'idée de M. Hansen de tenir des *hearings* (audiences publiques) sur les crimes reprochés au chah si cette mesure permet d'obtenir la libération des otages. Mais tous les autres dirigeants du Congrès et du gouvernement ont écarté cette suggestion aussi longtemps que cette condition n'est pas remplie.

Les succès partiels obtenus par cet obscure député ont certes créé quelque jalousie parmi ses collègues, mais la réputation de M. Hansen n'est pas de nature, de toute façon, à en faire un négociateur officiel ou officieux. En tant que républicain ultra-conservateur, membre du « lobby Somoza », il s'est surtout fait remarquer par ses activités en faveur des causes perdues : contre la rupture des relations avec Taïwan, contre les traités sur le canal de Panama et contre la révolution au Nicaragua. En outre, il a été condamné en 1976 à une peine de prison pour violation de la loi sur le financement des campagnes électorales (la peine fut par la suite remplacée par une amende de 2 000 dollars). Il avait échoué dans sa tentative de se faire élire au Sénat en 1972 : son adversaire n'était autre que le sénateur Church, président actuel de la commission des affaires étrangères.

MICHEL TATU.



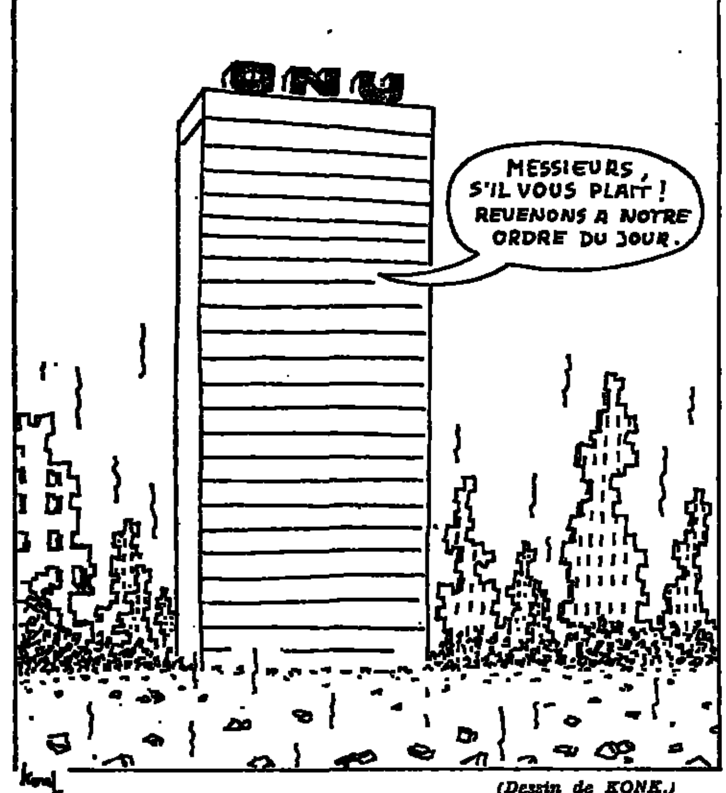
PROCHE-ORIENT

L'ÉPREUVE DE FORCE ENTRE TÉHÉRAN ET WASHINGTON

La convocation du Conseil de sécurité par M. Waldheim se heurte à de sérieuses difficultés

De notre correspondante

New-York. — La réunion du Conseil de sécurité des Nations unies sur l'Iran, demandée par le secrétaire général, M. Waldheim, dimanche 25 novembre, rencontre de sérieuses difficultés. Après plusieurs heures de consultations, les membres du Conseil, qui s'étaient réunis lundi matin, n'ont pu, tard dans la soirée, se mettre d'accord sur aucune date précise. Les discussions reprennent ce mardi 27 novembre.



(Dessin de KONK.)

Entre-temps, un émissaire de Téhéran, M. Saeed Sanjabi, était venu lire à la presse une longue déclaration violemment anti-américaine. Ayant prévenu qu'il ne répondrait à aucune question des journalistes, il a évoqué *« les menaces des Etats-Unis et leur campagne de propagande »* et a réaffirmé les exigences passées de son gouvernement sans faire cependant allusion à l'extradition du chah : il a demandé que l'ancien souverain *« et les autres dirigeants de son régime » »* passent en jugement, et réclamé le retour à l'Iran de la fortune *« volée par ces criminels au peuple iranien »* qui *« porte le poids de la lutte de toute l'humanité opprimée »*. M. Sanjabi a indiqué que l'Iran avait demandé le report à la semaine prochaine de la réunion du Conseil de sécurité, ce qui permettra au ministre des affaires étrangères iranien de venir à New-York assister à la réunion.

La décision de M. Waldheim de convoquer le Conseil avait été prise à la suite du message envoyé le 9 novembre par le président du Conseil aux autorités de Téhéran pour leur demander la libération immédiate des otages américains et après une douzaine de jours de tentatives infructueuses pour trouver un terrain d'entente entre Washington et Téhéran. Les Américains ne voulaient pas entendre parler de Conseil de sécurité sans une libération préalable des otages de Téhéran, tandis que les Iraniens souhaitaient que le Conseil serve de tribune d'accusation pour le chah et ses relations avec les Etats-Unis. Le secrétaire général, poussé par certains pays, et notamment le Pakistan et le Koweït, inquiets de l'escalade, avait décidé de forcer l'allure.

Lundi soir, les négociations ont buté sur les mêmes obstacles que précédemment : les Américains entendant faire au plus tôt une déclaration sur la libération des otages, les Iraniens menaçant de ne pas participer au débat s'il s'ouvrait avant que leur ministre des affaires étrangères puisse venir à New-York. Pendant plusieurs heures, le secrétaire général et le président du Conseil de sécurité, M. Palacios de Vizzio (Bolivie) ont tenté de trouver un compromis en consultant tour à tour les représentants des trois groupes de pays du Conseil — occidentaux, non-alignés, pays de l'Est. Mais il a paru de plus en plus évident que, tandis que les Américains souhaitaient offrir à leur opinion publique une initiative diplomatique, les Iraniens, dont la représentation aux Nations unies ne semble d'ailleurs pas toujours parler d'une seule voix, jugent qu'il est *« urgent d'attendre »*.

NICOLE BERNHEIM.

Pékin réclame une solution « conforme à la pratique diplomatique »

De notre correspondant

Pékin. — La Chine a franchi un pas de plus lundi 26 novembre au soir, à propos de la crise iranienne, en se rangeant du côté des défenseurs des principes internationaux du *« respect universel des immunités diplomatiques »*. Trois jours plus tôt, *le Quotidien du peuple* s'était encore abstenu de prendre position sur ce point.

La déclaration chinoise, attribuée à un porte-parole du ministère des affaires étrangères et diffusée par l'agence Chine nouvelle, reste très prudente : elle condamne toutes les formes d'*« ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays »* et elle insiste pour la recherche d'une *« solution appropriée »* par la voie de *« consultations pacifiques conformément aux principes du droit international et à la pratique diplomatique »* — ce qui peut être une mise en garde contre la tentation d'un recours à la force.

En dépit de ces réserves, la prise de position chinoise qualifiée d'*« utile »* par les diplomates américains, qui ne semblent pas avoir été informés à l'avance des termes de la déclaration du ministère. Des « contacts » ont eu lieu entre Chinois et Américains à propos de la crise iranienne. Mais si Pékin a été sollicité par Washington de prendre parti dans cette affaire, ce n'est probablement pas dans la capitale chinoise que cette démarche a été faite.

L'intervention n'est pas tout à fait sans précédent : la République populaire a déjà, dans le passé, exprimé son opinion sur des affaires relevant de la souveraineté d'autres pays, par exemple pour *« regretter profondément »* le 9 avril dernier l'exécution d'Ali Bhutto.

Il reste que Pékin se trouve aujourd'hui dans la situation tout à fait inhabituelle de soutenir, dans une crise aiguë, le point de vue d'une « superpuissance » contre celui d'un pays du tiers-monde. Si la diplomatie chinoise est souvent peu regardante sur ses alliances en coulisses, il est rare que ce genre de solidarité soit exprimé ouvertement à Pékin. Plusieurs raisons expliquent que ce pas ait néanmoins été franchi.

La Chine, d'abord, ne fait que suivre son principal allié dans la région, le Pakistan, dont le président a accepté, à la requête du secrétaire général des Nations unies, de s'adresser directement à l'imam Khomeiny pour demander la libération des otages américains détenus à Téhéran.

Une profonde inquiétude

Pékin, d'autre part, s'offre le luxe de « griller » l'U.R.S.S. en prenant position sur un problème à propos duquel les Soviétiques, quel que soit leur comportement dans les couloirs de l'ONU, n'ont eu jusqu'à présent qu'une attitude dénoncée vendredi comme *« ambiguë »* par *le Quotidien du peuple*. L'occasion n'était pas mauvaise de montrer que la République populaire savait, elle aussi, le cas échéant, se comporter en puissance *« responsable »* dans la défense du droit international.

Mais surtout, la démarche chinoise correspond à une inquiétude profonde de voir la situation se dégrader irrémédiablement dans une région considérée à Pékin comme de la plus haute importance stratégique. Le président Hua Guofeng l'a dit très clairement lorsqu'il a évoqué, le 24 novembre, devant le vice-premier ministre belge, M. Willy Claes, les risques que la crise actuelle faisait courir à la stabilité de l'Arabie Saoudite, et implicitement du Pakistan.

En exprimant ainsi son point de vue, la Chine ne pense pas seulement au sort des otages américains, même si le souci de la sécurité de ses propres missions diplomatiques ne lui est pas étranger. Elle montre également qu'elle ne peut être indifférente à une crise qui touche ses intérêts stratégiques et laisse entendre à toutes les parties qu'à l'heure du règlement, ces intérêts ne sauraient être ignorés.

ALAIN JACOB.

A Paris

UN MEETING CONTRE LA VISITE ÉVENTUELLE DE M. ARAFAT EN FRANCE A RÉUNI CINQ MILLE PERSONNES

Un meeting contre une éventuelle visite en France de M. Yasser Arafat s'est déroulée, lundi 26 novembre, au pavillon de Paris, porte de Pantin, à l'appel de la LICRA, du Renouveau juif et de l'Alliance France-Israël. Devant environ cinq mille personnes, ont pris la parole à cette occasion, Mme Marie-Madeleine Fourcade, président du Comité d'action de la résistance, MM. Didier Bariani, président du parti radical, député de Paris, Abel Thomas, député de Paris (rad.), Joël Le Tac, député de Paris (R.P.R.), André Monteil, Jean Pierre-Bloch, président de la LICRA, le général Lecomte, président de l'Alliance France-Israël, MM. Adrien Bornstein et Serge Hajdenberg, membres du Renouveau juif.

M. Henri Hajdenberg, président de cette organisation, a assuré qu'une visite de M. Arafat en France créerait un *« divorce moral »* entre la communauté juive française et le gouvernement. M. Didier Bariani a indiqué que, dans ce cas, il *« reconsidérerait »* le soutien de son parti au président Giscard d'Estaing.

Tous les orateurs ont assuré que la charte de l'O.L.P. prévoyait la destruction de l'Etat d'Israël. A l'issue de la réunion, une motion a été adoptée, affirmant que les participants *« s'opposent catégoriquement à la présence sur le territoire français de Yasser Arafat »* et *« réclament instamment une politique plus juste du gouvernement à l'égard d'Israël et le soutien au traité de paix signé entre l'Egypte et Israël »*. — R.D.

Liban

QUAND LES DRAPEAUX FLEURISSENT...

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — *Tandis que, au sommet arabe de Tunis, leur président n'obtenait aucune satisfaction tangible et buvait la coupe jusqu'à la lie, les Libanais ont retrouvé leur solidarité pour faire une démonstration spontanée d'unanimité.*

A l'occasion de la fête nationale, le 22 novembre, le drapeau libanais a en effet fleuri sur les fenêtres et aux balcons, sur les pare-brise des voitures et dans les mains des enfants. Et cela dans les deux secteurs de Beyrouth, encore plus à l'ouest (palestino-progressistes) qu'à l'est (chrétiens), et un peu partout au Liban, notamment à Tripoli.

Les emblèmes nationaux se sont multipliés comme par enchantement pour riposter de façon symbolique à la gifle de Tunis, à la désinvolture palestinienne et, parfois, à la présence armée syrienne, bon enfant à Beyrouth, mais plus hargneuse à Tripoli, où la population est engagée dans une épreuve de force larvée avec la FAD (Force arabe de dissuasion).

Cette manifestation amène à parler ici de l'« esprit du 22 novembre ». Le bureau politique des Phalanges prend acte d'un « revirement de l'islam libanais » *et va lui consacrer un séminaire. L'atmosphère est, paradoxalement, plus sereine dans la capitale au lendemain du sommet de Tunis qu'à la veille. Il apparaît nettement que les Libanais n'ont actuellement aucune disposition pour se battre entre eux pour le compte de tiers et qu'il sera plus difficile de les y amener que par le passé.*

L. G.

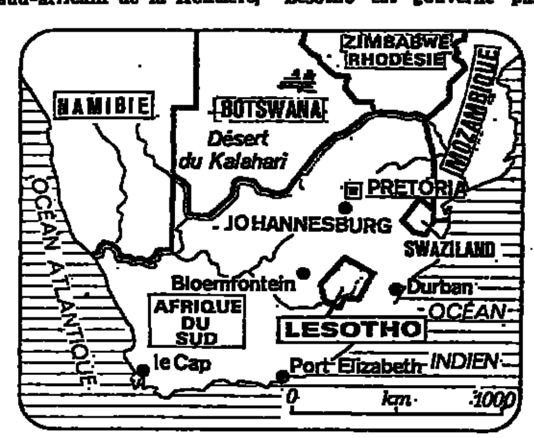
AFRIQUE

Lesotho

Des affrontements entre la police et des opposants auraient fait une quinzaine de morts

Des affrontements entre la police et les opposants auraient fait une quinzaine de morts dans le nord du Lesotho, le lundi 26 novembre. Des réfugiés, qui sont arrivés lundi soir du côté sud-africain de la frontière, ont déclaré que la police du Lesotho avait ouvert le feu sur des partisans du parti du Congrès, formation interdite depuis 1970, alors que ces derniers tenaient une réunion clandestine.

Un fermier sud-africain a déclaré que les réfugiés « étaient pourchassés comme des chiens ». « C'était mon devoir de chrétien de les abriter », a-t-il ajouté. Enclavé dans la République sud-africaine, le Lesotho est gouverné par le chef Leabua Jonathan, premier ministre, qui avait annulé, voilà dix ans, les premières élections générales depuis l'indépendance, lorsque des résultats partiels avaient indiqué une victoire de l'opposition représentée par le parti du Congrès. — (A.F.P., A.P.)



République Sud-Africaine

Grèves en série à Port-Elizabeth où règne une vive tension

De notre correspondante

Johannesburg. — Une vive tension règne à Port-Elizabeth, une des principales villes industrielles d'Afrique du Sud, où plus de mille quatre cents ouvriers noirs ont été licenciés après une série de grèves « sauvages » organisées dans trois importantes entreprises de la ville : Ford, General Tire et Adamas Paper Mill.

Chez Ford, la direction a invité un travailleur, M. Thozamile Botha, à choisir entre l'usine et ses activités politiques, quand ce dernier a été élu président de la Black Civic Association, organisation nouvellement créée à Port-Elizabeth, sur le modèle de celle du docteur Nthato Motlana à Soweto, et se réclamant de la Conscience noire. Les sept cents ouvriers noirs ont alors cessé le travail et obtenu après trois jours de grève la réintégration de M. Botha.

Un nouvel incident ayant éclaté entre un ouvrier blanc et ses collègues noirs, ces derniers se remirent en grève et alignèrent de nouvelles revendications, telles que des hausses de salaires et la reconnaissance de leur syndicat, l'*United Automobile Workers Union* (U.A.W.), membres de la *Fédération of South African Trade Unions* (FOSATU).

L'U.A.W a été, au début, complètement dépassée par le mouvement déclenché par M. Botha. Les responsables syndicalistes ont même reproché à ce dernier de soulever des problèmes politiques alors que la ligne de l'U.A.W. est de se concentrer sur des revendications sociales pour mieux s'implanter dans les entreprises. Le résultats semble cependant être favorable au syndicat dont le nombre de membres a augmenté substantiellement au cours du conflit. A General Tire, par exemple, les syndiqués sont passés de 50 % à 80 % du personnel noir.

La grève a commencé il y a une dizaine de jours à General Tire, partiellement en signe de solidarité avec les travailleurs de Ford avec lesquels ont été organisés des meetings, mais aussi pour faire valoir des revendications identiques à celles des travailleurs du constructeur automobile américain. Le même mouvement s'est amorcé chez Adamas Paper Mill, la dernière entreprise à s'être mise en grève, vendredi. Dans cette entreprise, un ouvrier spécialisé avec quatorze ans d'expérience ne gagne que 95 cents l'heure (4,8 F) et un conducteur de poids lourds, avec cinq ans d'ancienneté, touche 90 cents l'heure (4,5 F). Les grévistes réclament une hausse de 20 à 30 % de leur salaire.

Dans les trois usines, une américaine et deux sud-africaines, la direction a décidé de licencier les travailleurs grévistes. Lundi 26 novembre, une nouvelle embauche a commencé. Les licenciés ont été autorisés à représenter leur candidature, mais à Adamas Paper Mill, à peine réembauchés, les ouvriers ont repris leur mouvement de grève.

Cette série de grèves, la plus importante depuis celles de 1973 à Durban, qui virent la renaissance du mouvement syndical noir, intervient au moment où le gouvernement met en place sa nouvelle législation sociale sur la reconnaissance conditionnelle des syndicats noirs. Les syndicats affiliés à la FOSATU — le plus important regroupement de syndicats indépendants — rejettent les conditions posées par le gouvernement, notamment le contrôle étroit sur les finances et la marche des syndicats, et l'interdiction des syndicats multiraciaux.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

La conférence sur le Zimbabwe-Rhodésie

LE MINISTRE SUD-AFRICAIN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SE REND A NOUVEAU A LONDRES

Pour la deuxième fois depuis le début de la conférence sur le Zimbabwe-Rhodésie, M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, se rend à Londres pour y rencontrer, ce mardi 27 novembre, son homologue britannique, Lord Carrington. Cette visite intervient après l'acceptation formelle, lundi, par la délégation de Salisbury, du plan britannique en faveur d'un cessez-le-feu. Les dirigeants du Front patriotique n'ont pas, en revanche, assisté à la réunion de Lancaster House. Ils refusent encore de se prononcer sur le projet britannique, espérant en obtenir certains aménagements.

A plusieurs reprises, Pretoria a annoncé qu'une intervention militaire sud-africaine au Zimbabwe-Rhodésie ne pouvait être exclue *« si le chaos l'emportait »*. De son côté, M. Smith, chef de file de la communauté européenne et ministre du gouvernement Muzorewa, a déclaré lundi que, si le Front patriotique l'emportait aux élections, il serait *« prêt à collaborer »* avec ses dirigeants. Enfin, à Lusaka, dans le cadre de la mobilisation générale décrétée par le président Kaunda, tous les soldats et officiers de réserve zambiens ont été rappelés mardi sous les drapeaux. — *(A.F.P., A.P.)*

● *L'Assemblée générale des Nations unies* a adopté, le 21 novembre, une résolution condamnant toutes les activités étrangères *« économiques et autres »* en Namibie, en Zimbabwe-Rhodésie et en Afrique du Sud. Le texte condamne en particulier la « collusion » de la France, de l'Allemagne fédérale et des Etats-Unis avec l'Afrique du Sud dans le domaine nucléaire. Il demande au Conseil de sécurité d'imposer des sanctions à l'Afrique du Sud, y compris un embargo sur les armements et le retrait des investissements dans ce pays. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Le peuple iranien a le droit de juger le chah

déclare au « Monde » M. Zagladine

Chef adjoint du service international du comité central du P.C. soviétique, M. Vadim Zagladine était ces jours-ci à Paris, où il a rendu visite, entre autres, au « Monde ». Voici les réponses qu'il a faites aux questions d'André Fontaine.

« Monsieur Zagladine, qu'êtes-vous venu faire en France ?

— Je suis venu, comme invité de notre ambassadeur, pour parler de questions concernant l'ambassade et, en même temps, j'ai vu mes amis communistes et d'autres personnalités françaises pour continuer les discussions que nous avions commencées à Moscou.

— Vous parlez de vos amis communistes. En France, on a été frappé par la position qu'ils ont prise récemment lorsqu'il y a eu des attaques contre certains hommes politiques, voire le président de la République. Est-ce que vous approuvez cette position ?

— Ce sont les affaires intérieures de la France, je ne veux pas m'en mêler...

— La question qui préoccupe surtout les Français, et beaucoup de gens dans le monde aujourd'hui, c'est évidemment ce qui se passe dans les parages du golfe Persique. Croyez-vous qu'il existe un risque de guerre ?

— Je ne sais pas si ce risque existe. Mais je ferai deux ou trois remarques : tout d'abord, je crois que ce qui se passe en Iran et dans les pays voisins ne représente qu'une partie de ce danger éventuel. Parce que si ce danger peut vraiment devenir réalité, cela dépend des résultats des actions d'autres Etats qui veulent intervenir dans les affaires intérieures des pays musulmans, voire recourir à la force militaire.

» D'autre part, pour être encore plus précis, je dois dire qu'en général les événements dans le monde musulman sont des événements qui, d'après moi, sont tout à fait justes : on pouvait s'attendre à ces changements depuis longtemps. Tout le monde change. Dans cette région, il y a un retard économique, social, politique même, et maintenant cela commence à bouger. Il y a beaucoup de problèmes intérieurs, mais aussi des problèmes extérieurs qui empêchent de résoudre ces problèmes intérieurs. D'où cette confrontation assez brutale avec les forces extérieures. Il faudrait éviter cette confrontation, résoudre tous ces problèmes calmement sur la base du droit international, même si on n'approuve pas certaines méthodes employées par certains éléments dans ces pays.

« Il faut comprendre le peuple iranien »

— Vous parliez tout à l'heure d'événements d'ordre interne. Ne croyez-vous pas qu'une prise d'otages dans une ambassade, couverte par un gouvernement, est une action contraire au droit international ?

— Il y a le chah, qui était le chef de ce pays et qui a fait beaucoup de mal au peuple. Il y a maintenant un mouvement pour le juger, le peuple veut le juger, et c'est son droit. Ce n'est pas seulement un geste symbolique. Juger le chah, pour le peuple iranien, c'est établir une frontière entre le passé et l'avenir. S'il reste comme cela, sans être jugé, cela veut dire que le danger d'une restauration d'un régime tyrannique existe toujours. Le peuple veut aller de l'avant. Et s'il y a une réaction négative à cela, il y a donc contre-réaction.

— Mais si le gouvernement actuel de l'Iran obtenait satisfaction, c'est-à-dire si les Américains lui livraient le chah grâce à l'emploi d'une méthode absolument contraire au droit international, ne verrait-on pas un peu partout dans le monde des gouvernements utiliser la prise d'otages diplomatiques pour essayer d'obtenir la livraison de personnalités qu'ils prétendent faire passer en jugement ?

— C'est vrai. Mais je ne crois pas que cela puisse se produire. D'autre part, est-ce que l'envoi d'une flotte ou d'avions à réaction — une centaine ou plus — ne peut pas créer un précédent dangereux ?

— Considérez-vous que si les Etats-Unis invoquaient cette violation du droit international pour intervenir militairement en Iran, l'U.R.S.S. se jugerait elle-même fondée à invoquer le traité de 1921 pour intervenir militairement en Iran ?

— Il faut d'abord faire tout le possible pour écarter une telle éventualité. En ce qui nous concerne, nous nous baserons toujours sur le droit international en agissant de manière à essayer d'aider à résoudre le conflit par les méthodes du droit, à éviter le danger de guerre.

— Jugez-vous le cas des rebelles d'Afghanistan et celui des gens qui sont au pouvoir en Iran tout à fait différents ?

— Oui, absolument différents.

— A un moment, pourtant, vous avez reproché au gouvernement iranien aussi bien qu'au gouvernement pakistanais de soutenir les rebelles ?

— Il y a l'islam, il y a la religion musulmane, qui est la religion principale de l'Afghanistan et pas seulement d'une partie de sa population. Le gouvernement actuel de l'Afghanistan n'est pas contre cette religion. Au contraire, il la soutient et a de bonnes relations avec les chefs de l'Eglise islamique afghans. Il crée notamment des mosquées nouvelles.

— C'était vrai aussi au début du gouvernement Taraki. N'y avait-il pas des courants antireligieux ?

— C'était vrai alors et cela reste vrai aujourd'hui. Mais revenons à votre question. Parmi les rebelles, il y a des gens qui appartiennent à la religion musulmane, et même certains mollahs, c'est vrai. Donc il existe une situation quasi paradoxale du point de vue extérieur, il y a une partie de la population musulmane qui se bat contre d'autres musulmans. Or les raisons ne sont pas d'ordre religieux, bien qu'on dise qu'il s'agit de la défense de l'islam. L'islam est défendu par le gouvernement. Mais il y a la révolution, qui a liquidé les biens des grands propriétaires fonciers, l'inégalité sociale et donc certains privilèges pour une partie de la population, et il y a eu une réaction de la part de ces Afghans-là. C'est là le fond du problème. Et à côté de cela, comme dans tous les coins du monde, il y a des forces extérieures, notamment au Pakistan, qui ont toujours essayé de dresser les gens contre le gouvernement parce que c'est un gouvernement qui est contre l'exploitation et qui est un ami de l'Union soviétique.

— On est très frappé, dans le monde occidental, actuellement, par ce réveil de l'islam qui se manifeste en beaucoup d'endroits. Lorsqu'on est comme vous le tenant d'une philosophie matérialiste, est-ce que vous estimez qu'il y a eu, de votre côté, dans le passé, une sous-estimation de l'influence du facteur religieux ?

— Je ne le crois pas. Mais je crois qu'il faut élargir la question. Nous sommes effectivement matérialistes puisque communistes, mais nous avons aussi, dans notre pays, des gens de diverses religions, qui ne sont pas matérialistes.

» En ce qui concerne cette montée de l'islam, il faut en étudier les causes, les racines, et nous croyons que cette fois ces racines ne sont pas d'ordre purement religieux. Ces racines ont un caractère plus social. L'islam, d'ailleurs, est peut-être la plus sociale des religions. Et cette vague musulmane d'aujourd'hui est l'expression d'une volonté de changement d'une situation. En Iran, notamment, les musulmans étaient la force principale, je ne dis pas unique, mais principale, de la lutte contre le régime du chah pour ces changements économiques et sociaux, pour faire progresser le pays.

— On a l'impression que le problème de l'inégale répartition des matières premières et de l'énergie joue un grand rôle dans les tensions internationales. Si l'on essayait à l'échelle planétaire de se concerter entre les producteurs et les utilisateurs sur un plan de répartition et d'utilisation de toutes ces richesses, l'Union soviétique jugerait-elle qu'un effort de ce genre mérite qu'elle s'y intéresse ?

— Vous parlez de « répartition ». Mais la répartition ne peut pas être égale, car c'est la nature qui a réparti...

— Je veux parler d'une répartition de l'utilisation et des investissements...

— C'est certainement un très grand problème, mais qui peut être résolu. Nous croyons, nous sommes sûrs, qu'il peut être résolu. Seulement, il faut changer l'univers économique dans lequel nous vivons maintenant et organiser un nouvel ordre économique. Cela veut dire un ordre basé sur l'égalité. Pour le moment, cela se présente comme une chose très difficile.

» En ce qui nous concerne, nos relations avec les pays d'Afrique ou d'Asie sont déjà basées sur ce principe. D'ailleurs, nous n'avons jamais eu d'autres relations avec ces pays. Nos relations avec eux sont postérieures à notre révolution ou même à la guerre, car, avant la guerre, nous n'avions pour ainsi dire pas de relations avec les pays du tiers-monde. Après, lorsqu'ils sont devenus des Etats indépendants, nous avons tout de suite établi des relations à titre d'égalité. Pour nous donc, ce problème ne se pose pas.

— Mais il y a un problème dans leurs échanges en général. Le montant de l'aide qu'ils reçoivent, qu'il s'agisse de vous ou de nous, n'est pas suffisant pour leur permettre d'exploiter normalement leurs ressources.

— C'est juste, et cela pose déjà le problème du désarmement... Mais il y a aussi une différence qualitative dans cette aide ; cela dépend certainement des pays. Les pays occidentaux n'agissent pas tous de la même manière. Mais, en principe, une grande partie de l'aide octroyée par les pays occidentaux repart ensuite sous forme de bénéfices des firmes multinationales ou sous d'autres formes.

— Importante par rapport à la vôtre, mais pas importante par rapport aux besoins, car cette aide est tout à fait insuffisante. Presque personne n'a atteint l'objectif de 0,7 % du produit national qui était fixé par les Nations unies.

— Si notre aide est moins importante par rapport à l'aide des pays occidentaux, nous ne faisons aucune exportation de bénéfices de ces pays-là, nous ne pratiquons pas d'investissements avec des pourcentages. On ne fait que des choses qui sont nécessaires pour ces pays et surtout qui les aident à créer une technologie ou à maîtriser la technologie moderne soviétique, ou à former des cadres.

» Puis nous les aidons à développer leurs industries de matières premières et de transformation.

— Pensez-vous que si l'on arrivait à une réduction appréciable des sommes fantastiques consacrées des deux côtés aux armements, on pourrait transférer ces sommes précisément à l'aide au développement ?

— En ce qui nous concerne, nous sommes prêts à le faire.

— Quantité pour quantité ? C'est-à-dire que si on économise 1 milliard de dollars de votre côté, vous êtes prêts à l'investir dans le développement ?

— Le gouvernement soviétique, dans une de ses propositions, a parlé d'un pourcentage assez important des sommes dégagées par le désarmement pour augmenter l'aide aux pays qui en ont besoin.

— Et quelles sont, à votre avis, les chances de parvenir maintenant à de nouveaux pas dans la réduction des armements ?

— Tout d'abord, ne pas les augmenter. Je crois que la formule peut être triple : d'abord arrêter, ensuite négocier, et en dernier lieu diminuer.

« La liberté de religion existe chez nous »

— Peut-être, mais vous n'encouragez pas leur religion, c'est le moins qu'on puisse dire !

— Que veut dire encourager ou ne pas encourager ? Il y a la liberté de religion dans notre pays. Elle existe et se développe. Nous n'empêchons pas les musulmans ou les orthodoxes, par exemple, d'aller à l'église...

— Mais peut-on être, par exemple, un chrétien pratiquant et en même temps responsable dans le parti ?

— Dans le parti, dans notre parti, cela est pratiquement exclu.

— Et un musulman pratiquant ?

— Non, c'est la même chose. Les gens religieux, dans notre parti, cela n'existe pas. Mais cela ne date pas d'aujourd'hui et cela n'empêche pas que ces gens-là, d'ailleurs, exercent des responsabilités dans l'Etat. Les gens qui adhèrent au parti communiste soviétique sont des gens qui adhèrent aussi en même temps à une philosophie, à une ligne idéologique. Mais cette appartenance à une autre idéologie n'empêche pas d'avoir des responsabilités dans l'Etat.

— Quand vous parlez de responsabilités dans l'Etat, on n'imagine pas un ministre, même dans une république, qui pratique une religion ?

— Si, c'est possible, mais on ne choisit pas les ministres d'après leur appartenance au parti ou à une religion. On les choisit en fonction de leurs compétences.

— Mais peut-il y avoir des ministres, dans une république, qui ne soient pas membres du parti ?

— Il y en a, et même il y en a pas mal.

— Et dans le gouvernement de l'Union soviétique ?

— Je ne le sais pas exactement, mais ce n'est pas une obligation d'être communiste pour devenir ministre. Dans le Soviet suprême, en tout cas, beaucoup de députés ne sont pas communistes.

» Pour en revenir à l'islam, c'est vrai qu'il y a en ce moment une « vague islamique ».

» Nous souhaitons étudier ce mouvement plus en profondeur, non seulement par nous-mêmes mais aussi avec l'aide des savants et des musulmans des autres pays. Nous pratiquons l'échange de délégations assez régulièrement avec les musulmans des autres pays. C'est intéressant et cela ne donne que de bons résultats. Nous avons fêté l'anniversaire du Coran chez nous, comme dans tout le monde musulman.

Une parité des armements

— Mais l'accord que vous avez conclu avec les Etats-Unis, SALT-2, est un accord qui bloque la progression quantitative des armements mais qui ne bloque pas la progression qualitative ?

— A ce sujet, on s'est mis d'accord avec le gouvernement américain pour procéder à des négociations dans le cadre de SALT-3. Notre but commun est de réduire quantitativement et qualitativement nos armements stratégiques.

— Et la réduction qualitative, cela voudrait dire qu'il pourrait y avoir, par exemple, une diminution sensible des budgets de recherche en matière d'armements ?

— Cela est un objet de discussion avec les Américains.

— Est-ce qu'il y a un contrôle possible ?

— Je crois, mais je répète que cela est un objet de pourparlers dont il m'est difficile de dire maintenant de quoi il s'agirait. Surtout que cela ne dépend pas que de nous.

— Et si les Américains, comme il semble, obtiennent de leurs alliés du pacte atlantique l'installation des armes en Europe, est-ce que, à votre avis, cela compromet la négociation SALT-3 ?

— Cela crée des difficultés énormes. Ici, il y a un problème. Pourquoi faire ? Pourquoi installer tout cela ? On parle de déséquilibre, de ce que nous avons violé cet équilibre existant. C'est absolument faux. Moi je parle en connaissance de cause. Je peux vous dire, avec toute la responsabilité, que si ces derniers temps on a effectué une certaine modernisation de nos forces armées, comme d'ailleurs aussi en Occident, on a toujours tenu compte de ce que la parité est l'une des bases de la détente.

— Parité nucléaire ?

— Il y a une parité générale. C'est-à-dire une parité qui tient compte de tout. De tous les types d'armements.

— Vous avez plus de canons, plus de chars, plus d'avions, cela n'est pas contestable.

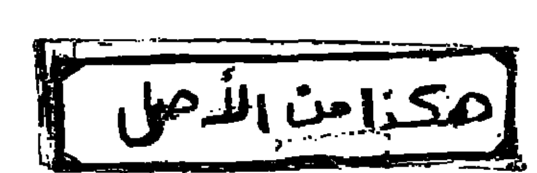
— Attention, il y a la parité en général. C'est-à-dire que la structure des forces armées de chaque côté est différente. Il est impossible de calculer char contre char, canon contre canon.

» Il y a une parité générale et cela a été reconnu du point de vue stratégique dans nos accords avec les Américains et du point de vue du pacte de Varsovie et de l'OTAN, par les déclarations de très hautes personnalités. Une des dernières, c'est la déclaration de M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, qui a dit le 21 octobre dernier qu'en Europe existe un équilibre des forces. Certes, on dit parfois en Occident que cette parité peut être violée vers la moitié des années 1980. Mais si vous avez cette peur, pourquoi on ne se met pas d'accord pour discuter là-dessus ? On a proposé aux Américains de faire cela pendant SALT I, SALT II.

» On l'a proposé encore à d'autres reprises, mais la réponse était toujours négative. Maintenant, M. Brejnev a très clairement reposé le problème des négociations. Nous partions du fait que la parité existe et qu'il ne faut pas la violer et nous sommes d'accord pour faire diminuer le plafond de la confrontation militaire actuelle. Non seulement on est d'accord, mais on fait des pas réels vers cette direction : il s'agit de notre décision de réduire nos forces en Allemagne démocratique. Il s'agit ensuite de notre proposition de réduire unilatéralement le nombre de nos fusées à moyenne portée dans la partie européenne du pays, si de nouvelles fusées américaines ne sont pas installées en Europe occidentale. Mais on propose en même temps, ceci n'est pas statique, on propose de discuter tout de suite en vue de diminuer vraiment davantage sur la base d'un accord. Je peux vous assurer que s'il n'y a pas de forces *Forward based system* américaines en Europe, nous n'aurons aucune nécessité d'avoir des fusées de moyenne portée.

— Et comment, dans cette perspective, appréciez-vous l'attitude du gouvernement français ?

— Nous croyons tout à fait positif et important le fait que le gouvernement français ait commencé à participer à la négociation sur les problèmes du désarmement en général. Le voyage du président Giscard d'Estaing en Amérique à la session spéciale de l'ONU était aussi un fait très important. On peut approuver ou discuter les propositions qu'il a faites, mais le fait en lui-même est très positif et instructif. Ensuite, il y a certaines propositions concrètes de la France, notamment sur la conférence européenne du désarmement. Il y a là des points que nous discutons, mais il y a des points sur lesquels nous sommes d'accord, notamment sur les questions de confiance, etc. Donc il faut continuer la discussion, nous y sommes prêts. D'ailleurs notre proposition du pacte de Varsovie d'organiser la conférence européenne sur les mesures de confiance prouve qu'il y a déjà des convergences. Je crois que la France, tenant compte de sa position originale, comme l'avait dit M. François-Poncet, doit jouer un rôle très positif dans le processus de la négociation sur le désarmement et sur la sécurité en Europe. »



DIPLOMATIE

APRÈS L'INCENDIE DE L'AMBASSADE AMÉRICAINE

Le Pakistan est soucieux de sauvegarder ses relations avec Washington

Des éléments favorables à l'imam Khomeiny, et d'autres opposés au régime du général Zia Ul Haq ont joué un rôle majeur dans le saccage, apparemment coordonné, de plusieurs établissements américains au Pakistan, le 21 novembre, écrit l'envoyé spécial du *Los Angeles Times* dans un article repris par l'*International Herald Tribune* de ce mardi 27 novembre. La veille des incidents, des tracts appelant à « *une nouvelle stratégie pour combattre l'impérialisme américain* » avaient été distribués dans l'université d'Islamabad, semble-t-il, par des Iraniens. Les deux groupes rivaux dominants en milieu étudiant, l'Organisation des étudiants islamiques — lié au Jamaat Islami (rassemblement islamique) et l'autre, proche de l'ancienne formation gouvernementale d'Ali Bhutto, le parti populaire pakistanais, auraient été mêlés aux émeutes. Les étudiants ont pu, malgré la loi martiale, attaquer et incendier sans que les forces de sécurité ne daignent bouger l'ambassade des Etats-Unis.

En transmettant ses « *excuses* » et ses « *regrets* » aux diplomates américains, le général Zia Ul Haq a cependant montré qu'il *était soucieux de sauvegarder* les relations de son pays avec les Etats-Unis et qu'au contraire il voulait mettre à profit celles-ci pour tenter de contribuer à désamorcer la crise américano-iranienne. Car celle-ci a des conséquences sur la situation intérieure pakistanaise et vient peser sur les relations entre Islamabad et Washington.

On ne peut pousser trop loin le parallèle entre le Pakistan et l'Iran. D'une part, la révolution iranienne est autrement plus profonde que l'islamisation imposée par le pouvoir au Pakistan; celle-ci marque d'ailleurs le pas dans les domaines économique et juridique pour ne montrer que son aspect répressif. D'autre part, si les Etats-Unis ont été depuis *trois décennies* les *bienfaiteurs* et protecteurs du Pakistan, ce pays n'a pas pour Washington l'importance économique et même stratégique de l'ancien empire perse. Il reste que le régime du général Zia Ul Haq avait accueilli le triomphe de la révolution islamique à Téhéran comme le témoignage qu'il était lui-même dans la bonne voie.

Depuis, il a éliminé le « leader laïc du peuple », Ali Bhutto, « *écrasé* » sa formation, supprimé début octobre toute vie politique et fait de l'islam son « idéologie », car, dit le chef de l'Etat, « *il représente la plus flexible des manières de vivre* ». L'armée, principale force organisée au Pakistan, garde cependant le contrôle de l'appareil de l'Etat. Et, derrière le paravent religieux se perpétue *en fait* une dictature militaro-bureaucratique. Mais le général Zia Ul Haq consacre apparemment plus de temps à interpréter les lois islamiques qu'à diriger l'état-major dont il a pour le moment encore la responsabilité. Pour justifier l'annulation des élections générales et l'interdiction des activités politiques, il se déclare volontiers en *communication directe, d'une part* avec le peuple, et d'autre part avec Dieu, et affirme n'avoir de compte à rendre qu'à Allah.

Il se trouve que le président est très proche du mouvement théocratique d'extrême droite Jamaat Islami — le rassemblement islamique, — qui a pris, semble-t-il, une part active aux émeutes anti-américaines, mais dirigées *aussi contre des institutions chrétiennes*. Or il est de notoriété publique au Pakistan que ce mouvement reçoit des subsides d'Arabie Saoudite, dont une partie est adressée aux rebelles afghans, de même obédience, combattant le régime communiste pro-soviétique de Kaboul. Le Jamaat Islami a contribué en tant que membre de l'Alliance nationale pakistanaise *au mouvement populaire contre* le gouvernement Bhutto, puis, pour la première fois, accédé au pouvoir en participant au cabinet Zia Ul Haq, qu'il a quitté après la pendaison de l'ancien premier ministre. Si son audience ne dépasse *guère* 5 % de l'électorat, il dispose d'une grande influence dans le corps enseignant et chez les étudiants, où il dispute le *terrain* au parti populaire pakistanais. C'est le principal et presque le seul courant politique soutenant le régime d'Islamabad et maintenant avec lui le dialogue. Certains de ses militants, notamment parmi les plus jeunes, ne cachent pas leurs sympathies pour la révolution iranienne.

Une arme à double tranchant

Le zèle coranique du chef de l'Etat puis maintenant les appels de l'imam Khomeiny aux peuples musulmans entretiennent chez les jeunes une fièvre susceptible d'enflammer les passions à chaque fois que des affaires comme celles de l'ambassade américaine à Téhéran ou de la grande mosquée de La Mecque en fournis*sent l'occasion. En ne paraissant* pas désavouer les manifestants d'Islamabad, le général Zia Ul Haq manie une arme à double tranchant. A court terme, il consolide en milieu estudiantin la très faible base politique du régime militaire; à plus long terme, le courant populaire pourrait se retourner contre le régime, car les causes politiques, économiques et sociales de mécontentement ne manquent pas. A moins que certains dirigeants militaires sentent venir cette menace et en prennent prétexte pour mettre à l'écart le mollah-général (prêtre-général), comme disent parfois les Pakistanais, dont les excès dogmatiques sont devenus porteurs d'agitation.

Car si l'islamisation sert de couverture à un régime militaire, elle ne suscite, c'est le moins qu'on puisse dire, aucun enthousiasme dans la population — qui n'a généralement à en connaître que certains aspects brutaux et caricaturaux comme la flagellation, — sauf chez les intégristes. L'équipe entourant le général Zia Ul Haq est d'ailleurs partagée entre des personnalités plus ou moins proches du courant conservateur religieux et des éléments libéraux connus pour leurs sympathies pro-américaines. Ceux-ci s'inquiètent du fait que l'effervescence islamique porte ombrage aux rapports avec les Etats-Unis *et provoque la fragilité de forces* sociales reflétant plus les aspirations à certains changements des classes moyennes que celles des milieux dirigeants traditionnels.

Le Pakistan est encore moins que l'Iran en position de braver les Etats-Unis. D'autre part, après avoir été pris de court par la révolution en Afghanistan, les Américains ont tout intérêt à ne pas perdre du terrain à l'extrémité de l'« *arc de crise* », dans une région dont la poussée soviétique, à Kaboul, accroît encore l'intérêt stratégique. Washington n'a-t-il pas assuré que la coopération avec le Pakistan se poursuivait comme si de rien n'était, peu de temps après les incidents d'Islamabad? De même, les Américains qui auraient souhaité que le régime Zia Ul Haq se dotât d'une façade démocratique et ont commenté parfois en termes sévères la suppression des activités politiques, semblaient s'en être finalement satisfaits.

Le rapprochement avec Pékin

Plusieurs facteurs, outre la crise iranienne, ont contribué ces derniers mois à envenimer les relations américano-pakistanaises. Washington a adopté une attitude très ferme sur la question du réétalement de la dette pakistanaise, réclamé avec insistance depuis deux ans par Islamabad. Le Pakistan est encore très largement dépendant de l'aide occidentale et il fait face actuellement à de graves difficultés de paiements extérieurs, les pays donateurs comme les banques privées ne lui accordant plus le même crédit que naguère.

Les Etats-Unis auraient, semble-t-il, accepté d'assouplir leur position si Islamabad consentait à faire certaines réformes économiques et financières, et, surtout, à renoncer à ses ambitions nucléaires.

C'est parce qu'elle n'a pu obtenir d'assurances à ce propos que l'administration Carter a suspendu l'aide économique et militaire, mais non pas alimentaire, au Pakistan. (Islamabad compte d'ailleurs en partie sur cette dernière pour combler le déficit de la production céréalière.) Car les observateurs occidentaux paraissent convaincus qu'il reste peu de chemin à parcourir aux Pakistanais pour maîtriser totalement la technique de fabrication d'un engin atomique, le *premier du monde islamique* (1). Enfin, les Etats-Unis tiennent grief au Pakistan de ne pas faire suffisamment diligence pour lutter contre l'exportation illégale de drogue (environ 400 tonnes par an).

Bien des Pakistanais considèrent que les pressions exercées par Washington, tant à propos de *l'affaire nucléaire que de la dette*, sont d'inadmissibles ingérences. A cet égard, le général Zia Ul Haq est assuré du soutien d'une large partie de l'opinion qui ne lui ménage pourtant pas, par ailleurs, ses critiques. Le Pakistan peut difficilement laisser se dégrader ses relations avec une grande puissance qui, avec la Chine, contrebalance traditionnellement l'influence de l'U.R.S.S. et de l'Inde dans cette région. S'il s'est retiré au printemps, en même temps que l'Iran, du CENTO, pacte de sécurité (anticommuniste) de l'Asie centrale, et s'il fait maintenant partie du mouvement des non alignés, le Pakistan reste largement tourné vers l'Occident et a même demandé sa réintégration au sein du Commonwealth. Il y a peu de temps, Pakistanais et Américains *étudiaient la possibilité de réactiver* leur coopération militaire pour faire face aux développements politiques en Afghanistan.

On ne compte plus, d'autre part, les échanges de visites et les manifestations de solidarité entre Islamabad et Pékin depuis que l'Union soviétique a consolidé ses positions à Kaboul. Les Chinois ont souligné qu'ils avaient regretté la disparition d'Ali Bhutto, artisan du rapprochement sino-pakistanais, et qu'ils avaient beaucoup fait pour que sa vie soit épargnée, mais — nécessité géo-politique oblige — ils n'en témoignent pas moins d'une certaine chaleur à l'égard de son successeur. En revanche, la manière dont il a éliminé un dirigeant parfois très estimé *dans le monde arabe — « il a tué mon frère »* aurait dit le chef d'un Etat du Golfe — et ses manifestations de soutien à Téhéran y suscitent, apparemment une certaine réserve. Les plus riches pays musulmans notamment, à l'exception de l'Arabie Saoudite, ne viennent guère actuellement sortir le Pakistan de ses difficultés financières. Mais l'Iran y a, dans une certaine mesure, consenti.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) *Sunday Times*, citant une source militaire à Islamabad, affirme, don son numéro du 25 novembre que le Pakistan espère procéder à l'essai d'un engin thermo-nucléaire vers avril.

● *Les ministres de la défense du pacte de Varsove* se réuniront en décembre, a annoncé lundi *26 décembre l'agence* Tass à Moscou. Une réunion des ministres des affaires étrangères en décembre a déjà été annoncée (*le Monde* du 27 novembre). — *(A.F.P.)*

● *Une délégation équato-guinéenne*, conduite par le second vice-président, le capitaine Salvador Ela Nseng, commissaire militaire (ministre) à l'économie, aux finances et au commerce, est arrivée, samedi 24 novembre, à Paris. A l'occasion de cette visite, des accords d'assistance technique doivent être signés entre la France et la Guinée-Equatoriale, dans les domaines de l'infrastructure aéroportuaire et de la recherche minière. — *(A.F.P.)*

Le rapport des sages sur le fonctionnement de la Communauté élargie

- Officialisation du Conseil européen
- Régularisation de l'usage du veto
- Réduction du nombre des commissaires

« *Le président Giscard d'Estaing n'aime pas être contredit* », écrit l'*Economist* du 24 novembre. C'est pourquoi, selon l'hebdomadaire londonien, il a empêché jusqu'à présent la publication d'un rapport des trois « sages » chargés de faire des propositions sur le fonctionnement de la Communauté élargie à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne. En effet, M. Biesheuvel (Néerlandais), Dell (Britannique) et Marjolin (Français) n'ont pas retenu, d'après l'*Economist*, l'idée de M. Giscard d'Estaing de renforcer la présidence du Conseil des communautés. A cette exception près, les « sages » ont cependant retenu la plupart des positions ou propositions françaises.

Le rapport — qui devrait être publié après le Conseil européen de Dublin (29 et 30 novembre) — constate que les vraies difficultés, présentes et à venir, de la Communauté ne viennent pas du fonctionnement des institutions, que les traités ont pour l'essentiel rempli leur office, mais que le premier élargissement en a modifié l'esprit. Les « sages » suggèrent en fait d'officialiser et d'améliorer les procédures établies depuis vingt ans.

● Le Conseil européen, qui réunit les chefs de gouvernement (ou, pour la France, le président *de la République*) *est la principale* de ces procédures nouvelles. Le Conseil européen n'a jamais été « créé »; son nom n'est pas inscrit dans l'acte constitutif du 10 décembre 1974. Les Neuf ont simplement décidé de se réunir au plus haut niveau au moins trois fois par an et d'agir aussi bien au titre du Conseil des communautés qu'à celui de la coopération politique, c'est-à-dire hors du cadre communautaire. Cette décision parfaitement conforme aux traités, qui ne précise pas le niveau auquel les « représentants » des gouvernements doivent se réunir en Conseil, a cependant modifié la nature de cette institution. Du fait de leur vocation générale, les chefs de gouvernement peuvent traiter de tout et doivent toujours avoir une politique d'ensemble à l'esprit. La Communauté devrait prendre acte de ce fait acquis et le Conseil devrait notamment *se charger d'établir* chaque année ce que *l'Economist* appelle « *un maître plan des priorité* » qui s'imposeraient à la Communauté.

● Les « sages » n'ont pas repris la suggestion de M. Giscard d'Estaing d'adjoindre au président du Conseil, renouvelé par rotation semestrielle, son prédécesseur et son successeur, comme vice-présidents, afin que les affaires soient mieux suivies. Les « sages » proposent cependant qu'un ministre qui, pendant la présidence de son pays a eu à traiter d'une question spécifique importante, soit chargé de la suivre pendant la présidence suivante. Cela s'est fait d'ailleurs déjà. Le ministre français de l'énergie, M. Giraud, qui avait amorcé un dialogue pétrolier avec les Etats du Golfe, a été chargé de le suivre pendant l'actuelle présidence irlandaise.

● « *L'arrangement de Luxembourg* » c'est-à-dire l'usage du veto lorsque « *des intérêts très importants* » sont en jeu, imposé par le général de Gaulle, le 29 février 1966 pour mettre fin à la crise de « *la chaise vide* », doit être régularisé et précisé. Cet « *arrangement* » (couramment désigné comme un compromis) était à proprement parler un constat de désaccord. Les partenaires de la France constataient que celle-ci n'accepterait en aucun cas une décision contraire à ses intérêts « *très importants* », mais estimaient que cette entorse aux règles n'empêcherait pas la *Communauté de fonctionner; ils* se refusaient, quant à eux, de s'en prévaloir. En fait, les partenaires de la France — anciens ou plus récents — se sont servis du veto tout autant qu'elle-même et cet usage a été étendu à toutes les questions, même les moins importantes, à l'exception de celles qui ont trait au budget.

Au sommet de Paris, de décembre 1974, les Neuf avaient décidé de renoncer à cette politique de l'unanimité « *sur toute question* », mais cette bonne résolution fut sans lendemain. Les « sages » proposent d'abord une précision : sera réputé « *très important* » ce que chaque Etat membre considérera comme tel; encore faudra-t-il que chacun le proclame explicitement. Les « sages » ajoutent que les autres décisions devraient être prises à la majorité qualifiée. En somme, ils proposent de revenir à l'esprit authentique de « *l'arrangement de Luxembourg* », en répudiant l'usage abusif qui en a été fait, et à la lettre de la résolution de 1954. En pratique, au lieu de chercher indéfiniment une impossible unanimité, toute décision qui ne concernera pas une affaire proclamée par un des Etats membres *comme mettant* en jeu des intérêts « *très importants* », devra être prise par un vote à la majorité qualifiée.

● Les « sages » rejettent la notion d' « *Europe à deux vitesses* », dans la mesure où elle risquerait de diviser la Communauté, mais ils proposent la notion d'une progression différenciée sur des questions déterminées, à condition que les retardataires l'acceptent et que les partenaires les plus avancés ménagent des rattrapages. C'est ce qui se fait dans le domaine monétaire, la Grande-Bretagne étant restée à l'écart du S.M.E.

Pas de révision des traités

● En ce qui concerne la Commission, les « sages » ont adopté les propositions faites le 24 septembre par un autre groupe de travail constitué à sa demande, présidé par un Néerlandais, M. Spierenbourg, et auquel appartenait notamment M. Delouvrier. La Commission, après l'élargissement de la Communauté, ne devrait pas être formée de plus d'un membre par Etat. Actuellement, la Commission est formée de treize membres, à raison de deux pour les quatre plus grands Etats et d'un pour les autres. Les « sages » soulignent que la Commission est un organe collégial, dont les membres sont nommés « *d'un commun accord* », et non par chacun des Etats, et que la qualité des commissaires importe plus que leur nombre. En tout cas, estiment les « sages », le nombre des portefeuilles détenus par les commissaires devrait rester strictement limité.

● Le président de la Commission (nommé d'un commun accord par les gouvernements) devra être choisi plusieurs mois à l'avance, de sorte qu'il ait son mot à dire sur la nomination des autres commissaires. Cette pratique a déjà été en usage pour la nomination de la Commission actuelle.

● Le Conseil des communautés devrait consentir plus souvent des délégations de pouvoirs à la Commission, mais en se réservant un droit d'appel.

● Pour l'Assemblée européenne, il semble que les « sages » ne proposent qu'une innovation : le président du Conseil européen, et non seulement, comme aujourd'hui, celui du conseil des ministres, devrait comparaître tous les semestres devant elle.

● Enfin, les « sages » recommandent, selon *l'Economist*, que *dans les discussions quotidiennes* chacun n'exige pas l'emploi de sa langue maternelle. Chacun resterait cependant en droit d'exiger l'emploi d'une langue qu'il comprenne parfaitement pour toute prise de décision.

En ce qui concerne le Conseil, toutes ces suggestions sont conformes à des propositions françaises et plus précisément gaullistes (*rôle éminent du* Conseil européen qui était la clé de voûte du plan Fouchet, utilisation du veto en conformité avec l' « *arrangement de Luxembourg* », renforcement du rôle des gouvernements), mais, en ce qui concerne la composition de la Commission, les petits Etats seraient favorisés. Ces suggestions, en tout cas, ne nécessitent aucune révision des traités.

MAURICE DELARUE.

La visite du président du gouvernement espagnol à Paris

« Il n'y a plus de malaise entre la France et l'Espagne »

affirme M. Suarez

M. Adolfo Suarez termine ce mardi 27 septembre en fin d'après-midi par une conférence de presse à l'ambassade d'Espagne à Paris sa visite officielle de quarante-huit heures en France. Le président du gouvernement espagnol (tel est son titre officiel), qui était lundi l'hôte à déjeuner de *M. Giscard d'Estaing*, s'est félicité, à sa sortie de l'Elysée, de la « *sincérité et du désir profond* [du président de la République] *de trouver une solution au problème de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun* ».

M. Suarez s'est également déclaré « *très satisfait* » du respect mutuel que se témoignent les deux pays et il a exprimé sa *volonté de renforcer, le plus possible*, les relations bilatérales entre Paris et Madrid.

« *Il n'y a plus de malaise entre la France et l'Espagne, si malaise il y a eu* », a également affirmé M. Suarez, à l'issue d'un entretien d'une heure et demie avec M. Barre. Le président du gouvernement espagnol a cité une phrase de M. Barre, dans une *interview récente* à *l'agence espagnole* E.F.E., dans laquelle celui-ci estimait qu'il n'y avait pas d'obstacle à l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E., mais seulement « *des problèmes auxquels nous devons donner des solutions raisonnables* ».

Au cours du déjeuner donné à l'ambassade d'Espagne en l'honneur du premier ministre français, M. Suarez s'est félicité du « *climat de sincérité et de sympathie* » dans lequel avait lieu cette visite.

M. Suarez a affirmé que l'Espagne « *ne manquera pas de fournir les efforts nécessaires pour approfondir ses rapports avec la France, non seulement sur les plans bilatéraux et européen, mais aussi dans les domaines internationaux* ». De son côté, M. Barre a déclaré que la France se réjouit que l'Espagne apporte sa contribution à l'effort commun européen et se joigne à la défense des idéaux de liberté et de démocratie.

Rendant compte des entretiens auxquels ont participé, côté français, outre MM. Giscard d'Estaing et Barre, MM. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, et Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé des questions européennes, M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, a indiqué qu'ils s'étaient déroulés « *dans un esprit conforme aux relations cordiales qui existent entre deux grands pays voisins* ».

Les entretisn, a précisé M. Hunt, ont porté sur la sécurité et le désarmement en Europe, les question internationales, en particulier la situation au Maghreb, et les relations bilatérales, notamment sous leur aspect linguistique. Le porte-parole de l'Elysée a indiqué que le problème basque n'avait pas « *à sa connaissance, été évoqué en tant que tel* », mais qu'il avait pu l'être dans le cadre des « *problèmes généraux que connaît actuellement l'Espagne* ».

De son côté, le Tribunal international contre les crimes du franquisme a critiqué la visite en France de M. Suarez. Une délégation de cette organisation, composée de Mᵉ Dechezelles et de MM. Claude Bourdet et Jean-Pierre Vigier, a écrit à M. Giscard d'Estaing pour dénoncer « *la collaboration des autorités et de la police de notre pays* » avec les autorités espagnoles, à propos notamment des militants basques. Le Tribunal international estime que l'on continue à torturer dans les prisons espagnoles et que « *les changements survenus en Espagne ne sauraient rendre caducs les droits et le statut de réfugié politique que reconnaît solennellement le droit international* ».

[On sait que la France a décidé, en janvier dernier, de ne plus considérer comme réfugiés politiques les militants basques espagnols installés en France. Les milieux nationalistes basques font état de renseignements fournis par la France aux autorités espagnoles sur des membres de l'ETA ayant une « base » en France, voire sur de simples sympathisants. D'autre part, on se plaint dans les mêmes milieux des tracasseries administratives dont font l'objet certains Basques espagnols qui jouissaient précédemment du statut de réfugié politique.]

A Luxembourg

Mme VEIL SE PRONONCE POUR LE MAINTIEN DES DEUX SIÈGES DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

(De notre correspondante.)

Luxembourg. — Au cours d'entretiens qu'elle a eus lundi 26 novembre avec les dirigeants luxembourgeois, Mme Veil, présidente de l'Assemblée européenne, s'est prononcée en faveur du respect absolu des accords européens, et notamment de l'accord provisoire de 1965 stipulant que les sessions se déroulent à Strasbourg et à Luxembourg et que le secrétariat de l'Assemblée reste dans le grand-duché. « *Le provisoire peut durer* », a-t-elle dit.

La question qui se pose, estime Mme Veil, est essentiellement suscitée par un souci de confort. C'est sous cet angle qu'elle juge la menace de grève qui plane sur la prochaine session du Parle*ment. Les membres du secrétariat* général ont prévenu le comité du personnel de leur intention de faire grève du 10 au 14 décembre, date de la session de Strasbourg.

Mme Veil a dit que tout sera fait pour éviter cette action. La création d'une équipe supplémentaire et une réorganisation iraient dans ce sens. — D. F.

Le pool des agences de presse des pays non alignés a adopté ses statuts

De notre correspondant

Belgrade. — La deuxième conférence du « pool » des agences de presse ou des organismes correspondants des pays non alignés, créé en 1976, a siégé du 22 au 24 novembre à Belgrade. Elle a réuni les représentants de cinquante-six pays, cinq observateurs des agences de presse européennes et plusieurs représentants des organisations internationales dont celui de l'UNESCO. La conférence a adopté les statuts du pool et un « *programme d'action* » pour la période allant jusqu'à 1982. Les deux documents prônent la « *décolonisation* » de l'information et l'établissement d'un « *nouvel ordre international de l'information* ».

Les statuts déclarent notamment que les membres du pool procéderont à un échange d'informations « *objectif, sûr, clair et précis* » reflétant les principes et les objectifs du mouvement des non-alignés. Leur élaboration a donné lieu à de virulentes critiques des grandes agences de presse *internationales* accusées d'être au service « *du colonialisme, de l'impérialisme et du capitalisme* » et de « *déformer* » les informations en provenance des pays du tiers-monde.

Le programme d'action prévoit entre autres une vaste aide morale, matérielle et technique aux agences des pays non-alignés les moins développés et aux mouvements de libération nationale pour la formation de journalistes. Un groupe d'experts doit élaborer des propositions relatives aux aspects techniques de l'échange des informations entre les membres du pool, y compris par satellite. A cette fin, les *gouvernements des* pays non-alignés sont invités à réduire de 50 % les tarifs de leurs communications internationales.

La conférence a consacré beaucoup de temps au « cas » de l'agence de presse égyptienne Mena. Le représentant de l'agence palestinienne Wafa, soutenu par la quasi-totalité des autres pays arabes, l'Ethiopie, l'Afghanistan et l'Iran, ont reproché à Mena d'avoir approuvé le « *complot* » de Camp David et de « *trahir* » la lutte contre « *l'impérialisme, le colonialisme et le sionisme* », et demandé son expulsion du pool. Cette demande a été cependant repoussée, les représentants des pays modérés s'en tenant aux décisions du sixième sommet des non-alignés en septembre, à La Havane qui a reporté à 1981 la décision sur la suspension de l'Egypte du mouvement des non-alignés. Néanmoins, après un débat confus et animé Mena ne fut pas réélue au comité de coordination du pool dont elle faisait partie depuis sa fondation.

PAUL YANKOVITCH.

AMÉRICAINS D'EUROPE

I. — Un rôle d'intermédiaire

Trois cent vingt-huit mille Américains vivent et travaillent dans les neuf pays de la Communauté économique européenne. La baisse du dollar et de nouvelles règles établies par le Congrès en matière d'impôts rendent leur vie plus difficile. Pourtant, ils conservent, et dans bien des cas améliorent, la position d'intermédiaire qu'ils ont acquise au fil des ans. Environ un tiers d'entre eux habitent en Grande-Bretagne, où ils ont grandement contribué à l'aventure du pétrole de la mer du Nord.

En revanche, les militaires, dont les gros bataillons, constitués par l'armée de terre, sont cantonnés en R.F.A., connaissent une sorte de « clochardisation ». Dans une série de trois articles dont nous commençons aujourd'hui la publication, Dominique Dhombres décrit le rôle de ces étrangers bien particuliers qui ne font guère parler d'eux.

par DOMINIQUE DHOMBRES

La scène a lieu à Paris, dans les bureaux feutrés d'un cabinet d'avocats américains. Le représentant d'un Etat africain francophone vient de demander comment rédiger un appel d'offres international pour la réalisation d'un grand projet industriel dans son pays. Un entrepreneur suédois, qui a des intérêts en Iran, s'informe des moyens dont il dispose encore pour se dégager financièrement de ce guêpier. Un Koweïtien, désireux d'acquérir des immeubles en Europe ou aux Etats-Unis, souhaite des conseils sur l'état actuel du marché et des informations sur les réglementations concernant les transferts de capitaux dans les pays où il est susceptible d'acheter.

« Nous sommes des intermédiaires discrets », explique un des *« partners »* (associés) de cette firme juridique américaine dont le siège est à Washington, mais qui a des bureaux à Paris, Londres, Genève et Bruxelles. *« Notre rôle est même le plus souvent invisible »*, ajoute-t-il. *« Les gouvernements des pays du tiers-monde pour lesquels nous travaillons ne tiennent pas à ce que nous apparaissions publiquement et les experts de la Banque mondiale, chargés d'accorder des crédits au développement, ne comprendraient guère que nous parlions à la place de nos clients. »*

Des avocats français ne pourraient-ils accomplir les mêmes tâches ? *« Sans doute*, répond notre interlocuteur, *mais très peu de cabinets français ont la dimension internationale nécessaire.* C'est donc plutôt vers une firme juridique américaine que se tourne un pays africain, même francophone, avant de rechercher un financement international. Les banques susceptibles d'apporter leur concours sont contactées dans les capitales européennes par les différents bureaux de la même firme juridique. Celle-ci peut demander conseil à des avocats locaux spécialisés. Elle sait comment fonctionnent dans ces capitales les organismes officiels de crédit à l'exportation dont la collaboration est souvent la condition indispensable à la réussite d'un projet. Elle peut commander des études de marché dans plusieurs pays, et conseiller ainsi à l'avance leur client sur la taille de l'entreprise à construire, le type de produit le mieux adapté.

Les firmes juridiques américaines jouent en outre leur rôle traditionnel qui consiste à défendre les intérêts des entreprises américaines installées sur le Vieux Continent. *« Nous servons d'amortisseurs entre deux mentalités et deux systèmes juridiques différents »*, explique M. Ernest Goldstein, un des associés du cabinet Coudert (du nom d'un caporal de Napoléon, émigré aux Etats-Unis, dont les descendants ont fondé des études dans plusieurs villes américaines et européennes, notamment à Paris en... 1879).

Il s'agit par exemple de faire comprendre aux investisseurs potentiels les subtilités de la législation sociale française : on ne licencie pas aussi facilement un salarié à Paris qu'à Dallas ou à Detroit. Il faut aussi familiariser les Américains avec les règles du contrôle des changes, phénomène inconnu outre-Atlantique, et, pour commencer, avec les formalités nécessaires à la création d'une société de droit français. *« On peut créer une société en vingt-quatre heures aux Etats-Unis ; il suffit de déposer ses statuts dans un Etat, où l'on n'est d'ailleurs même pas obligé de résider. Ici, il faut trois mois de démarches »*, indique M. Goldstein.

L'Amérique profonde n'est guère consciente de ce rôle d'intermédiaire que nombre de ses citoyens se sont acquis en Europe. Le gouvernement américain ne favorise nullement, contrairement à ce que l'on croit souvent, l'établissement de ses ressortissants à l'étranger. Les Etats-Unis sont le seul pays occidental qui fasse payer à ses citoyens expatriés des impôts sur les revenus qu'ils ont gagnés à l'étranger. La citoyenneté américaine est aussi facile à perdre que difficile à acquérir : il a fallu qu'une association se crée pour défendre, dans certains cas, le droit d'enfants nés de parents américains mais hors des Etats-Unis, à garder leur nationalité. Ce sont donc souvent des esprits originaux, ou aventureux, qui décident de faire le pas.

Après la seconde guerre mondiale, nombreux sont ceux qui, sortis des meilleures universités ou ayant bénéficié des programmes d'études spéciaux pour les démobilisés, vont tenter leur chance en Europe dans les affaires, l'enseignement, les arts. L'Amérique un peu somnolente et provincial d'Eisenhower les ennuie. L'Europe, au contraire, en raison même des drames qu'elle vient de vivre, leur paraît un endroit où l'histoire est encore en mouvement. Ils y arrivent parés de tous les prestiges des vainqueurs et, faut-il l'ajouter, munis d'une monnaie forte, partout acceptée. Les survivants de cette époque sont intarissables sur la « belle vie » d'alors, oubliant que leur principale supériorité consistait, dans des économies ruinées par la guerre, à posséder le tout-puissant dollar. En outre, dans des pays aux élites dispersées ou déconsidérées, ils étaient porteurs de valeurs morales et politiques qui apparaissaient plus solides que les autres.

Le contraste est frappant avec la situation actuelle. *« La communauté américaine en France vieillit et diminue en nombre*, reconnaît l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. Arthur Hartman. *Il y a plusieurs explications à ce phénomène : la difficulté à se procurer une carte de travail, la baisse du dollar, les effets de la nouvelle loi sur les impôts, votée par le Congrès en octobre 1978. » « Et puis, la politique des filiales américaines*, ajoute-t-il, *est d'employer de moins en moins de citoyens américains. »* L'ambassadeur estime pourtant que si le nombre global de résidents américains diminue, l'activité des sociétés américaines en France continue à croître. I.B.M., General Motors, Ford (malgré la décision de ne pas construire l'usine envisagée en Lorraine), Texas Instruments, poursuivent leurs investissements. De 1971 à 1978, les firmes américaines ont créé vingt-quatre mille emplois en province, soit 43 % de tous les emplois créés en dehors de Paris par des investisseurs étrangers.

A en croire des Américains rencontrés en France, en Grande-Bretagne et en R.F.A., la loi d'octobre 1978 est une catastrophe. L'ancien système accordait automatiquement aux expatriés une très forte déduction, qui les faisait tomber dans des zones nettement moins exposées du barème de l'impôt sur le revenu. Cette déduction unique a été remplacée par un ensemble assez compliqué de paramètres tenant compte du coût de la vie (qui varie en fonction du pays de résidence), des frais d'éducation des enfants, etc. Au total, l'addition s'est considérablement alourdie. Certaines sociétés américaines ont pris l'habitude de verser des indemnités spéciales à leurs salariés qui travaillent à l'étranger. Mais ces indemnités sont, elles aussi, soumises à impôt... Des inspecteurs de l'I.R.S., le service américain des contributions directes, sont en poste dans les différents pays européens pour surveiller la véracité des déclarations.

Les Américains de France s'étaient émus en outre, ces derniers mois, d'une nouvelle loi française qui avait pour conséquence de leur faire payer des impôts en France sur les revenus qu'ils ont aux Etats-Unis, et qui sont déjà soumis au fisc américain ! Paris et Washington sont cependant parvenus à rédiger un protocole pour éviter cette double imposition. Le Sénat américain l'a ratifié le 9 juillet, et l'Assemblée nationale française doit faire de même prochainement. Mais cet épisode a contribué à alimenter les inquiétudes de beaucoup et a provoqué le départ de certains.

« Je paye des impôts ici. J'en paye là-bas. Ma propriétaire a encore augmenté mon loyer, et le petit restaurant où j'allais depuis des années a modernisé sa décoration intérieure, abandonné son menu à prix fixe et s'est doté d'une carte prétentieuse », explique un musicien de jazz qui pensait avoir pris racine à Paris. *« Je crois que je vais rentrer à New-York*, ajoute-t-il, *le hamburger y est plus épais et moins cher. »*

L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun a également joué, ces dernières années, un rôle dissuasif sur les Américains, qui comptaient sur leur langue maternelle pour trouver un emploi. La priorité est maintenant donnée, pour accorder un permis de travail d'enseignant ou d'interprète, aux ressortissants des pays membres de la C.E.E. : les Britanniques et les Irlandais, en raison des accords intercommunautaires, passent avant les Américains.

Mais le facteur essentiel a été la politique des filiales de firmes américaines qui, de plus en plus, remplacent leurs cadres et leurs salariés américains par des « autochtones ». Il n'y a plus un seul Américain employé par I.B.M. en R.F.A. Depuis deux ans, le président-directeur général de Ford, dans le même pays, est allemand. La société Coca-Cola a supprimé le poste de directeur pour l'Europe qui avait été créé à Londres. Les opérations de la firme de boissons gazeuses dans la C.E.E. sont désormais contrôlées directement à partir du siège de la société, à Atlanta (Georgie).

Conséquence de cette politique : les chambres de commerce américaines en R.F.A. ont du mal à respecter la clause légale qui leur fait obligation d'avoir parmi leurs membres une certaine proportion d'Américains. A Paris, dans ces deux institutions voisines sur l'avenue George-V, la chambre de commerce américaine en France et la cathédrale américaine (de rite épiscopalien), les Américains sont en minorité...

Prochain article :

LA GRANDE-BRETAGNE SI PROCHE ET SI LOINTAINE

NETTE DIMINUTION DES RÉSIDENTS EN FRANCE

On comptait environ 328 000 Américains recensés en 1978 dans les neuf pays de la Communauté européenne (militaires et diplomates non compris). Ils étaient 100 000 au Royaume Uni, 80 700 en Italie, 72 000 en Allemagne fédérale, 26 000 en France, 18 500 en Belgique, 15 000 en Irlande, 10 700 aux Pays-Bas, 5 500 au Danemark et 871 au Luxembourg.

*Le sentiment général, exprimé notamment dans une récente série d'articles de l'*International Herald Tribune*, est que leur nombre est partout en diminution. Pourtant les statistiques fournies par les autorités des différents pays ou par les consulats américains font état d'une stabilité générale, voire d'une légère augmentation en Italie et en Allemagne fédérale. Il n'y a apparemment qu'en France que la population américaine ait nettement baissé, passant de 28 200 résidents en 1977 à 26 600 en 1978.*



EUROPE

Portugal

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 2 DÉCEMBRE

Une campagne sans passion pour un Parlement de courte durée

La campagne pour les élections législatives du 2 décembre ne suscite guère de passion au Portugal. Le Parlement qui sera élu dimanche aura de toute façon une vie assez courte, puisque de nouvelles élections législatives auront lieu à l'automne 1980. Une coalition de droite, l'Alliance démocratique, regroupant le parti social-démocrate, le Centre démocratique et social et un petit parti monarchiste, affronte une gauche qui va au combat en ordre dispersé, communistes et socialistes faisant liste distincte.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — La campagne pour les élections législatives du 2 décembre est entrée dans la dernière ligne droite A quelques jour d'un scrutin qui pourrait déboucher sur une crise de régime, la mesure, la discrétion et la réserve l'emportent sur les fanfares et les meetings de masse. C'est une campagne en demi-teintes, faite d'allusions plus que d'affirmations. La classe politique spécule et s'interroge. Les dirigeants des grandes formations et des regroupements électoraux — les mêmes hommes que l'on voit sur le devant de la scène depuis cinq ans — observent les réactions d'un électorat désenchanté, voire morose.

Les affiches multicolores recouvrent de nouveau, les vieux murs romantiques de la capitale, délavés par le vent atlantique. Les graffiti noirâtres, sur les rives du Tage, invitent encore à lutter pour la révolution, pour les acquis du 25 avril, pour la réforme agraire et les nationalisations. Les slogans de l'Alliance démocratique — qui regroupe le parti social-démocrate, le centre démocratique et social et les monarchistes du modeste P.P.M., — préconisent un changement de majorité et dénoncent le péril marxiste. Mais la foule, qui encombre les artères commerçantes de la basse ville, passe avec indifférence devant ces proclamations. Rien à voir avec la débauche de banderoles et de papiers des années électorales 1975 et 1976. Aucun rapport avec les réunions de masse du Palais des sports et des arènes de la capitale, où gauchistes, communistes, socialistes et centristes faisaient alors également le plein des enthousiasmes et des fièvres. Les tramways brinquebalants, chargés de militants et de drapeaux de l'Alliance démocratique, ne suscitent qu'un intérêt poli. *« A quoi bon ? Le peuple est fatigué. »* Dans ses réactions, la rue témoigne d'une solide unanimité.

Un glissement à droite depuis trois ans

Est-ce à dire que le taux d'abstentions sera nettement plus élevé qu'à l'élection législative du 25 avril 1976 ? Rien n'est moins sûr. D'abord parce que le Portugais a pris goût à son droit de vote depuis cinq ans. Et aussi, dit un diplomate, *« parce que l'on agite, depuis deux semaines dans ce pays, deux épouvantails, celui du marxisme et celui de Salazar »*. Les Portugais sont invités à voter *« contre le communisme »* par l'Alliance de MM. Sa Carneiro et Freitas do Amaral ; ils sont sollicités d'autre part de se prononcer *« contre le retour de la droite »* par MM. Mario Soares et Alvaro Cunhal, qui se gardent cependant de mêler leurs appels et de mélanger leurs listes.

Le Portugal s'installe, pour plusieurs mois dans une atmosphère électorale. Deux semaines après le scrutin du 2 décembre auront lieu les élections municipales, puis, en 1980, de nouvelles élections législatives et une élection présidentielle. Le Front populaire ne pointe pas à l'horizon portugais, mais l'alliance, tactique, entre les sociaux-démocrates de M. Sa Carneiro et les centristes de M. Do Amaral, encore honteux de leur brève lune de miel avec les socialistes, pourrait bien éclater si la coalition P.S.D.-C.D.S.-P.P.M. n'obtenait pas au moins 44 % des voix, lui assurant la majorité dans la prochaine Assemblée.

Une victoire spectaculaire de l'Alliance confirmerait l'incontestable glissement à droite du Portugal depuis trois ans. Mais le scrutin proportionnel ne favorise pas, dans ce pays, les accélérations de tendance, sauf, bien sûr, dans le cas d'un raz de marée électoral. En revanche, un rapport de forces, plus ou moins identique à celui d'avril 1976, relancerait le petit jeu des gouvernements provisoires, des alliances contre nature et des majorités successives et introuvables.

L'incertitude est encore renforcée par la discrétion officiellement imposée à la radio et à la télévision. Par souci de ne pas opportuner un électorat que l'on juge lassé avant l'heure, la commission portugaise des élections a invité radio et télévision à ne pas diffuser de reportage sur les réunions électorales et à se limiter, après le 2 décembre, à donner les résultats sans le moindre commentaire. « *Car*, dit-on dans les milieux officiels, *le pays sera déjà en campagne pour les élections municipales du 16 décembre.* » Seule entorse à cette règle : les brefs temps d'antenne accordés par la loi aux porte-parole des différentes formations en lice. Les sondages officiels sont également interdits. Les sondages « officieux » semblent trop partiels pour être probants. Une seule indication intéressante *pourtant, qui confirme le phénomène* général de « rejet » : plus de la moitié des indécis se prononcent « contre » un parti et non « pour » une formation.

Dans ce climat de prudence, les dirigeants ont tous choisi des profils bas. M. Alvaro Cunhal, leader du parti communiste, a presque des accents chrétiens. Le *triumvirat de l'Alliance démocra*tique mène une campagne « personnalisée » fondée sur l'allure sérieuse des « rois mages » du renouveau. Et M. Mario Soares fait du porte à porte, serre la main des ouvrières, caresse la joue des enfants, dirige des colloques et des dialogues en petit comité. « *Pourquoi*, dit le leader du P.S., *organiser de grands meetings où ne viennent de toute façon que les sympathisants et les militants ?* » Pourtant M. Soares a pris la tête samedi 24 novembre d'une marche de la liberté jusqu'à Rossio, où une foule attentive a rempli la place historique. « *Ce qui est en jeu*, a déclaré M. Soares, *c'est un changement de régime...* » En réplique, l'Alliance démocratique a organisé lundi soir une fête populaire au Palais des sports de Lisbonne. Mais où étaient les clameurs d'antan ?...

MARCEL NIEDERGANG.

Irlande du Nord

Alors que l'IRA multiplie les attentats

LONDRES AJOURNE L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE CONSTITUTIONNELLE

Belfast (A.F.P., A.P., Reuter). — Une vingtaine d'attentats à la bombe ont été commis lundi 26 novembre en Ulster par l'IRA provisoire. Huit personnes ont été blessées dans les explosions ; deux sont grièvement atteintes. Les bombes ont explosé presque toutes à la même heure, notamment dans des lieux publics, dont plusieurs avaient pu être évacués à temps ; d'autres engins ont été désamorcés par les artificiers de l'armée britannique.

A Londres, le gouvernement a décidé de reporter l'ouverture de la conférence constitutionnelle sur l'Irlande du Nord, qui devait normalement commencer le 3 décembre prochain, a annoncé, lundi soir, le secrétariat aux affaires d'Ulster. Le parti unioniste officiel et le parti travailliste et social-démocrate d'Irlande du Nord avaient en effet indiqué qu'ils ne participeraient pas à cette « table ronde » convoquée pour étudier la mise en place d'un gouvernement provincial en Ulster. Le secrétaire aux affaires d'Ulster, M. Atkins, doit néanmoins rencontrer ces prochains jours les responsables des différents partis d'Irlande du Nord.

Italie

M. Berlinguer est sorti renforcé de la polémique avec M. Amendola

De notre correspondant

Rome. — Le parti communiste italien est encore tout secoué par le débat interne qu'il vient de connaître. Une fois n'est pas *coutume : ses dirigeants se sont* affrontés au grand jour et nommément, sans conclure par un unanimisme de façade. Mais l'épisode a troublé beaucoup de militants. C'est avec soulagement qu'ils ont vu leur secrétaire général, M. Enrico Berlinguer, reprendre le gouvernail, exposer avec une force inhabituelle les *fondements de sa stratégie*, puis rappeler la règle sacro-sainte du centralisme démocratique.

Tout est parti d'un article de M. Giorgio Amendola (*le Monde* des 10-11 novembre) qui attaquait vivement la gauche syndicale et réclamait l'austérité. Le dirigeant napolitain n'y allait pas de main morte. Selon lui, des *« erreurs »* ont été commises par le mouvement ouvrier et des *« changements draconiens »* s'imposent. Seule une lutte résolue contre l'inflation, un surcroît de productivité et des *« sacrifices »* permettraient de sauver le pays de la ruine qui le menace.

Des voix se sont immédiatement élevées, en dehors du parti, pour appuyer M. Amendola. La presse lui a consacré de nombreuses colonnes, faisant croire que l'ancien résistant était suivi par des troupes consistantes. Une première réponse de M. Berlinguer n'impressionna nullement l' *« hérétique »*. Il persistait et signait. Son assurance ne pouvait que rencontrer un grand *écho dans un parti en difficulté*, au lendemain d'élections législatives décevantes et à la veille d'un scrutin régional redouté. Même le comité central réuni le 14 novembre paraissait très ému par cette levée subite de boucliers. Au point que le rapporteur, M. Gerardo Chiaromonte, classé pourtant à gauche, crut devoir *monter en épingle « la lutte prioritaire contre l'inflation »*.

En fait — et malgré le soutien prudent de quelques responsables régionaux, — M. Amendola est apparu comme un homme seul. Il avait jeté le bouchon un peu trop loin pour être suivi par des dirigeants de premier plan. Même des hommes aussi modérés que M. Giorgio Napolitano, membre du secrétariat du P.C.I., et Luciano Lama, secrétaire général du syndicat C.G.I.L., durent prendre officiellement leurs distances. Aucun candidat à la succession de M. Berlinguer ne pouvait se permettre de s'opposer à la ligne du parti. A la fin du comité central, *tous ceux qui* avaient demandé la parole se désistèrent, estimant satisfaisante l'intervention du secrétaire général.

Le discours de M. Berlinguer était quasiment improvisé. Son auteur le réécrivit ensuite phrase par phrase avant de le remettre à la presse. Car il s'agit de la philosophie sur laquelle repose toute l'action du P.C.I.

Il faut sortir de la crise, éviter la banqueroute, proclamait M. Amendola. Tout le monde est d'accord, lui répond M. Berlinguer : « *Personne ne veut édifier le socialisme sur les ruines du pays.* » Mais ce n'est pas en abandonnant les luttes revendicatives, en se contentant d'une bataille contre l'inflation et de « sacrifices » qu'on en sortira.

Le secrétaire général du P.C.I. explicite ainsi l'un des fondements de sa pensée. Pour lui, l'austérité n'a pas valeur de simple thérapeutique : c'est un moyen de changer la société. ciété. Et ce changement ne peut intervenir qu'à deux conditions : si les communistes sont pleinement associés au gouvernement du pays et dans la mesure où ils conservent un lien étroit avec *« les masses »*.

La « nouvelle qualité de développement »

M. Amendola est accusé de négliger ce lien essentiel. Un lien susceptible de se rompre, souligne le secrétaire général, car l'Italie traverse une période de grave malaise social. « *Le camarade Amendola* » est soupçonné d'autre part de vouloir ramener le pays dans de vieilles ornières. « *On réduit l'inflation*, constate M. Berlinguer, *on augmente la productivité ; on redonne confiance aux mécanismes économiques, aux activités productives et on ressuscite ainsi un système d'équilibres économiques et sociaux qui appartiennent au passé.* » Or le modèle ancien, sur lequel s'est fondé le « boom » économique des années 50 et 60, « *ne peut plus fonctionner, même avec des réformes* ». La lutte contre l'inflation n'a de sens que si elle se combine avec la lutte contre le chômage. Cela suppose « *une nouvelle qualité de développement* » permettant à la classe ouvrière « *d'exercer vraiment sa fonction dirigeante* ».

Le secrétaire général du P.C.I. s'est taillé un beau succès. Mais il n'a pas entièrement répondu à M. Amendola, qui reproche à la gauche italienne de tout vouloir et le contraire de tout. Le député napolitain continuera à faire mouche tant que M. Berlinguer n'aura pas exposé un programme économique défini. On ignore toujours ce que veut dire « *la nouvelle qualité de développement* ».

Ce débat a démontré que le P.C.I. ne veut pas retourner dans la majorité parlementaire pour le moment. On n'innove pas « *la fonction dirigeante de la classe ouvrière* » lorsqu'on cherche à amadouer la démocratie chrétienne. M. Berlinguer a consolidé sa position personnelle. Selon une technique éprouvée, il a cassé la rébellion en déplaçant à gauche l'axe politique du P.C.I. Avec talent, le secrétaire général a su réveiller un certain « patriotisme » communiste : « *Quel autre parti*, a-t-il demandé fièrement, *peut offrir un tel débat sur les problèmes réels de la nation ?* »

Mais les communistes ont déjà les yeux fixés sur les échéances électorales du printemps. Un nouveau recul pourrait remettre en question beaucoup de choses. Ce « *parti de lutte et de gouvernement* » s'aperçoit avec quelque inquiétude que, après avoir été très mal à l'aise dans la majorité parlementaire, il n'est pas beaucoup mieux dans l'opposition. C'est une preuve de qualité — la démagogie que dénonce M. Amendola appartient en grande partie au passé, — mais aussi un signe de faiblesse et de désarroi.

ROBERT SOLÉ.

Turquie

Les principaux membres du nouveau gouvernement

Voici les notices biographiques des principaux membres du nouveau gouvernement turc, dirigé par M. Demirel, et dont nous avons publié la composition dans le Monde *daté du 14 novembre.*

PREMIER MINISTRE : M. Suleyman Demirel

Ingénieur en hydraulique, diplômé de l'université technique d'Istanbul en 1949. M. Demirel devient le protégé de M. Menderes, alors premier ministre du parti démocratique, qui le nomme directeur de l'entreprise d'irrigation et de travaux publics de l'Etat à l'âge de trente et un ans.

Membre du comité directeur national du parti de la justice en 1961, il est élu président de cette formation, héritière du parti démocratique, en 1964 et gagne les élections de l'année suivante. Il devient premier ministre pour la première fois en 1965 et conserve la majorité absolue en 1969. Cependant, l'intervention des militaires, le 12 mars 1971, l'éloigne d upouvoir.

Chef d'un gouvernement de coalition de la droite en avril 1975, il tombe à la fin de 1977. Les élections sénatoriales partielles d'octobre sont un désastre pour le parti républicain de M. Ecevit, et le parti de la justice de M. Demirel l'emporte de plusieurs centaines de milliers de voix. M. Ecevit doit démissionner, et le pouvoir est à nouveau offert à M. Demirel.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : M. Hayrettin Erkmen

Agé de soixante-quatre ans, docteur ès-sciences économiques de l'université de Genève, M. Erkmen a été, entre 1953 et 1960, chargé du commerce dans divers cabinet de Menderès. Il a interrompu sa carrière parlementaire, comme beaucoup d'anciens élus du parti démocratique déchus de leurs droits politiques par la junte militaire, jusqu'à ce qu'un amendement constitutionnel voté en 1973 lève cette mesure. Sénateur du parti de la justice depuis 1975, M. Erkmen se voit donc confier un « grand » ministère, dont le titulaire habituel dans les divers cabinets Demirel, M. Caglayangil, a été récemment élu à la présidence du Sénat.

INTÉRIEUR : M. Mustafa Gulcigil

Médecin, âgé de soixante-deux ans, M. Gulcigil est un ancien député du parti démocratique, dont il a porté les couleurs à l'Assemblée nationale de 1954 à 1960. Depuis 1961, il y a siégé comme représentant du parti de la justice, avant de se faire élire au Sénat. Ministre de la santé en 1971, M. Gulcigil est un ami d'enfance de M. Demirel, comme lui originaire d'Isparta.

FINANCES : M. Ismet Sezgin

M. Ismet Sezgin est âgé de cinquante et un ans. Economiste de formation, il a été élu maire d'Aydin, jadis fief de Menderès, en 1955, puis député du parti de la justice en 1961. M. Sezgin a déjà été ministre en 1969, année où il se vit confier le portefeuille de la jeunesse et des sports. Connu comme un fidèle de M. Demirel, il a été, pendant plusieurs années, l'un des adjoints du président du parti de la justice, et, durant huit ans, président de la commission du budget et du plan de l'Assemblée nationale.

Union soviétique

UN MESSAGE DE M. MITTERRAND EST REMIS AU PHYSICIEN SAKHAROV

(De notre correspondant.)

Moscou. — M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges, qui accompagnait M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, à Moscou, a remis, le lundi 26 novembre, à M. André Sakharov un message de solidarité de la part de M. François Mitterrand. Il a également transmis à M. Sakharov une lettre de M. Léonid Pliouchtch : le mathématicien soviétique qui vit en France depuis trois ans, avait préparé un dossier sur la manière dont la presse occidentale rend compte de l'activité des dissidents soviétiques.

Avant de quitter l'U.R.S.S., M. Pierret a enfin remis aux officiels soviétiques, de la part du Comité français des mathématiciens, une liste de personnes détenues ou en exil dont on est actuellement sans nouvelles, et une liste de noms de prisonniers dont la libération est demandée par Amnesty International pour des « raisons humanitaires ». — D. V.

République fédérale d'Allemagne

AU PROCÈS DE COLOGNE

Deux témoins français ont formellement identifié Ernst Heinrichsohn comme l'organisateur des convois de déportés à Drancy

De notre correspondant

Bonn. — Le procès de Kurt Lischka, de Herbert Hagen et de Ernst Heinrichsohn, accusés de complicité de meurtre dans le cas de soixante-treize mille juifs déportés de France sous l'occupation nazie, continue de « *ronronner* » à Cologne, au rythme de deux ou trois séances par semaine. De temps à autre, toutefois, ce débat judiciaire, qui doit prendre fin en janvier 1980, connaît quelques scènes particulièrement dramatiques.

Tel a été le cas, lundi 26 novembre, lorsque deux témoins français, Mmes Odette Daltroff-Baticle et Marie Husson, sont venues à Cologne décrire les activités d'Heinrichsohn, qui aurait organisé les grandes rafles des juifs à Paris et leur transfert vers les camps d'extermination. Ni l'un ni l'autre n'ont jamais jeté le moindre regard sur le box des accusés. Il est vrai qu'elles n'y auraient pas discerné de visage. Comme toujours, Lischka est resté penché sur ses dossiers. Hagen contemplait ses pieds. Heinrichsohn, le visage congestionné, laissait tomber la tête sur les genoux...

Interrogée la première, Mme Daltroff-Baticle a décrit les horreurs du camp de Drancy, où elle s'efforçait de réconforter les enfants séparés de leurs parents. Elle n'a pas défailli lors de l'épreuve décisive. Le tribunal, en effet, veille à ce que ce procès très pénible se déroule de façon régulière, alors que les souvenirs des témoins peuvent être aujourd'hui sujet à discussion. Aussi avait-on préparé un épais recueil de photographies montrant des fonctionnaires SS qui avaient été actifs à Paris dans les services anti-juifs.

Pendant près de vingt minutes, Mme Daltroff-Baticle a dû examiner ce catalogue de criminels nazis pour y retrouver le « *jeune et beau garçon* » qui présidait à l'organisation des trains de déportés, avant d'être aujourd'hui le maire respecté de sa commune bavaroise. A l'issue de cette épreuve, le témoin a sélectionné parmi plus d'une centaine d'images plusieurs photos, qui étaient celles de Heinrichsohn.

Le tempérament de Mme Husson, qui a été, elle aussi, internée au camp de Drancy est très différent de celui du témoin précédent. Plus volubile, s'étonnant qu'on lui pose des « questions comiques », elle a subi, elle aussi, l'épreuve des photos, en sélectionnant les images de Heinrichsohn tel qu'il était en 1942.

La défense paraît se réserver pour une phase ultérieure du procès. Mais un des avocats s'est étonné qu'un témoin ait pu faire mention de nombreuses visites de Dannecker — chef de la section juive de la Gestapo — à Drancy, alors que celui-ci, a-t-il affirmé, avait quitté Paris cinq ou six jours après l'arrivée du témoin au camp. Un autre défenseur a suggéré que, durant une suspension de séance, les deux témoins avaient pu s'entretenir, et peut-être parler des photos qu'on leur demandait de reconnaître.

Ces interventions visent sans aucun doute à alimenter un futur dossier de pourvoi en cassation contre le verdict du tribunal de Cologne. A l'ouverture de la séance l'un des avocats de Lischka a d'ailleurs été beaucoup plus loin sur cette voie, en demandant l'arrêt des poursuites contre son client. S'appuyant sur un rapport établi par un éminent juriste de l'université de Cologne, l'avocat a rappelé que, avant sa condamnation par contumace, Lischka avait bénéficié d'un non-lieu de la part de la justice française. La condamnation par contumace aurait donc déjà été irrégulière et, selon l'interprétation du défenseur, aucun tribunal ouest-allemand ne serait compétent aujourd'hui pour revenir sur le non-lieu prononcée par des juges français.

JEAN WETZ.

● *Me Borker*, l'un des avocats des familles juives victimes de l'holocauste, a déclaré lundi 26 novembre, à Cologne, — où il était venu assister au procès de Kurt Lischka, d'Ernst Heinrichsohn et d'Herbert Hagen — au cours d'une interview à Antenne 2, qu'Heinrichsohn avait *« abattu de ses mains un dirigeant de la résistance gaulliste parachuté de Londres »*, le colonel André Rondenay.

A travers le monde

Danemark

● UN PIRATE DE L'AIR POLONAIS, Krzystof Krynski, a été expulsé vers la Pologne, annonce-t-on à Copenhague. Après avoir purgé une peine de cinq ans de prison pour un détournement, en 1970, il avait, peu de temps après avoir été remis en liberté, été condamné à nouveau à la prison pour une série de cambriolages. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● LES PARTICIPANTS AU COLLOQUE DE L'AJALC (*), — organisé le 24 novembre à Paris sur le thème de l' « exil latino-américain en France », — informés des graves menaces que le gouvernement uruguayen fait peser sur la vie des prisonniers politiques actuellement détenus à la prison de Libertad et à celle de Punta Rieles, « *manifestent leurs inquiétude et demandent au gouvernement français d'intervenir pour le respect des droits de l'homme en Uruguay* ».

★ Association des journalistes spécialisés de l'Amérique latine et des Caraïbes, 28, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

AMÉRIQUES

Bolivie

Canada

AMÉRIQUES

Bolivie

Mme Gueiler, présidente de la République a dû annuler des nominations à la tête de l'armée

La Paz (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — La crise ouverte vendredi par la rébellion du général Luis Garcia Meza contre le régime constitutionnel de la présidente de la République, Mme Lidia Gueiller, s'est terminée dimanche 25 novembre par une solution négociée. Le général Garcia Meza, qui s'était installé en tenue de combat dans la salle des drapeaux de l'état-major de l'armée de terre et défiait le pouvoir de Mme Gueiler, a obtenu ce qu'il demandait, la démission du commandant de l'armée nommée par cette dernière, le général René Villaroel.

L'épreuve de force entre les militaires « durs » qui avaient soutenu le coup d'État du colonel Natusch Busch et le nouveau gouvernement civil s'est donc achevée sans effusion de sang. Mme Gueiler a cependant dû faire de très importantes concessions et a subi une humiliation certaine. Il lui a fallu, pour éviter l'affrontement, revenir sur plusieurs nominations qu'elle avait faites dans le haut commandement militaire.

Le général Ruben Rocha Patino, homme de confiance du général Garcia Meza et appartenant comme lui à la tendance militaire « dure », est nommé chef de l'armée de terre. Le général Armando Reyes Villa devient commandant en chef des forces armées. Pour sa part, le général Garcia Meza, estimant sa « *mission accomplie* », a pris sa retraite.

Les militaires « institutionnalistes », partisans d'un gouvernement civil, constitutionnel et démocratique, apparaissent comme les grands perdants de cette crise. Les limites du pouvoir de Mme Gueiler ont été assez clairement marquées lors de ces derniers jours.

Nicaragua

LE GOUVERNEMENT DEMANDERA L'EXTRADITION DE L'EX-DICTATEUR SOMOZA S'IL RENTRE AUX ÉTATS-UNIS.

Managua (*A.F.P.*). — Le gouvernement a rempli les formalités pour obtenir l'extradition de l'ex-dictateur Anastasio Somoza s'il rentre aux Etats-Unis, a annoncé, samedi 24 novembre à Managua, le procureur général, M. Ernesto Castillo. Le général Somoza, qui s'était rendu aux Etats-Unis immédiatement après sa déposition par les sandinistes, se trouverait actuellement au Paraguay.

La demande d'extradition vise, outre l'ex-dictateur, son amie Dinorah Sampson et son fils Anastasio Somoza Portocarrero. M. Castillo a, d'autre part, annoncé que des procédures d'extradition étaient engagées contre trente fonctionnaires somozistes réfugiés aux Etats-Unis. Un cabinet d'avocats de Washington s'occupe aussi de réclamer l'extradition du colonel Alesio Gutierrez et du général Gonzalo Evertz, deux des plus importants chefs militaires de l'ancien régime, ainsi que celle des ex-ministres Fausto Zelaza et Carlos Dubo, a précisé M. Castillo. Le procureur général a enfin indiqué que Managua avait demandé le gel des millions de dollars déposé par des personnalités de l'ancien régime dans les banques nord-américaines.

[Il existe un traité d'extradition entre les Etats-Unis et le Nicaragua, signé en 1905 et entré en vigueur en 1907, mais les avocats de Somoza pourraient faire valoir, devant un tribunal américain, que leur client ne bénéficierait pas d'un procès normal dans son pays d'origine. En revanche, il n'existe pas de traité d'extradition entre les Etats-Unis et l'Iran, ce qui rend impossible (outre les considérations politiques ou humanitaires) une expulsion de l'ex-souverain vers l'Iran.]

Canada

LES LIBÉRAUX REMPORTENT UNE ÉLECTION PARTIELLE DANS UNE CIRCONSCRIPTION ANGLOPHONE QUÉBÉCOISE

Montréal (U.P.I.). — Le parti libéral québécois de M. Claude Ryan, qui est favorable à un fédéralisme renouvelé dans le cadre du Canada actuel, a de nouveau gagné une élection partielle lundi 26 novembre. M. Herbert Marx, un professeur de droit, l'a emporté sur le candidat du parti québécois (indépendantiste) de M. René Lévesque dans la circonscription montréalaise majoritairement anglophone de D'Arcy McGee, avec 95 % des suffrages.

Les sept élections partielles, qui ont eu lieu depuis la victoire du parti québécois en novembre 1976, ont été gagnées par le parti libéral québécois.

Le parti québécois garde cependant, et de loin, la majorité à l'Assemblée nationale du Québec avec 68 sièges contre 30 aux libéraux, 9 à l'Union nationale et trois à des indépendants.

ASIE

Corée du Sud

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LA MORT DU GÉNÉRAL PARK

L'opposition unanime proteste contre l'organisation de la prochaine élection présidentielle

De notre correspondant

Tokyo. — Calme depuis l'assassinat du président Park, le mois dernier, l'opposition sud-coréenne s'est manifestée dans les rues pour la première fois, samedi 24 novembre. Un millier de personnes se sont réunies dans le hall de conférence de la Young Women Christian Association, à l'appel de l'Alliance pour la restauration de la démocratie, organisée du temps du régime Park par des personnalités de l'opposition comme M. Yun Po-sun et M. Kim Dae-jung. Quatre-vingts personnes ont été arrêtées. La manifestation était organisée pour protester contre l'élection présidentielle prévue pour le début de décembre, selon les dispositions de la Constitution. Les opposants réclament la révision immédiate de celle-ci avant toute consultation électorale.

Selon le correspondant du quotidien japonais *Asahi* à Séoul, c'est la première fois que l'opposition paraît former un front uni depuis la mort du président Park. Jusqu'à présent, les opposants s'étaient contentés de déclarations d'un ton relativement modéré. Cette fois les tracts distribués dans les rues accusent *« les personnalités corrompues des milieux économiques qui ont contribué à renforcer le régime Park »* et s'en prennent directement au président par intérim, M. Choï.

D'autre part, alors que, pendant de longues années, l'opposition avait ménagé les Etats-Unis — notamment depuis l'arrivée au pouvoir de M. Carter, — les tracts contiennent cette fois des critiques directes de Washington : *« Nous refusons toute ingérence extérieure dans le processus de démocratisation de la Corée du Sud. Les Etats-Unis doivent cesser de soutenir les gens du régime Park. »*

Alors que le gouvernement a décidé, ce lundi, de mettre fin à la période de deuil national qui a suivi la mort du président et de faire disparaître des universités et des lieux publics les portraits de celui-ci, ces manifestations mettent l'opposition politique, notamment M. Kim Young-sam, président du nouveau parti démocrate (N.P.D.), dans une position délicate. Il lui sera, en effet, difficile à l'avenir de s'entretenir, comme il l'a fait ces derniers jours, avec M. Kim Jong-pil, président du parti républicain démocrate, ancien premier ministre et personnalité autrefois très liée à Park, que l'opposition étudiante dénonce aujourd'hui comme un *« élément corrompu »*.

PHILIPPE PONS.

Cambodge

LE PRINCE SIHANOUK EST UN « VALET DE L'EXPANSIONNISME DE LA CHINE ET DES IMPÉRIALISTES », affirme Radio-Phnom-Penh.

Le prince Sihanouk, ancien chef de l'Etat du Cambodge, sera reçu par M. Giscard d'Estaing, a annoncé, lundi 26 novembre, le porte-parole adjoint de l'Elysée. Ce dernier n'a toutefois fourni aucune date pour cette rencontre.

D'autre part, Radio-Phnom-Penh a diffusé, lundi 26 novembre, un éditorial s'en prenant avec violence au prince, qui n'est qu'*« un traître à son pays et un valet de la Chine et de l'Occident »*. Cet article affirme que le prince *« a entrepris une tournée en Europe, au Japon, en Australie et aux Etats-Unis sur les ordres de ses maîtres. Son but est de demander à ces pays d'intervenir dans l'espoir de renverser la situation. De plus en plus Sihanouk expose de façon odieuse son rôle de valet de l'expansionnisme de la Chine et des impérialistes. »* L'ancien souverain est aussi accusé d'*« être resté muet comme une carpe quand le gouvernement Pol Pot massacrait le peuple cambodgien »*. Après que celui-ci eut été renversé, *« Sihanouk est parti pour Pékin. Il a fait quelques grimaces et a proclamé sans rougir son patriotisme et son nationalisme. Ses qualités de traître sont évidentes »*. *« Il serait prêt à s'allier avec ses anciens ennemis, dont Lon Nol, qui l'avaient renversé au début de la décennie »*, conclut l'éditorial. — *(Reuter.)*

● *Meeting à Paris.* — Les partisans du prince Sihanouk organisent, dimanche 2 décembre à 13 heures au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, 75010 Paris, un meeting au cours duquel l'ancien chef de l'Etat du Cambodge prononcera une allocution.

Inde

DÉMISSION DU PRÉSIDENT DU P.C. PRO-SOVIÉTIQUE

New-Delhi (*A.F.P., Reuter.*). — M.S.A. Dange, président du parti communiste prosoviétique a démissionné, lundi 26 novembre, de la présidence du mouvement et de son comité central exécutif.

[M. Dange, qui est âgé de quatre-vingt-huit ans, est l'un des fondateurs du parti communiste indien orthodoxe, dont il assurait la présidence depuis 1962. Depuis quelque temps, il était cependant en conflit avec la majorité des membres de la direction du parti. Il aurait notamment souhaité que celui-ci soutienne le Congrès de Mme Gandhi lors des prochaines élections nationales, alors que le P.C.I. s'est prononcé pour l'union des forces de gauche et en faveur d'arrangements électoraux avec la coalition de M. C. Singh, actuellement au pouvoir à New-Delhi.]

Le Monde

politique

Libres opinions

MORALITÉS POLITIQUES

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

LORSQU'IL se parle à lui-même à travers quelques miroirs complaisants, le président de la République croit dialoguer. La recherche de l'image et de l'écho est essentielle à l'exercice solitaire de son rêve. A l'entendre, d'une France divisée il aurait fait une France unie. Or c'est le contraire qui est vrai, mais il est sans doute sincère lorsqu'il se trompe et nous trompe. Tout vient, en effet, de ce qu'on entend par la politique. Lorsque le pouvoir menait une grande politique, lorsqu'il assumait l'autorité de l'Etat à l'encontre des nouveaux féodaux et le rang de la France à l'encontre des hégémonies, il est bien évident qu'il était contesté, attaqué quotidiennement par tout ce que ces puissances féodales et hégémoniques ont chez nous, et notamment dans la presse et dans la petite classe politique, de vassaux et de clients.

Cela ne signifiait aucunement que la France était divisée, au contraire. Le pays réel, dont parle volontiers notre si courtois premier ministre, se reconnaissait parfaitement dans la politique d'indépendance et de liberté qui nous fut rendue par le général de Gaulle et qui lui survécut quelque peu. Depuis cinq ans, on est passé d'un pays divisé entre une droite et une gauche reconstituées en blocs à une division systématique de ce qu'il était convenu d'appeler la majorité, puis à une dislocation du gouvernement lui-même en clans antagonistes rendus publics par la mort tragique d'un ministre. Le moins qu'on puisse donc dire, c'est que, lorsque le président de la République a pris le pouvoir, il n'était pas dans l'état de déliquescence où il l'a conduit aujourd'hui.

∴

Déliquescence politique et déliquescence morale. En dénonçant à qui mieux mieux les *« attaques personnelles »*, on pense occulter à peu de frais ce qu' lie en profondeur, l'une à l'autre, ces deux déliquescences. Mais le pays, lui, ne s'y trompe pas. Il sent bien que des hommes politiques, peu exigeants pour eux-mêmes, ne le seront pas davantage pour la France. Il sait aussi faire la part entre les intrigues subalternes qui se développent à l'ombre de tous les pouvoirs et les mauvais exemples qui viennent fâcheusement de haut. Le pouvoir a été personnalisé en vue d'être davantage responsable, et non davantage irresponsable. On ne s'applique pas le protocole des rois de France lorsque la Sainte Ampoule est cassée depuis près de deux siècles, sinon l'on doit comprendre que la comédie africaine de Bokassa n'est que le reflet cocasse de celle qu'on se donne à soi-même.

La politique africaine du giscardisme ne découle aucunement de la politique africaine du gaullisme ; elle remonte en sens inverse. A cet égard, je puis témoigner que si un homme fut conscient de l'absolue nécessité de tourner une page et, comme il me l'a dit à moi-même, de ne pas se laisser coller en Afrique une étiquette « né-coloniale », ce fut bien Georges Pompidou. Ce qu'il y a de répréhensible dans l'attitude de l'actuel chef de l'Etat, ce n'est, du reste, pas tant son comportement à l'endroit de quelques cadeaux déplacés que les rapports personnels qu'il révèle avec les régimes et les hommes les plus corrompus de l'Afrique. Dans l'état actuel de ce qu'on sait, des pays comme le Centrafrique, le Gabon ou le Zaïre constituent des Etats avec lesquels il est normal que la France ait des rapports politiques, mais ce qui est inadmissible, c'est que cette nécessité soit dénaturée par le fait que le président de la République aille se livrer dans ces pays à des voyages et à des chasses qui n'ont d'autre urgence que son plaisir personnel, et qu'il apporte par là une caution scandaleuse à des modes de gouvernement dont nous entretenons la pérennité.

∴

Il est vrai que la psychologie particulière du président de la République est devenue une préoccupation pour la majeure partie des Français. Cet admirateur de notre passé monarchique en a, en effet, une conception singulière. Passe encore que les cadeaux qui lui sont faits en tant que chef de l'Etat lui paraissent s'adresser à la France à travers sa personne, et qu'il attende la fin de son mandat pour bien distinguer à nouveau l'une de l'autre, mais lorsqu'il était ministre des finances ? Enguerrand de Marigny, Jacques Cœur et l'imprudent Fouquet sont là pour témoigner, par le sort qui leur fut fait, qu'on ne plaisantait pas dans l'ancienne France avec de tels sujets.

Je veux bien que les temps soient autres, mais la République n'exige-t-elle pas davantage de vertu encore, faute de quoi elle sombre dans la ploutocratie, puis dans la domination étrangère ? Le président de la République pense nous donner le change en philosophant sur l'époque, mais c'est encore une façon de se pleurer lui-même : *« ...Je n'ai pas l'intention d'entrer dans l'histoire avec un grand « H » ou dans le Larousse avec un grand « L ». Il y a longtemps que j'ai écrit un article intitulé « Adieu postérité », sachant que nous vivrons désormais dans un monde sans mémoire, où, comme sur la surface de l'eau, l'image chasse indéfiniment l'image. »* La complaisance feint ici la modestie, mais qui trompe-t-elle ? Car enfin, monsieur le président de la République, si vous saviez que le pouvoir serait pour vous cette impuissance, pourquoi l'avoir tant voulu ? Pourquoi ne pas le laisser à ceux qui pensent qu'on peut encore en faire quelque chose ? Et, puisque vous affectionnez les préceptes évangéliques, qu'il me soit permis d'en rappeler un qui prononce que *« celui qui veut sauver sa vie la perdra »*. Il juge assez bien une politique qui, à force d'éviter les risques et les responsabilités, à force de nous mettre à l'abri de notre propre courage, nous dépossède au jour le jour d'une France qu'elle laisse mourir.

Le regain de l'inflation

(Suite de la première page.)

— La productivité s'accroît dans les entreprises : entre 4 % et 5 % de hausse en 1978 et autant en 1979.

— Le nombre des créations d'emplois augmente : 30 000 en 1977, 83 000 en 1978, 130 000 *« au minimum »* en 1979.

— L'effort d'exportation a d'ores et déjà permis de réduire de 6 milliards de francs environ le déficit commercial provoqué par l'augmentation de la facture pétrolière (18 milliards de francs).

— Le franc, conforté par les déboires du dollar, se porte bien sur les marchés des changes, se situant à un niveau supérieur, par rapport à la monnaie américaine, à celui atteint après les élections législatives de 1978.

— Le pouvoir d'achat des salariés évolue suivant les vœux du gouvernement : faiblement pour les cadres supérieurs (2,4 %) ; légèrement pour les cadres moyens (3,6 %) ; un peu plus vite pour les agents de maîtrise (5,8 %) ; plus nettement pour les employés (8,5 %) et les ouvriers (9,7 %), selon les chiffres de l'INSEE, cités par M. Barre, pour la période 1976-1er avril 1979.

— Le climat social n'est pas aussi tendu que le prédisaient les syndicats et l'opposition, et les conflit sociaux de ces derniers mois témoignent que les organisations ouvrières sont plus portées à négocier qu'à engager des actions violentes. Le premier ministre trouve là, une justification du bien-fondé de sa politique salariale axée prioritairement sur la défense du pouvoir d'achat des revenus les plus modestes.

Le modèle allemand

A l'hôtel Matignon, on ne crie pas victoire pour autant. Le chef du gouvernement reconnaît notamment qu'il n'a pas atteint son objectif dans la lutte contre l'inflation *« à deux chiffres »* mais il rejette la responsabilité de cet échec sur l'augmentation des prix des matières premières industrielles. Il reste persuadé que les citoyens, *dans leur majorité*, ne lui en tiennent pas rigueur dans la mesure où ils comprennent, à son avis, qu'il s'est employé à mener *« la politique la plus réaliste »* et à faire *« tout ce qui était humainement possible »* pour éviter que la situation ne soit pire. M. Valéry Giscard d'Estaing semble d'ailleurs continuer de partager cet avis.

Après avoir été affecté successivement par le chœur des critiques ayant marqué, fin août, le troisième anniversaire de sa nomination, par l' « affaire » de ses investissements immobiliers et par les supputations consécutives à ses neuf jours d'hospitalisation au Val-de-Grâce, M. Barre trouve également des motifs de revanche dans la diminution de son impopularité attestée par les récents sondages. Il cite aussi volontiers les résultats des dernières élections partielles : *« Ces élections ne font pas craindre au gouvernement et à la majorité le verdict du peuple souverain »*, déclarait-il le mardi 20 novembre, au palais Bourbon.

Il n'y a rien là de nouveau, ni dans le style ni sur le fond, de la part d'un premier ministre qui a toujours mis un point d'orgueil à subir les assauts sans changer de langage ni de cap, mais qui n'a jamais manqué une occasion d'exprimer son autosatisfaction.

Changement il y a, en revanche, dans le ton employé aujourd'hui par le chef du gouvernement pour riposter à ses détracteurs ainsi qu'il l'a fait à l'Assemblée nationale, durant le débat sur les motions de censure, en fustigeant le R.P.R. sans aucune retenue, alors que jusqu'à présent il *s'efforçait généralement de ne pas* trop envenimer ses rapports avec la principale formation de sa majorité.

Cette évolution n'est que logique.

Logique, d'abord, dans le domaine économique et social où M. Barre s'inspire désormais ouvertement, comme le chef de l'Etat, du « modèle » allemand, ainsi qu'il l'a dit le jeudi 22 novembre aux sénateurs (*le Monde* du 24 novembre) soulignant notamment que la R.F.A. bénéficie d' *« un comportement social dans lequel une action concertée entre l'Etat, les syndicats et les entreprises, permet de faire face aux problèmes qui concernent l'ensemble de la nation. »* Il ajoutait : *« C'est la raison pour laquelle nous devons nous dire que nous aurons constamment à infléchir les comportements et que nous devrons réussir à faire adopter un modèle de rigueur reposant sur un certain nombre de principes qui ont fait leurs preuves ailleurs. »*

Parce qu'il y va, estime-t-il, de l'intérêt national, M. Barre ne *craint ni de brusquer, ni de choquer*, pour essayer d' *« infléchir les comportements »*, ni de se répéter inlassablement, dans l'espoir de convaincre, en employant des mots qui reviennent dans tous ses discours et sur lesquels il a formé son image personnelle : patience, rigueur, ténacité, bon sens, solidité, espérance...

Pour essayer de concrétiser ce dessein social — le « consensus » cher aux giscardiens — M. Barre a absolument besoin du consentement des syndicats et cela explique le soin porté par l'Hôtel Matignon aux affaires sociales. Au point que Robert Boulin se plaignait un jour à son directeur de cabinet de l'importance prise par le conseiller technique du premier ministre chargé de ce secteur, M. Raymond Soubie.

En revanche — et c'est en cela que son attitude procède aussi d'une logique politique — M. Barre n'a que faire des humeurs des états-majors des partis dans la mesure où la Constitution lui donne les moyens d'imposer ses orientations. Du moins, tant que le R.P.R. ne censure pas le gouvernement et tant que l'opinion publique, dans sa majorité, conserve sa confiance à M. Valéry Giscard d'Estaing.

Placé au premier plan de la scène nationale sans être issu personnellement du sérail politique et prié de gouverner sans céder aux pressions des partis, M. Barre s'acquitte de cette tâche avec d'autant plus de zèle que la formation de M. Jacques Chirac lui paraît vouée à un déclin inéluctable et que la gauche est trop divisée pour avoir quelque chance de succès. Il prépare, à sa façon, l'échéance présidentielle de 1981. Recevant à déjeuner un groupe de journalistes, le premier ministre indiquait récemment qu'il ne participerait pas directement à la campagne de M. Giscard d'Estaing parce que l'élection présidentielle revêt un caractère éminement personnel. Il semble exclure, notamment, de mener une campagne parallèle comme il l'avait fait en faveur de la liste de Mme Simone Veil avant le scrutin européen du 10 juin. M. Barre est certain, au demeurant, de la réélection de M. Giscard d'Estaing. M. François Mitterrand demeure, à ses yeux, l'adversaire le plus redoutable du président en exercice, bien qu'il soit parfois contesté — *« bien injustement »*, selon le premier ministre, — par certains socialistes. Enfin, le chef du gouvernement ne prend pas au sérieux les « convergences » entre le P.S. et le R.P.R.

Tout cela ne signifie cependant pas que M. Barre sera absent de la campagne électorale si sa santé — et le président de la République — lui permettent de demeurer à la tête du gouvernement. De toute façon, sa seule présence apporte, à la politique giscardienne, souvent caractérisée par son évanescence, un gage de solidité, notamment aux yeux de l'étranger. En outre, la démarche « barriste » coïncide totalement avec les intérêts électoraux de M. Giscard d'Estaing. En contribuant à minimiser le rôle de l'Assemblée nationale par sa raideur intransigeante à l'égard des députés, en opposant constamment *« la France qui travaille »* au *« spectacle des discussions politiciennes stériles »*, en stigmatisant la presse dès lors qu'elle ne partage pas ses convictions et ne s'en remettant uniquement *« au jugement des Français »*, M. Barre discrédite tous les intermédiaires politiques entre les citoyens et le chef de l'Etat. Ce faisant, il participe à la mise en place du dispositif électoral giscardien pour 1981 et accentue à sa façon le caractère présidentiel du régime. Cela, tout en se posant implicitement en recours... en cas d'imprévu.

ALAIN ROLLAT.

Dix questions du P.S. au chef de l'État

Le P.S. a publié lundi 26 novembre dix questions *« que se posent des millions de Français »* et qu'il pose en leur nom au président de la République, alors que celui-ci s'apprête à intervenir à la télévision. Ces questions sont les suivantes :

« 1) En 1974, lorsque M. Giscard d'Estaing a été élu président de la République, il y avait, selon les chiffres officiels, 498 000 chômeurs. Aujourd'hui, après cinq ans de présidence, il y en a près de 1 500 000. Les prévisions officielles indiquant que, avec la même politique, il y aurait en 1985 entre 2 millions et 2,5 millions de chômeurs. Cette politique sera-t-elle poursuivie ?

» 2) La hausse des prix en France pour 1979 sera de 11 à 12 %, sur lesquels la hausse du pétrole représente 2 %. Les caisses d'épargne ne sont autorisées à verser aux déposants qu'un intérêt de 6,5 %, c'est-à-dire que l'épargne populaire perd chaque année au moins 3,5 % de sa valeur. Le 16 novembre 1976, M. Giscard d'Estaing demandait au premier ministre de mettre en place au 1er janvier 1978 un dispositif assurant la protection efficace des petits patrimoines... Trois ans plus tard, il n'y a toujours rien de fait. Pourquoi ?

» 3) Le budget de la nation, qui est l'acte fondamental de la politique gouvernementale, n'a recueilli qu'une petite minorité de voix à l'Assemblée nationale. La majorité des députés y a porté de sévères critiques. Il n'a été adopté que par un moyen de procédure. La politique du gouvernement et du président de la République sont donc minoritaires. Elles sont cependant poursuivies. Est-ce acceptable ?

» 4) Un récent sondage montre que 84 % des Français ne font pas confiance aux pouvoirs publics pour lutter efficacement contre le chômage et contre la hausse des prix. Quelles conséquences en tire le président de la République ?

» 5) Plusieurs scandales, plusieurs « affaires » qui impliquent de très hauts responsables de l'Etat ont été récemment révélées. Le président de la République lui-même a été mis en cause. Il a fait savoir qu'il s'en expliquerait « le moment venu ». Qu'en est-il exactement ?

» 6) Depuis de nombreuses années, les exactions et les crimes de Bokassa en Centrafrique ont été dénoncés, en particulier par les socialistes. Néanmoins le président de la République et le gouvernement ont continué à avoir avec ce pays, au-delà des relations d'Etat à Etat, des rapports amicaux et personnels avec le tyran Bokassa. Quels en sont les motifs ? Cela est-il digne de la France ?

» 7) En Iran, après la tyrannie du chah que Valéry Giscard d'Estaing n'avait pas dénoncée, se déroulent des événements très graves. Le gouvernement français a attendu le 21 novembre pour protester. Pourquoi ce retard ? Pourquoi cette timidité ?

» 8) Le président de la République dit qu'il souhaite encourager les énergies nouvelles, mais ne consent pas les efforts et les crédits nécessaires. Pourquoi ce décalage entre les discours et les actes ?

» 9) En 1975, un haut comité de l'environnement a été créé. Récemment, M. Saint-Marc, responsable giscardien, a démissionné de ses fonctions. Le jugement sévère qu'il a dû porter ne traduisait-il pas la simple vérité ?

» 10) Le président de la République multiplie les déclarations et les voyages à des fins souvent électoralistes. Est-il acceptable que le président de la République utilise ainsi ses fonctions et les moyens de l'Etat, pour préparer sa prochaine campagne électorale ? »

L'ORGANISATION DU COURANT ÉCOLOGIQUE

Le bureau provisoire chargé d'étudier les objectifs, l'organisation et le fonctionnement du Mouvement d'écologie politique (MEP), dont la création a été annoncée dimanche 25 novembre à Dijon (*le Monde* du 27 novembre), a été ainsi constitué par les soixante-quatre signataires du texte annonçant la création de ce mouvement : Mme Catherine Bonnel ; MM. François Degans et Michel Politzer ; Mme Marie-Paule Labéy ; MM. Alex Néri, René Commandeur, Philippe Vicherat, Antoine Waechter, Didier Arger, Jean-Pierre Mortreux, Philippe Dufetelle et Luc Coppin.

Le secrétariat est assuré par M. Pierre-Alain Brossault. Adresse : Cité fleurie, appart. n° 20, 65, boulevard Arago, 75013 Paris.

Le comité de liaison entre les créateurs du MEP, le Réseau des Amis de la Terre (RAT) et les autres composantes du courant écologiste — comité au sein duquel doit être étudiée l'organisation d'un congrès écologiste au printemps de 1980 — a été ainsi constitué :

— Mme Marie-Paule Labéy et MM. Jean-Pierre Mortreux, Jean-Luc Burgunder et Philippe Lebreton (MEP) ; MM. Patrick Hatzenberger, André Hautot, Jean-François Schneiter et Brice Lalonde (RAT) ; Mmes Isabelle Cabut (*la Gueule ouverte*) et Angela Loyer-Krause (Région parisienne-Ecologie), ainsi qu'un représentant du Mouvement écologique Rhône-Alpes (MERA) et un représentant de Belfort qui seront désignés ultérieurement. Adresse : 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

DÉFENSE

D'importantes manœuvres franco-sénégalaises permettront de tester le 21e RIMa

Baptisées N'Diambour-2, d'importantes manœuvres interarmées réuniront, au début de décembre, au Sénégal, des forces sénégalaises et des unités françaises, détachées spécialement pour cet exercice, qui doit mettre en œuvre, pour la première fois, des éléments du 21e régiment d'infanterie de marine destiné à devenir l'ossature de la 31e demi-brigade qui sera créée, l'été prochain, pour l'intervention outre-mer.

Du côté sénégalais, c'est la grande majorité des forces armées nationales — évaluées au total à moins de huit mille cinq cents hommes sans compter les unités paramilitaires — qui devrait participer à l'opération.

La France déplacera, pour la circonstance, une dizaine de bâtiments de guerre, parmi lesquels le porte-avions *Foch*, la frégate anti-sous-marine *Tourville* et le transport d'assaut amphibie *Orage*, et elle utilisera les avions d'attaque Jaguar que la force aérienne tactique a détachés à Dakar, depuis plusieurs mois, pour des missions d'intervention. De surcroît, depuis la signature, en 1974, des accords de défense et d'assistance militaire entre les deux pays, la France maintient à Dakar même et à Ouakam, à proximité de la capitale sénégalaise, un contingent de l'ordre de mille deux cents hommes des trois armées.

Mais l'intérêt principal de cette manœuvre est, pour l'armée de *terre française, de déplacer* au Sénégal des éléments du 21e régiment d'infanterie de marine, accompagnés de deux compagnies du 1er régiment de chasseurs parachutistes stationné à Pau.

Le 21e RIMa, cantonné au camp de Sissonne (Aisne), formera, probablement avec le 2e régiment étranger qui est installé à Bonifacio et à Corte (Corse) et qui fournit actuellement des détachements au Tchad, l'ossature de la 31e demi-brigade d'intervention extérieure. Cette dernière unité (*le Monde* du 14 septembre) sera, pour l'essentiel, organisée durant l'été de 1980 et basée à Fréjus (Var).

En voie de professionnalisation, le 21e RIMa comprend 1 200 hommes répartis en deux escadrons d'automitrailleuses, deux compagnies montées sur le véhicule de l'avant blindé (VAB) et en une batterie de 155 millimètres tractée. C'est, du reste, la première fois que seront engagés dans des manœuvres en Afrique des blindés VAB. Ultérieurement, les escadrons du 21e RIMa seront dotés de blindés AMX-10 RC.

ANCIENS COMBATTANTS

L'attentat contre Me Nordman

LES ANCIENS RÉSISTANTS MANIFESTENT MERCREDI

L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.), à la suite de l'attentat commis au domicile de Me Nordman, dénonce l' *« impunité dont bénéficient les activistes qui vont jusqu'à se réclamer des criminels de guerre nazis »*.

Dans un communiqué, elle en appelle au gouvernement *« pour que cessent enfin d'être quasi ignorées les lois qui ont pour but de protéger le pays des propagandes et des activités d'inspiration hitlérienne et vichyste, dont les auteurs doivent être recherchés avec détermination, identifiés et traduits devant les tribunaux »*.

Elle s'associe à la manifestation de protestation organisée à Paris, le mercredi 28 novembre, par la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes, qui se déroulera au Mémorial de la déportation, square de l'Archevêché, Paris-1er, à partir de 17 h. 30.

Me Nordman est l'avocat de M. Paul Cacheux, le militant communiste qui avait identifié l'ancien officier SS Peiper disparu dans l'incendie mystérieux de sa villa, près de Vesoul.

UNE DÉLÉGATION D'ANCIENS MOUDJAHIDINE AU CONGRÈS DE L'ARAC

Le quarantième congrès de l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (ARAC) a réuni, à Montpellier, du 22 au 25 novembre, quelque six cents délégués qui ont adopté plusieurs résolutions. Au sujet de l'anniversaire de la victoire de 1945, le congrès demande de *« développer les initiatives afin de contraindre le gouvernement, à l'occasion du trente-cinquième anniversaire, de rétablir le 8 mai officiel et férié, définitivement »*.

D'autre part, l'ARAC affirme son intention de poursuivre le mouvement pour la défense des droits des anciens combattants, des déportés et des veuves.

Signalons que, pour la première fois depuis la fin de la guerre d'Algérie, et comme symbole de la paix et de l'amitié entre le peuple algérien et le peuple français, une délégation officielle de l'Office national de moudjahidine (anciens combattants algériens) conduite par M. Noureddine Khelladi assistait à ce congrès.

De même, participaient à ce congrès de l'ARAC d'anciens combattants de la guerre d'Espagne et des ex-« guerilleros » F.F.I.

EN BREF

● *Les parlementaires R.P.R.* ont effectué lundi 26 novembre leur pèlerinage annuel à Colombey-les-Deux-Eglises. M. Chirac participait à ce voyage ainsi que M. Peyrefitte, garde des sceaux, seul membre R.P.R. du gouvernement à avoir affiché le déplacement. M. Labbé, président du groupe parlementaire à l'Assemblée, a notamment déclaré :

« Nous devons être des témoins et des disciples et non des pèlerins du souvenir. Il est faux de prétendre que le gaullisme n'appartient à personne. Il appartient à ceux qui le gardent vivant, qui le maintiennent au service de la nation. »

● *M. Michel Poniatowski*, président d'honneur du parti républicain, a déclaré, lundi 26 novembre, à TF 1, à propos des *« convergences »* entre socialistes et gaullistes : *« Il y a aussi des convergences entre le Père Noël et le Père Fouettard. Quand je pense que M. Jacques Chirac me reprochait d'avoir des rapports avec les socialistes... » « Il est bon de rappeler qu'un parti doit être la majorité à lui tout seul ou participer à une majorité. Ce ne doit pas être tous les jours tu veux ou tu ne veux pas. »*

● *L'action du R.P.R. contre M. Alexandre.* — La dix-septième chambre correctionnelle de Paris fixera le 19 décembre la date des débats du procès de M. Philippe Alexandre, journaliste qui est poursuivi pour diffamation envers M. Jacques Chirac et le R.P.R. Ceux-ci s'estiment diffamés par les propos tenus par M. Alexandre dans une chronique à R.T.L. Il affirmait que les dirigeants du R.P.R. auraient décidé fin septembre, après en avoir discuté ensemble, de faire des révélations à la presse sur les démêlées de MM. Robert Boulin, et Henri Tournet à propos des terrains de Ramatuelle.

● *M. Jacques Chirac* a lancé un appel à la générosité des Parisiens, à l'occasion de la semaine « Paris-Antilles », organisée, jusqu'au 3 décembre à l'Hôtel de Ville de Paris, pour venir en aide aux Martiniquais et aux Guadeloupéens victimes, en août, des cyclones tropicaux David et Frédéric. *« L'aide de la ville portera notamment sur l'équipement scolaire des enfants et la reconstitution du matériel des marins-pêcheurs »*, a souligné le maire de Paris. Au cours de cette semaine de solidarité, les dons sont reçus, sous forme de chèques, aux guichets de la recette générale des finances, 4, rue Lobau (IVe) ; au salon d'accueil de l'Hôtel de Ville et dans les mairies d'arrondissement.

● *A Beauvais-sur-Matha* (Charente-Maritime), à la suite de la démission du conseil municipal le premier tour d'une élection était organisé, dimanche 25 novembre. Sur 506 inscrits, il y a eu 3 votants et 1 seul suffrage exprimé.

Le Sénat adopte les cré…

M. CAILLAVET :



Le Sénat adopte les crédits de la recherche, de la culture et de la communication

Le Sénat a adopté à 2 h. 30 du matin, mardi 27 novembre, les crédits du ministère de la culture et de la communication. Le ministre, M. Lecat, n'a rencontré quelques difficultés pour faire voter son budget qu'à l'occasion du débat sur le théâtre de Chaillot et le musée d'Orsay. Ses déclarations sur la presse et l'information ont été bien accueillies par les sénateurs qui avaient auparavant voté les crédits de la recherche.

M. DESCOURS DESACRES (R.I., Calvados), rapporteur des crédits de la recherche, estime que la France reste bien placée dans le peloton des nations industrielles, tenant le quatrième ou cinquième *ex aequo* avec la Grande-Bretagne pour les chiffres globaux, et la troisième avec 631 F, contre 972 F aux Etats-Unis pour la dépense par habitant. Il regrette néanmoins la dispersion de ces crédits, ceux du secrétariat d'Etat à la recherche ne représentant que 4 % du total de l'enveloppe recherche.

M. NOE (P.S., Essonne), exprimant l'avis de la Commission des affaires économiques, souligne la stagnation des crédits d'autorisation de programme, dont le montant en francs constants n'aura pas bougé entre 1976 et 1980.

M. VALCIN (R.P.R., Martinique), donne l'avis de la Commission des affaires culturelles ; il pense que l'effort consacré à la recherche est nettement inférieur aux besoins et n'approuve ce budget qu'en raison des promesses faites. La commission souhaite une amélioration des liaisons entre les chercheurs et les industriels.

M. MAURICE SCHUMANN (R.P.R., Nord), qui fut secrétaire d'Etat à la recherche scientifique, ne méconnaît pas les difficultés que rencontre son successeur, notamment dans ses tâches de coordination avec les ministères techniques. Il conseille à M. Aigrain de « *s'appuyer sur une vaste concertation avec les élus de la nation* ».

M. CHERRIER (R.I., Nouvelle-Calédonie), plaide pour une régionalisation de la recherche, et M. LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine) dénonce « *le freinage imposé à la recherche fondamentale et les facilités scandaleuses accordées à Thomson-C.S.F.* ».

M. FRÉVILLE (Un. centr., Ille-et-Vilaine) s'inquiète du sort des sciences sociales et humaines qui apparaît, estime-t-il, « *particulièrement critique* ».

M. PALMERO (Un. centr., Alpes-Maritimes) considère que l'existence du C.N.R.S. ne doit pas faire oublier que la recherche fondamentale repose largement sur les universités.

M. AIGRAIN, secrétaire d'Etat chargé de la recherche, se fait l'avocat de la mobilité du chercheur : « *La connaissance*, déclare-t-il, *ne progresse pas par approfondissement indéfini des mêmes sujets, mais par renouvellement des approches, par fertilisation mutuelle des disciplines.* »

Il souligne, dans le domaine des biotechnologies, « *le soutien important qui sera assuré au génie biologique et médical et au génie génétique* ». Puis il précise l'objet du plan décennal dont le chef de l'Etat a arrêté le principe en juin : « *L'analyse critique approfondie des structures de la recherche à laquelle nous procédons est indispensable si l'on veut conférer à notre dispositif de recherche sa pleine efficacité. La bonne utilisation des ressources importantes consacrées à la recherche engage notre avenir individuel et collectif, face à un enjeu capital pour notre société. Il convient en conséquence de définir dès à présent les objectifs qui mobiliseront, les années prochaines, l'activité scientifique et technique dans des domaines essentiels pour notre économie.* »

Le secrétaire d'Etat annonce la publication, en juin, d'un Livre blanc qui permettra aux Français d'apprécier les perspectives nouvelles de la recherche ainsi que les facteurs de son insertion socio-économique. Il conclut : « *Je suis convaincu que nous ne pourrons faire face aux défis économiques, sociaux et culturels auxquels se trouve confrontée notre société sans une mobilisation générale des efforts politiques, scientifiques et techniques.* »

M. LE PORS exprime son scepticisme à l'égard de l'annonce par le secrétaire d'Etat qu'en 1982 la France ne dépendra plus de l'étranger pour la filière à eau pressurisée, et M. Noé demande la création d'un statut unique du chercheur. Puis les sénateurs passent à l'examen des crédits de l'information.

M. CAILLAVET : « La presse a le droit de tout dire »

M. GOETSCHY (Union centr., Haut-Rhin) présente le rapport sur l'information et souligne d'entrée de jeu les « profondes difficultés » que connaissent les journaux d'opinion, confrontés aux nouvelles techniques et qui n'ont encore pu commencer leur programme d'investissements, que déjà ils doivent se préparer à la mise en place de techniques toujours plus sophistiquées. Le rapporteur évoque le contenu de la proposition de loi de juin dernier, dont le gouvernement a annoncé la prise en considération. Cette proposition, qui compléterait l'ordonnance du 26 août 1944, vise à garantir la « transparence » des entreprises de presse et à mieux assurer le pluralisme d'expresion des opinions.

S'adressant à M. Lecat, ministre de la communication, il approuve l'annonce qui a été faite par lui de la création d'un fonds d'aide aux quotidiens nationaux d'opinion, mais, demande-t-il, « pourquoi avoir limité cette mesure aux seuls quotidiens ? ». M. Goetschy demande aussi au ministre des précisions sur ce qu'il envisage pour favoriser le financement des investissements des entreprises de presse (article 39 *bis* du code général des impôts), ainsi que d'autres précisions pour mettre fin à l' « imbroglio juridique » créé par la prévision budgétaire d'une taxation de certaines recettes publicitaires.

Le rapporteur se félicite du vote par le Sénat, dans la nuit de vendredi à samedi dernier, d'un amendement dont il a eu l'initiative et qui fixe pour la « *presse gratuite* » l'imposition d'un taux majoré de T.V.A. « *La multiplication des journaux gratuits*, déclare-t-il, *ne laisse d'inquiéter. J'ai proposé, dans l'attente des conclusions de M. Mottin, de prendre cette mesure conservatoire.* »

M. Goetschy conclut : « *Je rappellerai l'importance toute particulière que j'attache à la transparence comptable et juridique telle qu'elle est définie par l'ordonnance du 26 août 1944. La connaissance des actionnaires est aussi nécessaire que celle des comptes. Il existe dans le monde de la presse, et cela est tout à son honneur, un large consensus pour une pleine application de ces dispositions. Suspendre l'octroi des aides accordées à la presse à cette condition de transparence me paraît le moyen le plus simple mais aussi le plus logique d'y parvenir.* »

M. CAILLAVET (Gauche-dém., Lot-et-Garonne), exprimant l'avis de la commission des affaires culturelles, souligne la gravité des conséquences de la concentration de la presse pour la liberté d'opinion. Il dénonce l'« *accaparement des médias grâce à la promotion donnée à des faux et à des carriéristes innombrables* » et déplore que l'A.F.P. ait observé trente-deux heures de silence sur l'affaire des « bijoux africains ».

« *L'invitation donnée, par exemple, aux responsables de l'A.F.P. pour ne pas « tout diffuser » sur l'affaire de Centrafrique porte, hélas*, déclare-t-il, *une atteinte au renom de l'Agence.*

« *Comment se fait-il encore qu'une majorité, obtenant, au terme d'un débat digne de la mi-carême, la constitution d'une commission d'information, renonce à publier son rapport et triche avec la vérité ?* »

Le rapporteur estime d'autre part qu'il faut assurer la « transparence » financière des entreprises de presse.

« *M. Hersant*, dit-il à ce propos, *est l'objet d'une instruction judiciaire et nous n'avons pas à en débattre. Mais je me réjouis que l'on applique l'ordonnance de 1944.* »

M. Caillavet souligne que les pouvoirs publics ne manquent pas d'études sérieuses pour préparer une législation qui complète ces ordonnances et les actualise. Il pense aussi que la vie privée d'un homme public ne peut pas être à l'abri des regards de la presse. « *La presse*, précise-t-il, *a le droit de tout dire, à la condition de vérifier les sources fournies par ses correspondants, à condition de ne pas insinuer sans preuves, ne pas persifler sans raison et ne pas accabler sans conviction.* » Puis il demande au ministre : « *Quand déposerez-vous un projet de loi d'orientation de la presse, à la fois pour protéger le pluralisme et favoriser la transparence de la presse ? Il faut reconnaître le secret des sources d'information. La commission considère que les ordonnances de 1944 doivent être maintenues et seulement aménagées. A titre personnel, j'ajouterai que je suis hostile à la création d'un conseil de l'ordre des journalistes, ou d'un conseil que domineraient les patrons de presse.* »

M. Caillavet espère que l'Etat ne renoncera pas à la recette nouvelle que lui a offerte le Sénat en aggravant la T.V.A. des journaux gratuits.

M. LECAT : la presse française est libre

M. SCHMAUS (P.C., Hauts-de-Seine), dénonce la conception capitaliste de la presse qui devient une banale marchandise.

M. FREVILLE (Un. centr., Ille-et-Vilaine) se fait l'avocat du service juridique et technique de l'information, créé par M. Fernand Terrou.

« *Le pluralisme serait mieux assuré*, déclare M. LECAT, ministre de la culture et de la communication, *si chacun savait ce qui se passe dans la presse ; et le vrai problème est celui de la transparence des entreprises de presse. Je vous propose ceci : le gouvernement pense déposer un projet de loi au printemps mais, si le Sénat le désire, il est prêt à accepter l'inscription prioritaire d'une proposition de loi — celle de M. Goetschy, par exemple. (...) Une table ronde sera organisée qui réunira à la fois des représentants de la presse, des ministères concernés et du Parlement. Mais il importe que diverses études soient auparavant menées à leur terme, spécialement celles qui ont trait à l'application de l'article 39 bis. (...)*

» *Certaines entreprises, à faibles ressources publicitaires, peuvent-elles attendre deux ans l'application des conclusions de la table ronde ? Je ne le pense pas. Dès lors, l'an prochain, le gouvernement pourrait instituer en leur faveur, comme cela se fit déjà en 1974, une aide temporaire prélevée sur les seules recettes de la publicité télévisée, mais en aucun cas sur les recettes publicitaires des journaux. Ainsi pourrions-nous arriver à la table ronde avec des journaux encore en vie !* »

Le ministre estime qu'il n'y a pas eu d'intention politique dans le retard que M. Caillavet a reproché à l'A.F.P. « *La presse française*, conclut-il, *est libre ! Elle est donc responsable, mais responsable dans sa liberté et sous son propre jugement. Le gouvernement ne songe en nulle manière à quelque code de déontologie que ce soit, ni à rien de ce genre, sauf, bien sûr, à ce que les diffamateurs, par exemple, répondent des abus qu'ils font de la liberté.* »

M. FOURCADE (R.I., Hauts-de-Seine) présente ensuite le rapport de la commission des finances sur la culture. Il approuve les orientations de ce budget : modération des dépenses administratives, développement de la capacité d'intervention du ministre et forte croissance des crédits d'équipement. Sujets d'inquiétude pour l'ancien ministre : l'insuffisance des crédits destinés à la création, et la politique du théâtre. Il est temps, estime-t-il, de présenter un plan d'ensemble pour Chaillot et souhaitable d'accentuer l'action en faveur des théâtres privés et des centres dramatiques nationaux.

M. MIROUDOT (R.I., Haute-Saône) exprime l'avis des affaires culturelles et plaide en faveur de la conservation de notre patrimoine architectural, notamment des édifices provinciaux.

M. CARAT (P.S., Val-de-Marne), rapporteur des crédits du théâtre et du cinéma, demande en particulier que l'on mette fin « *aux abus de la position dominante de la télévision* ».

Aux rapporteurs et aux orateurs qui prennent ensuite la parole (MM. GIRAULT, R.I., Calvados ; BERRIER, P.S., Nièvre ; MARSON, P.C., Seine-Saint-Denis ; HABERT, non inscrit, Français de l'étranger ; FREVILLE ; SCHUMANN, R.P.R., Nord ; DE LA FOREST, R.I., Ille-et-Vilaine ; DAVID, Un. centr., Aube ; GOUTEYRON, R.P.R., Haute-Loire, M. LECAT répond en apportant, notamment, les précisions suivantes :

MUSIQUE : « *Mise en œuvre d'un plan de cinq ans, au terme duquel il devrait y avoir deux conservatoires nationaux, plusieurs écoles nationales de musique et une très forte augmentation du nombre des conservatoires régionaux et départementaux.* »

PALAIS D'ORSAY : « *Un amendement du Sénat a fixé à 303 millions non révisables les dépenses pour le futur Musée du dix-neuvième siècle au Palais d'Orsay. Je ne vous demanderai pas d'augmenter ces crédits mais je vous proposerai un nouvel échéancier pour la réalisation du programme.* »

PATRIMOINE : « *Pour la protection du patrimoine architectural, je confirme à M. Miroudot que nous allons généraliser la procédure d'inscription à l'inventaire. Nous affecterons aussi le plus possible d'édifices anciens à des usages publics : ils s'y adaptent souvent tout aussi bien que les immeubles neufs et certains exemples bien connus montrent qu'ils sont souvent moins exigeants en énergie.* »

CHAILLOT : « *Chaillot aura, pour cette année, 12 millions de francs : c'est peu, mais l'excellent gestionnaire qu'est M. Périnetti saura en tirer le meilleur parti. Qu'est-ce que Chaillot ? 110 000 mètres carrés situés en plein cœur de Paris : nous allons y installer une école gratuite de danse, confiée à Maurice Béjart, que tous mes prédécesseurs, à commencer par le plus illustre d'entre eux, ont souhaité voir exercer en France une telle activité. Antoine Vitez a été investi d'une mission d'étude dont les conclusions vous seront soumises. En attendant, ne fossilisez pas les structures de Chaillot !* »

Les crédits du ministère de la culture et de la communication sont adoptés après une suspension de séance qui permet à la commission des affaires culturelles de retirer, à la demande du ministre, les amendements qu'elle défendait pour réduire les dépenses de Chaillot. Un amendement de M. FOURCADE est en revanche voté. Il réduit de 2 millions les crédits de paiement prévus pour le musée d'Orsay. Cette réduction, a dit l'ancien ministre des finances, permettra d'accroître les subventions allouées aux théâtres et musées de province.

ALAIN GUICHARD.

POLITIQUE

Un point de vue à propos des sondages sur une «impopularité» de M. Raymond Barre

II. — Pourquoi tant de hargne ?

par HENRI MERCILLON

Nous publions ci-dessous la seconde partie du texte que nous a adressé M. Henri Mercillon, directeur du centre de l'économie de l'information de l'université Paris-I, sur la « cote » de M. Raymond Barre analysée à travers les sondages (le Monde du 27 novembre).

C'est avec le sondage du *Point* de décembre 1978 qu'on prend la mesure du système de touches et de retouches d'une image d'homme politique. Sous le titre « Ce qui ne va pas chez Barre », on consacre six pages entières à une opération que nous allons décrire. Suivez bien.

On annonce aux lecteurs que l'on a organisé un sondage en trois phases :

— Dans la première, on interroge *six* personnes (moitié majorité, moitié opposition) pour *« découvrir les thèmes majeurs qui apparaissent dans les propos tenus par les interviewés »* ;

— Dans la seconde, on interroge *trente* personnes : *« interviews semi-directives, à partir d'un questionnaire souple »* (sic). On nous assure que ces trente personnes représentent les différentes familles politiques et les catégories socio-professionnelles.

Voilà. Tout part de trente-six personnes, un sondage au 1 millionième. Qui sont-elles ? Qui représentent-elles ? On ne le saura jamais. Et, sur ces trente-six personnes, on va bâtir le portrait de l' « homme Barre » en raffinant : *« l'apparence », « l'homme privé », « la personnalité », « le politique », « à qui ressemble-t-il ? »*. Les trente-six sondés ont épanché leurs enthousiasmes et leurs frustrations, leurs sympathies ou leurs désaccords. Cela va de *« il a bonne apparence parce qu'il est rond »* à *« il doit avoir une bonne table »* en passant par *« il m'irrite un peu avec son air professoral ; il balaie les gens non d'accord d'un revers de main »*, pour finir par *« c'est un grand méchant mou »*. On notera la portée scientifique de cette nouvelle forme de sondage à la française : *« Le sondage à l'état d'âme sur groupe restreint. »*

— Une troisième phase « classique » s'est organisée, bien entendu, auprès de mille personnes *« selon un échantillon représentatif »*.

Les derniers tableaux du magazine — appelés tableaux de bord — sont enfin consacrés à l' *« impopularité de Barre »*. Voilà, le mot est dit.

Des demi-cercles représentent les scores en pourcentage de Raymond Barre en 1976 et en 1978 (en effet, avec des questions précises, on interroge les sondés sur leurs opinions en décembre de 1976, deux ans auparavant !... *« C'est le sondage sur souvenirs historiques ! »*)

Ces résultats sont opposés à ceux d'un *premier ministre idéal* dont personne ne nous explique sur quelles bases on les a établis.

Ce personnage *mythique* est fatalement un *champion*. Ses scores sont remarquables : ils vont faire chuter ceux de Barre dans, comme le dit le magazine, « un déficit... spectaculaire » entre 50 % à 60 % !...

Ainsi, en quelques sondages, on dessine une image qui correspond peu à peu — et les questionnaires sont là pour le prouver — aux aspirations et aux souhaits de ceux qui les commanditent. Certes, il n'y a pas de conjuration ou de conspiration au sens technique des termes. Simplement, tout à coup, dans le microcosme parisien de la politique et des médias « l'air du temps » se met à souffler.

Il est fascinant de décrire, comme on vient de le faire pour Raymond Barre, les avatars de l'image de François Mitterrand et l'irrésistible ascension de Michel Rocard.

Cela débute le 20 septembre 1978 avec le portrait en pied de ce dernier (1) *« Est-il plutôt... »* : suivent onze qualificatifs favorables ; le douzième est nuancé : *« Homme de parti »*. Sur les traits de caractère, vingt qualificatifs positifs, quatre négatifs : préoccupé de sa carrière, autoritaire, calculateur, homme de parti. Le 5 octobre 1978, *« L'image comparée de M. François Mitterrand et de M. Michel Rocard dans l'opinion »* (2).

C'est la montée en puissance de l'ancien dirigeant du P.S.U. En mars 1979 (3), dans le jeu des opinions positives, il double F. Mitterrand et se classe juste derrière les deux premiers : Simone Veil et Jacques Chaban-Delmas. Le 27 mai (4), il dépasse J. Chaban-Delmas. Dans *l'Expansion* du 21 septembre 1979, *« il est mieux placé que Mitterrand au deuxième tour »* des élections pour la présidence de la République et, le 25 septembre (5), on se charge de *« L'image de François Mitterrand »*. C'est vraiment le coup de Barre !... Neuf adjectifs — dont ambitieux, dépassé, manœuvrier, changeant, obstiné — et les scores ne trompent pas :

— *Compétent*	14
— *Ambitieux*	41
— *Dépassé*	20
— *Sincère*	14
— *Combatif*	19
— *Sympathique*	10
— *Manœuvrier*	22
— *Changeant*	29
— *Obstiné*	24

Enfin, les deux questions-clés. Méditez-les !

— François Mitterrand est un homme politique du passé. Il a atteint le sommet de sa carrière. Son rôle devrait aller en diminuant 55

— François Mitterrand continue à incarner une force politique importante. Il devrait jouer, dans l'avenir un rôle plus important encore .. 31

Opération terminée. A vos ordres pour une autre fois. Merci.

C'est à ce point qu'il faut souligner l'impact de tels sondages. Ils ont un retentissement qui dépasse, et de loin, l'audience du magazine ou du quotidien qui les a publiés. Pourquoi ? Parce qu'ils sont repris par les autres médias, qui peuvent mettre l'accent à leur guise sur telle réponse négative ou tel élément positif. Ils sont diffusés durant les différentes éditions des journaux parlés, commentés, cités à longueur de semaine. Que peut penser le lecteur moyen qui s'interroge sur les valeurs respectives de F. Mitterrand et de M. Rocard ? S'il possède le moindre instinct grégaire, il se joindra à celui dont on lui annonce qu'il réunira demain les gros bataillons.

Pourquoi, finalement, tant de hargne pour démontrer l' « impopularité » de Raymond Barre ?

Raymond Barre est un économiste, c'est également un professeur. Ce sont des faits dont les responsables de certains médias ont du mal à s'accommoder. Il n'appartient pas à la classe politique dont il n'a pas suivi le *curriculum* et dont il se démarque. Nos compatriotes s'accordent, en général, pour le classer, et cela persiste, au-dessus des partis et pour reconnaître qu'il est plus préoccupé par les problèmes du pays que par son ambition personnelle. Mais, surtout, il n'a pas tenu le langage classique des hommes politiques, trop souvent riche en phrases prometteuses et obscures. Il est alors facile de comprendre pourquoi un certain nombre de journalistes ont été dérangés dans leurs habitudes ; d'autant plus qu'il ne les a pas ménagés, dans un pays où la règle imprescriptible du politicien est de ne jamais heurter le quatrième pouvoir.

Ce pouvoir, quand on le met en cause, il réagit très fort. Il en a les moyens, d'autant plus que, par négligence ou complicité, on l'a laissé se concentrer ces dernières années.

Le 1er octobre 1978, lors d'un « Club de la presse Europe n° 1 », le magister de l'éditorial d'un hebdomadaire rappelle tout à coup à Raymond Barre : *« Avez-vous bien dit qu'il ne faut pas croire que « l'opinion des Français soit celle des gens qui scribouillent, jacassent et habillent », ce qui n'était pas très aimable pour certains d'entre nous ? »*

Barre réplique qu' *« il est tout à fait malséant de répéter des propos qui ont été tenus à huis clos »*. Mais il ajoute : *« Je confirme que je les ai tenus, parce que c'est ce que je pense... »*

Il a commis un péché mortel. Et, ce 1er octobre, on lui annonce ce que sera le programme d'hiver d'une certaine presse en lui lançant : *« N'y a-t-il pas un seul critique d'impopularité pour un premier ministre ? »*

Nous avons vu qu'une *« impopularité »*, cela se crée, comme se bâtit mois par mois la popularité de Michel Rocard au détriment de celle de François Mitterrand.

Un an après, le 3 octobre 1979, *le Figaro* ressort la phrase maudite dans un papier intitulé *« Raymond Barre à travers son langage »* et on lui reproche — *analysez chaque terme agencé* pour blesser — *« l'éloquence définitive du professeur inaccessible en haut de sa chaire »*. Voilà, le mot est dit, on lui reproche son péché originel. C'est l'injure suprême : il est professeur.

Dans son livre déjà cité, aux pages nostalgiques, courageuses et percutantes, Régis Debray décrit ce qu'en termes de jeu d'échecs il appelle le « grand roque » (6). Il y a vingt-cinq ans, les professeurs donnaient la leçon aux journalistes, ce sont maintenant les professeurs qui la reçoivent des journalistes. Il ne s'agit pas de dire qui a raison ou tort, mais de repérer l'interversion des champs... Puisque le marché fait loi et que l'université n'a plus le monopole des légitimités intellectuelles, il n'est pas du tout déraisonnable de faire ouvertement l'impasse sur l'avis de deux mille professionnels en leur opposant un million de lecteurs de magazines et dix millions de téléspectateurs.

La période dans laquelle nous sommes entrés aux alentours du mois d'août s'analysera sans doute comme l'une des plus intéressantes de l'histoire de la presse française. On y règle des comptes, on y demande des comptes. Mais lorsqu'une profession est exigeante, il faut qu'elle le soit pour elle-même.

Georges Vedel, responsable en mai 1979 d'un rapport sur « La gestion des entreprises de presse (7) », a pu remarquer dans une récente interview (8) en évoquant le faible écho de ses conclusions dans les moyens d'information : *« Comment n'être pas frappé que, dans ce pays démocratique, où l'on peut tout dire et où tout peut se savoir sur quelqu'un, depuis le député, l'industriel, le responsable syndical, le premier ministre, jusqu'au président de la République lui-même, il n'y ait qu'un pouvoir qui ait la possibilité de faire qu'on ne sache pas ce que l'on dit de lui ? Ce pouvoir, c'est la presse. Je trouve cela très inquiétant... »*

Portrait du premier ministre idéal		Résultats de M. Barre en 1978
— Connaît bien les problèmes de chacun	83,2 %	36,5 %
— Efficace dans son action	89,8 %	32,6 %
— Homme de dialogue	68,4 %	28,2 %
— Plutôt chaleureux dans ses relations avec les gens	79,4 %	44 %
— Volontiers expansif	63 %	41 %
— Sait s'adapter aux conditions nouvelles	78,6 %	24,3 %
— Plutôt bon vivant	75,6 %	59,7 %

On ne saura jamais cependant pourquoi 89,8 % seulement des Français, et non pas 100 %, souhaitent *un premier ministre idéal efficace*.

Bien entendu, pour alléger la présentation, nous avons omis de présenter les scores de Barre 1976. Mais comme les sondeurs n'ont rencontré, semble-t-il, que des personnes à haut taux de mémorisation !... elles ont toutes répondu... sur ce qu'elles auraient pu dire en 1976 !... si d'aventure on avait bien voulu les interroger... Raymond Barre baisse en pourcentage sur toutes les questions positives : il perd même un point, le malheureux, sur son côté *bon vivant* et gagne en pourcentage sur toutes les questions négatives.

Jusqu'à présent, on opposait des hommes politiques à d'autres hommes politiques. Aujourd'hui, c'est Kid Ectoplasme qui bat Battling Barre. Cela n'est pas sérieux.

Dans cette affaire, qui n'a plus rien à voir avec la science des sondages, seul le résultat compte. Cette fois, on a jeté le pot de peinture sur le portrait.

Enfin, en août 1979, on ne se complique pas la vie. On ne s'interroge plus gravement pour savoir ce qui ne va pas chez Barre. On lui dit : non.

Sous le titre « Non à Barre », 992 de nos compatriotes sont interrogés pour *le Point*, avec un questionnaire admirablement agencé. Il débouche sur la question-clé :

Personnellement, souhaitez-vous que Raymond Barre

— *Reste le plus longtemps possible*	12 %
— *Reste tant que le président de la République le souhaite*	29 %
— *S'en aille le plus rapidement possible*	39 %
— *Ne se prononce pas..*	20 %

Les 41 % positifs (12 + 29) ne peuvent l'emporter sur les 39 % qui disent non. Ainsi 307 sondés souhaitent son départ rapide. Le commentateur de l'hebdomadaire conclut : *« Avec une opinion aussi hostile, Raymond Barre peut-il rester à la tête du gouvernement ? »* Dans cet article illustré par huit tableaux, le neuvième manque. Il correspond à la question *« Qui aurait fait mieux que Raymond Barre ? »*. En bas de page, le commentateur présente simplement les réponses en ordre décroissant : Mitterrand 21 %, Rocard 20 %, Marchais 13 %, Chirac 10 %, Chaban-Delmas 9 %, Debré 7 %.

On peut reconstituer ce tableau manquant (par accident ou omission) de la façon suivante :

Pourcentage des Français qui estiment que les personnalités suivantes n'auraient pas mieux fait que Barre :

— *Mitterrand*	79 %
— *Rocard*	80 %
— *Marchais*	87 %
— *Chirac*	90 %
— *Chaban-Delmas* ..	91 %
— *Debré*	93 %

Avec un tel score, on peut s'interroger sur la représentativité d'une personnalité telle que Michel Debré et sur la propension des médias à la solliciter.

(1) *Le Point.*
(2) *Le Matin.*
(3) *Le Journal du dimanche.*
(4) *Le Journal du dimanche.*
(5) *L'Express.*
(6) *Le Pouvoir intellectuel en France*, 1979, page 99.
(7) Conseil économique et social, 22-23 mai 1979. *J.O.* du 7 août 1979.
(8) *Presse-Actualité*, septembre-octobre 1979.

FIN

LE DÉBAT SUR L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La reconduction de la loi de 1975 semble assurée malgré les divisions de l'opposition et de la majorité

Il y a cinq ans, la loi n'avait été votée que grâce au concours des voix de la gauche. Le vote avait, à l'époque, fait voler en éclats une majorité pourtant moins divisée qu'elle ne l'est aujourd'hui et provoqué entre députés communistes, socialistes, républicains indépendants, réformateurs et U.D.R. un regroupement hétéroclite qui ne s'est guère reconstitué, depuis, sur d'autres thèmes.

Le climat d'aujourd'hui, moins passionnel qu'en 1974, n'en est pas moins marqué de profonds antagonismes. L'éclatement de l'union de la gauche est manifeste, là comme ailleurs, même si communistes et socialistes parviennent à trouver, au soir du vote, une attitude commune. La majorité, sur cette question, reste profondément divisée, puisque certains députés R.P.R. demandent l'élargissement des dispositions actuelles et d'autres leur abrogation pure et simple. Un certain nombre de procédures destinées à repousser le vote du texte sont d'ores et déjà prévues, sur l'initiative, notamment, de Mme Florence d'Harcourt (non-inscrite, Hauts-de-Seine) et de M. Michel Debré (R.P.R., la Réunion).

L'itinéraire communiste

« Les communistes condamnent les conceptions réactionnaires de ceux qui préconisent la limitation des naissances et cherchent ainsi à détourner les travailleurs de leur bataille pour le pain et le socialisme... » Le parti communiste revient de loin sur la question du contrôle des naissances : cette déclaration de Maurice Thorez (mai 1956) en fait foi. Certes, écrivait-il à l'époque dans *l'Humanité*, les communistes *« stigmatisent les lois répressives de la bourgeoisie, qui frappent surtout les malheureux, et réclament leur abolition »*, car Lénine *« exigeait l'abrogation complète de toute loi interdisant l'avortement »* et la diffusion des moyens anticonceptionnels. Il n'en demeure pas moins, s'écriait Mme Thorez-Vermeersch à la même époque, devant le groupe communiste de l'Assemblée nationale, que le contrôle des naissances *« est dirigé pour couvrir les crimes du capitalisme, dirigé contre les travailleurs et pour la justification du colonialisme »*.

Les communistes ont eu besoin de quelques années pour venir à bout de ces contradictions. La position qu'ils défendent aujourd'hui sur l'interruption volontaire de grossesse se ressent de cette lente élaboration. On peut lire, en effet, dans l'exposé des motifs de la proposition de loi qu'ils ont déposée, l'affirmation d'un principe qui marque tout le chemin parcouru en vingt ans : *« Le parti communiste considère comme une conquête irréversible des femmes, un progrès de leur liberté en même temps qu'un progrès de la société et des relations humaines, la possibilité de maîtriser la fécondité. »* Le même texte déplore que *« seulement 36 % des femmes âgées de vingt à quarante-quatre ans utilisent une méthode moderne de contraception. Ce pourcentage ne peut absolument pas être considéré comme satisfaisant »*.

Aujourd'hui, à l'inverse des socialistes, les communistes proposent des modifications à la loi de 1975, qui n'en bouleversent pas fondamentalement l'esprit. Certes, ils demandent l'abrogation de l'article 317 du code pénal, qui maintient des dispositions répressives à l'encontre de ceux qui pratiquent des avortements illégaux. Mais cette demande contraste avec leur position d'ensemble, selon laquelle l'avortement est un acte médical « sérieux ». Le P.C. souhaite voir le délai légal de l'intervention porté de dix à douze semaines : il estime que le médecin *« peut conseiller un délai de quelques jours de réflexion »* à la femme, ce qui est une manière de rendre facultatif l'entretien préliminaire imposé par la loi de 1975.

Les mineures et les étrangères

Sur les problèmes controversés que posent les cas des mineures et des étrangères, le P.C. souhaite aussi que les premières puissent subir un avortement sans autorisation parentale et adopte pour les secondes une attitude un peu ambiguë : *« Les femmes étrangères (...) bénéficient de l'égalité en droits avec les Françaises. Cependant, les hôpitaux publics et les cliniques conventionnées doivent obligatoirement accueillir, en priorité, les demandes d'I.V.G. présentées par les femmes françaises et les femmes étrangères résidant en France. »* On comprend, à lire ce texte, que le P.C. a clairement vu le risque qu'implique la suppression de l'obligation de trois mois de résidence imposée aux étrangères, à savoir le risque de l'organisation en France d'un trafic hautement lucratif de type britannique ou néerlandais, au bénéfice, par exemple, des Espagnoles ou des Portugaises ne résidant pas en France. Mais il n'a pas voulu aller jusqu'au bout de la démarche. D'où la notion de « priorité » alors que, dans bien des régions, les possibilités d'avortement restent en France très limitées dans la pratique.

Le P.C. demande, enfin, la prise en charge totale de l'avortement par la Sécurité sociale, les frais entraînés par cette mesure devant être couverts par *« une augmentation des cotisations de sécurité sociale versées par les employeurs du secteur privé »*.

L'attitude du parti socialiste en la matière est de loin plus hardie, ou moins prudente. Il propose, en effet, purement et simplement la suppression de toutes les clauses restrictives prévues par la loi de 1975, à commencer par le délai légal de dix semaines, remplacé par une période beaucoup plus large. *« Jusqu'à quatorze semaines*, lit-on dans l'exposé des motifs de la proposition socialiste, *la femme pourra recourir librement à l'I.V.G.. Au-delà de quatorze semaines et jusqu'à vingt semaines, un entretien préalable dans un centre d'orthogénie sera nécessaire. »* Ce qui est une manière de *« donner à toute femme le droit d'obtenir une I.V.G. (...) quand elle le demande, sans aucune condition d'âge, de nationalité ou de durée de séjour »*. Périmés les considérations sur les mineures, les étrangères, l'entretien préalable à l'intervention, le délai de réflexion d'une semaine et le remboursement par la Sécurité sociale. Eliminées les dispositions du code pénal destinées à réprimer l'avortement illégal. Il faut, disent les socialistes, organiser des « centres d'orthogénie » où seraient traités tous les problèmes de la contraception et de la reproduction — ce qui est effectivement souhaitable. Les dépenses ainsi entraînées, conclut la proposition socialiste, seraient couvertes par une augmentation des cotisations patronales d'assurance-maladie.

> **LES VOTES DE 1974**
>
> **La loi du 17 janvier 1975 a été votée le 28 novembre 1974, à l'Assemblée nationale, par 284 voix contre 189 ; 99 députés sur les 291 qui siégeaient alors dans les trois groupes de la majorité avaient voté en faveur du projet : 55 U.D.R. et apparentés, sur 174 ; 27 réformateurs sur 52 et 17 républicains indépendants sur 65 ; 105 socialistes et radicaux de gauche (sur 106) avaient ratifié le projet ; 73 communistes sur 74 et 7 non-inscrits sur 19.**
>
> **Avaient voté contre le projet du gouvernement : 106 U.D.R. et apparentés, 47 républicains indépendants, 24 réformateurs, 11 non-inscrits, 1 communiste.**
>
> **Six députés s'étaient abstenus, 6 n'avaient pas pris part au vote et 5 étaient excusés.**

Une surenchère P.C.-P.S.

La lecture d'un texte aussi maximaliste pose évidemment un certain nombre de questions, d'ordre politique notamment. On peut, en particulier, se demander si le P.S. ne s'est pas laissé entraîner, sur ce point, dans une surenchère avec le P.C. et si les promoteurs de ce texte croient sa réalisation effectivement possible. Ainsi, Mme Edwige Avice, député de Paris, et M. François Autain (Loire-Atlantique) admettent qu' *« une modification de cette importance, si elle intervenait, devrait s'inscrire dans un contexte politique différent de celui que nous connaissons actuellement »*.

Sans doute est-ce pour répondre au scepticisme que font naître de telles propositions que le P.S. a, par avance, indiqué dans *Riposte* (4 octobre 1979) qu'il *« ne voterait pas un projet qui maintiendrait les inégalités, les injustices, les arbitraires d'un système dans lequel la maîtrise de la fécondité reste un privilège de classe. (...) Si, au terme du débat, le projet ne nous paraît pas acceptable, nous ne l'accepterons pas. Et nous voterons contre »*.

Les socialistes, il est vrai, sont divisés sur ce point. Les responsables du secteur femmes défendent des positions dures, alors que des hommes tels que M. François Mitterrand n'envisagent pas que l'on puisse revenir au texte de 1920.

Est-il concevable, en effet, que des députés de l'opposition puissent porter, devant les électeurs, la responsabilité du retour à la loi de 1920 qu'entraînerait le rejet du projet gouvernemental ? Assurément non, et le P.C., d'ailleurs, n'a pas commis l'imprudence d'annoncer une telle attitude. Il a même pris soin de se démarquer des socialistes, notamment en appelant à sa propre manifestation, le 17 novembre, porte de Pantin (*le Monde* du 20 novembre), distincte de celle qu'ont organisée, le 24, le P.S. et un certain nombre de mouvements qui demandent la libéralisation totale de l'avortement (*le Monde* du 27 novembre).

Des contradictions dans la majorité

Sur l'attitude de nombreux députés de la majorité règne encore la plus grande incertitude. Un certain nombre de ténors ont, d'ores et déjà, annoncé leur intention de voter contre le texte du gouvernement, tels MM. Debré et Foyer. M. Chirac — signataire de la loi de 1975 — a, de son côté, réaffirmé son opposition à la reconduction du texte (*le Monde* du 27 novembre). On imagine les difficultés qu'aura à vaincre, sur cette question, le mouvement gaulliste lorsqu'on se souvient que M. Bernard Pons, aujourd'hui secrétaire général du R.P.R., avait voté en 1974 en faveur de la loi, et estime aujourd'hui que *« le texte sera reconduit sans grand problème »*. *« Ce n'est pas*, nous a-t-il déclaré, *un débat que nous redoutons. »* M. Lucien Neuwirth (R.P.R., Loire), ne cache pas, pour sa part, son intention de demander que l'avortement soit gratuit à l'avenir pour les femmes qui ne bénéficient pas d'un certain niveau de revenu, et que les procédures relatives aux mineures soient libéralisées.

Il reste que les députés du R.P.R. bénéficieront de la liberté de vote dans ce débat, tout comme ceux de l'U.D.F., également très partagés. Ainsi M. Jacques Blanc, médecin — tout comme M. Bernard Pons, — et qui avait voté contre le texte en 1974, nous a-t-il dit qu'aujourd'hui, il « s'interrogeaient » et que les déclarations de M. Lortat-Jacob, président de l'Ordre national des médecins (*le Monde* du 9 octobre), figuraient parmi les éléments de sa réflexion.

Il semble, en effet, qu'un certain nombre de ceux qui, en 1974, avaient voté contre le projet, hésitent, aujourd'hui, à persister dans ce refus. Mais le mouvement inverse ne s'est pas observé, à l'exception, pour l'instant, de M. Chirac.

Plus sensibilisés qu'ils ne l'étaient alors au problème démographique, les députés semblent plus ouverts, aussi, aux droits de ce que l'un d'entre eux appelait, dans un lapsus significatif, des « minorités ». En l'occurrence, les femmes.

CLAIRE BRISSET.

DEUX SONDAGES

• « Le Figaro » : 64 % des Français sont favorables à la loi

• « Le Quotidien du médecin » : de nombreuses femmes demandent une deuxième intervention

Les Français (hommes et femmes à égalité) sont favorables (64 %) à une loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.), tandis que 29 % sont contre, selon les résultats d'un sondage réalisé par la Sofres publié par *le Figaro* du lundi 26 novembre.

Selon cette enquête, réalisée entre le 31 octobre et le 7 novembre auprès de mille personnes représentatives de la population et âgées de dix-huit ans et plus, pour 40 % des personnes interrogées, l'I.V.G. est pratiquée de façon trop restrictive, et pour 16 % de façon trop souple. 25 % voudraient que la loi de 1975 soit reconduite telle qu'elle est, tandis que 33 % souhaitent qu'elle soit plus libérale. En outre, 60 % sont pour le remboursement de l'I.V.G. par la Sécurité sociale.

Sur 100 femmes de moins de quarante ans déjà enceintes sans l'avoir voulu, 51 déclarent qu'elles sont prêtes à recourir à l'I.V.G., 45 répondant par la négative.

68 % des personnes interrogées souhaitent l'ouverture automatique d'un centre pratiquant des avortements dans chaque hôpital public, 32 % s'affirment hostiles au maintien de la clause de conscience permettant aux médecins de refuser la pratique de l'avortement, et 21 % sont favorables à la suppression de l'autorisation parentale.

Selon un sondage effectué auprès de cent gynécologues-obstétriciens, soit un peu plus de 3 % de ces spécialistes, par *le Quotidien du médecin*, publié le lundi 26 novembre, 33 % des spécialistes interrogés ont reçu une ou plusieurs femmes venues les consulter pour un deuxième avortement. Ce chiffre peut paraître inquiétant, commente *le Quotidien du médecin* : il peut faire craindre que l'avortement ne soit considéré par certaines femmes comme une méthode contraceptive.

D'après ce sondage, plus de 50 % des gynécologues-obstétriciens pratiquent des avortements sans rencontrer de grandes difficultés. Les cas de conscience représentent un obstacle pour 32 % d'entre eux.

La majorité de ces spécialistes disent ne pas souhaiter de modification de la législation adoptée il y a cinq ans. Enfin, 60 % d'entre eux estiment que les complications sont exceptionnelles.

PRISES DE POSITION

● *M. Jean-Louis Beaumont, député (non-inscrit) du Val-de-Marne, et Mme Florence d'Harcourt, député (non-inscrit) des Hauts-de-Seine*, ont déposé une proposition tendant à mettre en place une *« loi-cadre pour l'accueil, la protection de la femme, de l'enfant et de la famille »*. Ce texte a été contresigné par quatre-vingt-six députés de la majorité, dont MM. Marcel Bigeard, apparenté U.D.F., Meurthe-et-Moselle ; Jean Foyer, R.P.R., Maine-et-Loire ; Mme Nicole de Hauteclocque, R.P.R., Paris ; MM Philippe Malaud, non-inscrit, Saône-et-Loire ; Hector Rolland, R.P.R., Allier ; Jean Royer, non-inscrit, Indre-et-Loire ; Mme Marie-Madeleine Dienesch, apparentée R.P.R., Côtes-du-Nord. Les auteurs de la proposition soulignent en particulier la nécessité absolue, avant toute discussion sur l'avortement, *« de connaître les résultats, d'analyser les effets et de tirer les conclusions de l'expérience des cinq dernières années, qui, à ce jour, n'ont fait l'objet d'aucun rapport officiel »*.

● *Les députés radicaux ont annoncé leur intention, par la voix de leur président, M. Didier Bariani, de voter la reconduction de la loi* — S'il est impossible, dans l'état actuel du budget social de la nation, de prévoir le remboursement de l'I.V.G. par la Sécurité sociale, il importe, a-t-il souligné, *« de pouvoir faire bénéficier des personnes détenant de faibles revenus et les chômeuses de l'I.V.G., de façon à ce que nulle n'en puisse être exclue sous prétexte qu'elle n'aurait pas les moyens matériels pour l'assumer »*.

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national (extrême droite), a rappelé lundi 26 novembre son *« opposition de principe à toute législation de l'avortement »* et réclamé l'*« exigence absolue d'une véritable politique nataliste, seule garantie de l'indépendance nationale et de la prospérité »*. *« Il serait scandaleux*, a-t-il ajouté, *que le gouvernement ne démissionnât pas si la loi ne devait pas obtenir une majorité par la majorité. »*

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Avortement : cinq ans après

Rouvert cinq ans après le vote de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, le dossier « avortement » provoque dans l'opinion un débat aussi passionné qu'en 1974.

Pour José De Broucker, qui signe l'éditorial de *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, les chrétiens *« essaient d'être fidèles à une double exigence : le respect scrupuleux, jaloux, de toute vie humaine et l'attention efficace qu'appelle toute détresse »*. Il explique : *« Au nom de la première exigence, nous sommes contre tout ce qui, dans l'application ou dans la non-application de la loi, tend à banaliser l'avortement. Il est un acte toujours grave. Il est un mal. Il ne peut être considéré ni pratiqué comme un moyen parmi d'autres pour la régulation des naissances ou pour l'exercice d'une sexualité irresponsable. Le gouvernement devra prendre très au sérieux tout ce qui lui sera dit sur ce chapitre. Au nom de la seconde exigence, nous demandons la mise en œuvre de tout ce que la loi promet de faire pour aider effectivement les femmes et les couples accablés par le malheur, et notre société en sécrète toujours trop. Pour les aider à choisir la vie là où ne semble s'offrir à eux que la mort. Ou, en dernière extrémité, à traverser dans des conditions plus humaines que ne le permettait la loi de 1920 l'épreuve que représente tout avortement. Il y a beaucoup à faire. Pour prévenir, et pour guérir. »*

⁂

Dans *HEBDO-TC-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, Laurence Arven écrit : *« L'équilibre nous paraît devoir être tenu entre trois exigences : parce que nous pensons que, dans certaines situations particulières de détresse, l'avortement peut être motivé par des valeurs plus hautes que le respect de la vie de l'embryon, la loi de 1975 nous apparaît nécessaire et légitime, tant sur le plan social que sur le plan moral. Comme telle, on doit garantir et améliorer les conditions de son application (en particulier à l'égard des plus démunies, étrangères, mineures, cas sociaux). En second lieu, nous pensons que l'Eglise devrait, cessant de condamner, accepter d'écouter les femmes, et leur reconnaître, enfin, le droit de décider en chrétiennes responsables. Elle serait par ailleurs mieux écoutée si elle acceptait une contraception efficace. Troisième point, l'avortement nous paraissant devoir rester, pour des raisons psychologiques, sociales et morales, un recours exceptionnel, nous refusons tout appel démagogique à le banaliser, au nom d'une liberté abstraite. Une vraie politique familiale et sociale qui favorise l'accueil de la vie garantirait plus sûrement que l'avortement une liberté réelle de choix, pour la femme et le couple. »*

⁂

Pour *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, l'interruption volontaire de grossesse *« parce qu'elle met fin à une vie humaine future, est un procédé moyenâgeux, et cela quelle que soit la technique employée »*. L'hebdomadaire ajoute : *« Et il est faux, et même réactionnaire, comme le font certains courants, de présenter l'avortement comme un acte susceptible, dans certaines conditions, d'être libérateur pour les femmes. Car la liberté pour les femmes de choisir consciemment d'avoir ou de ne pas avoir un enfant ne passe pas par la mise au point d'une technique « souple » d'avortement ni même d'ailleurs d'une pilule ou d'un autre moyen contraceptif sûr à 100 %. Il n'est en effet pas plus possible pour les hommes, dans la société actuelle basée sur l'exploitation, de maîtriser leur propre reproduction qu'il ne leur est possible de maîtriser la production de leurs moyens d'existence. La liberté réelle pour les femmes et les couples de décider s'il veulent des enfants, combien ils en veulent et quand ils en veulent, suppose d'abord des conditions matérielles telles que la venue au monde d'un enfant ne soit plus un problème. »*

Estimant *« restritive »*, une loi qui *« ne reconnaît pas réellement la liberté d'avorter »*, *ROUGE*, hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) affirme : *« La seule chose à exiger d'un gouvernement, d'un Parlement, c'est qu'ils prennent toutes les dispositions légales afin de supprimer les obstacles au libre choix des femmes. C'est aux femmes et non aux députés de décider. Mais ce n'est pas en laissant croire qu'il peut sortir quelque chose de bon pour les femmes ou les travailleurs de ce Parlement réactionnaire, de ce gouvernement minoritaire, qu'on imposera le droit des femmes. On n'obtiendra pas la liberté d'avorter en proposant des amendements, comme on ne fera pas tomber ce régime, qui devient de plus en plus insupportable à tout le monde, par des motions de censure dont le sort est joué d'avance. C'est par la lutte, l'unité dans la mobilisation qu'il sera possible d'aller de l'avant. »*

Edmond Petit, dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, s'interroge sur le terme de « détresse ». Il relève : *« Dès qu'elle est enceinte, et parfois avant même de le savoir, la femme la plus hardie devient timide et craintive, comme si l'organisme se préparait inconsciemment à protéger et défendre la petite vie qui se forme en elle. Dès lors on peut se demander si, quand ce sens instinctif affleure au niveau de la conscience, même confuse, cette inquiétude ne tend pas à se traduire en termes de détresse pendant quelques semaines, si heureuses que soient les conditions de vie de la femme, si favorables que soit son entourage à l'idée de la voir bientôt mère. Aolrs toute femme pourrait invoquer sa « détresse » et ce serait sans doute le cas de celles qui repoussent l'idée de l'avortement avec horreur ou, une fois commis, le reprochent au praticien après l'avoir réclamé, parfois en termes violents. Dès lors aussi, la loi qui favorise ce transfert de sentiments pour en faire un prétexte à une œuvre de mort, est aussi contraire à l'être profond de la femme qu'au respect de l'enfant qu'elle porte, et l'assassinat se double d'un attentat contre le psychisme de la femme. C'est inévitable du moment que le permis de tuer ne se fonde sur rien d'autre que sur l'état de « détresse » énoncé par la femme seule et sans que rien ne définisse ce qu'on doit entendre par ce terme. »*

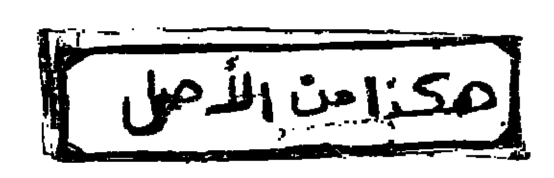
Après avoir jugé qu'il n'est pas *« convenable »* d'*« imposer la règle religieuse à l'ensemble de la communauté nationale »*, Louis Pauwels, dans *LE FIGARO-MAGAZINE*, pose *« la vraie question »*, à savoir *« comment harmoniser les libertés croissantes de la vie individuelle avec les nécessités de la vie collective ? »* Il poursuit : *« La première des nécessités est d'enrayer la dénatalité. Contrairement à l'opinion reçue par démission, c'est le nombre qui fait la richesse et la puissance d'un pays. Chez nous, dans deux ans, les moins de vingt ans ne seront plus que 30 %. C'était la proportion dans la France ruinée de 1945. Les conséquences économiques sont évidentes. Elles ne sont pas seules. Les pays occidentaux de race blanche, Russie comprise, composaient en 1920 le tiers de l'humanité. Si la récession se poursuit, en 2000, ils n'en composeront plus qu'un cinquième. Quand le rapport des forces démographiques contredira aussi cruellement le rapport des forces technologiques, la guerre des races sera proche. »*

⁂

Dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, Jean Matouk trouve au moins un mérite au discours alarmiste des natalistes, qu'il expose ainsi : *« Il a attiré l'attention sur les phénomènes démographiques, lents à se manifester, difficiles à comprendre, mais qui conditionnent « de loin » toutes les transformations économiques et sociales. On peut récuser la forme de leur pronostic — l'extinction de la « race blanche » — et leur réquisitoire contre la contraception et l'avortement. Mais on ne peut nier que la baisse de la natalité doive poser un jour de graves problèmes aux nations européennes : devant la faible efficacité des politiques démographiques nationales, certains préconisent aujourd'hui une autre approche du problème, mondialiste, multiraciale, une politique globale dans laquelle les divers pays deviendraient des vases (démographiques) communicants »*. — A. CH.

« LA CROIX » : un coup porté à un certain humanisme.

Dans *la Croix* du 27 novembre, Jean Potin écrit notamment : *« La loi sur l'avortement ne concerne pas seulement une décision personnelle. L'avortement met en cause radicalement les valeurs fondamentales sur lesquelles au cours de deux millénaires la civilisation chrétienne et européenne a essayé de bâtir les relations entre les hommes au sein de la cité. En ce sens, il faut bien être conscient du fait que le vote de cette loi n'engage pas seulement l'avenir de notre pays. Il est un nouveau coup porté à un certain humanisme chrétien qui fut souvent l'ultime rempart contre le retour de la barbarie païenne. »*



SOCIÉTÉ

L'AVORTEMENT DANS LE MONDE

IV. — Deux législations répressives... et bafouées

EN ESPAGNE : le « voyage à Londres » et les faiseuses d'anges

De notre correspondant

Madrid. — Le code pénal espagnol dispose que *« la vie du fœtus doit être protégée avant tout et primer sur la vie de la mère et sur l'intérêt social »*. La femme qui avorte et ses complices (parents ou amis) risquent une peine dite d' *« emprisonnement mineur »* (six mois à six ans de prison). Seule circonstance atténuante admise par les juges : quand une femme célibataire interrompt sa grossesse pour éviter le *« déshonneur »* de donner le jour à un enfant illégitime. Auquel cas la peine est considérablement réduite : un mois à six mois.

« Notre législation est médiévale », disent les militantes des mouvements féministes. Les Espagnols *ont hérité, en effet*, leur code pénal de quarante ans de franquisme et de plusieurs siècles d'obscurantisme. Certains de ses articles sont si archaïques que le gouvernement centriste de M. Adolfo Suarez a été amené, sur les instances de la gauche, à étudier leur réforme. Une agence de presse avait indiqué à la fin de juillet que le nouveau code allégerait notablement la répression contre l'avortement. Le ministère de la justice s'est empressé de démentir.

Il est vrai que le titulaire du poste, M. Iñigo Cavero, appartient au secteur démocrate-chrétien de l'Union du centre démocratique (U.C.D.), le parti au pouvoir, et que l'Eglise, dans un tel domaine, pèse de tout son poids. Après avoir fait campagne pour le maintien des subventions de l'Etat à l'enseignement confessionnel — favorisé par rapport à l'école publique, — la hiérarchie catholique continue d'opposer son veto au divorce, à la contraception, aux relations préconjugales et à l'avortement. Pendant l'été dernier, la conférence épiscopale a publié un document intitulé *Mariage et famille*, dans lequel elle qualifiait l'avortement de *« défi à la plus élémentaire conception éthique et humaine de la vie »* et d' *« attentat contre la justice, contre l'amour et contre la vie d'un nouvel être absolument sans défense »*.

La contraception légalisée

Le collège des médecins de Madrid, de son côté, a publié au début de l'année un manifeste contre l'avortement. Outre l'Eglise catholique, des instituts *séculiers comme l'Opus Dei, ou* les nombreuses associations d'inspiration confessionnelle qui existent en Espagne ont déployé beaucoup d'efforts depuis quelque temps pour éviter une quelconque « dépénalisation » de l'interruption de grossesse. Ces différents groupes de pression ont trouvé un écho favorable dans la classe politique qui a conduit le processus de transition démocratique depuis trois ans. L'U.C.D. manifeste la même opposition à l'avortement que les franquistes mal repentis de Coalition démocratique, la droite parlementaire.

Seuls les partis de gauche se déclarent favorables à la « dépénalisation » de l'avortement. Pourtant, la première formation de l'opposition, le parti socialiste ouvrier (PSOE), qui représente 30 % de l'électorat, a jugé bon d' « oublier » cette revendication lors de sa dernière campagne électorale, sans doute pour ne pas effrayer les électeurs modérés qu'elle s'efforçait alors de conquérir afin de hâter son accès ou sa participation au pouvoir. Le parti communiste — qui représente 10 % des voix — a maintenu pour sa part la même position depuis deux ans : il demande que l'avortement ne soit plus considéré comme un délit, et que sa pratique soit régularisée et placée sous contrôle médical.

Les oukases de l'Eglise et de l' « establishment » n'ont évidemment pas empêché la société d'évoluer. L'usage de la pilule a été récemment légalisé. Les enquêtes montrent qu'une majorité d'Espagnols sont favorables au divorce. Même sur l'interruption de grossesse, l'opinion publique évolue. L'hebdommadaire communiste *la Calle* a publié au printemps dernier un sondage d'opinion montrant que seulement 42,5 % des Espagnols sont partisans d'une interdiction totale de l'avortement, pourcentage qui était beaucoup plus élevé il y a quelques années. En revanche, une proportion à peu près équivalente de personnes interrogées l'admettent pour des raisons thérapeutiques.

Paradoxalement, ce sont les femmes qui manifestent le plus de réticences. Les enquêteurs expliquent ce phénomène par l'influence de l'Eglise sur les mentalités féminines, et par l'infériorité culturelle à laquelle les Espagnoles sont traditionnellement condamnées.

Le caractère médiéval de la législation conduit beaucoup de femmes à user de pratiques tout aussi médiévales pour avorter. En 1974, les autorités évaluaient à 300 000 le nombre d'avortements clandestins effectués chaque année (pour une population de 36 millions d'habitants) : cinq ans après, ce chiffre serait au moins de 400 000 selon les estimations des partis de gauche et des mouvements féministes. Le « voyage à Londres » est devenu une habitude chez les femmes qui ont les moyens de le payer (10 000 en 1977). Pour les autres, c'est le recours habituel aux faiseuses d'anges ou aux médecins marrons, avec des risques tout aussi habituels : un taux de mortalité de 2 % selon certains journaux, et le risque, chiffré à 20 % des cas par quelques médecins, de rester définitivement stérile.

Il est très difficile de savoir combien de femmes sont actuellement incarcérées pour « délit » d'avortement. Le porte-parole du ministère de la justice que nous avons interrogé à ce sujet s'est dit incapable de répondre. Les mouvements féministes ne possèdent pas de données précises, mais affirment que des femmes sont en prison pour avoir été surprises ou dénoncées. Récemment, le président de la Généralité de Catalogne, M. Josep Tarradellas, rappelait qu'en 1936, pendant la guerre civile, alors qu'il dirigeait le gouvernement catalan, il avait légalisé l'avortement. Son gouvernement avait été le premier en Europe à prendre une telle décision et la législation mise alors en vigueur était très avancée : la femme était la seule à décider de sa grossesse ; l'avortement était permis jusqu'à trois mois de grossesse, mais aucune limite n'était fixée en cas de nécessité thérapeutique.

Les temps ont changé depuis.

CHARLES VANHECKE.

EN BELGIQUE : comme en France, en 1973...

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — La législation belge en matière d'avortement date de 1867. Les articles 348 à 353 du code pénal sanctionnent sévèrement l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.). La femme qui se sera fait volontairement avorter ou celui qui aura fait avorter une femme consentante sera puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de 100 à 500 francs belges.

Mais depuis « l'affaire Peers », du nom du gynécologue-obstétricien de Namur accusé d'avoir pratiqué des avortements au début de l'année 1973, la loi n'est plus que partiellement appliquée. En effet, depuis cette année-là, des centres hospitaliers puis extra-hospitaliers pratiquent au grand jour des avortements. Certains même annoncent leur création par une conférence de presse officielle.

Face à cette violation quotidienne de la loi, la justice belge est assurément devant une situation délicate. Quant au gouvernement de coalition, il se refuse très officiellement — ses membres ne pouvant trouver un consensus — à proposer au Parlement un projet de loi visant à modifier la loi de 1867, laissant ce soin aux parlementaires.

Vingt mille à quarante mille femmes belges se font avorter annuellement. Le nombre des interventions clandestines pratiquées dans de mauvaises conditions techniques est évalué à environ un quart du total. Ainsi les graves complications en particulier infectieuses, parfois mortelles, malgré une diminution de leur nombre depuis quelques années, persistent.

Les trois cents dossiers du docteur Peers

En septembre 1972, une plainte est déposée au parquet de Dinant (région de Namur) contre le docteur Willy Peers accusé d'avoir pratiqué des I.V.G. Lors de l'instruction de cette affaire et au cours d'une perquisition en janvier 1973, près de trois cents dossiers de femmes ayant subi une I.V.G. sont découverts. Le docteur Peers sera immédiatement incarcéré pendant trente-cinq jours.

Mais, durant tout ce laps de temps, le docteur Peers reçoit un soutien *extraordinaire de l'opinion publique*. De nombreuses manifestations de rue sont organisées et trois cent mille signatures sont réunies en moins de trois semaines *« Mon objectif*, nous déclare le docteur Peers, qui continue à pratiquer des I.V.G. à la maternité provinciale de Namur — cinq mille depuis 1973, — *n'est pas de lutter pour l'avortement mais de lutter contre l'avortement clandestin par la contraception et par l'I.V.G. en milieu médical, de manière à réduire, voire à supprimer les complications. »*

Depuis, cinq centres hospitaliers pratiquent officiellement des I.V.G. et environ quinze à vingt cliniques ou services hospitalo-universitaires acceptent avec discrétion de faire ces interventions pour leurs patientes habituelles. Six centres extra-hospitaliers d'I.V.G. existent à Bruxelles, un à Liège, et un à Charleroi. D'autre part, les trois quarts des centres de planning familial répartis sur tout le territoire jouent un rôle d'accueil et orientent leurs patientes désirant interrompre leur grossesse soit vers les Pays-Bas, où la loi répressive en matière d'avortement a été suspendue, soit vers des centres d'I.V.G. belges.

Un imbroglio juridique

La justice belge se trouve ainsi confrontée à un délicat problème vis-à-vis duquel son attitude peut paraître ambiguë. L'organisation judiciaire belge est assez comparable à celle de la France. La politique des parquets, théoriquement maîtres de l'opportunité des poursuites, est pour le moins paradoxale. Ils ne veulent pas abandonner les poursuites (une vingtaine de médecins en ont été l'objet depuis l'affaire Peers) mais ils ne veulent pas non plus fixer une date de comparution de ces médecins une fois l'instruction terminée, devant le tribunal correctionnel.

Cette attitude ne semble pouvoir s'expliquer que par deux motifs principaux. D'une part, la crainte que les affaires d'avortements ne viennent en audience publique, entraînant ainsi un trouble de l'ordre public (comme cela a été le cas pour l'affaire Peers) préjudiciable à l'action de la justice et au travail des parlementaires. D'autre part, les parquets ne veulent pas prendre la responsabilité de classer les plaintes et d'abandonner ouvertement les poursuites. Ils seraient alors en contradiction formelle avec la loi et mécontenteraient une autre partie de l'opinion publique.

Dans une *déclaration gouvernementale* faite au Parlement le 5 avril 1979, le premier ministre, M. W. Martens, avait déclaré : *« En raison du fait que la modification éventuelle des articles 348 à 353 du code pénal continue à diviser les esprits, il appartiendra au Parlement de traiter ce problème dans le respect de la liberté de conscience de chacun. »*

D'autre part, la commission parlementaire sur les *« problèmes éthiques »* créée en 1974 par le gouvernement n'a pas non plus permis de dégager des propositions recueillant l'approbation de tous. En effet, à la suite d'une scission, cette commission a remis, en 1976, deux rapports. Douze membres de la commission se disent prêts à autoriser l'I.G.V. exclusivement en cas de danger pour la santé de la mère, les treize autres défendent une position plus libérale qui prend en compte certains facteurs économiques et sociaux mais à condition que la femme soit entendue au préalable par des organismes de dissuasion composés de spécialistes (médecins, psychologues...)

De multiples propositions de loi

Cependant, depuis la suppression, le 9 juillet 1973, des trois alinéas de l'article 383 du code pénal selon lesquels *« toute exposition, vente ou transport de contraceptifs »* était interdite et punie par le législateur, le gouvernement a entrepris d'importantes campagnes d'informations du corps médical et du grand public sur les différents moyens de contraception.

Au Parlement, les propositions de loi se succèdent. Certaines élargissent la notion d'avortement thérapeutique, d'autres plus permissives se rapprochent de la loi française actuelle, d'autres enfin visent à une dépénalisation totale de l'avortement pratiqué en milieu médical. Pour ces dernières, l'avortement est un acte médical qui doit être accompli sous la responsabilité du médecin respectueux du code de déontologie. *Pour le sénateur socialiste* Roger Lallemand, on assiste actuellement à une maturation souterraine des consciences et depuis quelque temps les courants d'opinion en faveur d'une dépénalisation totale de l'avortement, bien qu'ils restent minoritaire, semblent gagner du terrain. Pourtant, le consensus que réclame le vote d'une loi sera certainement difficile à trouver tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat.

Mais la confusion tant judiciaire que politique n'empêche pas — et peut-être même favorise — l'éclosion de centres hospitaliers et extra-hospitaliers d'I.V.G. tout à fait originaux où l'on tente de ménager à la fois chaleur humaine et respect de l'autre.

Préoccupante, la situation belge en matière d'avortement n'en est pas moins paradoxale : une législation ancienne, répressive et appliquée partiellement par la justice côtoie l'émergence de structures médicales, originales, où le pouvoir du praticien a perdu de son « aura » et où le respect de la volonté des femmes prime sur les autres considérations.

Dr PHILIPPE LEDUC.



MONDE

et bafoues

comme en France, en

SOCIÉTÉ

IL Y A CINQ ANS, C'ÉTAIT LE « PILOTE DU TIBESTI »

La dernière victime de l'affaire Claustre

« Je m'appelle Raymond Thiry, j'ai quarante-neuf ans, et je reste, près de cinq ans après, la dernière victime de l'affaire Claustre. » Grand, les traits marqués, un visage énergique qu'encadrent des cheveux blanchissant, l'homme parle d'un ton posé. Rien du mercenaire qu'il fut pourtant, en quelque sorte, lorsque Mme Claustre était prisonnière des Toubous, dans le Tibesti. Un épisode de sa vie dont il n'a apparemment pas fini de mesurer les conséquences.

Au début de l'année 1975, Raymond Thiry, pilote chevronné, se propose de prendre la gérance d'une petite compagnie aérienne privée dans laquelle il était chef-pilote, Vargas aviation, selon lui en déconfiture, et dont il compte faire une société de transport de fret vers la France et l'étranger qui prendrait le nom d'International air cargo. La flotte de Vargas compte deux Douglas DC-3 et un DC-4. Un deuxième DC-4 lui est proposé en location, moyennant prise à sa charge des importants travaux nécessaires pour le remettre en état, l'appareil devant subir deux à trois mois de chantier dans les ateliers de Rousseau-aviation à Dinard.

A peine la transaction est-elle conclue que, le 13 juin 1975, un télex de la direction de l'aviation civile informe le nouveau gérant que, pour des raisons de désorganisation technique et commerciale, les licences d'exploitation sont retirées à sa compagnie. Quelques jours plus tard, dit-il, Pierre Claustre, mari de la jeune femme retenue prisonnière au Tibesti depuis plus d'un an par Hissène Habré, vient lui demander son aide pour une mission particulière : aller récupérer, au Tchad, trois journalistes, Marie-Laure de Decker, Raymond Depardon et Jérôme Hinstin, mais aussi, ajoute le pilote, livrer *« un certain matériel »* à la rébellion toubou. En échange il s'entend, dit-il, promettre de récupérer ses licences.

Trois miracles

Thiry va alors être le témoin de plusieurs miracles : d'abord, le 2 juillet, ses trois autres avions étant bloqués au sol, le DC-4 immobilisé à Dinard reçoit son certificat d'immatriculation — F-BMMI — et un certificat de navigabilité (établi depuis Paris sans examen) valable un mois. Performance d'autant plus étonnante que, démuni d'extincteur, ses tuyauteries hors service et un de ses quatre moteurs crachant l'huile, ce « veau » ne parvient qu'après plusieurs tentatives à décoller de Dinard pour Le Bourget.

Deuxième miracle : *« Sur un coup de téléphone de Pierre Claustre au ministère de la coopération, l'avion est pris en charge par les services techniques d'U.T.A. »* Si bien que, le 7 juillet, il décolle à destination d'Acra, avec un équipage de fortune et deux « passagers » chargés, dit M. Thiry, de négocier l'achat d'armes dans la capitale ghanéenne.

Troisième miracle : *« Alors que je n'étais pas « chaud » pour cette mission et que j'avais laissé l'avion partir sans moi, je reçois en quarante-huit heures un visa pour le Ghana... et un avertissement d'une personnalité officielle : « Si vous n'y allez » pas, le couperet va tomber ! »*

Le 14 juillet, Raymond Thiry aux commandes, le F-BMMI se pose, pour la première des quatre « livraisons » prévues (1) sur la caillasse du plateau de Modra après avoir violé l'espace aérien de six pays. De ses flancs sont débarqués deux cents pistolets-mitrailleurs SMG de 9 mm et deux mortiers de 82 — *« mais pas les munitions : je n'avais pas envie de me faire « canarder » au décollage »*, confie-t-il. Puis il repart en emmenant les trois journalistes, mais au-dessus du Niger, le moteur, toujours défaillant, lâche définitivement. C'est l'atterrissage en catastrophe à Dirkou, le transfert à Niamey, la saisie de l'appareil, la menace pour Thiry d'être livré au général Malloum.

Bref, un torrent d'ennuis qui grossit dès son retour en France. Le propriétaire du DC-4 exige que l'avion lui soit payé : 870 000 F. U.T.A. envoie sa facture de réparations : 71 637 F. Le personnel de son entreprise porte plainte contre Raymond Thiry devant les prud'hommes, qui le condamnent à une somme de 103 907 F. Les huissiers assiègent son domicile au moment où au temps des miracles succède celui des portes closes. Dans les administrations, à la coopération, au Quai d'Orsay, M. Thiry rencontre des personnages de niveaux divers qui lui tiennent tous le même discours : *« Votre histoire est bien triste, mais trop compromettante ; non, décidément, nous ne pouvons rien. »* Les plus perfides ajoutent : *« Mais qui vous a demandé de vous lancer dans une telle aventure ? »*

« Service public »

Raymond Thiry affirme précisément savoir de qui il s'agit. Par-delà Pierre Claustre, il devine, dans l'ombre, la haute main du gouvernement — et, peut-être, celle de l'Elysée. Mais ses démarches de ce côté-là ne sont pas plus couronnées de succès.

Alors, il saisit les parlementaires, le 4 février 1977, par le biais d'une pétition, à la commission des lois du Sénat. Le 24 novembre 1978, M. Marcel Rudloff, sénateur centriste du Bas-Rhin, conclut, à propos du vol du DC-4, avoir *« acquis l'intime conviction qu'il existe au moins l'apparence d'une mission de service public »* et que, à défaut de pouvoir récupérer l'avion saisi, *« à tout le moins eût-il été convenable d'essayer de dédommager son propriétaire pour la perte subie »*. Le sénateur n'est certainement pas le seul à penser ainsi : Raymond Thiry apprend un jour que la facture d'U.T.A. et celle des prud'hommes ont été mystérieusement réglées.

Reste l'avion qui, quatre ans et demi plus tard, est toujours au Niger — où, selon M. Thiry, il vole sous les couleurs de la compagnie nationale. Le médiateur est saisi le 23 mars 1978 et se déclare, à son tour, le 23 mai 1979, intimement convaincu que, *« sans aucun doute, l'« expédition » organisée pour rechercher les journalistes n'a pu l'être qu'avec l'aide plus ou moins officieuse des pouvoirs publics »* et que, si la *« puissance publique »* n'a *« certainement pas pris l'initiative de cette action [...] elle a, à tout le moins « laissé faire », et même au besoin « aidé » discrètement et de façon déterminante »*. Une autre pétition est actuellement instruite par M. François Massot, député (apparenté P.S.) des Alpes-de-Haute-Provence, pour la commission des lois de l'Assemblée nationale.

Raymond Thiry n'attend pas seulement qu'on lui rembourse la valeur du DC-4 perdu, mais aussi de retrouver un moyen de gagner sa vie. Car, bien entendu, ses licences d'exploitation d'International air cargo ne lui ont jamais été restituées et la compagnie a déposé son bilan en novembre 1975. A peine découragé, M. Thiry vient, il y a quelques semaines, de lancer le projet d'une nouvelle compagnie de transport exploitant un service passager avec deux Caravelle-III à partir de Beauvais (Oise) et des liaisons fret à partir de Bordeaux avec un Boeing-707. *« Un dossier carré,* explique-t-il, chiffres à l'appui, *tours opérateurs et transitaires témoignent plus que de l'intérêt pour l'entreprise, avec des charters vers l'Egypte et deux cent cinquante heures de vol par mois pour le Boeing. »* Il pourrait ainsi lutter, modestement, contre le « forcing » réalisé sur notre territoire par une multitude de compagnies étrangères du même type.

Il a donc déposé, pour cette future compagnie, qui s'appellerait Transcontinental, une demande d'agrément de la part de la direction de l'aviation civile. Pour s'entendre répondre qu'il vient de se créer un nouveau problème : les Caravelle-III qu'il voudrait acquérir auprès de Royal Air Maroc sont interdites à la réimportation en France... Les cailloux du Tibesti lui colleraient-ils encore aux souliers ?

JAMES SARAZIN.

(1) Les livraisons totales devaient porter, outre les mortiers et les S.M.G., sur 500 obus de 82, 700 000 cartouches, 2 000 grenades offensives, 20 bazookas et 500 roquettes, achetés à un trafiquant libanais d'Accra pour 249 500 dollars.

Une victoire des femmes au Fouquet's

Deux femmes médecins pénètrent le 19 novembre au Fouquet's, avenue des Champs-Elysées à Paris. Elles choisissent le « petit bar » de l'établissement. Il est un peu plus de 22 heures. On refuse de les servir « parce que le petit bar est interdit aux femmes seules ». *Et pour répondre à leurs questions, on leur dit que leur genre peut prêter à confusion. En somme, elles sont soupçonnées de racolage.*

Les deux médecins, Mmes Catherine Laurençon et Martine Bensadoun, outre ce qui peut être considéré comme une injure, relèvent l'anomalie. Au nom de quoi un lieu ouvert au public peut-il être interdit aux femmes seules ? Qu'est-ce que ce « petit bar » du Fouquet's où l'on vit encore au dix-neuvième siècle ou à la mode des clubs britanniques ?

Le « petit bar » est un endroit calme, en retrait de la terrasse, ouvert sur la salle de restaurant du rez-de-chaussée, mais bien à l'écart. Un comptoir, sept tabourets haut perchés, quelques fauteuils. Du bois au mur et, peu lisible, ton sur ton, un panneau : « Les dames seules ne sont pas admises au bar. Signé : la direction. »

Samedi 24 novembre, une dame seule a été servie, mais du bout des doigts. Il a fallu qu'elle insiste et rappelle par trois fois au garçon sa commande. Il en va de même le dimanche. Au bar, une autre dame seule. Blonde, jolie. Bon genre. Coïncidence : il faut qu'elle s'y prenne, elle aussi, à plusieurs reprises pour que le barman accepte de la servir. Pour les messieurs, la commande arrive à grande vitesse. Ils ont droit, avec l'apéritif, à des olives et à des « chips ». Elles non. Mais le fait est indiscutable. Les 24 et 25 novembre, ces dames sont servies, de bon gré ou non. De toute évidence, l'affaire des deux femmes médecins — qui ont alerté la presse — a fait du bruit et la direction du Fouquet's a choisi d'oublier sa tradition.

Interrogé, un garçon répond à côté : « Je ne suis au courant de rien. » *Comme on lui montre la pancarte et la dame seule installée au bar, il hausse les épaules et passe son chemin.*

Voilà un couple, cinquante ans, cossu. Le monsieur n'est pas très intéressé par la question ; pour la dame, il s'agit d'une nouvelle provocation du M.L.F. « Les femmes honnêtes viennent ici accompagnées, cela tombe sous le sens. »

A la table voisine, un homme seul. Turiste, et de bonne humeur. Il a gagné la veille. « Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Ah, oui, la pancarte ! Bof, on s'en fout. Mieux vaudrait que de vraies putains viennent ici, au moins elles seraient jolies... »

La dame seule, au bar, mène aussi son enquête. Dans la poche de son manteau, il y a un émetteur H.F. et, dehors, une voiture technique où s'effectue l'enregistrement. Renseignements pris, c'est une journaliste de radio. Elle demande un autre whisky, qui est servi avec aussi peu d'empressement que le premier. Sans olives, sans « chips ». Mais enfin il est servi. Ce dimanche au moins, au Fouquet's, la tradition a fichu le camp. Pourvu que ça dure...

FRANÇOIS JANIN.

Faits divers

AVION PAKISTANAIS : PAS DE SURVIVANT

Le directeur général des aéroports nationaux saoudiens a confirmé qu'aucune des cent cinquante-cinq personnes se trouvant à bord du Boeing 707 des lignes pakistanaises, qui s'est écrasé dans la nuit du 25 au 26 novembre en Arabie Saoudite, n'a survécu à l'accident. — (A.F.P.)

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

M. Henri Lelièvre a signé plusieurs reconnaissances de dettes à Jacques Mesrine avant sa libération

M. Henri Lelièvre, l'homme d'affaires sarthois enlevé par Jacques Mesrine du 21 juin au 28 juillet, avait signé, avant sa libération, deux reconnaissances de dettes à tempérament en faveur de Mesrine, apprend-on ce lundi 26 novembre. Ces reconnaissances de dettes, signées après qu'une rançon de 6 millions de francs eut été versée, s'élede francs eût été versée, s'élevaient à plusieurs millions de francs. Leurs échéances auraient été fixées aux mois d'octobre et de décembre. Selon toute vraisemblance, Jacques Mesrine n'avait donc pas renoncé à son objectif initial : une rançon de dix millions de francs.

Certaines menaces, semble-t-il, auraient pesé sur la vie de M. Lelièvre et de ses proches. Du reste, le *« milliardaire de la Sarthe »* n'avait pas fait part à la police de ces deux reconnaissances de dettes. Cette dernière en a fait la découverte à la mort de Jacques Mesrine, le 2 novembre, en fouillant son domicile.

D'autre part, toujours dans le cadre de l'instruction de l'enlèvement de M. Lelièvre, les enquêteurs ont retrouvé, près de Blois, les commerçants chez lesquels Jacques Mesrine et ses complices avaient acheté la valise et les vêtements que portait M. Lelièvre lors de sa libération. Enfin, entendu à nouveau récemment par M. Jean-Marie Huet, juge d'instruction au Mans, M. Lelièvre a apporté des précisions, qu'il n'avait pas encore fournies, sur le lieu de sa détention. Ainsi, a-t-il souligné que *« la maison dans laquelle il avait été sequestré était une maison de construction ancienne, aux poutres apparentes, nullement isolée, située à proximité d'une voie à grande circulation »*. A travers les cloisons, M. Lelièvre entendait fréquemment plusieurs voix d'hommes et de femmes. En outre, lors de son arrivée à son lieu de détention, il avait monté trois marches pour atteindre la pièce où il avait été enfermé et en descendit sept pour gagner le jardin où Mesrine le photographia.

● *Homonymie.* — Après la parution d'un article titré *« Perquisition à la clinique La Borde »*, dans *le Monde* du 24 novembre, les Editions Encre, nouvelle maison d'édition de littérature générale, nous prient de préciser qu'elles n'ont aucun lien ni rapport avec la collection Encres des éditions Recherches.

● *Curses truquées.* — Un quatrième entraîneur, M. Gérard Bigeni, a été inculpé par M. Jean-François Roude, juge d'instruction au tribunal de Marseille, d'infraction à la législation sur les courses (*le Monde* du 24 novembre) dans l'enquête sur le déroulement des courses de galop dans le Sud-Est. Il a été laissé en liberté.

M. de Varga, sa fille et M. de Ribemont condamnés pour escroquerie.

La vingt-neuvième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a condamné, lundi 26 novembre, M. Pierre de Varga, inculpé de complicité dans l'assassinat de Jean de Broglie, à deux années d'emprisonnement et 5 000 F d'amende pour escroquerie. Sa fille, Mlle Catherine de Varga, s'est vu infliger une peine de treize mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende également, et M. Patrick Allenet, dit de Ribemont, inculpé aussi à propos de l'assassinat du député de l'Eure, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 2 000 F d'amende.

En 1976, Mlle de Varga vendit 250 000 F (dont 150 000 F comptant) la moitié du capital du bowling de Chalon-sur-Saône en faisant croire que les mille actions appartenant à son père (que celui-ci avait acquises pour 1 F symbolique) étaient la propriété de M. Allenet de Ribemont. Grâce à un trucage de bilan, la gestion apparaissait bénéficiaire, alors que l'établissement était en état de cessation de paiement depuis le 30 avril 1974. L'acquéreur, M. Fernand Chaouat, partie civile, obtient 255 000 F de dommages-intérêts.

Exportation de capitaux : trente mois de prison pour un P.-D.G. des Ardennes.

Le président-directeur général de la SAVEL (Société ardennaise de vente et d'exportation Latreille), dont le siège est à Margut (Ardennes), M. Pol Latreille, âgé de cinquante-quatre ans, a été condamné, vendredi 23 novembre, à trente mois d'emprisonnement par la cour d'appel de Reims, pour abus de biens sociaux, transferts irréguliers de capitaux et fraudes à l'exportation. M. Pol Latreille avait été condamné, le 4 juillet, en première instance, à trente-six mois d'emprisonnement dont vingt avec sursis (*le Monde* du 7 juillet).

Avec la complicité de son directeur commercial, M. Robert Vauquois — qui avait été condamné, le 4 juillet, à six mois d'emprisonnement dont trois avec sursis, — M. Pol Latreille avait détourné près de 2,5 millions de francs par l'intermédiaire d'une société fictive installée au Lichtenstein. Le P.-D.G. de la SAVEL a, en outre, été condamné à payer une amende dont le montant s'élève à 4,80 millions de francs.

Les policiers : des citoyens de deuxième catégorie selon la C.G.T. et la C.F.D.T.

« Les policiers veulent du temps pour vivre » et revendiquent *« le droit de ne plus être au Moyen Age »* : MM. Claude Guillermou et Claude Toulouse, respectivement secrétaire général du syndicat C.F.D.T. de la police nationale et secrétaire général de la Fédération générale des syndicats de la police nationale C.G.T., ont fait part, lundi 26 novembre, lors d'une conférence de presse, de leur inquiétude face au *« malaise de la police »*, un malaise *« dû principalement aux difficultés des policiers »*.

Du temps de travail excessif auquel sont astreints les personnels — *« les policiers font actuellement une heure de travail hebdomadaire de plus que les autres fonctionnaires »* — au problème des salaires, en passant par celui des libertés syndicales, les deux dirigeants ont passé en revue les griefs principaux de leurs adhérents, mettant l'accent notamment sur le staut spécial auquel sont soumis les policiers en matière de libertés syndicales, statut qui fait d'eux *« des citoyens de deuxième catégorie »*.

● *M. Alain Peyrefitte* a inauguré le 26 novembre les nouveaux locaux du tribunal de grande instance de Chaumont (Haute-Marne), partiellement détruits dans la nuit du 3 au 4 janvier 1976 (*le Monde* du 6 janvier 1976). L'incendie, probablement d'origine criminelle, avait pris en dix endroits différents. L'attentat n'avait pas été revendiqué. Les auteurs n'ont pas été retrouvés. Une subvention de 4 207 500 F a été accordée par l'Etat pour la reconstruction du tribunal. M. Peyrefitte a déclaré : *« Cet acte insensé montre combien il est nécessaire de défendre les magistrats et les tribunaux contre les agressions. »*

● *Les incendies de la ferme de Séron.* — M. Roger Labore, transporteur routier, un des auteurs présumés des incendies qui affectèrent à cent deux reprises, entre le 13 et le 24 août, des vêtements, des objets de literie et des meubles, dans la ferme de sa famille, à Séron (Hautes-Pyrénées), vient de bénéficier d'une mise en liberté, après cent seize jours de détention à la prison de Tarbes. — *(Corresp.)*

RELIGION

Le XXe colloque des intellectuels juifs

Politique et religion : un partage de perplexités

Le XXe colloque des intellectuels juifs de langue française a eu lieu à Paris du 24 au 26 novembre. Au cours des séances publiques et de divers groupes de travail, de nombreux orateurs connus, juifs ou non, se sont succédé pour débattre d'un sujet d'une actualité brûlante : « Politique et religion ».

La difficulté, ressentie chaque année au colloque des intellectuels juifs, est de réaliser une synthèse — ou même un débat cohérent — non seulement à partir d'un thème aussi vaste que *« politique et religion »*, mais aussi à cause de la succession d'exposés magistraux faits par des personnalités qui ne participent pas à tout le colloque, ce qui empêche un dialogue véritable de s'instaurer.

Il y eut cependant cette année un certain nombre de fils conducteurs et d'échos, d'un exposé à l'autre, pour permettre un consensus autour de quelques idées-clés. Outre la solidarité naturelle exprimée en faveur des minorités persécutées — qu'il s'agisse des juifs en U.R.S.S., pour qui, comme le rappelait le juif soviétique Markish, fils du poète yiddish assassiné sous Staline, *« la synagogue est le dernier refuge contre l'oppression »* ; de la communauté juive des Falashas, menacés d'extermination en Ethiopie, ou de l'Etat d'Israël lui-même, qui, comme l'a annoncé l'ambassadeur d'Israël en France, M. Méir Rosenne, vient de sacrifier le puits de pétrole à Alma, en le rendant à l'Egypte, en fait, selon le traité de paix — un certain accord s'est manifesté sur le rôle prophétique joué par le peuple juif : *« les sans-patrie du temps, des apatrides sur leur propre terre »*.

La politique est-elle le mal absolu ?

« Si vous ne formiez pas le peuple que vous formez, a dit le poète catholique Pierre Emmanuel, qui avait pris pour thème « Les juifs en France ». *Dieu ne serait pas attesté comme il l'est. Dieu travaille le monde à travers vous, sur vous. » Le « nomadisme »* ou *« non-territorialité »* des juifs a été évoqué à plusieurs reprises. Pour Freddy Raphaël, professeur à l'université de Strasbourg, *« le juif, passeur de frontière, est une menace permanente pour ceux qui identifient nation, peuple et terre »*, et de conclure : *« Pour nous, le terroir juif, c'est la mémoire. »*

Quant à la politique, les avis étaient plus partagés. Pour Jacques Ellul, théologien protestant et professeur à l'université de Bordeaux, *« la politique est l'incarnation la plus parfaite du mal »*, c'est *« le lieu du démoniaque, du mensonge et de la puissance en Occident »*.

Cette vue quelque peu simpliste fut combattue vigoureusement par le jeune philosophe Bernard-Henri Lévy, pour qui *« la politique est au contraire ce qui permet de conjurer le diable »*. Il réussit à séduire une salle plutôt méfiante à son égard par la magie de son verbe. Reprenant les thèses développées dans son livre à succès, *le Testament de Dieu*, M. Lévy a soutenu, textes bibliques à l'appui, que la loi juive est *« irréductible au monde »*. A cause du péché originel — idée récusée pourtant par beaucoup de juifs — et du pessimisme foncier de la création, viciée en quelque sorte dès l'origine, *« l'alliance proposée par Dieu exclut l'incarnation de la loi dans le monde »*.

Rappelant l'épisode, dans le Livre de Samuel, de la consécration d'un roi, à la demande du peuple juif, Lévy conclut : *« Dieu se retire pour que Saül gouverne. En revanche, Dieu règne parce qu'il ne gouverne pas. »* En réponse à ceux qui lui ont fait remarquer que si la loi est inapplicable (ce qui est d'ailleurs l'argument avancé par les chrétiens, à commencer par saint Paul) les deux derniers millénaires de l'histoire juive sont sans objet, Bernard-Henri Lévy dit que la loi transcende infiniment le monde et *« s'opposera toujours à la mégalomanie des chefs temporels »*. Pour lui, en fin de compte, *« le judaïsme n'est ni une religion ni une politique, mais une éthique »*.

Mais, l'orateur qui a presque fait l'unanimité fut celui du dernier soir, M. Dan Avni Segré, progfesseur à l'université de Haïfa, qui a parlé, de façon émouvante, de l'Etat juif. Selon lui, l'objectif que devrait poursuivre Israël est *« la recherche et la défense — par les armes si nécessaire — d'une neutralité et d'un non-alignement total »*. Dans l'histoire, a-t-il poursuivi, il n'y a guère eu d'Etats juifs, mais des Etats où habitaient des juifs. Ceux-ci ne sont *« ni une nation ni un peuple, mais plutôt une famille élargie »*.

De même, une pensée politique propre aux juifs leur a toujours fait défaut, ou, si elle existe, il faut la *« décoloniser »*, car elle s'est coulée dans les systèmes de pensée occidentaux. L'assimilation, qu'elle prenne la forme d'*« auto-colonisation »* en Israël ou d'intégration dans les autres pays, constitue, pour M. Segré, *« la plus grande fuite de cerveaux de l'histoire »* et *« une colossale hémorragie de matière grise »*. Cela veut dire que les juifs ont renoncé à l'élitisme, qui est leur seule chance de survie : contre leurs ennemis, ils n'ont que la qualité à opposer à la quantité.

Ce qui a plu dans cet exposé, a fait observer le professeur Freddy Raphaël, c'est qu'*« au lieu d'apporter des solutions, il nous a demandé de partager ses perplexités. Or, il faut être très fort pour oser se montrer faible »*.

ALAIN WOODROW.

TELEX PARTAG

هكذا من الأصل

JUSTICE

LE PROCÈS DE M. JEAN FABRE

Le M.R.G. et les radicaux italiens dénoncent l'existence des tribunaux militaires

A la veille du procès de M. Jean Fabre, citoyen français, président du parti radical italien, qui comparaît ce mardi 27 novembre pour insoumission devant le tribunal permanent des forces armées, à Paris, le Mouvement des radicaux de gauche et le « partito radicale » ont réuni un colloque sur « les tribunaux militaires et les tribunaux d'exception » Cent cinquante personnes y ont participé. Plusieurs milliers de personnes ont assisté, le lundi 26 novembre, à un meeting à la Mutualité organisé en faveur de Jean Fabre.

Qu'un ancien membre du conseil constitutionnel, M. François Luchaire, déclare inconstitutionnelles les décisions des tribunaux militaires français, que des observateurs étrangers parlent du « *fascisme rampant* » que connaîtrait la France, qu'un membre d'Amnesty International dénonce la présence parmi les objecteurs de conscience français de trente-quatre prisonniers politiques en 1978 ne sont pas des faits ordinaires. Ces interventions ont pourtant eu lieu, dimanche 25 novembre, au colloque de Paris.

Radicaux de gauche et radicaux italiens voulaient dénoncer en commun l'existence des tribunaux militaires et de la Cour de sûreté de l'Etat. Cet « *internationalisme* » radical aurait-il des suites ? Rien n'est moins sûr malgré les campagnes communes prévues sur les radios libres et la faim dans le monde... Les radicaux de gauche parlent des « *motivations nobles* » de M. Fabre plus que de l'insoumission en général, qu'ils ne veulent pas avoir l'air d'encourager. Les radicaux italiens restent sceptiques sur les propositions françaises sur l'objection de conscience, jugées par eux trop timides.

Les radicaux de gauche, qui préparaient un texte depuis un an sur l'objection de conscience, ont déposé la semaine dernière à l'Assemblée nationale une proposition de loi : elle prévoit notamment la possibilité d'obtenir ce statut par une simple demande, la réduction à un an de la durée du service civil contre deux aujourd'hui et la publicité de ces textes rendue possible. Ce projet est apparu timide à beaucoup de membres du parti radical italien qui pensent que l'objecteur doit être exempté de tout service, qu'il soit militaire ou civil.

Si les interventions des juristes, lors du colloque, sont restées éloignées de la vie quotidienne des casernes, celle de l'amiral Antoine Sanguinetti, par la précision et la vigueur de ses exemples, trancha. Il parla de « *ces gamins* » accusés de désertion alors que leurs parents avaient signé — lorsque leurs enfants avaient quatorze ou quinze ans — des engagements d'une dizaine d'années pour qu'ils bénéficient d'une formation professionnelle. Il parla de ces légionnaires déserteurs retrouvés un matin par leurs camarades « *suicidés* » ou « *abattus sous le prétexte de la légitime défense* ». Il parla aussi de l'absence de sanction envers les responsables, par imprudence ou par faute, de mort d'homme.

Le caractère de « *caste* » de l'institution militaire fut dénoncé : les familles des soldats tués pendant des manœuvres, affirma M. Jean-Paul Lévy (Droit et Liberté de l'institution militaire), ne sont pas informées, la plupart du temps, des causes des décès.

Les arguments juridiques pour condamner l'existence des tribunaux militaires ne manquèrent pas : l'indépendance des pouvoirs (l'armée est juge et partie), la nécessité de l'existence d'un recours ou le respect des droits de la défense. « *L'autorité judiciaire,* rappelait M. Luchaire, *est seule gardienne des libertés individuelles, et les décisions judiciaires sont définies d'après la Constitution comme celles émanant des seuls magistrats. Les décisions des tribunaux militaires sont anticonstitutionnelles.* »

La justice civile est-elle pour autant un modèle ? « *Une procédure expéditive, un souci de maintien de l'ordre, une connivence avec le pouvoir, qui caractérisaient la juridiction d'exception, sont aujourd'hui les signes aussi des juridictions ordinaires* », a estimé Mᵉ Jean-Denis Bredin.

L'augmentation du recrutement extérieur des juges, les poursuites disciplinaires contre certains d'entre eux, les menaces qui pèsent sur les droits de la défense déjà aujourd'hui en République fédérale d'Allemagne, l'état de l'opinion, qui fait du juge un « sauveur de la société », sont autant de signes, d'après Mᵉ Bredin, de l'affaiblissement des libertés. « *La France connaît un glissement vers une sorte de dictature douce qui préservera certaines libertés seulement et qui présentera les autres comme contraires à un certain bonheur de vivre.* » M. Marco Panella, un des fondateurs du parti radical italien, a évoqué lui aussi « *les signes dangereux, parce que souterrains, d'un fascisme français* ».

NICOLAS BEAU.

DANS LA MEUSE

Les anciens dirigeants de la Société Rouméas ont été écroués

De notre correspondant

Bar-le-Duc. — Trois anciens dirigeants des établissements Rouméas, entreprise de constructions métalliques à Ligny-en-Barrois (Meuse), MM. Roland Rouméas, directeur général, Claude Rouméas, directeur administratif et de production, et François Bernasconi, chef du service des devis, ont été placés sous mandat de dépôt, jeudi 22 novembre, après avoir été présentés à Mme Martine Bouillon, juge d'instruction à Bar-le-Duc, qui les a inculpés pour faux et usage de faux, escroquerie, banqueroute simple et frauduleuse. Ces inculpations sont intervenues un an après la mise en règlement judiciaire de l'entreprise. Les deux cent quarante-cinq employés de l'entreprise avaient alors été licenciés.

Une enquête fut ordonnée dès le 9 janvier dernier par M. Jean Rognon, procureur de la République, et ne fut révélée que le 17 février par une lettre de la chancellerie à l'un des ex-employés des établissements Rouméas, qui avait constitué un dossier accablant pour les anciens dirigeants de la société. La police judiciaire de Nancy, en possession de ces documents, découvrait alors que des sommes très importantes avaient été soutirées à l'entreprise pour cause de frais de déplacement (plus de 100 000 F par an pour les deux frères Rouméas) et des achats personnels .

Ainsi s'explique, en partie, que sur un chiffre d'affaires de plus de 50 millions de francs réalisé entre 1975 et 1977, les bénéfices réalisés au 31 décembre 1977 ne représentaient que 750 francs. Six mois plus tard, on enregistrait une perte comptable de 8,5 millions de francs. Certes, la conjoncture économique n'a pas arrangé les affaires Rouméas, mais le P.-D. G., M. Camille Rouméas — le père de Claude et Roland — qui était plus souvent à Grasse (Alpes-Maritimes) qu'à Ligny, s'octroyait tout de même un revenu annuel de plus de 1 million de francs. L'enquête a révélé d'autres anomalies. Ainsi, le commissaire aux comptes chargé de veiller à la véracité des bilans n'était autre que l'expert-comptable de ladite société. Il existait aussi une caisse noire

Toutes ces malversations accumulées, dans un contexte économique difficile, ont conduit les établissement Rouméas, autrefois très prospères, à la faillite avec un déficit de plus de 30 millions de francs. Le dossier se trouve maintenant entre les mains du magistrat instructeur.

A Ligny et dans la région, on s'accordait à considérer les frères Rouméas comme des gens sérieux et on ne s'attendait guère à voir l'escroquerie figurer parmi les chefs d'inculpation. Roland était du reste secrétaire du comité économique et social de Lorraine, poste qu'il abandonna le 22 novembre 1978, date de la mise en règlement judiciaire de la société ; Claude avait fait longtemps partie du centre local des jeunes dirigeants d'entreprises.

ALAIN MAURY.

Créés en 1933 à Epernay par M. Camille Rouméas, les établissements Rouméas, spécialisés dans la charpente métallique, se sont installés à Ligny-en-Barrois en 1965 parce qu'il n'y avait aucune possibilité d'extension à Epernay. L'effectif, à son maximum, atteignit trois cent cinquante personnes. Il n'était plus que deux cent quarante-cinq au moment de la mise en règlement judiciaire de la société.

Les établissements Rouméas produisaient essentiellement des ossatures pour les postes à haute tension E.D.F., pour des hangars d'aviation, pour des usines, des immeubles et des supermarchés. Ils ajoutaient, en 1970, un département bâtiments industrialisés à leurs activités. Ils avaient réalisé, en 1977, l'important ensemble de la gare de fret de l'aéroport Charles-de-Gaulle, à Roissy.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	238 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

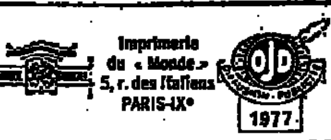
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ
1977

Commission paritaire nº 57 437.

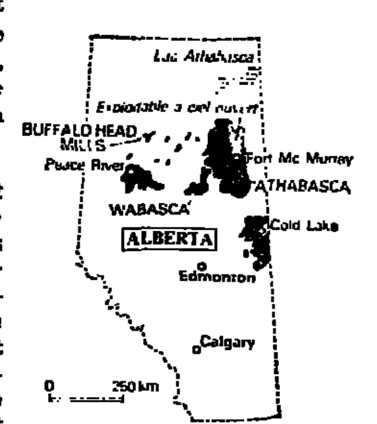
Le M
Les sables bitu

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Les sables bitumineux, un pétrole très récalcitrant

Un paysage vert et à peine ondulé où une grande rivière dessine de nombreux méandres. Un long trou noir, une usine qui fume, des tuyaux, des réservoirs et des lacs artificiels. Seule tache de couleur dans la grisaille de cette zone industrielle : un gros tas de soufre jaune vif. L'avion tourne au-dessus de la mine à ciel ouvert de Syncrude. Il s'agit d'une mine inhabituelle puisque du « minerai » on extrait du pétrole. Nous sommes tout près de Fort McMurray, dans le nord de l'Alberta, la province canadienne dont le sous-sol renferme les plus grosses réserves connues de sables bitumineux : 50 000 kilomètres carrés, 160 milliards de tonnes de pétrole très lourd (ou bitume fait à 50 ou 60 % d'hydrocarbures, 30 à 35 % de résines et 15 à 25 % d'asphaltènes) dont 6 milliards récupérables à ciel ouvert. L'exploitation « in situ » des zones profondes pourrait permettre une récupération supplémentaire de 15 à 30 milliards de tonnes. Par comparaison, on peut rappeler que les réserves de pétrole canadiennes et américaines sont estimées à 4,7 milliards de tonnes.

Qu'il affleure à la surface ou qu'il soit caché sous plusieurs centaines de mètres de terrains de couverture, le bitume contenu dans les sables est beaucoup trop visqueux pour pouvoir être récupéré par les méthodes pétrolières classiques. Il a donc fallu mettre au point des procédés spéciaux non seulement pour l'extraction mais aussi pour le traitement du bitume et sa transformation en pétrole brut synthétique assez proche du pétrole brut conventionnel.



LES sables bitumineux de l'Alberta sont connus depuis longtemps : les Indiens chasseurs de la région les utilisaient pour calfater leurs canoës. En 1778, le commerçant en fourrures, Peter Pond, fut le premier homme blanc à remarquer, près du confluent des rivières Athabasca et Clearwater, des bassins de bitume fluide où il pouvait enfoncer un bâton long d'une douzaine de mètres sans rencontrer aucune résistance.

Il a fallu attendre les premières campagnes géologiques officielles, à la fin du dix-neuvième siècle, pour qu'on soupçonne la valeur économique du bitume d'Athabasca, que l'on avait d'abord attribué à des suintements d'un gisement pétrolier sous-jacent. En fait, il s'agit, très probablement, de pétrole altéré : au cours des âges géologiques, un champ de pétrole s'est retrouvé, pour des raisons diverses, en surface ou presque.

Pendant une très longue période, il a été soumis à des processus physio-chimiques qui l'ont privé de ses fractions les plus légères. Seuls sont restés les éléments les plus lourds dont la densité est voisine de celle de l'eau, ou même légèrement supérieure. Puis de nouveaux processus géologiques ont réenfoui plus ou moins profondément ce pétrole tellement lourd qu'il est classé dans la catégorie des bitumes. Actuellement, le « minerai » se présente sous la forme d'une accumulation de sables imprégnés, le volume vide, entre les grains, étant rempli de bitume et d'eau et la teneur pouvant varier de 0 à 10 ou 15 % de bitume.

Toutefois, le bitume n'est pas au contact direct du grain de sable. Un mince film d'eau constitue une sorte de première enveloppe qui les isole l'un de l'autre et qui a une importance capitale : sans lui, la séparation des deux éléments ne serait pas facile.

A ciel ouvert

L'exploitation à ciel ouvert se fait avec des engins énormes : pelleteuses, roues à godets, bandes transporteuses, camions. On commence par ôter les morts-terrains de couverture. Mais le début de ces opérations n'est pas aisé : la couche superficielle est constituée, en effet, par un terrain très marécageux sur lequel poussent de petits arbres rabougris. Même après deux ou trois ans de drainage préliminaire, le sol superficiel est beaucoup trop mou pendant l'été pour supporter les engins. On ne peut donc travailler que l'hiver, lorsque le froid (— 30 °C ou 40 °C) a tout gelé.

Mais ce froid pose aussi des problèmes : les dents des pelleteuses ou des godets se cassent en s'attaquant aux sables gelés. De même, les blocs de sables bitumeux gelés abîment les bandes transporteuses en tombant dessus, et la marche ou le comportement de ces bandes ont été très gênés par les fluctuations climatiques saisonnières : l'hiver, elles se brisaient, l'été, le sable mou et collant les faisaient dérailler. Il a donc fallu, peu à peu, trouver et mettre au point les améliorations techniques indispensables à un travail à peu près continu. Pourtant, l'hiver dernier encore, le froid a tout arrêté pendant une semaine.

Les procédés d'extraction et du traitement des sables d'Athabasca suivent tous à quelques détails près les mêmes étapes. Mais ces détails semblent être suffisamment importants pour interdire la visite de l'usine Syncrude aux journalistes ou aux spécialistes.

● La première étape consiste à mélanger à 80 % les sables avec de l'eau et de la soude caustique. On injecte de la vapeur dans le mélange, qui est agité dans un tambour tournant, puis passé sur un tamis vibrant qui élimine les gros morceaux solides. Le mélange boueux est transféré dans un bac de séparation : les grains de sable tombent au fond et il se forme une écume superficielle qui contient 75 à 90 % du bitume présent initialement. Un traitement par flottation à l'air permet la formation d'une écume secondaire qui, elle, contient le restant du bitume. L'eau de traitement contenant les fines particules argileuses présentes initialement dans le film d'eau est amenée par pompage dans d'énormes bassins de décantation (dont les digues sont d'ailleurs faites des sables débarrassés de tout bitume).

● Vient ensuite le mélange de l'écume avec du naphta (provenant lui aussi de traitement du bitume). Le bitume étant soluble dans le naphta, on élimine l'eau et les dernières particules solides par centrifugation.

● La solution naphta-bitume est chauffée à 315° C, ce qui permet de récupérer le naphta, qui sera réutilisé. Le bitume est alors soumis à un procédé de cokéfaction. Chauffé à 570° C, il se « craque » en éléments légers et en coke solide. Celui-ci retient la plus grande partie des 5 % de soufre et presque tous les métaux lourds (nickel, vanadium et fer) contenus dans le bitume initial.

● Par fractionnement (refroidissements et condensations successifs) des éléments légers, on obtient du gaz, du naphta et du gasoil. Après désulfuration, le gaz servira sur place de combustible pour la production d'énergie électrique et de vapeur. Quant aux produits liquides, ils sont traités séparément à l'hydrogène provenant de gaz naturel amené par pipe-line pour leur enlever leurs dernières impuretés (soufre et azote) et les stabiliser. Du mélange du naphta et du gasoil est fait le pétrole brut synthétique qui rejoindra le réseau canadien de pipe-lines et sera traité en raffinerie.

Au total, sur 100 calories contenues dans le bitume initial, 60 s'intègrent dans le circuit pétrolier normal, 30 sont utilisées pour faire tourner les installations et 10 restent dans les résidus.

L'exploitation *in situ*

Mais il ne faut pas oublier les quantités énormes de matériau qui doivent être manipulées. Pour une production journalière de 9 200 tonnes de pétrole (et de 375 tonnes de soufre), il faut extraire 300 000 tonnes de matériau solide (120 000 tonnes de sables bitumineux et 180 000 tonnes de morts-terrains). Il ne faut pas oublier non plus qu'après l'exploitation le paysage doit être reconstitué...

L'exploitation à ciel ouvert est limitée par l'épaisseur des morts-terrains de couverture : 45 mètres étant le maximum acceptable, seuls 10 % des gisements de l'Athabasca sont exploitables par les techniques minières. Il était donc normal de chercher à exploiter les sables bitumineux enfouis plus profondément. Pour la tranche recouverte par des morts-terrains de 45 à 150 mètres d'épaisseur, on n'a pas encore imaginé de techniques possibles. En revanche, dès que l'épaisseur de la couverture est supérieure à 150 mètres, on peut envisager une exploitation *in situ*.

Les études d'exploitation *in situ* ont commencé sur le gisement de Cold-Lake dès 1960, et des essais y sont menés depuis 1964 par Esso Resources Company ainsi que par Imperial Oil Limited (société canadienne du groupe Exxon). La décision d'entreprendre une exploitation industrielle capable de produire 9 millions de tonnes de pétrole par an pourrait être prise dans les prochains mois.

Un puits par jour pendant vingt-cinq ans

Le principe d'exploitation *in situ* est simple. Dans le gisement, le bitume est solide ou extrêmement visqueux. Le même bitume devenant suffisamment liquide pour être pompable à partir de 150 °C, il suffit de le chauffer à cette température par injection de chaleur. Dans la pratique, les choses sont compliquées, et plusieurs compagnies (et l'Institut français du pétrole) travaillent à la mise au point de divers procédés.

Plusieurs opérations-pilotes ont été nécessaires pour définir un projet d'exploitation commerciale du gisement de Cold-Lake. Celui-ci suppose, pour commencer le forage à la profondeur d'environ 500 mètres, de près de deux mille puits (300 000 dollars canadiens soit 1 125 000 francs par puits). Il faut, en effet, un puits pour drainer 2 hectares de la couche de sables bitumineux, qui est épaisse de 50 à 60 mètres. Notons qu'en surface les puits seront regroupés par vingt ; leur forage se fera en déviation pour assurer leur bonne répartition dans les sables bitumineux. Une fois la zone initialement exploitée, c'est-à-dire vidée du bitume récupérable, il faudra bien entendu forer autant de puits qu'il sera nécessaire pour balayer le reste de la concession. Or, l'ensemble du projet de Cold-Lake « s'intéresse » à 25 000 hectares, ce qui suppose le forage d'un puits par jour en moyenne pendant plus de vingt-cinq ans...

Les injections de vapeur à 300° C se feront sous une pression de 100 kilogrammes par centimètre carré pendant douze semaines au rythme de 4 500 tonnes par heure. Ensuite, les puits produiront par pompage le bitume chaud et liquide pendant plusieurs mois. On espère ainsi récupérer environ 20 % du bitume présent dans le gisement. Etant entendu qu'un puits ne sert que pour une injection et une extraction. Etant entendu aussi que le bitume ainsi produit doit subir les opérations de cokéfaction, de fractionnement et de traitement à l'hydrogène indispensables à l'obtention de pétrole synthétique certes, mais peu différent du pétrole conventionnel. Avec les énormes quantités d'énergie nécessaires à la production de vapeur, on estime donc que 14 % à 15 % des calories du gisement de Cold-Lake seront intégrées dans le circuit pétrolier.

YVONNE REBEYROL.

LES AUTRES GISEMENTS DANS LE MONDE

Le Venezuela possède, dans la « ceinture pétrolifère de l'Orénoque », de très importants gisements de sables bitumineux ou d'hydrocarbures très lourds dont les réserves sont estimées à plus de 100 milliards de tonnes. La profondeur des couches varie de 200 à 1 100 mètres, l'exploitation à ciel ouvert est donc impossible. Toutefois, la profondeur dans certaines zones est telle que la température (qui augmente, en moyenne, de 3 °C par 100 mètres) est suffisante pour conférer aux hydrocarbures très lourds une certaine fluidité permettant une récupération classique de l'ordre de 11 millions de tonnes par an.

On connaît aussi des sables bitumineux en Utah dans l'Ouest américain (3,5 milliards de tonnes de réserves), à Madagascar (2,5 milliards de tonnes) et aussi des gisements plus ou moins importants dans l'île de Trinidad, en Argentine, au Mexique, en Colombie, en Roumanie et en U.R.S.S.

Des dollars par milliards

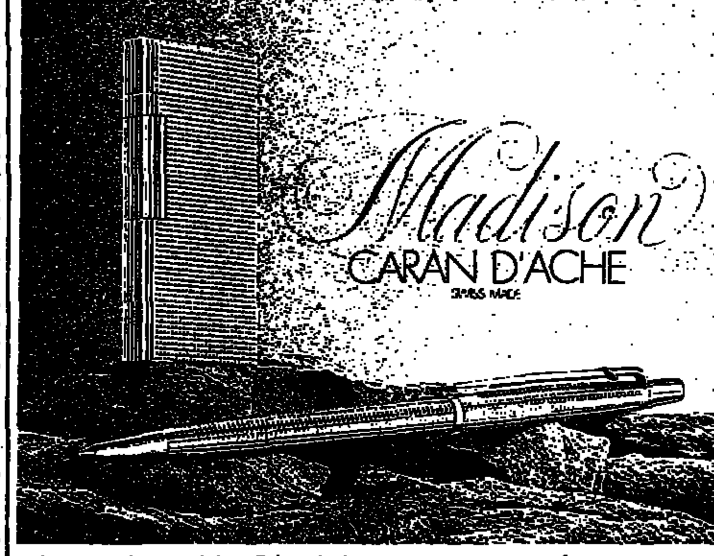
Les investissements nécessaires à l'exploitation des sables bitumineux sont énormes. C'est ce qui explique que cette exploitation ait commencé bien après la découverte de ce nouvel or noir.

Après un modeste et bref essai fait en 1949 sous l'impulsion du gouvernement provincial de l'Alberta, la société Great Canadian Oil Sands a été la première à se lancer tout près de Fort-McMurray dans l'exploitation commerciale à ciel ouvert des sables bitumineux. En 1967, la production a commencé avec une capacité de 2 250 000 tonnes de pétrole, les investissements ayant été d'environ 400 millions de dollars canadiens. Actuellement, on envisage d'augmenter la capacité à 3 300 000 tonnes de pétrole par an.

Syncrude Canada Limited, dont le capital est réparti actuellement entre Imperial Oil Limited (31,25 %), Canada Cities Service (22 %), Gulf Canada Limited (16,75 %), le gouvernement fédéral du Canada (15 %), le gouvernement provincial de l'Alberta (10 %) et Pan Canadian Petroleum (5 %), a commencé la production en 1978 avec une capacité annuelle de 2 500 000 tonnes de pétrole. Celle-ci devrait être progressivement triplée dans les quatre prochaines années. Quant aux investissements, initialement estimés à 750 millions de dollars canadiens, ils en sont à 2,2 milliards (8,25 milliards de francs).

Pour le projet de Cold Lake l'estimation actuelle des investissements est de 3,9 milliards de dollars canadiens. Si l'inflation annuelle se maintient aux alentours de 7 % et si l'exploitation commence en 1986 avec une capacité prévue de quelque 7 millions de tonnes de pétrole brut par an, les investissements pourraient être alors de 6,5 à 7 milliards de dollars canadiens (24,5 à 26,2 milliards de francs).

Une autre société, Alsands (Shell 40 %, diverses compagnies canadiennes 60 %), a aussi un projet d'exploitation à ciel ouvert qui pourrait commencer vers 1985-1990 avec une capacité de l'ordre de 7 millions de tonnes de pétrole brut. Selon les estimations actuelles, les investissements seraient de 4,9 milliards de dollars canadiens (18,4 milliards de francs).



APRÈS L'EXPLOSION DU 12 SEPTEMBRE

Que s'est-il vraiment passé à l'Etna ?

par GUY KIEFFER (*)

LA presse écrite, la radio et la télévision se sont largement fait l'écho des dramatiques événements intervenus récemment à l'Etna. Je travaille depuis des années sur ce volcan et j'ai été témoin de l'explosion meurtrière du 12 septembre. Je conteste la valeur des interprétations données par Haroun Tazieff à la fois de l'éruption du mois d'août et de l'explosion du 12 septembre.

Mon point de vue paraîtra paradoxal, car Haroun Tazieff avait prévu une explosion dangereuse, et une explosion s'est produite, tuant neuf personnes et en blessant vingt-deux. Etablir un lien entre cette prévision et l'explosion intervenue un mois plus tard était certes tentant, et le public et la presse l'ont fait d'une façon somme toute très logique. Pourtant, il me paraît clair, contrairement à la seule explication jusqu'ici proposée, qu'il n'y avait pas de rapport entre l'éruption du 3 au 9 août et l'explosion du 12 septembre.

Cette explosion était évidemment due à la libération brutale d'un volume de gaz emprisonnés sous pression au fond de la Bocca Nuova, le cratère sommital où elle s'est produite. Le problème, pour qui veut en donner une explication scientifique, est de connaître la nature et l'origine de ces gaz.

Selon Haroun Tazieff, ces gaz seraient d'origine magmatique et proviendraient de l'éruption du mois précédent au cours de laquelle, séparés des laves en profondeur, ils auraient suivi des voies différentes de celles-ci, pour se stocker pendant plus d'un mois sous les cratères sommitaux du volcan. Cette idées découle d'abord d'une interprétation discutable de l'éruption du mois d'août, dont le déroulement avait d'ailleurs surpris certains volcanologues.

Une éruption inhabituelle

Cette éruption était-elle incompréhensible ? Elle était certes inhabituelle pour l'Etna. Mais elle n'avait rien d'extraordinaire pour qui connaît le volcan sicilien et ses problèmes. Elle a constitué au contraire une magnifique illustration d'un type particulier de dynamisme éruptif que l'on nomme le phréatomagmatisme. Le phréatomagmatisme résulte de la rencontre d'un magma au cours de son ascension avec de l'eau d'infiltration. Cette rencontre, grâce à la vaporisation de l'eau et à l'échauffement de la vapeur qui s'ajoute aux gaz magmatiques, provoque une exacerbation de l'explosivité et une augmentation considérable du degré et de la vitesse du dégazage lui-même. Le phréatomagmatisme se manifeste par des explosions particulièrement violentes ; mais, dans les phases finales de l'éruption, les laves peuvent s'écouler très calmement, précisément parce qu'elles ont été dégazées lors des épisodes initiaux explosifs.

Ce type de dynamisme est bien connu. Il est décrit et expliqué dans des travaux scientifiques que tout volcanologue se doit de connaître, surtout en France, où les chercheurs de l'équipe de volcanologie de l'université de Clermont-Ferrand sont parmi ceux qui ont le plus contribué à la progression des connaissances dans ce domaine. A l'Etna, le phréatomagmatisme n'est pas une exception. Il a marqué plusieurs éruptions, dont quatre au moins depuis un siècle, la dernière remontant à... mai 1978.

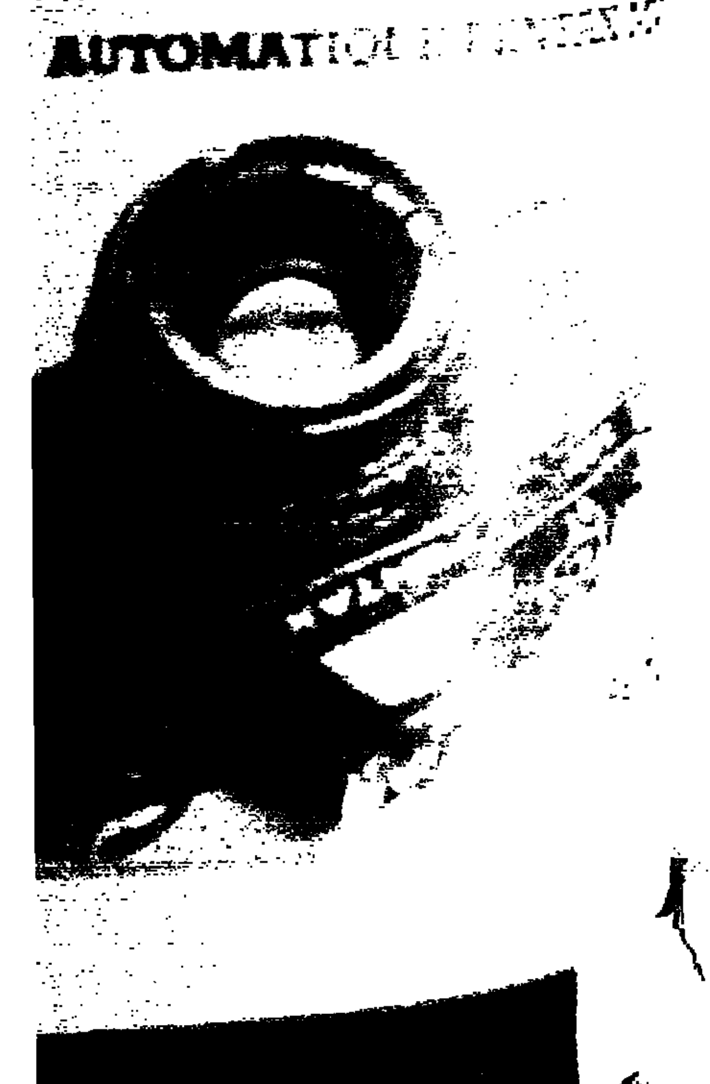
En août dernier se sont succédé de façon tout à fait remarquable une phase explosive phréatomagmatique et une phase effusive dont le calme a surpris Haroun Tazieff et l'a amené à annoncer le risque d'une explosion due aux gaz qui, selon lui, seraient alors restés bloqués sous pression sous les cratères sommitaux.

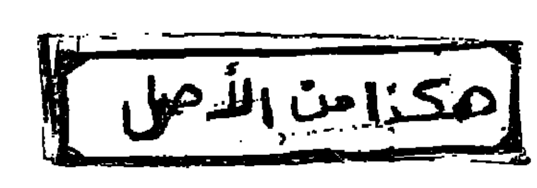
Cette idée que des gaz sous pression, séparés du magma en profondeur, auraient été susceptibles de sortir après les laves par des conduits différents, alors que ces mêmes laves dégazées et fluides pouvaient s'écouler sans problème par de nombreuses fissures bien ouvertes, aurait déjà été pour le moins curieuse dans une éruption habituelle : imaginez un demi de bière dont la mousse aurait choisi de rester au fond du verre ! Mais, avec l'intervention du phréatomagmatisme responsable d'un important dégazage, le problème des gaz ne pouvant plus se poser : ils étaient déjà partis.

L'explosion meurtrière s'est produite le 12 septembre, c'est-à-dire cinq semaines après la fin de l'éruption d'août. Avec ce laps de temps, on serait en droit de se demander comment et où des gaz auraient pu rester bloqués sous pression pendant plus d'un mois dans un édifice aussi densément et profondément fissuré que l'est l'Etna actuellement ; en particulier, le cratère de la Bocca Nuova où s'est produite l'explosion est resté ouvert jusqu'à plus de 1 000 mètres de profondeur jusqu'au 2 septembre.

(*) Chargé de recherche au C.N.R.S., département de géologie et minéralogie de l'université de Clermont-Ferrand-II.

(Lire la suite page 18.)





Un nouvel outil pour la muséologie
EINSTEIN ET L'ORDINATEUR

1979 est l'année Einstein. Plusieurs manifestations ont commémoré le centenaire de sa naissance. Une exposition a eu lieu en juin, au Centre Georges-Pompidou. Une autre, plus importante, s'ouvrira au début de décembre au Palais de la découverte.

1979 est aussi une année où l'ordinateur personnel, apparu en France il y a moins de deux ans, a commencé à se répandre largement, enclenchant un processus irréversible de démocratisation de l'informatique.

Quel *rapport* ? va penser le lecteur. Il est tout simple : Einsten fait entrer l'ordinateur au musée — entrer non comme objet d'exposition, entre la locomotive à vapeur et le poste à galène, mais comme instrument de présentation, comme outil muséographique, comme moyen nouveau permettant au public de sortir du rôle passif auquel il est habituellement confiné. Tout gestionnaire d'un moyen de communication à sens unique — le musée en est un, comme ce journal — est confronté à l'insoluble problème de l'adéquation du message qu'il veut transmettre à la réceptivité de son public. Le problème est spécialement aigu pour une exposition sur Einstein, ce célèbre inventeur d'une théorie très mal connue. Comment exposer des idées, les idées *fondamentales* qui sous-tendent l'œuvre d'Einsten, sans supposer chez le public des connaissances qu'il n'a pas en général ? L'ordinateur apporte une solution au moins partielle, par la possibilité qu'il offre de poser des questions aux visiteurs et d'adopter la présentation en fonction des réponses. Bien entendu, un présentateur pourrait aussi bien le faire, et même mieux, mais il est économique*ment bien plus facile de multi*plier des micro-ordinateurs — on en trouve maintenant à partir de 3 500 F — qui seront disponibles en permanence et ne se lasseront pas de répéter constamment le même discours.

Depuis quelques mois, deux chercheurs du LIRESPT (1) ont ainsi entrepris d'implanter sur de petits ordinateurs des programmes qui simulent une expérience, en analysant le déroulement, interrogent éventuellement le spectateur. Celui-ci suit le déroulement du programme sur un écran de télévision ; un clavier lui permet d'intervenir ou de répondre.

Jongler en apesanteur

Un de ces programmes illustre le principe d'équivalence, qui fonde la relativité générale : un *champ de gravitation (la pesanteur)* et une accélération ont les mêmes effets. L'écran présente un jongleur qui lance et rattrape des balles. L'enceinte où est enfermé le jongleur est amenée dans l'espace ; le jongleur est en apesanteur, il ne peut plus jongler, les balles qu'il lance ne « redescendent » pas. Un *deus ex machina* communique à l'enceinte un mouvement uniformément accéléré. Le jongleur peut reprendre son activité, et rien dans le mouvement des balles et dans les forces qu'il ressent ne peut lui permettre de savoir s'il est de nouveau immobile sur terre, ou s'il est en mouvement accéléré dans l'espace.

Une illustration aussi simple suppose cependant quelques connaissances. Elle s'appuie sur la *loi* de Galilée, qui énonce que tous les corps en chute libre ont le même mouvement, *quelles que soient leur masse* et leur nature. L'ordinateur peut interroger le public et, suivant la réponse, adapter son discours.

Autres thèmes présentés sur ordinateur : l'équivalence entre masse et énergie, à partir d'un raisonnement — la boîte à photons — dû à Einstein lui-même ; le caractère relatif d'un mouvement illustré par la description d'une même scène, de manière contradictoire, par plusieurs personnages.

Un autre programme permettra de comparer les lois relativistes et classiques sur des images de collisions entre particules ; inspiré d'une manipulation conçue pour l'enseignement, ce thème est un peu plus complexe, mais demande aussi une plus grande participation du spectateur. Celui-ci doit choisir entre plusieurs cercles celui qui s'ajuste mieux à la trajectoire des particules, ce qui permet de calculer la vitesse ou l'énergie de chacune. L'ordinateur se cherge des calculs, et l'on vérifie que les lois relativistes s'appliquent tandis que celles de la mécanique classique sont en défaut.

Pour les plus jeunes, enfin, il y aura des jeux sur écran (tennis, voiture à maintenir sur une route...) s'insérant dans un dialogue sur l'espace et le temps.

Ces programmes ont été mis au point comme illustration des possibilités de l'ordinateur en *muséologie — possibilités qui* seront plus complètement exploitées dans le futur Musée des sciences et des techniques de La Villette.

L'exposition Einstein se présente ainsi comme une tentative de renouveau de la muséologie, mais aussi comme une étude sur la communication, avec des implications évidentes pour l'enseignement. L'ordinateur est un moyen souple pour présenter des images et des textes, mais il peut être beaucoup plus que cela, un véritable interlocuteur et un soutien à la réflexion du spectateur *ou de l'élève.*

Il faut pour cela que ce dernier accepte le dialogue ; la manière dont le public réagira sera l'enseignement le plus précieux de cette recherche. L'essai tenté lors de l'exposition du Centre Pompidou a été positif ; *on pouvait y chercher sur ordinateur,* à partir de mots-clés, des phrases d'Einstein relatives à divers sujets ; et les livres d'où étaient extraites ces phrases étaient disponibles pour consultation. Cette présentation a été bien acceptée par le public, malgré une certaine crainte révérencieuse à l'idée de *« faire marcher un ordinateur ».* Mais il reste à voir comment se comportera le spectateur face à des programmes plus ambitieux.

MAURICE ARVONNY.

(1) Le LIRESPT (Laboratoire interuniversitaire de recherche sur l'enseignement des sciences physiques et technologiques), installé au Centre Jussieu, est issu de la commission de reforme de l'enseignement de la physique (commission Lagarrigue).

Que s'est-il vraiment passé à l'Etna ?

(Suite de la page 17.)

Cette profondeur minimale avait pu être appréciée à plusieurs reprises, grâce à des conditions favorables d'observation, dans le courant de l'été et jusqu'au 2 septembre.

C'est, en effet, le 2 septembre que s'est produit l'événement que je considère comme la cause directe de l'explosion survenue dix jours plus tard : une terrasse intracratérique d'au moins 3 000 mètres carrés de surface, située dans la Bocca Nuova, s'est effondrée sur des centaines de mètres de hauteur, bouchant le fond du cratère pour ramener sa profondeur à environ 400 mètres. Cet effondrement a revêtu une importance particulière en raison de sa massivité et de son volume sans commune mesure avec ceux *des éboulements mineurs fré*quemment observés à partir des flancs des gouffres cratériques ouverts au sommet du volcan. Le bouchon ainsi formé, constitué de laves anciennes et de cendres, était gorgé d'humidité. Les parties hautes de l'Etna reçoivent, en effet, d'importantes précipitations, et l'humidité est partout présente autour des cratères sommitaux. Du 2 au 12 septembre, les niveaux profonds du bouchon ont vu leur température augmenter. L'eau s'y est vaporisée, et la vapeur elle-même, de plus en plus chaude, a créé des pressions énormes qui se sont libérées brutalement, en quelques dizaines de secondes.

Les gaz de cette explosion étaient essentiellement de la vapeur d'eau. Il s'agissait typiquement, comme son déroulement l'a montré, de ce que l'on appelle une explosion phréatique, qui fut en fait modérée, comparée à d'autres explosions déjà observées à l'Etna... en l'absence de touristes. Elle ne pouvait pas être prévue avant le 2 septembre : la compréhension de l'éruption du mois d'août, la connaissance de l'effondrement du 2 septembre et les caractères *phréatiques de l'explosion* elle-même permettent d'éliminer totalement la possibilité du rôle de gaz provenant de l'éruption précédente. D'ailleurs, qui pourrait expliquer pourquoi ces gaz ne seraient pas sortis entre le 9 août et le 2 septembre, alors que la Bocca Nuova était profondément ouverte, et auraient attendu l'obstruction totale du conduit pour se manifester ?

La réalité des dangers

Il n'en reste pas moins que si, sur le plan scientifique, Haroun Tazieff n'a pas évalué la vraie nature des risques, il avait eu raison, et l'expérience l'a malheureusement montré, de mettre en garde contre les dangers du volcan. Ceux-ci sont nombreux ; ils ne datent pas d'aujourd'hui *et sont évidemment considéra*blement augmentés en période d'éruption.

C'est pour cela qu'il est nécessaire de bien comprendre ce qui s'est passé à l'Etna en août et septembre derniers et d'en tirer des enseignements utiles dans l'avenir. Les éruptions phréatomagmatiques, même si elles n'impliquent pas dans leur processus des explosions tardives, sont toujours à redouter. Elles montrent qu'un volcan comme l'Etna, pourtant présenté comme peu dangereux en dehors des risques créés par les coulées de lave, est susceptible de connaître des manifestations très explosives : l'histoire du géant sicilien en *renferme d'autres exemples qui* furent particulièrement destructeurs. Ces éruptions peuvent se déclencher brutalement. Dans le contexte actuel de l'Etna, elles sont particulièrement à craindre, car le cratère où s'est vérifié ce type d'activité en 1978 et 1979 se situe à l'aplomb de structures profondes très favorables à la rétention des eaux d'infiltration.

Il est tout aussi essentiel de supprimer tout lien direct entre l'éruption du mois d'août et l'explosion du 12 septembre. Cette dernière n'est que la conséquence de l'effondrement survenu dix jours plus tôt. En ne retenant qu'une interprétation qui ne prend pas en considération cet événement capital, on risquerait de n'attacher qu'une importance insuffisante à de semblables effondrements futurs, alors que la tragédie du 12 septembre en a montré la réalité des dangers.

GUY KIEFFER.

La réponse de M. Haroun Tazieff

Nous avons soumis le texte de M. Kieffer à M. Haroun Tazieff qui répond notamment :

M. Kieffer, après avoir publié dans *la Montagne* de Clermont-Ferrand un article dont le titre, imprimé en très grosses lettres, était « Tazieff s'est trompé », article auquel je n'avais pas estimé devoir répondre, porte à présent sa polémique byzantine devant les lecteurs du *Monde*.

Interpréter un phénomène naturel complexe est en général chose délicate, même pour des chercheurs spécialisés. Interprétation plus délicate encore lorsque ce phénomène n'a pas été l'objet d'une étude rigoureuse (observations et mesures diverses systématiquement récoltées), ce qui fut le cas des manifestations etnéennes d'août et de septembre derniers.

Début août, grâce à ma longue expérience, j'avais cependant pu faire, de la situation éruptive que j'avais observée sur l'Etna, une interprétation que j'appellerais alarmante. Je tiens à préciser que c'était la *première fois,* sur les centaines de séjours d'étude qu'en *trente années j'ai effectués sur ce* volcan, que je trouvais nécessaire d'alerter l'opinion sur le risque, à mes yeux certain, qu'il y avait à se rendre au sommet de la montagne aussi longtemps que la situation n'aurait pas évolué de façon rassurante.

En septembre, une explosion meurtrière s'est produite. Je l'interprétai comme résultant des mécanismes que j'avais imaginés un mois auparavant. M. Kieffer les interprète, lui, d'une façon différente. Faute d'éléments indiscutables sur lesquels appuyer une argumentation sérieuse, il est impossible de dire laquelle des deux hypothèses, sinon même une troisième, est la bonne.

EN TOUTE LOGIQUE
Les femmes traversent seules

PROBLEME N° 159

Passer une rivière est un vieux problème de récréation mathématique. Il s'agit, en général, de *traverser sur un bateau pouvant* contenir moins de personnes qu'il n'y en a au départ. Une autre contrainte, plus attrayante logiquement qu'humainement, est souvent de mettre en jeu des couples, où chaque homme n'admet pas que sa femme soit en compagnie d'un autre homme (sur le bateau ou sur une rive) hors de sa présence.

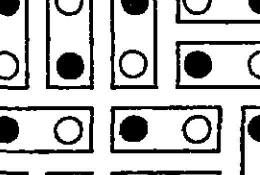
Après avoir relu un tel problème, paru ici il y a plusieurs années, Françoise Dubreuil m'écrit pour regretter, outre la désuète jalousie, l'impossibilité faite aux femmes de mener le bateau seules. Pour la satisfaire, voici un problème où la jalousie est conservée, mais où une femme, même seule, peut faire traverser le bateau.

Quatre couples sont donc sur une rive. En combien de traversées peuvent-ils atteindre l'autre rive à l'aide d'un bateau ne pouvant contenir plus de trois personnes ?

(Solution dans le prochain *« Monde des sciences et des techniques ».*)

SOLUTION DU PROBLEME N° 158

Lorsque le premier joueur a choisi une pièce jaune et l'a sortie du jeu, recouvrez mentalement les pièces restantes de dominos de deux cases. Ensuite, à chaque pièce blanche déplacée par l'adversaire, répondez en déplaçant la pièce jaune complétant le domino.



Pourquoi cette stratégie est-elle gagnante ? Au départ, les pièces jaunes sont sur les cases impaires et les blanches sur des cases paires. La stratégie assure que chaque case paire libérée par une blanche est aussitôt occupée par une jaune qui libère à son tour une case impaire. Ainsi, aucune case paire ne reste libre pour être éventuellement réoccupée par une blanche. Chaque case impaire libérée par une jaune ne peut être occupée que par une blanche n'ayant pas été jouée. *De la sorte, et si le* jeu n'a pas été bloqué plus tôt par un effet de bord, le vingt-quatrième coup libère d'une jaune une case qu'aucune blanche ne peut réoccuper.

PIERRE BERLOQUIN.

LES JOURNÉES D'ENDOCRINOLOGIE CLINIQUE

Des traitements de la ménopause efficaces et sans risques

La ménopause concerne actuellement en France huit millions de femmes — 20 % environ passent le cap de la ménopause sans problème, 40 % subissent quelques désagréments mais ne consultent pas leur médecin, et enfin 40 % font appel à une assistance médicale. Ces quelques données, citées aux Journées d'endocrinologie clinique, récemment organisées par la Fondation de recherche en hormonologie, et qui a réuni près de cinq cents praticiens, montrent l'importance de cette étape physiologique qui peut perturber la vie de nombreuses femmes.

La ménopause a-t-on pu entendre, à plusieurs reprises, lors de ce colloque ne doit plus être considérée comme une triste fatalité mais comme un phénomène contre lequel — lorsqu'il est associé à une symptomatologie invalidante — le médecin dispose de thérapeutiques efficaces et, ce qui ne fut pas toujours le cas, sans risques.

La ménopause est caractérisée dans un premier temps, dès la quarantaine, par la rupture de l'équilibre entre deux hormones secrétées par les ovaires : la progestérone et les œstrogènes, au profit de ces derniers. Aux alentours de la cinquantaine, les règles disparaissent. La ménopause proprement dite s'installe alors, et le taux des œstrogènes à son tour diminue. Toute une série de signes peuvent accompagner cette période : bouffées de chaleur, fatigue, maux de tête, etc.

L'apparition de ces troubles, en particulier ceux qui relèvent d'une perturbation psychologique, est, semble-t-il, étroitement liée à la manière dont la femme perçoit cette période, considérée parfois, dans nos sociétés occidentales, comme une atteinte dévalorisante à l'intégrité du corps et au rôle que jouent les femmes dans la société. L'étude menée par Mme Marcha Flint chez des femmes indiennes de la caste des Rajputs (Etat du Rajasthan) et rapportée par M.P.A. Van Keep (Bruxelles) est, à cet égard, significative. Ces femmes, en effet, déclarent dans leur grande majorité n'éprouver, en dehors de la modification de leur cycle menstruel, aucun des signes habituellement associés à la ménopause. La raison semble trouver son origine dans le fait que cette période correspond, chez ces Indiennes, qui vivaient jusque-là voilées et confinées dans leurs quartiers, à la possibilité de prendre part à toute les activités sociales qui leur étaient auparavant interdites. « *Notre société*, a précisé M. P. A. Van Keep, *tend à punir plutôt qu'à récompenser les femmes qui ont atteint le terme de leur fertilité.* »

Les traitements à base d'œstrogènes, entrepris pour lutter contre les effets de la ménopause, ont connu, dans un premier temps, un engouement important. Mais, à partir de 1975, plusieurs publications dénoncèrent les effets dangereux de l'œstrogénothérapie. Cette dernière semblait accroître le risque de cancer du sein et de l'utérus et des maladies thrombo-emboliques. Cependant, a précisé le docteur D. Millet (Paris), la prescription de faibles doses d'œstrogènes (en particulier des composés, récemment découverts, proches des produits naturels et administrables par voie percutanée), associée à l'administration éventuelle de progestérone qui contrebalance les effets de l'œstrogénothérapie, représente un traitement efficace, et inoffensif pour les femmes dont la ménopause est réellement invalidante.

Une surveillance stricte

Pour le professeur Jean-Luc de Gennes (service d'endocrinologie, hôpital de la Pitié-Salpêtrière), bien qu'aucun programme pertinent n'ait encore été engagé à grande échelle pour tester les promesses de ce schéma thérapeutique, ce dernier peut être raisonnablement appliqué si, toutefois, une surveillance stricte des constantes sanguines lipidiques est entreprise, notamment pour les femmes présentant des risques de troubles circulatoires.

Le professeur Pierre Mauvais-Jarvis (service d'endocrinologie et de gynécologie médicale, hôpital Necker), qui a étudié le risque cancérogène de l'œstrogénothérapie, ne conçoit l'application d'un tel traitement que si la carence œstrogénique, appréciée par des dosages hormonaux plasmatiques, est réelle. « *Et, dans ces conditions*, a-t-il déclaré, *il peut être envisagé avec un minimum de risque et un maximum d'efficacité* ».

L'ostéoporose, maladie osseuse métabolique, caractérisée par une déperdition progressive de la masse du squelette, est beaucoup plus fréquente chez la femme, dès la ménopause, que chez l'homme du même âge. Cette maladie invalidante et douloureuse, a indiqué le professeur Gérard Milhaud (service de médecine nucléaire, hôpital Saint-Antoine), affecte un quart des femmes de soixante ans, 75 % des femmes de soixante-dix ans et la totalité des femmes de quatre-vingts ans.

Ce n'est cependant qu'en 1940 que l'hypothèse d'un lien entre la ménopause et l'ostéoporose fut émise. La carence en oestrogène serait, pensait-on, responsable de cette altération osseuse. Mais les nombreux travaux entrepris sur ce thème donnèrent des résultats contradictoires. Il n'est cependant pas douteux, pour le professeur Henri Klotz (service d'endocrinologie et de métabolisme de l'hôpital Beaujon), que les œstrogènes ont un effet bénéfique sur l'os bien que leur mécanisme d'action ne soit pas encore clairement défini. Ces œstrogènes se comporteraient comme un antagoniste d'une hormone parathyroïdienne (la parathormorne) qui favorise la destruction osseuse.

D'autre part, les œstrogènes favoriseraient la sensibilisation de l'os à l'action de la calcitonine, hormone produite par la thyroïde et qui permet la fixation du calcium sur l'os. C'est pour ces raisons que les œstrogènes sont prescrits aussi en cas d'ostéoporose par de nombreux médecins, la calcitonine en cures répétées étant éventuellement associée.

En conclusion, et sur le plan de la thérapeutique générale de la ménopause, le docteur R.B. Greenblatt (Medical College of Gc rgia, Etats-Unis) a rappelé que si la thérapie œstrogènique « *ne peut arrêter le processus de vieillissement, effacer les rides ou relever une poitrine affaissée, elle peut, en revanche, aider une femme à avancer en âge avec grâce et dignité. Il n'est pas réaliste de refuser des mesures qui peuvent prévenir les processus pathologiques invalidants ou aider les femm s à ressentir comme plus douce la difficile transition vers l'âge critique* ».

Dr Ph. LEDUC.

● *Le livre de la ménopause.* Sous la direction de Louisa Rose. Economica Editeur, 49, rue Héricart, Paris.

Cet ouvrage, paru aux Etats-Unis en 1977, vient d'être traduit en français. Réalisé sous la direction de Louisa Rose, il a été écrit par un groupe de femmes (médecins et psychiatres). Il est destiné au grand public et donne une information complète, claire et concise sur la ménopause et les différents traitements proposés. Il apporte aussi des conseils sur les régimes alimentaires, l'exercice physique, la chirurgie esthétique et la sexualité.

UN SYMPOSIUM INTERNATIONAL A PARIS

Avenir de la médecine et automatisation

« Contrairement aux graves craintes exprimées à la fin du vingtième siècle, la médecine de demain, grâce au développement de l'automatisation et de la prévention, ne sera ni grégaire ni ruineuse, mais individuelle, humaine et économique. » *C'est par ces propos que le professeur Jean Bernard (hôpital Saint-Louis, Paris) a ouvert le neuvième symposium international organisé par la firme Technicon, qui vient de réunir à Paris plus de deux mille cinq cents participants venus du monde entier.*

« Quarante ans d'innovation au service de la biologie, de la santé et de l'environnement » *était le thème de cette réunion au cours de laquelle cent cinquante communications ont été présentées : informatisation des techniques d'examens sanguins biochimiques, immunologiques et hématologiques ; intérêt et avenir des bilans de santé ; contrôle de qualité en alimentation humaine et animale ; contrôle des produits de l'industrie pharmaceutique et, enfin, nouvelles techniques en analyse industrielle.*

Pour le professeur Jean Bernard, à la barbarie tiède, fétide et grise de l'hôpital du XVIe siècle a succédé une autre barbarie glacée, indolore et incolore. Mais, à la fin du XXIe siècle, prévoit-il, le médecin, libéré par les machines des tâches individuelles qui pesaient sur ses aînés, aura le temps de réfléchir, d'écouter ses malades qui seront soignés à domicile, et de leur apporter, par sa présence quotidienne et prolongée, le secours attentif indispensable.

Si cette prospective peut paraître encore lointaine à certains, les progrès accomplis dans le domaine de l'automatisation permettent déjà de pratiquer des examens sanguins, plus rapidement et à un moindre coût.

Ce n'est qu'à partir de 1957 qu'un procédé analytique nouveau, permettant l'introduction de l'automatisation dans les laboratoires de biologie, a autorisé l'abandon progressif des techniques manuelles. Ces progrès allaient aussi apporter un gain de productivité appréciable, mais aussi une amélioration de la qualité des soins fournis au malade et une économie pour la collectivité. En 1971, un nouvel appareil de dosage des constantes biochimiques du sang (glucose, cholestérol, lipides, triglycérides, etc.) permet l'analyse de 4 à 12 paramètres sur un seul prélèvement sanguin et le traitement de 90 échantillons par heure (1). Trois ans plus tard, un nouveau perfectionnement autorise l'analyse de 20 constantes sanguines sur une quantité de plasma trois fois moindre que précédemment, et 150 échantillons (soit 3 000 données biochimiques) peuvent être traités en une heure.

Ce sont ces prouesses techniques qui ont, notamment, facilité le développement des centres de bilan de santé, dont le but est de détecter, dans une population en apparente bonne santé, les prémices d'une maladie.

Les recherches actuelles en ce domaine, a précisé le professeur M. Gueniot (université de Paris-V), visent à déterminer des anomalies sanguines en relation avec un processus cancéreux non encore déclaré, ce qui permettrait un traitement plus efficace, car précoce, de cette maladie. Il existe cependant, a indiqué le docteur Tichet (Tours), des obstacles à la participation optimale et nécessaire du généraliste à ce type de prévention : ce sont principalement un mode d'exercice inadapté et une formation médicale universitaire et continue insuffisante.

Garder un avis critique

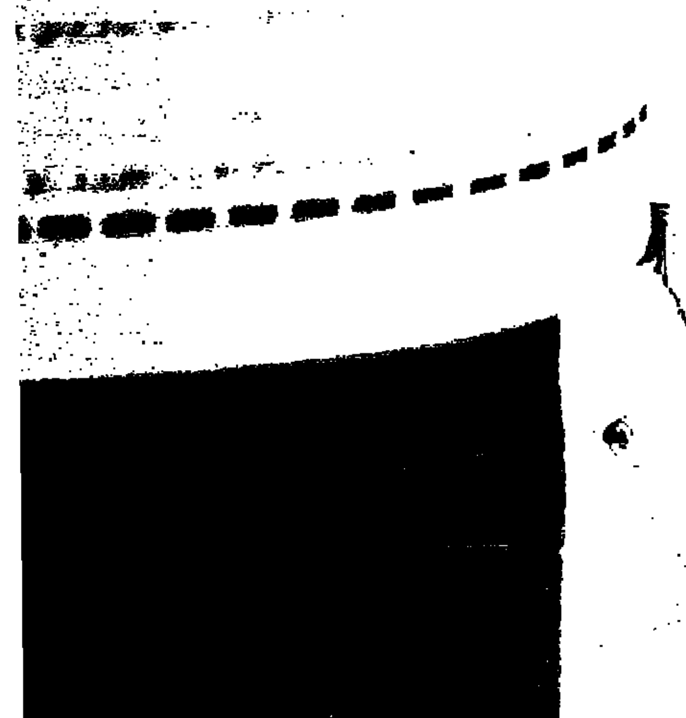
Mais, devant toute sophistication technique, le médecin doit garder un avis critique, a rappelé le professeur Jean Bernard, qui a cité un exemple : la cause d'une fièvre prolongée et irrégulière chez une patiente a été recherchée en vain, pendant plusieurs semaines, dans un centre hautement spécialisé disposant des méthodes d'automatisation les plus raffinées. Mais il n'a fallu qu'une heure à un biologiste entraîné et attentif, muni d'un simple microscope, pour découvrir, dans le sang de cette femme, la présence d'un hématozoaire responsable du paludisme.

L'informatique appliquée aux laboratoires d'analyse médicale a aussi fait l'objet de plusieurs communications. L'ordinateur « pilote » l'appareil, le met en route, le surveille et le contrôle. Il transmet, en quelques secondes, les informations aux médecins et aux biologistes, et peut fournir tous les résultats des examens qu'un patient a subi jusqu'à dix semaines en arrière. D'autre part, l'analyse de grandes séries, rendue possible grâce à l'ordinateur, permet d'appréhender des thèmes de recherche qu'il aurait été illusoire d'étudier avec les techniques classiques.

De même, l'étude du système d'histocompatibilité, dit H.L.A., dont on connait actuellement près de 200 millions de combinaisons différentes, n'aurait pas été possible sans le recours à l'informatique. On sait, grâce à cette étude, que la prédisposition à certaines maladies (le diabète, certaines affections rhumatismales, digestives ou nerveuses) est gouvernée par l'appartenance des individus à tel ou tel sous-groupe du système H.L.A.

Ces nouvelles acquisitions, issues des progrès de la technologie, ne manqueront pas de transformer, dans un avenir plus ou moins proche, la médecine Mais l'orientation qui sera donnée à cette évolution dépend d'un choix qu'il serait opportun de préciser clairement, afin que la médecine du troisième millénaire soit, comme le prévoit le professeur Jean Bernard, plus humaine et plus chaleureuse, et non submergée par le règne des machines où le médecin serait relégué à un rôle de second plan, comme le craignent certains théoriciens en prospective médicale. — Dr Ph. L.

(1) Six cents de ces appareils sont en fonctionnement en France.



Le Monde

culture

MUSIQUE

Guy Conquête, intransigeant

Au Brésil, il existe une expression pour les bals populaires. On les appelle les bals de gafeira (les bals des cocottes-minute), parce qu'on y danse si fort, si serré, que la vapeur siffle entre les fentes des cloisons de bois.

Il y a un peu de ça avec Guy Conquête, chanteur, batteur, compositeur, l'un des meilleurs, de gro'ka guadeloupéen. Guy Conquête, né en Guadeloupe, élevé par sa mère (attacheuse de canne) dans la musique gro'ka, n'a pas fini d'avoir des choses à dire avec le tambour des ancêtres esclaves, symbole de la lutte anti-esclavagiste, devenu le symbole de la lutte anticolonialiste, objet d'un véritable renouveau et d'un débat très dur, sans fin. Guy Conquête, qui donne un dernier récital, mercredi soir 28 novembre, avant de repartir pour un mois — ou définitivement — aux Antilles, s'inquiète des « mauvaises vibrations » *qui entourent le gro'ka à Paris.*

Pour ce musicien hypersensible, qui a suivi un itinéraire tourmenté avant d'être là où il est, le gro'ka n'est pas une musique de divertissement, quoiqu'elle procure du plaisir (et quel plaisir !), le gro'ka est une manière « sainte » *de produire un son* (« quand on sait ce que cela demande de temps, de don de soi, pour arriver au son juste, à la note juste »), *le gro'ka de Guy Conquête a un son qui s'élève contre la domination française.*

Ce qui le préoccupe — outre la condition extraordinairement dure des musiciens ici et l'exploitation dont ils sont l'objet de toutes parts — c'est le phénomène de mode qui se produit autour du gro'ka comme de la culture noire, antillaise. Pour Conquête, cette nouvelle forme de folklore qui anéantit jusqu'au message (on vient écouter le gro'ka « indépendantiste » *comme on écoutait avant le gro'ka* « folklorique ») *représente un* « retour historique » *grave.* « On est toujours les enfants chouettes, les doudous ».

Guy Conquête ne veut pas être un musicien qui « joue et parle bas ». *Il veut être un individu qui contrôle la manière dont se fait, dont doit être entendu le gro'ka. Refuser les concessions, c'est le seul moyen pour lui de préserver l'esprit du gro'ka. Guy Conquête est un homme en colère, pas seulement pour lui mais parce que les Dominicains,* « ses frères indépendants », *chassés par le cyclone, aujourd'hui s'expatrient. Ils quittent leur maison comme les Guadeloupéens quittent la leur. On ne finit pas de* « voyager » *aux Antilles. Peut-être Guy Conquête, avant de repartir une fois de plus lui aussi, va-t-il chanter mercredi soir le chant qu'il est en train de composer avec ses sept musiciens.* « Sommeil coupé », *un chant triste...*

CATHERINE HUMBLOT.

★ Mercredi 28 novembre, 28, rue Dunois, 18 h. 30 ou plus tard (horaire sous réserve. Rens. : tél. 584-72-00). Discographie, en France, *la Gwadloup an derout*, Unitelédis, UNI 30 687.

Dvorak par l'Orchestre de Paris

Le beau concert donné jeudi par l'Orchestre de Paris, sous la direction de Bernard Haitink, a montré qu'aujourd'hui Dvorak pouvait attirer presque autant de monde au Palais des congrès que Brahms ou Beethoven, même avec une symphonie quasiment jamais jouée en France, la Septième en ré mineur.

Il y avait certes d'abord le très célèbre Concerto pour violoncelle, *mais le jeune soliste américain Lynn Harrell, bien qu'il ait semblé souvent s'arracher le cœur, ne sortait guère d'une grande réserve et distillait sa sonorité très pure et vivante avec une élégance trop distinguée. Son succès n'en fut pas moins triomphal et interminable.*

Bernard Haitink, qui avait bien essayé de mouvementer le lyrisme, se libéra ensuite avec une superbe interprétation de la Septième Symphonie *qui conquit les musiciens, les cordes aux sonorités miroitantes, aux lignes nerveuses et souples, les vents aux couleurs poétiques et brillantes. Un orchestre lumineux, profond, aéré qu'on avait plaisir à entendre dans cette vaste partition très romantique, plus sombre et obsessionnelle que les autres symphonies de Dvorak, et parfois proche de Tchaïkovsky autant que de Brahms.*

Ce ton dramatique inhabituel, ces développements fiévreux et complexes rehaussent le charme typiquement tchèque des thèmes, leur mystère et leur rêve, et l'optimisme naturel de Dvorak finit par triompher de ses gros soucis dans une ample conclusion épique.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Le même programme sera redonné au Théâtre des Champs-Elysées samedi 24 novembre, à 10 h. Notons que les noms des présidents d'honneur, MM. Marcel Landowski et Raymond Gallois-Montbrun, qui avaient disparu il y a quelques mois des programmes de l'Orchestre de Paris (*le Monde* des 8 et 14 juin) y figurent à nouveau. Le président reste M. Jacques Charpentier, directeur de la musique au ministère de la culture.

EXPOSITIONS

L'enseignement de la peinture aux Beaux-Arts

La subjectivité à l'École

L'Ecole des beaux-arts est en cours de restauration. Elle a compté jusqu'à dix mille étudiants. On n'en trouve aujourd'hui que trois mille. Les architectes quittent les lieux progressivement pour les unités pédagogiques installées ailleurs. Un jour il n'y restera plus que les plasticiens, peintres, sculpteurs et graveurs. Dans le cours de cette transformation, son directeur, M. Jean Musy, cherche une orientation nouvelle. Il voudrait développer et ouvrir plus largement sa bibliothèque, montrer les importantes collections de dessins d'architecture et de peintures où sont réunis tous les grands prix de Rome depuis des lustres, organiser des expositions dans le bâtiment du quai Malaquais où Ingres, Corot et Meissonnier, notamment, ont montré leur œuvre.

La liberté nouvelle conquise par l'art depuis la dernière guerre mondiale a eu pour envers la perte du métier. Celui-ci ne pouvait plus ni s'enseigner ni s'apprendre. L'artiste moderne ne copiait plus, ne dessinait plus. Il inventait. Or l'Ecole a été, traditionnellement, un centre de reproduction de modèles, de manières ; le cas échéant de la manière de professeurs, qui, eux-mêmes, s'étaient attachés à reproduire les fameux canons classiques du beau. André Malraux, qui a bien perçu cette transformation, n'a jamais entrepris une réforme de l'enseignement des arts plastiques. Il a ouvert celle de l'architecture mise en question par l'industrialisation, mais laissé en jachères l'enseignement de la peinture, de la sculpture et de la gravure, territoires du « tout est permis » *où l'artiste est sommé d'inventer ses propres lois.*

Mais cette création artistique a elle-même changé de sentiers. Voici qu'elle expérimente le retour au modèle, au dessin d'étude, au réapprentissage d'une technique, à un art où se montre davantage le travail de la main. Aussi dans l'ancien bâtiment des consécrations rencontre-t-on des étudiants de l'atelier Pierre Carron qui montrent leurs travaux sur le thème de la nature morte d'après moulage. Des pommes aux formes tendues comme celles que peignait Cézanne, une raie qui fait penser à Chardin et une tête de veau à un peintre secret du noir et blanc quasi inconnu comme Fernandez. Les pommes, la raie, la tête de veau sont là, mais à travers leurs moulages en plâtre, un moulage qui sait garder toute la tension interne des choses et dans une certaine mesure fait mieux apparaître des caractéristiques que, à première vue, l'œil ne peut pas déceler. Le regard doit poursuivre cette interprétation « objective » *et aller au-delà. Et avec la perfection des moulages de Robert Noguès (lauréat du concours du meilleur ouvrier de France pour 1979), les techniques du métier, une fois assimilées, voudraient donner des ailes à l'intervention.*

Les peintures des trente-trois exposants expriment un regard réaliste qui tente de transcender l'apparence première des choses, comme cette jeune peinture contemporaine, hors l'Ecole qui a éprouvé le besoin de renouer avec le réel pour le transformer.

L'Ecole des beaux-arts coupée des courants à la mode ? Il y a dix ans, vingt ans, le plus clair de ce qui s'y faisait était timidement lié sinon à une certaine abstraction, du moins à une stylisation décorative de la réalité figurative. Aujourd'hui un de ses ateliers aborde la subjectivité, à partir de la réalité des choses. l'Ecole, qui fut un centre des certitudes de la tradition, n'échappe pas aux incertitudes des interprétations personnelles.

JACQUES MICHEL.

★ Etudes d'après la nature moulée, atelier Carron. Ecole supérieure des beaux-arts, entrée quai Malaquais.

CINÉMA

La mort de Marcel L'Herbier

Né à Paris le 23 avril 1888, Marcel L'Herbier fait des études supérieures à la faculté des lettres, à la faculté de droit et à l'Ecole des hautes études sociales. Epris de poésie (Mallarmé, Valéry), de littérature (Oscar Wilde, Maeterlinck), de musique (Debussy), de beaux-arts, fréquentant des milieux mondains et intellectuels, il a la révélation des pouvoirs artistiques du cinéma par « Forfaiture », film américain de Cecil B. de Mille.

Réformé en 1914, Marcel L'Herbier s'est engagé dans le service auxiliaire de l'armée. Muté en décembre 1917 à la section cinématographique de l'armée, il apprend alors la technique. Il travaille à deux scénarios, puis réalise son premier film, « Rose France », en 1918, ode poétique inspirée de Charles d'Orléans, sous l'égide de Léon Gaumont, qui va le prendre sous contrat de 1919 à 1922.

Dans les années 20, Marcel L'Herbier devient le chef de file d'une avant-garde française attachée à la « musique des images » et à l'impressionnisme visuel. En font partie Louis Delluc, Germaine Dulac et Jean Epstein, mais chacun aura son style, ses recherches personnelles. Après « le Carnaval des vérités », en 1919, « l'Homme du large » (où débute Charles Boyer), et « Villa Destin », en 1920, Marcel L'Herbier réalise « El Dorado » (1921), dont les innovations esthétiques déconcertent Léon Gaumont, remportent un triomphe auprès des critiques et causent des mouvements divers dans les salles. Dès lors, à la fois célèbre et contesté, il poursuit ses recherches « cinémagraphiques », en défendant la conception d'auteur de films.

En 1922, il fonde une société de production indépendante Cinégraphic, ce qui lui permetra, jusqu'en 1928, de travailler à peu près comme il l'entend et d'être le producteur de Louis Delluc, de Jaque Catelain, son ami et interprète, dont il cautionne les débuts dans la réalisation. Ses grands films de cette époque sont « Don Juan et Faust » (1922), « l'Inhumaine » (1924), synthèse des arts décoratifs modernes qui provoque une vraie bataille, « Feu Mathias Pascal (1925), où débute Michel Simon, et « l'Argent » (1928), un des sommets du cinéma muet français, le chef-d'œuvre du cinéaste.

En 1929, Marcel L'Herbier s'essaye à la nouvelle technique avec « l'Enfant de l'amour », d'après Henry Bataille. En 1930-1931, il réalise deux adaptations de romans de Gaston Leroux, « le Mystère de la chambre jaune » et « le Parfum de la dame en noir », « le Parfum de la Dame en noir », avec Roland Toutain en Rouletabille. Il y cherche un nouveau langage, et la réussite commerciale lui permet de mettre en œuvre un film de l'ambition et de l'importance de « l'Argent ». Mais il ne réussit pas à monter la coproduction européenne qu'exigeait son sujet, « la Haine qui meurt » (préfiguration de « la Grande Illusion »). Après deux ans de chômage, il se résigne, en 1933, sous les contraintes industrielles, aux films de commande, adaptations de pièces et de romans (« l'Epervier », « le Scandale », « l'Aventurier », « le Bonheur », « la Route impériale », « Veille d'armes », « les Hommes nouveaux », « Nuits de feu »), qu'il réalise avec soin sans retrouver l'occasion de s'exprimer totalement. Après un « remake » de « Forfaiture » (1937), et ses chroniques historiques filmées, « la Tragédie impériale » (1938), « Adrienne Lecouvreur » (1938), et « Entente cordiale » (1939), il tourne en Italie, juste avant la débacle de 1940, « la Comédie du bonheur », film aux résonnances pirandelliennes très intéressant.

Sous l'occupation, Marcel L'Herbier donne au cinéma français deux comédies « à l'américaine », « Histoire de rire » (1941) et « l'Honorable Catherine » (1942), et, surtout, « la Nuit fantastique » (1942), « féerie réaliste » qui s'inscrit dans le courant onirique du moment. De 1943 (une adaptation de « la Vie de bohème ») à 1953 (« le Père de Mademoiselle »), il ne tourne plus que des films sans importance. C'est à la télévision qu'il réalise, en 1953, un projet auquel il avait dû renoncer au cinéma : « Adrienne Mesurat », de Julien Green. Il donne encore à la télévision quelques émissions dramatiques, il est le producteur d'émissions culturelles : La cinémathèque imaginaire, Critérium du film, Télé-ciné-club. Sa passion du cinéma se manifeste encore dans « Hommage à Debussy », court métrage de 1963, et « le Cinéma du diable » (1967), anthologie visuelle de « soixante-quinze ans de film fantastique français ».

En 1968, Janine Bazin et André S. Labarthe plaçaient Marcel L'Herbier dans leur série Cinéastes de notre temps. L'émission, réalisée par Noël Burch et Jean-André Fieschi, fit, entre autres choses, découvrir que « l'Argent » annonçait bel et bien le cinéma d'Orson Welles et d'Alain Resnais. Par la suite, les travaux de Noël Burch ont fait rendre justice à la « modernité » du précurseur L'Herbier. La télévision, dont on dit tant de mal, a beaucoup aidé à cette révision historique. La version intégrale de « l'Argent », reconstituée par Frantz Schmitt, conservateur des Archives françaises du film, a été diffusée en avril 1979. (A cette occasion, Marcel L'Herbier nous avait accordé un entretien (« le Monde » daté 15-16 avril.)

Marcel L'Herbier avait été, en 1936, cofondateur et premier conseiller artistique de la Cinémathèque française, en 1943, fondateur et président de l'Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC), créé en pleine occupation pour affirmer l'avenir du cinéma français, en 1947, président du Comité de défense du cinéma français (menacé par l'invasion des films américains), en 1959, membre du conseil supérieur de l'O.R.T.F.

Auteur de nombreux articles et chroniques sur le cinéma, d'une anthologie, « Intelligence du cinéma » (1947), il avait consacré les dernières années de sa vie à de souvenirs, « la Tête qui tourne » (1979).

JACQUES SICLIER.

★ Un hommage à Marcel L'Herbier est diffusé, ce mardi 27 novembre, sur FR 3, à 22 h. 30.

« ALYAM ALYAM », de Ahmed El Maanouni

La respiration d'un monde

Le clivage va s'accentuant entre deux conceptions du cinéma : d'un côté, la superproduction culturelle-commerciale, inutile de citer des noms ; de l'autre, quelques films modestes, d'un peu partout, qui vont à l'essentiel aujourd'hui. Malgré une ribambelle de prix qui ont déjà jalonné sa carrière internationale — le plus précieux, le Grand Prix de Mannheim, décerné l'an dernier par Larissa Chepitko (U.R.S.S.), Safi Faye (Sénégal), Antonio Reis (Portugal), — *Alyam Alyam* n'a pour lui d'autre magie que la vie réelle des hommes, luttant quotidiennement pour survivre.

Cette fois le Maroc, une trentaine de kilomètres à l'est de Casablanca. La grande ville voisine et ses tentations, la campagne et ses rythmes naturels, une civilisation qu'on dirait millénaire et qui va inexorablement vers sa restructuration dans la moulinette du progrès. Ahmed El Maanouni, le metteur en scène, trente-cinq ans, enfant des faubourgs, n'a aucune peine à remonter aux origines. Licencié en économie, il a un jour quitté la statistique pour le théâtre (avec Victor Garcia) et le cinéma (à Bruxelles, l'INSAS, notre HIDEC, l'avait rejeté). Il a écrit une pièce qu'il a dirigée. Il possède le diplôme d'opérateur professionnel.

Alyam Alyam, son premier film, conte les inquiétudes d'un jeune paysan qui veut émigrer pour mieux vivre, et doit longuement s'expliquer avec sa mère. Abdelwahad, le jeune paysan, est devenu soutien de famille à la mort du père. Neuf orphelins, un grand-père. Terre grasse, riche, favorable surtout aux gros propriétaires qui ont les moyens de la culture moderne. Ahmed El Maanouni et deux anciens camarades de l'INSAS sont allés s'installer sur place, en dérangeant le moins possible. Les paysans se jouaient eux-mêmes : sans pichenette, sans coup de force politique ou esthétique, le cinéaste en fait des héros de légende.

Ahmed El Maanouni maîtrise admirablement l'espace, capte la respiration d'un monde. Couleurs très douces, horizon plat, comme chez Miklos Jancso : *Alyam Alyam* se traduirait par « *O les jours, ô les jours !* ». Quelques touches de peintre, furtives, le cheval noir sur la lande, le mouton baignant dans son sang.

Puis l'écriture du scénario : noyau documentaire (les acteurs, d'authentiques paysans, ont recréé leur propre vécu), mais récit fragmenté au maximum, avec le commentaire perplexe du jeune fils qui cherche, hésite, comme tout jeune paysan, comme le Maroc aujourd'hui. Parfois les images choquent, ont choqué, les fonctionnaires marocains responsables de la censure : la jeune prostituée qui se glisse dans la voiture du fils à papa, à la ville.

Ahmed El Maanouni écrit, tourne d'abord pour les siens, et voir le film parmi son public, dans cette petite enclave orientale du quartier Latin, un dimanche, confirme la réalité du contact. Les rires fusent à plusieurs reprises. L'art le plus sophistiqué peut toucher le public le plus populaire. La langue, dans cet échange, joue un rôle capital. Même si elle nous échappe, *Alyam Alyam* passe suffisamment l'écran pour redire aux Occidentaux une très vieille histoire, celle de nos origines paysannes, de la misère durement subie, du rêve permanent, de la dignité.

LOUIS MARCORELLES.

NOTES

Variétés

Les Jumelles

La profusion de duos de femmes lancés dans des sketches, des dialogues, des monologues où fleurissent parodie et dérision, ne nuit pas à la qualité générale, bien au contraire. *Les Jumelles*, qui présentent leur nouveau tour de sketches et de chansons au Théâtre de Dix-Heures, ont déjà eu le temps d'affiner leur écriture et savent la nécessité d'un spectacle vif. Inégales sans doute dans l'inspiration, les Jumelles sont, par instants, très drôles, pratiquent avec bonheur l'humour noir et, au hasard d'un chemin emprunté avec liberté, amènent de vraies petites séquences de comédies musicales. — C. F.

★ Théâtre de Dix-Heures.

■ En hommage à Jean Cras et pour célébrer le centenaire de la naissance de cet amiral, qui fut également compositeur, l'Association française des amis de Mozart et des maîtres classiques et le Comité national pour les commémorations musicales organisent un concert le mercredi 5 décembre, à 21 heures, dans les Salons des Amiraux (place de la Concorde).

■ PRECISIONS. — L'auteur de la musique de « Dracula », primé au Festival international de Paris du film fantastique et de science-fiction (« le Monde » du 27 novembre), est John Williams, et non Gilbert Taylor, comme l'indiquait par erreur le programme officiel du Festival.

D'autre part, le grand prix du public a été attribué à « la Belle et la Bête », de Juraj Herz (Tchécoslovaquie).

VENTES

Les Bourgeois se portent bien

Au cours d'une vente, organisée dimanche 25 novembre, par Sotheby et la Société des bains de mer, à Monte-Carlo, a été dispersé un important ensemble de sculptures provenant pour l'essentiel de la collection des fondeurs Alexis et Eugène Rudier. L'ensemble de la vente a produit près de 7 800 000 francs, soit le double environ de ce qu'estimaient les experts. Sur ce total, les soixante-cinq œuvres de la collection Rudier entrent pour 5 700 000 francs.

Rodin s'est taillé la part du lion puisqu'une étude pour Jean d'Aire, l'un des *Bourgeois de Calais*, a atteint 1 050 000 francs, prix le plus élevé des enchères et prix record pour une œuvre de l'artiste français : mais son précédent « record » n'est pas très ancien, qui est le prix atteint (670 000 francs) la semaine dernière à Enghien par une sculpture de taille comparable.

Doit-on mettre cela au crédit de l'exposition, présentée à Calais puis à Paris, en 1978, qui donnait du célèbre groupe des *Bourgeois de Calais* et de sa création une vision presque exhaustive ? Organisée moins d'un an après la fermeture de l'exposition à Paris, la vente a en tout cas permis à la tête d'un autre Bourgeois, celle de Pierre de Wissant, d'atteindre 790 000 francs. L'étude pour Jean d'Aire et la tête de Pierre de Wissant ont été achetées par le même acheteur français qui a en outre acquis pour 820 000 francs une statue d'Eve réalisée en 1881.

Au cours de la vente à laquelle participaient plusieurs acheteurs étrangers (et anonymes), Américains, Japonais, Libanais et de divers pays d'Europe, des œuvres de Bourdelle (deux têtes destinées à un monument au général Alwear, à Buenos-Aires : 250 000 francs et 160 000 francs ; une statue de *Pénélope attendant Ulysse* : 580 000 francs), Maillol, Barye, ont également atteint des prix records.

Pour leur part, les musées nationaux ont préempté un dessin de Rodin à l'encre de Chine et à la gouache représentant quatre figures nues — dessin qui sera exposé au musée Rodin. Enfin Mme Dufet-Bourdelle, fille du sculpteur, a acquis quatre œuvres pour le musée Bourdelle, dont elle est la conservatrice.

SPECTACLES

Mardi 27 novembre

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Sylvia.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : l'Œuf.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : Gilgamesh. — Salle Gémier, 20 h. 30 : le Pic du bossu.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Dave au bord de mer.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : C'était comment déjà.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : On ne badine pas avec l'amour.
Petit T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Karl Valentin.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Atelier musique de Ville-d'Avray, sol. H. Dreyfus (Telemann, Leclair, Bach, Stravinski).
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Anna Prucnal ; 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Centre culturel du Marais (278-66-65), 20 h. 30 : Magnum (Japanese Modern Dance Theater).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Croix de sang ; 23 h. : Salle d'attente.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie, Epée-de-Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Fuente Ovejuna.
Cité universitaire, Fondation de l'Allemagne (589-53-93), 20 h. 30 : Michael Kolhaas.
Daunou (261-19-14), 21 h. : S.O.S. Tendresse.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (273-46-42), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Fontaine (874-82-34), 18 h. 30 : Avec Colette ; 21 h. : les Trois Jeanne.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : la Lycéenne et Gombrowicz ; 20 h. 30 : Tit Bonhomme l'est pas très mort.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-23-92), 21 h. : la Malade par amour.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 : la Poube. — Théâtre rouge, 19 h. : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : Série blême.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Maison des Amandiers (236-54-39), 21 h. : les Mystères de Marseille.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : l'Auberge du Cheval-Blanc.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : les Larmes amères de Petra von Kant.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Wings. — Petit Orsay, 20 h. 30 : le Langage du corps.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : le Volcan de la rue Arbat.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 15 : le Monstre du lac.
Studio - Théâtre 14 (700 - 19 - 31), 20 h. 30 : les Contes du chat perché.
Théâtre des Deux-Portes (296-87-86), 20 h. 30 : Miguel Manara.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : Bruno Garcin (dernière).
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimpin.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : la Sainte Trinité.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Comment c'est là-haut ? Est-ce que ça vaut le voyage ?
Théâtre de l'Union de Paris (770-90-94), 20 h. 45 : Ubu.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Comédie pour un meurtre.
Valhubert (707-30-02), 20 h. 30 : la Tempête.
Variétés (223-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 45 : Tendance de l'art en France 1968 - 1978-1979.
Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. 30 à 18 h. : Ecritures musicales.

THEATRE

Chaillot, 20 h. 30 : Gilgamesh.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Andalucia Amarga.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Et pourtant ce silence ne pouvait être vide.

DANSE

Théâtre des Champs - Elysées, 20 h. 30 : The Feld Ballet.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser.
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

La danse

Palais des sports (828-40-10), 20 h. 30 : Manfred.
Studio-Théâtre d'En-Face (236-16-78), 21 h. : Danse Ensemble.

Les concerts

Lucernaire, 18 h. 30 : A. Stella-Schic (Villa-Lobos) ; 21 h. 20 : Ensemble Tetrapoli (Bach, Haydn, Brahms).
Radio - France, grand auditorium, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Mercier, sol. C. Helffer (Tcherepnine, Ravel, Roussel).
Cité internationale, 21 h. : Trio Gardon, Moglia, Peclard (Haydn, Mozart, Brahms).
Salle Gaveau, 21 h. : Quatuor Juillard (Beethoven, Brahms, Mozart).
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : Chœurs et Ensemble instrumental de la Madeleine (Vivaldi).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre de chambre J. Barthe (Vivaldi, Marcello, Tisné, Corelli).

Jazz, pop', rock, folk

Bains-Douches (887-34-40), 20 h. 30 : The Shirts.
Campagne - Première (322 - 75 - 93), 19 h. 30 : Billey Lee Riley et Warren Smith ; 22 h. 30 : Sam Rivers.
Caveau de la Huchette (326-60-05), 21 h. 30 : B. Vasseur et F. Guin Quartet.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : J. Gourley, P. Michelot.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : C. Alvim, J.-P. Mas, P. Lajao ; 22 h. 45 : Azuquita y su Melaoo.
Dreher (233-48-44), 21 h. 45 : C. Escoudé.
Espace Cardin (266-17-30), 20 h. 30 : Stan Getz.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Private Vices.
Palace (246-10-87), 20 h. 30 : Edwin Starr.
Patio-Méridien (758-12-30), 22 h. : Dorothy Donegan.
Pavillon de Paris (205-44-12), 21 h. : Johnny Hallyday.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Castelhemis ; 22 h. 30 : le Grand Nébuleux.
Petit-Journal (326-28-59), 22 h. : Claude Bolling.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : R. Urtreger, M. de Villers.
Riverbop (325-93-71), 22 h. : R. Burrowes, W. Davis Jr., J. Dyani, et C. Jarvis.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Claude Luter.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. : Musique brésilienne ; 22 h. 30 : Michael Silver.

Le music-hall

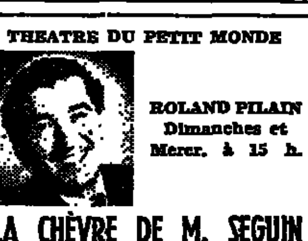
Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Michel Ypar.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Nicoletta, J. Vallée.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Comédie des Champs - Elysées (256-02-15), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cotton-Club (742-10-15), 22 h. 30 : Manhattan Satin.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 30 : Djamel Allam.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Patrick Juvet.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 18 h. 30 : Louis Arti.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. : Arlette Mirapeu ; 22 h. 30 : Béatrice Arnac.

CONCERTS Radio France

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE	
RADIO FRANCE Grand Auditorium Mardi 27 novembre à 20 h. 30	Dir. : Jacques Mercier Sol. : Claude Helffer TCHEREPNINE-RAVEL-ROUSSEL
FRANCE - MUSIQUE — JOURNÉE DU JAZZ	
SALLE PLEYEL Jeudi 29 novembre à 20 h. 30	ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE Dir. : Gunther SCHULLER œuvres de : Gottschalk - D. Ellington G. Schuller - J. Lewis R. Liebermann Sol. : JOHN LEWIS
RADIO FRANCE Grand Auditorium Samedi 1er décembre à 20 h. 30	Récital JOHN LEWIS piano
ORCH. NATIONAL DE FRANCE	
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mercredi 5 décembre à 20 h. 30	Dir. : Lorin MAAZEL Respighi Les Fontaines de Rome Les Pins de Rome Fêtes Romaines
PRESTIGE DE LA MUSIQUE	
SALLE PLEYEL Jeudi 6 Décembre 21 heures	DVORAK - PROKOFIEV Sol. : N. Gutman - S. Codinas Chœurs de Radio France NOUVEL ORCHESTRE PHILHARM. Dir. Youri Temirkanov
Rencontres Internationales de CHANT CHORAL	
RADIO FRANCE À 14 heures 17 heures Grand Auditorium Dimanche 9 Décembre	FORUM Concert de clôture avec 6 chorales étrangères et la Maîtrise de Radio France (Entrée libre.)

LOCATION : Radio France, Salles et Agences

THEATRE DU PETIT MONDE



ROLAND PILAIN
Dimanches et Mercr. à 15 h.

LA CHÈVRE DE M. SEGUIN

Salle Chopin - Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré. Métro Ternes - HOQ 23-77 et Ag.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Lieu et date	Programme
CITE des ARTS 18, rue Hôtel-de-Ville 75004 (Mº Pt-Marie et Saint-Paul) (P.é. Valmalète.)	« Les COULEURS dans l'HARMONIE » 6 séances publiques d'interprétation pianistique par MAGDA TAGLIAFERRO. Première SERIE : les jeudis 15, 22 29 novembre, 20 h 30. 6, 13, 20 décembre, 20 . 30.
CARRE Silvia MONFORT 106, rue Brancion-15e Mº Porte de Vanves Mardi 27 novembre à 20 h 30 (P.e. de Saint-Ours.)	« Mardis Musicaux » ATELIER MUSIQUE de VILLE-D'AVRAY Dir. : J.-L. PETIT clavecin : Huguette Dreyfus Telemann, Bach, Stravinsky, etc. (Location : 531-28-34.)
SALLE GAVEAU Samedi 1er décembre à 17 heures (P.e. Werner.)	Amis Musique de Chambre Radio France QUATUOR ORLANDO Schubert, Bartok, Ravel
THEATRE MODERNE 15, r. Blanche Dimanches 2 et 9 déc. à 10 h 45 et 17 h 30 Location : 280-09-30 (Kiesgen.)	Intégrale des Sonates piano et violon de BEETHOVEN F. DOREAU A. LOEWENGUTH 2/12 : Sonates 2 - 10 et 7. 9/12 : Sonates 4 - 3 - 9 (Kreutzer)
INSTITUT NEERLANDAIS 121, r. Lille Paris-7e Dim. 2 déc. à 17 h 30 (Valmalète.)	Trio à Cordes LUDWIG Mozart, H. Berens
SALLE GAVEAU Lundi 3 décembre à 20 h 30 (Kiesgen.)	Orchestre du Conservatoire de Paris Direction : Jean Sébastien BEREAU Soliste : Pierre BENHAIEM, piano Mendelssohn - Prokofiev D. Cohen (1re audit.) - Haydn
EGLISE de la TRINITE 3 CONCERTS Lundi 3, Mardi 4, Mercredi 5 décembre à 20 h 45 (Werner.)	BEETHOVEN Consécration de la Maison MENDELSSOHN Symph. Chant de Louange Michèle COMMAND, soprano Danielle GALLAND, soprano Christer BLADIN, ténor CHORALE MONTJOIE ORCHESTRE COLONNE Direction : Justus Von WEBSKY
PALAIS des CONGRES SALLE BLEUE Mardi 4 déc. à 18 heures Location : 758-24-41 (P.e. Dandelot et Mondial Musique.)	CONCERTS DU MARDI BRAHMS : Quint. Op. 115 OFFENBACH : Duo REGER : Sérén. Op. 141 a E. Balmas, C. Besnard, M. Debost, J. Di Donato, B. et R. Pasquier, R. Pidoux, D. Raclot
EGLISE de la MADELEINE Mardi 4 décembre à 21 heures (De Saint-Ours.)	MOZART REQUIEM et Concerto pour violon P. FONTANAROSA Chœur M.-A. Charpentier Orch. de Ch. de France Dir. : Pascal MULLER (Location : Eglise, 30, 3, 4.)
CARRE Silvia MONTFORT 106, rue Brancion-15e Mº Porte de Vanves Mardi 4 décembre à 20 h 30 (P.e. de Saint-Ours.)	« Mardis Musicaux » ATELIER MUSIQUE de VILLE-D'AVRAY Dir. : J.-L. PETIT guitare : Alexandre LAGOYA Bach, Mozart, Haydn... (Location : 531-28-34.)
SALLE GAVEAU Jeudi 6 décembre à 21 heures (De Saint-Ours.)	Récital de piano DIDIER PICARD Scarlatti, Schumann, Debussy, Chopin
SALLE GAVEAU Vendredi 7 décembre à 21 heures (Valmalète.)	DANIEL VARSANO joue Eric SATIE Debussy - Fauré
SALLE PLEYEL Dimanche 9 décembre à 21 heures (Valmalète.)	Récital de piano ALDO CICCOLINI Schubert, Liszt
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES 15, avenue Montaigne Lundi 10 décembre à 20 h 30 (Valmalète.)	BRAHMS par Krystian ZIMERMAN
SALLE GAVEAU Lundi 10 décembre à 21 heures (P.e. Werner.)	« Pianistes et Concerts » Récital Pierre BARBIZET Mozart - Beethoven Schubert - Chabrier
EGLISE des BILLETTES Dimanche 2 décembre à 17 heures (P.e. Kiesgen, Valmalète.)	R. PASQUIER - E. BALMAS B. PASQUIER T. ADAMOPOULOS R. PIDOUX - H. DERRIEN BRAHMS Quint. Cordes - Sextuor nº 2
SALLE PLEYEL Jeudi 13 décembre à 20 h 30 (Dandelot.)	Unique récital EMIL GUILELS Beethoven - Schumann Scriabine - Ravel

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Chaillot (704-24-24), 16 h., En souvenir d'A. Nazzari : le Bandit, de Lattuada ; 18 h. : l'Œuvre d'Uziel Peres ; 20 h. : les Bushmen du Kalahari ; 22 h. : Cristaux, de T. Hernandez.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A v.o.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84) — V.f. : Français, 9e (770-33-88)
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08), Parnassiens, 14e (329-83-11); Broadway, 16e (527-41-16) — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) Madeleine, 8e (742-03-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98)
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : Epée-de-Bois 5e (337-57-47)
BLOODY CRAZY WAVE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
BOBO JACCO (Fr.) (*) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82)
CAMOUFLAGE (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74)
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70)
LES CHARLOTS EN DELIRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44); Miramar 14e (320-89-52)
CHER PAPA (It., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38), U G C Marbeuf, 8e (225-18-45)
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinoches-Saint-Germain 6e (633-10-82) ; Montparnasse 83 6e (544-14-27) ; U G C Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Calypso, 17e (380-30-11).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70) Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) Colisée, 8e (359-29-46), Biarritz, 8e (723-69-23), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) Cambronne, 15e (734-42-96), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70)
LA CROISADE MAUDITE (Pol., v.o.) Palais des Arts, 3e (272-62-98), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)
DE LA NUEE A LA RESISTANCE (It., v.o.) Pagode, 7e (705-12-15).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U G.C Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Caméo, 9e (246-66-44), Max-Linder, 9e (770-40-04), U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DON GIOVANNI (Fr.), v.o. ital. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36), la Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont-Convention, 15e (548-26-36).
DUOS SUR CANAPE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Ermitage, 8e (359-15-71), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33)
L'ECOLE EST FINIE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Ternes, 17e (380-10-41)
ET LA TENDRESSE ? BORDEL ! (Fr.) Marbeuf 8e (225-18-45).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90) — V.f. Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26)
GALACTICA, LES CYLONS ATTAQUENT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
HAIR (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
INTERIEURS (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
IRACEMA (Br., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JANE SERA TOUJOURS JANE (All., v.o.) Marais, 4e (278-47-86).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE MALIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Convention, 15e (828-42-27).
MOLIERE Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
MOONRAKER (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98)
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
L'OCCUPATION EN VINGT-SIX IMAGES (Youg., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
LE POINT DOULOUREUX (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
POURQUOI (Fr.) (**), Madeleine, 8e (742-03-13) ; Daumesnil, 12e (343-52-97)
PROVA D'ORCHESTRA (It.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), A.-Bazin, 13e (337-74-39)
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Quintette, 5e (354-35-40), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-City, 8e (225-45-76), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) Paramount-Maillot, 17 (758-24-24), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) Gambetta, 20e (797-02-74)
QUELQUE PART EN EUROPE (Fr.-Hong.) (v.f.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang.) (v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359 42-33) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ROCKERS (A., v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LE RABBIN AU FAR-WEST (A.) (v.o.) : Médicis, 5e (633-25-97)
RACE D'EP (Fr.) (**) Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
RUE DU PIED DE GRUE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Studio Raspail 14e (320-38-98), Cambronne, 15e (734-42-96), Gambetta, 20e (797-02-74).
SANS ANESTHESIE (Pol.) v.o. : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
EN ETRANGER JE SUIS VENU (SCHUBERT) (Aut., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LES SEPT JOURS DE JANVIER (Fr.-Esp., v.o.) . Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
STILLEBEN (Suisse, v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; George V, 8e (225-41-46) (70 mm) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TAPAGE NOCTURNE (Fr.) (**) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Calypso, 17e (380-30-11).
TESS (Fr.-Brit., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-

SPECTACLES

56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LE TOUBIB (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828 - 42 - 27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LA VILLE DES SILENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Paramount-Elysées, 8e (359 - 49 - 34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Palais des Arts, 3e (278-62-98).

LES FILMS NOUVEAUX

ALYAM ALYAM, film marocain d'Ahmed El Maanouni. V.O. : Styx, 5e (633-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LA BOURGEOISE ET LE LOUBARD, film français de Jean-Louis Daniel (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES BRONZES FONT DU SKI, film français de Patrice Leconte : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DES NERFS D'ACIER, film américain de Steve Carver. V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
AURELIA STEINER, film français de Marguerite Duras. Action République, 11e (805-51-33).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE, film franco-italien de Luigi Comencini (*). V.O. : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier - Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DES MORTS, film franco-belge de Jean-Pol Ferbus (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
DRACULA, film américain de John Badham (*). V.O. : Boul' Mich, 5e (354 - 48 - 29) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-57-31) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
NEW OLD, film français de Pierre Clementi : Le Seine, 5e (325-95-99).

Les grandes reprises

AGATHA (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), J., S., L.
A CHILD IS WAITING (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78).
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.), Parnassiens, 14e (329-83-11).
ANNIE HALL (A., v.o.), Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
BEN HUR (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).
LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A.), Contrescarpe, 5e (325-78-37).
COVER GIRL (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.), Champollion, 5e (334-51-60).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Escurial, 13e (707-28-04).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
FANTASIA (A., v.f.), Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
FRANZ (Fr.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Balzac, 8e (561-10-60).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.), Palais des Arts, 3e (278-04-88).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
MARATHON MAN (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (An., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT SUR LE NIL (A.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-20-12).
THE SERVANT (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde, 9e (770-01-90).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Les silences d'Aragon

La dernière des émissions consacrées par Raoul Sangla à Louis Aragon a été diffusée lundi soir sur Antenne 2. Dans cette série de six entretiens avec Jean Ristat, que nous avons présentée dans *le Monde Dimanche* du 21 octobre, l'écrivain d'abord masqué, puis à visage découvert, a raconté les diverses étapes de sa vie, du surréalisme, au côté d'André Breton, dans les années 20, au stalinisme, dans les années 40 et 50.

Ecrivain consacré, un des classiques de la littérature du vingtième siècle, Louis Aragon, membre du comité central du P.C., directeur des *Lettres françaises* pendant près de vingt ans (de 1953 à 1972), fut et demeure, en revanche, une figure politique controversée. « *Présences fuyantes du poète revendiquant son droit à des vérités successives* », notait, dans son article du *Monde Dimanche*, Mathilde La Bardonnie, à qui Aragon déclarait : « *Ce qui compte dans ce qu'on dit de soi-même, ce ne sont pas les anecdotes plus ou moins rapprochées... Ce qui compte, ce sont les trous, les silences.* »

Claude Sarraute a regardé les six épisodes de ces Mémoires parlés. Elle a relevé les « trous », les « silences », les mensonges.

« Elle tourna vers moi ses yeux verts... « *Staline... que* » *dit Staline ?...* » C'est presque le dernier mot que j'ai entendu sur les lèvres de ma mère. » *Savez-vous qui a écrit ça ? Louis Aragon dans* les Lettres françaises *en mars 1953. Oui, voilà l'émotion tendre, quasi filiale, que lui inspirait le tyran. Sans atteindre de tels sommets, son admiration pour Brejnev s'est traduite la semaine dernière à l'occasion de cet interminable portrait télévisé, flatté et complaisant, par le compte rendu encore émerveillé d'une conversation de vingt-huit minutes — il les a comptées ! — dans les salons de l'ambassade soviétique à Paris.*

« *Budapest ? Là, le mari d'Elsa a été très bien. Figurez-vous qu'il a obtenu la grâce pour tous les condamnés à mort ! Ce n'est, hélas ! pas exactement le souvenir qu'en a conservé Simone Signoret. Elle était sur place. Elle rentre en France avec un message de Tibor Tardos pour son* « *ami* » *Aragon et elle lui demande d'intervenir. Il refuse net :* « Moi, je suis français, ce qui se passe en Hongrie ne me regarde pas. » *Elle ne lui a plus jamais serré la main depuis.*

On la comprend. Derrière cette lâcheté avouée s'en cachent bien d'autres : les dizaines de millions de morts dans les camps et les goulags, les procès de Moscou, les « *blouses blanches* », *l'assassinat de Rajk, le* « *complot des généraux* », *dont l'un était très lié à sa belle-sœur, Lili Brik, compagne de Maïakowski. Il a tout su. Et il n'a rien dit. Il s'est tu. Pis, il a nié. Parce qu'il avait le sens de la famille, a-t-il osé prétendre. Et parce que, n'intervenant qu'à bon escient, il a pu obtenir après cinq ans de détention la libération de Paradjanov.* « Mon plus beau titre de gloire », *affirmait-il à l'antenne.*

A un moment, son jeune ami, son faire-valoir, n'a pu retenir un léger mouvement de mauvaise conscience. A cette époque le rôle des intellectuels communistes n'était tout de même pas... Le maître l'a très mal pris. Il lui a rappelé son rude passé de militant. Il a cinquante et un ans de parti sur le dos, le bon dos, le dos courbé, songions-nous, in petto, *dur parcours du combattant pour le triomphe sans condition de tous les oukazes, de tous les mots d'ordre du Kremlin. Oser prétendre* « avoir attendu avec impatience et même essayé de précipiter, sans succès, un changement au cœur de l'appareil », *c'est vraiment se moquer du monde.*

Il a mis, au contraire, tout son prestige d'écrivain au service de causes indéfendables et défendues cependant par les Lettres françaises *et leur directeur à grands coups, à coups bas d'intimidation et d'injures. Il fallait l'entendre commenter, lundi dernier, en guise de final, les innombrables toiles accrochées chez lui. Alors, là, stupeur ! Comment ? Au milieu de tous ces Chagall, de ces Matisse, de ces Klee, de ces Masson, pas un seul Fougeron, pas un seul Guerassimov, son idole pourtant, son héros, le génial représentant de la seule expression artistique qui ait eu pendant des années — elle l'a toujours — l'approbation officielle du P.C., le réalisme socialiste.*

Ses talents de critique ont servi alors à faire régner une véritable terreur sur les nombreux intellectuels fascinés par le petit père des peuples et ses successeurs. Même les scientifiques baissaient la tête devant Lyssenko, un généticien bidon dont les thèses imposées par le congrès du P.C.F. en 1950 allaient, appliquées en U.R.S.S., achever de ravager l'agriculture soviétique. Elle ne s'en est pas encore remise. Ce qui n'empêchait pas Aragon de faire son éloge en écrivant cette ânerie : « Avec Lyssenko, je refuse de politiser les chromosomes. »

Comment ne pas être révolté par tant de mensonges, de double jeu, de mauvaise foi ? Etonnez-vous, après ça, qu'il se cache derrière un masque de carton pâte et n'accepte de montrer son visage nu que sous des lumières flatteuses et tamisées en « *mignon petit vieillard* », *c'est lui qui le dit, d'une pénible coquetterie. Ses dits et ses non-dits, on les a suivis de près, on les connaît et on n'est pas près de les oublier. L'oubli, ce serait plutôt sa spécialité à lui.*

CLAUDE SARRAUTE.

Mardi 27 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le destin d'Aymée.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents : les enfants nerveux.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.

20 h Journal.

20 h 35 Histoire de la marine.
VI. — Menace sous la mer.
Série de D Costelle et J. Leblon.
21 h 25 Barbara.
Portrait de Fr. Reichenbach.
Barbara, sa vie, son travail. Elle interprète ici dix chansons.
22 h 15 La relative vérité d'Albert Einstein.
Emission de Nicolas Skrotzky, avec S. Moscovici, G. Lochak, R. Omnès, P. Thuillier, M.-A Tonnelat, P Bergmann, B. Hoffmann et A W Richards.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Top club.
19 h 30 Journal.
20 h Une heure avec le président de la République.
Débat animé par Jean-Pierre Elkabbach, avec Alain Duhamel et Gérard Saint-Paul.

21 h 5 Les dossiers de l'écran : Le Cambodge.
Montage de documents de G. Larriaga et A. Cancès.
22 h Débat : Le génocide du peuple khmer.
Avec le prince Sihanouk, MM. J. Lacouture et W. Shawcross, journalistes, le docteur C. Malhuret, secrétaire général de Médecins sans frontières, le Père F. Ponchaud, MM. Pin Yathay, cambodgien, auteur d'« Utopie meurtrière », P. Nahon et W. Burchett, journalistes, et J.-Y. Follzou, président du Comité français d'aide au Cambodge.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Carroyage ; A la découverte des animaux.
18 h 55 Tribune libre.
Quinzaine de la croissance économique. Quelle croissance ?
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : la course aux haricots.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma pour tous : « les Conquérants ».
Film américain de M. Curtiz (1939), avec E. Flynn, O. de Havilland, A. Sheridan, B Cabot, F McHugh (Rediffusion.)
En 1872, un conducteur de bestiaux s'arrête à Dodge City, ville naissante du Kansas dominée par des trafiquants et des aventuriers. Il accepte le poste de shérif et établit l'ordre.
Western hollywoodien au romanesque nostalgique avec Errol Flynn en héros. Action mouvementée et charmes du technicolor.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Hommage à Marcel L'Herbier.
Rediffusion d'un numéro de l'encyclopédie audio-visuelle du cinéma.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Sciences : pour une théorie de la biologie.
20 h., Dialogue avec Jean Dorst et André Piettre : le vivant et son éthique.
21 h. 15, Musique de notre temps, avec Roland Bollinger.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Le royaume de la musique.
20 h. 30, Concert en direct du grand auditorium de Radio-France : « Première Symphonie » (Tcherepnine) ; « Concerto pour la main gauche » (Ravel) ; « Bacchus et Ariane », première et deuxième suite (Roussel), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J. Mercier, avec Cl. Helffer, piano.
23 h., Ouvert la nuit : « Vienne » — « Quatuor en ré mineur K 421 » (Mozart) ; « Quatuor opus 74 » (les Harpes) (Beethoven) ; « Sérénade italienne » (Wolf) ; « Quintette pour clarinette et piano » (F Schmidt), avec J Demus, L. Wlach et le Wiener Konzerthaus Quartet ; 1 h., Jazz-Forum.

Mercredi 28 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi, de C. Izard.
Déclic ; 14 h. 10, La bataille des planètes (dessin animé) ; 14 h. 30, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h., Feuilleton : Krempoli 15 h. 20, Spécial dix-quinze ans ; Vingt-six minutes pour comprendre : mangez juste, c'est champion ! ; L'enfant et la musique : Clotilde et la harpe celtique ; Les métiers de la télévision : la scripte ;
17 h 55 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Quinze jours de hoquet.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les victimes des faux billets : toujours aucun recours.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 30 Football, Coupe de l'UEFA.
A.S. Saint-Etienne - Aris Salonique.
22 h 20 Livres en fête.
Emission de Jean d'Ormesson et Jacques Paugam : spécial Chateaubriand, textes lus par Bernadette Lafont.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : Ces dames aux chapeaux verts.
12 h 45 Journal.
13 h 55 Emissions régionales.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : le Magicien (« La flèche fatale »)
16 h 10 Récré A 2.
Anagrammes, la Panthère rose et les Aventures électriques de Zeltron.
18 h On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
14 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 79.
Anny Cordy en vedette.
22 h Alain Decaux raconte : la guerre des camisards.
Peu après la révocation de l'édit de Nantes eut lieu, en 1702, l'assassinat d'Abraham Mazel, un des plus farouches huguenots ; commença alors la grande croisade partie du Languedoc.
22 h 55 Spécial buts.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
18 h 30 Pour les jeunes.
Eurêka
18 h 55 Tribune libre.
La croissance économique : le BIP (Bureau d'information prévisionnelle).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : le kangourou cow-boy.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma (un film, un auteur) : « l'Exécuteur ».
Film américain de S. Wannamaker (1969), avec G Peppard, J. Geeson, J. Collins.
Un espion anglais tente en vain de convaincre ses supérieurs qu'un de ses collègues (que son ancienne maîtresse a épousé) est un agent double au service de l'U.R.S.S. Il va agir seul.
Histoire d'espionnage d'une banalité déconcertante, rendue inutilement compliquée par les effets esthétiques de la réalisation.
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

17 h. 25, Contact.
17 h. 32, Musique extra-humaine : loups et singes.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, La science en marche : maîtriser le logiciel.
20 h., La musique et les hommes : hommage à Alfred Deller.
22 h. 30, Nuits magnétiques :

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz (de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, « Les lundis musicaux de l'Athénée » : Récital de piano à quatre mains, avec Ph. Corre et E. Exerjean — « Sonate » (Poulenc) ; « Drominiana » (Damase) ; « Ma mère l'oye » (Ravel) ; « Relâche » (Satie) ; « Cinq bagatelles » (Auric) ; « En vacances » (Severac) ; « le Bœuf sur le toit » (Milhaud).
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre, « Benvenuto Cellini » ; 23 h., « Vienne » ; 1 h., Douces musiques.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 27 NOVEMBRE

— *M. Valéry Giscard d'Estaing* répond aux questions des journalistes, sur A 2, à 20 heures.

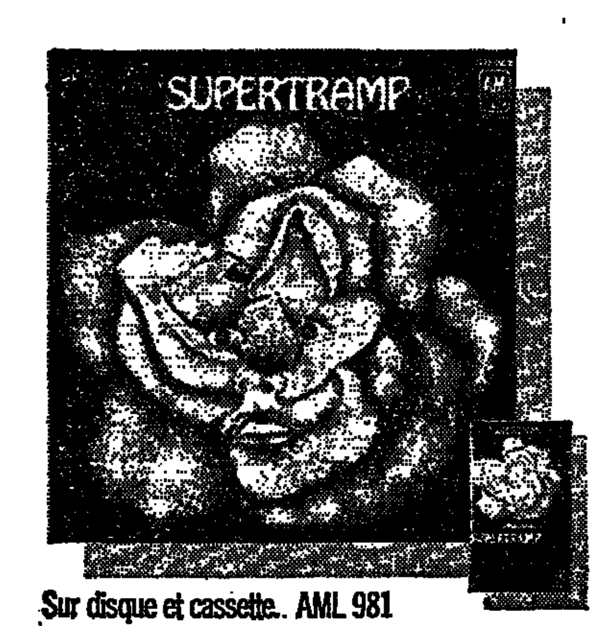
— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., est interrogé au cours du journal de R.M.C., à 19 heures.

— *Le prince Norodom Sihanouk*, ancien chef de l'Etat khmer, président de la Confédération des khmers nationalistes, participe au débat des « Dossiers de l'écran » sur le Cambodge, sur A 2, à 22 heures.

MERCREDI 28 NOVEMBRE

— *M. Michel Rocard*, membre du bureau exécutif du P.S., est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 10.

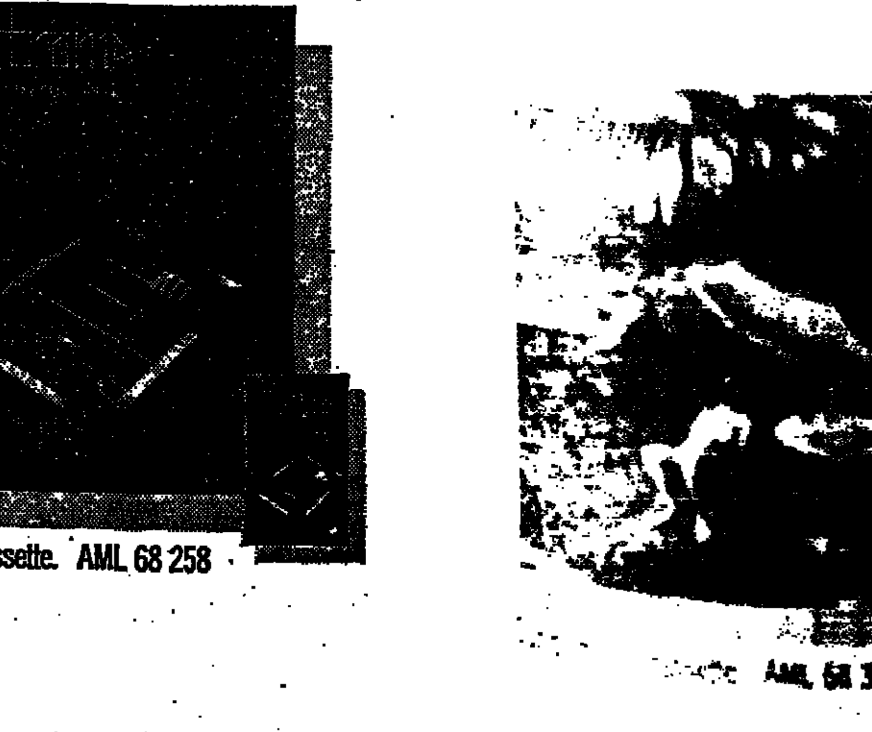
مكتبة الأصل



Sur disque et cassette.. AML 981


Sur disque et cassette. AML 64 306


Sur disque et cassette. AML 68 258


AML 68 347





Sur disque et cassette. AML 68 347



Sur disque et cassette. AML 64 634



Sur disque et cassette. AMLK 64 747

LETTRES

LES PRIX LITTÉRAIRES

Les jurys Fémina et Médicis, réunis au cercle Interallié à Paris, le lundi 26 novembre, ont désigné leurs lauréats pour 1979. C'est Pierre Moinot qui a obtenu le prix Fémina pour « le Guetteur d'ombre » (Gallimard) à l'issue du troisième tour de scrutin. Deux voix sont allées à Marie-Thérèse Humbert pour « A l'autre bout de moi » (Stock) et une à Nella Bielski pour « Deux oranges pour le fils d'Alexandre Lévy » (Mercure de France).

Quant au jury Médicis, il a décerné son prix à Claude Durand pour « la Nuit zoologique » (Grasset) au septième tour de scrutin par 5 voix contre 3 à Philippe Beaussant pour « l'Archéologue » (Gallimard), 1 voix à Vladimir Volkoff pour « le Retournement » (Julliard/L'Age d'homme) et 1 voix à Marco Koskas pour « Balace Bounel » (Jean-Pierre Ramsay).

Le prix Médicis étranger a été attribué à Alejo Carpentier pour « la Harpe et l'Ombre » (Gallimard) au quatrième tour de scrutin par 5 voix contre 4 à Kenneth White pour ses « Lettres de Gourgounel » (Presses d'aujourd'hui) et 1 voix à Carlos Fuentès pour « Terra nostra » (Gallimard).

• Fémina : Pierre Moinot

Ce Fémina 1979 n'est pas un prix de découverte, mais de consécration tardive pour un auteur rare, dans tous les sens du mot.

Pierre Moinot va avoir soixante ans. Conseiller à la Cour des comptes, il a été conseiller technique d'André Malraux au ministère de la culture (1960-1961), directeur du théâtre (1961-1965), puis des arts et lettres à ce ministère (1966-1969). Il a siégé en 1971 au conseil d'administration de l'O.R.T.F.

Le Guetteur d'ombre *(Gallimard, éditeur) est son cinquième roman. Il fait suite à* Armes et Bagages, la Chasse royale *(prix de l'Académie française),* la Blessure, le Sable vif *(prix des Libraires), ainsi qu'à un* Mazarin *écrit pour la télévision.*

Le Guetteur d'ombre *raconte comment un directeur de journal fuit les vacarmes de l'actualité en se livrant à sa passion de la chasse. L'amitié d'un garde et la traque du gros gibier l'occupent tout entier. La vie de la forêt l'envahit, réveille des instincts enfouis, se charge de symboles, lui impose une nouvelle perception de la violence, de l'amour, du temps.*

Pierre Moinot décrit cette initiation dans un style classique, dense et mystérieux comme un taillis sous futaie. Bertrand Poirot-Delpech a cru y déceler « notre atavisme méconnu de vieux peuple forestier » *(le Monde* du 14 septembre 1979).

• Médicis : Claude Durand

Claude Durand occupe une place importante dans l'édition parisienne puisqu'il fait partie de l'état-major de la maison Grasset depuis 1978. Il y est entré, venant du Seuil, où il avait fait ses premières armes d'auteur et d'éditeur. Après avoir donné en 1959 son premier texte, le Plat du jour à Ecrire, *la revue de Jean Cayrol, puis deux romans,* le Bord de la mer *(1960) et* l'Autre Vie *(1963), il devait devenir, en 1965, directeur de cette collection, puis créer en 1968 dans la même maison la collection « Combats » d'écrits politiques. A son actif également la publication au Seuil de* Cent ans de solitude, *de Gabriel Garcia Marquez, qu'il traduisit de l'espagnol avec sa femme, de* l'Archipel du Goulag *et des livres suivants de Soljénitsyne, ainsi que de plusieurs dissidents soviétiques.*

Cette activité d'éditeur et de traducteur avait éclipsé l'écrivain, que la Nuit zoologique *ramène aujourd'hui au premier plan. C'est un livre ambitieux, qui n'est ni facile ni traditionnel, quoique centré comme tout « roman d'éducation » sur un enfant qu'on voit grandir jusqu'à l'âge d'homme à travers de singulières aventures initiatiques. Parti des fantasmagories que suscitent l'enfant et ses peurs, il s'achève sur une dénonciation du monde contemporain où l'homme ne trouve plus sa place : au terme de son périple, le héros se retrouve enfermé dans une cage.*

Rendant compte de la Nuit zoologique *dans « le Monde des livres » du 12 octobre 1979, Jacqueline Piatier avouait sa perplexité devant les multiples orientations de l'ouvrage, qui est à la fois, écrivait-elle,* « poétique transposition de souvenirs d'enfance, biographie mythique qui tourne au pamphlet contre la civilisation, exploration d'un imaginaire que hantent tortures, supplices, chasses à l'homme, mises à mort, ce qui n'empêche pas une bonne humeur joyeuse et sarcastique de se déployer à travers le livre ». *Et elle concluait que dans le style baroque où il se situe par sa richesse verbale, son imagination, son onirisme qui utilise maints thèmes fantastiques, ce roman constituait une performance.*

• Médicis étranger : Alejo Carpentier

Lessing, Cortazar, Kundera... Aujourd'hui, Alejo Carpentier : le jury Médicis a, une fois de plus, distingué une valeur sûre, un créateur de grande classe, un écrivain de stature mondiale, même s'il n'est pas aussi connu en France qu'il devrait l'être.

Pourtant la France est la seconde patrie d'Alejo Carpentier, né à La Havane (en 1904) d'un père breton. Son enfance et son adolescence, il les a passées dans sa ville natale, loin de la culture européenne mais dans la pensée d'elle, faisant son apprentissage au sein de ce prodigieux carrefour que sont les Caraïbes. Son imaginaire et son écriture en porteront définitivement la marque Venu à Paris en 1928 — il fut libéré des prisons cubaines du dictateur Machado par Desnos, — il y vécut onze ans. Explosion intellectuelle : Carpentier devient alors l'ami des peintres, des poètes, des musiciens. Il se lie surtout à Artaud et Prévert.

Diplomate, Carpentier est revenu vivre depuis plusieurs années dans la capitale française, en tant que ministre-conseiller pour les affaires culturelles à l'ambassade de son pays. L'écrivain peut y travailler à loisir et l'homme de culture œuvrer en faveur du dialogue entre l'Ancien et le Nouveau Monde, sa passion primordiale.

*Cette passion a déterminé sa vie et sa création : les quatre grands romans qui l'ont fait connaître (*le Royaume de ce monde, le Partage des eaux, le Siècle des lumières *et* le Recours de la méthode, *tous traduits en français chez Gallimard) sont nourris des cultures que Carpentier a traversées et de leurs chocs entre elles. Elle est au cœur même du livre couronné maintenant, un roman historique sur Christophe Colomb, le grand Découvreur par excellence, le grand Voyageur sur la Terre.* La Harpe et l'Ombre *nous donne à voir les contradictions d'un homme exceptionnel, qui fut loin d'être un saint — bien que Pie IX se soit mis en tête, au siècle dernier, de le faire canoniser — mais qui, de façon acharnée et fascinante, s'employa à arrondir la planète. Très capiteuse, l'écriture d'Alejo Carpentier emporte, une fois de plus, l'adhésion, cependant qu'elle est mise au service d'un sujet qui depuis longtemps hantait l'écrivain. Un sujet qui, parce qu'il recoupe ses préoccupations profondes, lui va, il faut le dire, comme un gant. Nous avons présenté* la Harpe et l'Ombre *dans* le Monde *du 8 septembre 1979.*

FRANÇOISE WAGENER.

A Sèvres

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DES LANGUES ANCIENNES

L'Association des professeurs de lettres organise, les 1er et 2 décembre, au Centre international d'études pédagogiques de Sèvres (Hauts-de-Seine), 1, avenue Léon-Journault, des « états généraux des langues anciennes » ouverts à tous ceux, enseignants ou non, qui s'intéressent au problème des études grecques et latines en France et en Europe. Ils seront marqués par des débats et des tables rondes sur les nouvelles méthodes d'enseignement (avec travaux pratiques en laboratoires) et le rôle des langues anciennes par rapport aux langues vivantes et aux autres disciplines. Deux déjeuners sont prévus.

★ **Renseignements et inscriptions : auprès du président de l'A.P.L., M. J. Demoule, 10, rue Gabrielle-d'Estrées, 92170 Vanves.**

CARNET

Naissances

M. Jean-Philippe LARRAMENDY et Mme, née Anne de Gironde, David et Diane, ont la joie de faire part de la naissance de

Eléonore,

Paris, le 22 octobre 1979.

— Mme Marie-Françoise Brachet a la joie d'annoncer la naissance de

Audrey LOWENSTEIN,

le 24 novembre, chez Colette et Joël. Paris, Mulhouse.

Mariages

— Le docteur et Mme Henri COUDREAU,
M. et Mme Christian PERRIN,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Jean-Pierre et Laure,

célébré à Lignères, le 24 novembre 1979.
66, rue d'Assas, 75006 Paris.
Lignères,
61240 Le Merlerault.

Décès

— M. André Belin,
Mme Monique La Bruyère et ses enfants,
M. et Mme Alain Defendini et leurs enfants,
Le docteur et Mme Maurice Legros et leurs enfants,
M. et Mme Henri Belin et leurs enfants,
Mme veuve Georges Paquet,
M. André Paquet,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme André BELIN,
née Andrée Paquet,

pieusement décédée le dimanche 25 novembre 1979, à la fin de sa quatre-vingtième année.
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Pierre de Neuilly (90, avenue du Roule), sa paroisse, le jeudi 29 novembre, à 11 heures, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille au Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.

137, avenue du Roule,
92200 Neuilly.
11, rue de Lisbonne, 75008 Paris.
9 bis, rue Casimir-Pinel,
92200 Neuilly.
23, rue d'Aumale,
02100 Saint-Quentin.
4, avenue Prémiet, 75016 Paris.
Pomarey, 38120 Proveyzieux.

— M. et Mme Jean-François Bergeaud,
M. et Mme Denis Besançon,
M. et Mme Pierre Bergeaud,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Camille BERGEAUD,
née Suzette Konstantinidis,

survenu le 26 novembre 1979, à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 novembre, à 8 h. 45, en l'église Notre-Dame-aux-Neiges à Aurillac (Cantal).
L'inhumation aura lieu au cimetière d'Aurillac dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
40, rue du Mont-Valérien,
92210 Saint-Cloud.

— Mme Paul Carrère, sa mère,
Mme Jean Carrère, son épouse,
Ses enfants, sa petite-fille,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean CARRERE,
médecin des hôpitaux psychiatriques de la Seine,
chef de service
à l'hôpital départemental de Villejuif,

survenu le 22 novembre 1979.
Les obsèques ont eu lieu à Paris dans l'intimité.
30, boulevard Beaumarchais,
Paris (11e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Sa valeur de clinicien et son humanité avaient acquis au docteur Carrère l'affection de ses malades, l'estime et l'amitié de ses collaborateurs, de ses confrères et de ses élèves.



— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean CHABANNES,
maître de recherches honoraire à l'I.N.R.A.,

survenu le 24 novembre 1979, à Paris, à l'âge de soixante-huit ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 novembre 1979, à 8 h. 30, en l'église Saint-Marcel (80, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e), où l'on se réunira.
L'inhumation se fera le même jour, vers 14 h. 30, au cimetière de Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher).
De la part de :
Mme Joseph Leonard, sa sœur,
M. et Mme Jacques Leonard,
M. Christian Leonard,
ses neveux et nièce,
Des familles Leonard, Grulé,
Et de ses nombreux amis.

39, boulevard Saint-Michel,
Paris (5e).
2, rue de Melun,
91490 Milly-la-Forêt.

— Le président de l'université des sciences humaines de Strasbourg,
Le directeur de l'U.E.R. de philosophie,
Les personnels, ses collègues, étudiants et amis,
ont la grande peine de faire part du décès de

M. Roger CHAMBON,
professeur de philosophie,
officier des palmes académiques,

survenu le 22 novembre 1979.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean CUVILLIER,

survenu le 25 novembre 1979.
De la part des familles Bonnaud, Pialat, Marie-Saint-Germain, Chenain, Berthezene, Mansion, Bro et Sellier,
ses enfants et petits-enfants.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 novembre, à 13 h. 45, en l'église de la Trinité, dans l'intimité familiale.

— Le président, le conseil d'administration, la direction générale et le personnel de la société L'Air Liquide ont le grand regret de faire part du décès de

M. Denis Marie D'AVIGNEAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
directeur à la société,
administrateur délégué
de la Societa Per l'Industria Dell'Ossigeno E Di Altri Gas,

survenu le 25 novembre dans sa cinquante-cinquième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule.
Ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être envoyés à la Ligue nationale française contre le cancer, comité des Hauts-de-Seine, 17, rue Raymond-Barbet, 92000 Nanterre.

— On nous prie d'annoncer le décès, à la Solitude d'Issy-les-Moulineaux, le samedi 24 novembre 1979, de

M. Léon ENNE,
prêtre de Saint-Sulpice,

à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
De la part de S.E. le cardinal Marty,
De M. le supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice,
Et de ses neveux Jacques et Michel Huard.
La cérémonie religieuse aura lieu à la paroisse de Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux (métro Mairie-d'Issy), le jeudi 29 novembre, à 10 h. 30.
6, rue du Regard, 75006 Paris.

— La famille Gardie et l'Etablissement cinématographique et photographique des armées ont la douleur de faire part du décès, survenu brutalement le 23 novembre 1979, du lieutenant-colonel

Yves GARDIE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,
titulaire de la médaille militaire,
croix de guerre T.O.E.,
croix de la Valeur militaire
avec cinq citations,

né le 30 mai 1922 à Bougie.
Les honneurs militaires lui ont été rendus après la cérémonie religieuse, le 27 novembre 1979, en l'église Sainte-Mathilde, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Raymond LEIBOWITCH,

survenu en son domicile, le 25 novembre 1979.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin, le mercredi 28 novembre, à 10 h. 30, en présence de sa famille et de ses amis.
3, place du 18-Juin-1940, Paris (6e).

— M. et Mme Olivier Le Lay, Erwan et Suzanne,
M. et Mme Michel Le Lay et Yann,
M. Alain Benard et Mme, née Véronique Le Lay, et Victoria,
M. et Mme René Le Lay, Claire, François-Marie et Christine,
M. Jean-Pierre Valette et Mme, née Frédérique Le Lay, et Caroline,
font part du décès de leur père, grand-père, arrière-grand-père et beau-père,

M. Yves LE LAY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
président honoraire
de la B.N.C.I. Afrique,

survenu à Locquirec, le 23 novembre 1979, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques ont eu lieu le lundi 26 novembre, à 15 heures, en l'église de Locquirec.
Une messe sera célébrée le mardi 4 décembre, à 11 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Montmartre.
Cet avis tient lieu de faire-part.



— M. et Mme Isaac Salama,
M. et Mme Vita Salama,
Mme veuve Elie Salama,
Mme Henriette Dayan,
Mme veuve Bondi-Salama,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Rachel SALAMA,

survenu le dimanche 25 novembre 1979, à Neuilly.
Les obsèques ont lieu le mardi 27 novembre 1979, à 15 h. 30. Réunion à la porte principale du cimetière parisien de Pantin.
Isaac Salama, 14, rue Arthème-Genteur, 92-Suresnes.

— Mme René Weil,
M. et Mme Philippe Danon
Et famille,
M. Alain Weil,
Mme Madeleine Langevin,
M. et Mme Jean Ebstein-Langevin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René WEIL,

survenu soudainement le 23 novembre 1979 à Paris, en sa quatre-vingt-unième année.
L'incinération aura lieu le jeudi 29 novembre 1979, à 15 h. 30, dans le hall du cimetière Nord de Strasbourg-Robertsau.
44, boulevard Maillot,
92200 Neuilly.

— Le conseil d'administration,
Le comité d'entreprise et le personnel de la société COFRATEL,
ont le regret de faire part du décès de

M. René WEIL,

survenu le 23 novembre 1979, dans sa quatre-vingt-unième année.

Vice-président et administrateur,
M. René WEIL,
par la participation qu'il a prise dès la création de la société à toutes les décisions importantes, a contribué largement au développement de *celle-ci, grâce à sa clairvoyance,* à son expérience et à sa grande compétence.
17, rue Bocquillon, 75015 Paris.

— Mme Pierre Wuilleumier,
M. et Mme Henri Wuilleumier, Anne, Claire et Arnaud,
Mme Marie-Claire, M. Jacques Ropars et Catherine,
M. et Mme François Wuilleumier, Isabelle et Jean-Louis,
Mlle Louise Wuilleumier,
M. et Mme François-Georges Pariset et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Wuilleumier,
Les familles Longepierre et Rubin,
ont la douleur d'annoncer la mort de

M. Pierre WUILLEUMIER,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
ancien membre
de l'Ecole française de Rome,
professeur honoraire à la Sorbonne,
officier de la Légion d'honneur,

décédé subitement à Colombes, le 20 novembre 1979.
Le service religieux a été célébré dans l'intimité au temple du Foyer de l'Ame, le 23 novembre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
19, rue du Progrès, 92700 Colombes.

— L'Association Guillaume-Budé, 95, boulevard Raspail, 75006 Paris, a la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Pierre WUILLEUMIER,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
ancien membre
de l'Ecole française de Rome,
professeur honoraire à la Sorbonne,
officier de la Légion d'honneur,
trésorier
de l'Association Guillaume-Budé,

décédé le 20 novembre 1979.
Les obsèques ont eu lieu le 23 novembre dans l'intimité.

[*Né le 1er janvier 1904 à Paris,* Pierre Wuilleumier a été élève de l'Ecole normale supérieure. Agrégé de lettres membre de l'Ecole française de Rome, il a enseigné la langue et la littérature latines successivement au lycée de Sens, à la faculté des lettres de Lyon, puis, jusqu'à sa retraite en 1975, à la faculté des lettres de Paris, où il a été directeur des études latines. Auteur d'une thèse d'histoire grecque et romaine sur Tarente, Pierre Wuilleumier a publié plusieurs éditions de textes, traductions et commentaires d'auteurs latins (Cicéron, Tacite, Lucain). Archéologue et épigraphiste, il a aussi publié des ouvrages sur les antiquités gallo-romaines. Il a joué *un rôle important dans la publication de* « l'Année épigraphique et de l'Année philologique ».
Pierre Wuilleumier a été pendant plus de vingt ans trésorier de l'Association Guillaume-Budé.]



— Mme Blanche Zylberstein,
M. et Mme Jean-Claude Zylberstein et Nicolas,
Les familles Zylberstein, Rubin, Dlugin (Tel-Aviv), Wisznia (Bruxelles), Halpern,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 25 novembre 1979, de

M. Maurice ZYLBERSTEIN,

leur époux, père et parent.
Les obsèques auront lieu le jeudi 29 novembre.
On se réunira à 10 h. 45 à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.
Ni fleurs ni couronnes.
118, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.
La famille tient à remercier tout particulièrement le personnel du service du docteur Henri Lichtenstein à l'hôpital Delafontaine (Saint-Denis).

Remerciements

— Mlle Colette Kaufmann,
M. Gilbert Lévy,
M. et Mme Bertrand Pitner et leurs enfants,
Mlle Agnès Lévy,
Mme Pierre Leblache,
Mme Robert Blum-Waller,
Mme Marcel Kaufmann,
Et toute la famille,
profondément touchés des très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Robert KAUFMANN,
née Lucy Meiss-Lévy,

remercient bien sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— Très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mlle Jeanne VIELLIARD,

ses frère, beau-frère, belles-sœurs et toute la famille remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.
La société des Amis de Saint-Jacques-Centre d'études compostellanes, dont elle était vice-présidente fondatrice, fera célébrer une messe de Requiem le 6 décembre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

Anniversaires

— 29 octobre 1950,
Mlle BARDIN,
28 novembre 1978.

— Pour le dixième anniversaire de la disparition accidentelle de

Jacqueline et Georges CHAFFARD-PERETTI,

leur famille demande à ceux qui les ont connus et aimés de s'unir dans la prière et d'avoir pour eux une pensée fidèle.

Messes anniversaires

— A l'occasion du quinzième anniversaire du décès de

M. Ernest DUFFO,

une messe sera célébrée en sa mémoire, ainsi qu'à la mémoire de

M. Michel ROBINET,

et à celle des collaborateurs de la Garantie médicale et chirurgicale, et des membres de leurs familles, en l'église de la Sainte-Trinité, 3, rue de la Trinité, Paris (9e), le lundi 3 décembre 1979, à 12 h. 15.

Avis de messe

— L'Association des anciens du 2e bataillon de choc a l'honneur de faire part de la messe annuelle à la mémoire de ses morts qui sera célébrée le samedi 1er décembre, à 19 heures, en la chapelle du lycée Janson-de-Sailly (entrée face au n° 23 de la rue Decamps, Paris-16e).

Soutenances de thèses

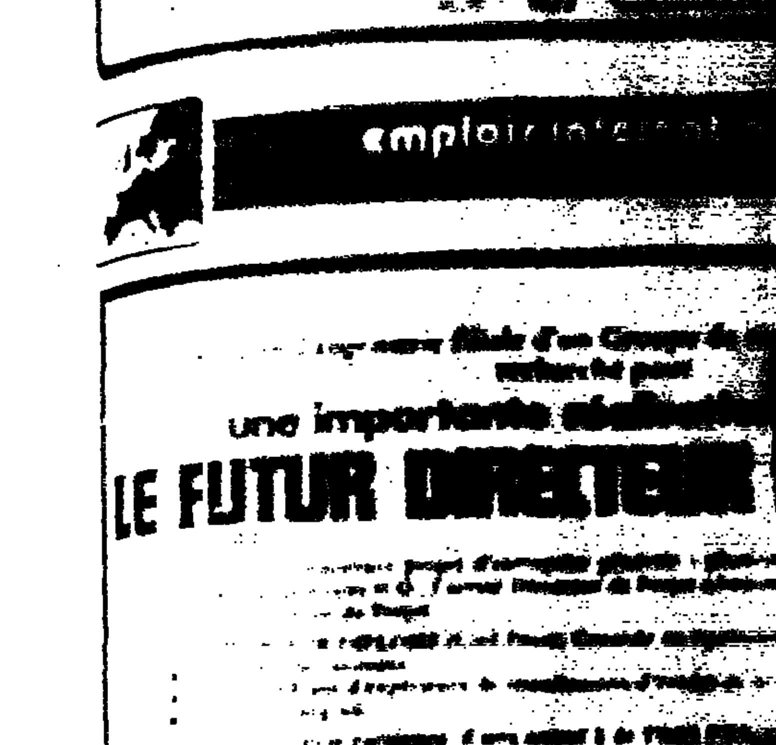
DOCTORAT D'ÉTAT

— Université de Paris-I, jeudi 29 novembre, à 17 heures, salle C 22-04 au centre Tolbiac, M. Jean-Claude Leroy : « Analyse contemporaine de la détermination des taux de change ; approches théoriques et implications politiques ».

Communications diverses

— « Le second Israël », conférence-débat, avec Schmouel Trigano, au Cercle Bernard-Lazare, le jeudi 29 novembre 1979, à 20 h. 30, au 17, rue de la Victoire, 75009 Paris.







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Société d'Ingénierie filiale d'un Groupe de renom international recherche pour

une importante réalisation en IRAK

LE FUTUR DIRECTEUR DE PROJET

Réf. 5682

Pour ce très important projet d'entreprise générale : plusieurs opérations représentant 75.000 M2 construits H.O., l'actuel Directeur de Projet a besoin d'un adjoint qui devienne le futur Directeur du Projet.

Cet INGENIEUR DIPLOME (Civil Ponts, Centrale ou équivalent) est
- un homme de bâtiment
- ayant 7 ou 8 ans d'expérience de coordination d'études et de gestion de travaux
- maîtrisant l'anglais

Résidant en région parisienne, il sera amené à de TRES FREQUENTS DEPLACEMENTS en IRAK.

LE DIRECTEUR LOCAL

Réf. 5683

C'est un INGENIEUR GRANDE ECOLE (Ponts, Centrale, Travaux Publics, ENSAIS,...)
- possédant le sens de l'organisation
- ayant une dizaine d'années d'expérience d'adjoint de Directeur d'Agence et de Directeur de Travaux dont une expérience directe de projet à l'étranger
- il travaille parfaitement en anglais.

Il réside à BAGDAD éventuellement avec sa famille.

Exerçant ses responsabilités sous les ordres du Directeur de Projet, il assurera les contacts avec le client, les relations avec les sous-traitants et la direction des travaux.

Pour ce poste, la connaissance de l'IRAK est appréciée.

Adresser sous réf: lettre manuscrite précisant la rémunération souhaitée (en fonction de l'expérience et de la personnalité) C.V. détaillé avec photo à P. LICHAU S.A. - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra. Discrétion assurée.

Une des premières Sociétés Françaises d'Ingénierie située à Paris. recherche des

chefs de chantiers

de formation Grandes Ecoles.
Pour diriger des chantiers de réalisations d'industries lourdes en France et à l'étranger.
Les candidats retenus qui auront impérativement une expérience minimum de 5 années devront également posséder une bonne connaissance de l'Anglais.

Adresser c.v., photo et prétentions sous référence 3821 à AXIAL Publicité. 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui tr.

Il sera répondu à toutes les candidatures.

M. Mbamy, homme d'affaires Noir Africain, cherche pour son collège privé d'enseignement général et technique industriel-commercial de 1er et 2e cycle

SITUE AU CAMEROUN, A NKONGSAMBA

UN DIRECTEUR

niveau licence au minimum

La demande, appuyée de photocopie de diplôme et d'un C.V., devra être adressée rapidement à M. MBAMY, 50, avenue Foch, 75016 PARIS.



emplois régionaux

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL NORD

DIRECTEUR D'USINE

180 000 +

Pour prendre en charge la responsabilité complète d'une usine décentralisée incluant production, service technique, contrôle de gestion et personnel.

L'usine : 150 personnes
Technologie avancée

Compte tenu de la structure internationale de la société des déplacements et des relations constantes avec les Etats-Unis sont à prévoir.

Profil souhaité :
- Ingénieur Grande Ecole
- 5 à 10 ans d'expérience comme responsable d'une unité de production.
- Qualités de gestionnaire et d'entraîneur d'hommes
- Anglais indispensable.

Evolution de carrière au sein du groupe, possible à moyen terme.

Envoyer C.V. photo, lettre manuscrite et rémunération actuelle à n° 3300: P. A. SVP 27, rue du Général Foy 75008 PARIS qui transmettra

PA-SVP



L'ORGANISATION EUROPEENNE POUR DES RECHERCHES ASTRONOMIQUES DANS L'HEMISPHERE AUSTRAL (E.S.O.)
cherche des candidatures pour le poste de

TECHNICIEN SUPERIEUR en électro-mécanique

dans le Département Construction et Maintenance à LA SILLA AU CHILI

FONCTIONS : sous la responsabilité directe du Chef du Département :
- proposer des améliorations de l'équipement électro-mécanique existant.
- procurer les dessins et spécifications techniques pour les appels d'offres.
- établir les demandes d'achats pour l'équipement mécanique.
- planifier et assurer le suivi de nombreux divers projets électriques et mécaniques de moindre importance
- tenir, compléter et mettre à jour le dossier de documentation mécanique et électrique du Département Entretien.
- assurer la responsabilité de la maintenance électrique de l'Observatoire (ligne de tension de 6 KV, 3 installations diesel de 450 KVA, transformateurs, réseau de distribution force et lumière, moteurs et installations électriques, appareillages de la cuisine de l'Hôtel, réseau téléphonique, station de radio ondes courtes). Responsabilité d'un groupe qualifié de personnel local chilien comprenant un Chef de Groupe et six Electroniciens de niveaux divers.
- établir un programme automatisé de maintenance préventive.

LIEU DE TRAVAIL : Observatoire Astronomique de LA SILLA (600 km au nord de Santiago au Chili).
REMUNERATION : la rémunération dépendra de l'expérience et de la situation de famille. A titre d'exemple pour un membre du personnel non-résident, ayant deux enfants à charge, la rémunération nette non-imposable ne sera pas inférieure à 12.400 Francs français.
FORMATION : Technicien Supérieur en mécanique ou électricité.
EXPERIENCE ET CONNAISSANCES : expérience de Chef de Groupe dans une entreprise de construction électro-mécanique (E.G. grues, véhicules, moteurs).
Expérience de Chef de Chantier ou Ingénieur de maintenance pour équipement électro-mécanique de dimension moyenne (centrale électrique, lignes à haute tension, chauffage central, conditionnement d'air, traitement des eaux).
Doit être capable d'établir en anglais des descriptions complètes et précises d'équipement électro-mécanique. Connaissances en anglais et allemand technique et en espagnol.

Les candidatures doivent être reçues avant le 15 décembre 1979 au :
Service du Personnel - European Southern Observatory
Schleisshaimer Strasse 17 - D-8046 Garching B. Muenchen (R.F.A.)
Tel. : 089/320.40.41

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO : Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne et Suède, aucune nationalité cependant n'est à priori exclue.



recherche pour la LIBYE

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Basé à Tripoli, dépendant du Directeur du chantier, il aura la responsabilité des fonctions administratives, personnel, fiscales, comptables, juridiques... de la société en Libye.

Nous recherchons un cadre confirmé dans ces fonctions et les ayant déjà assumées à l'étranger, de préférence en pays arabe et en BTP, alliant une personnalité forte à une diplomatie naturelle.

Formation supérieure, anglais courant exigé, notions d'arabe appréciées.

Durée du chantier : 2 ans; vacances 10 mois/2 mois.

Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée (nette d'impôts et de charges) à Direction du Personnel, SCREG routes, Tour Malte B.P. 65, 91035 EVRY Cedex.

MEDIA-SYSTEM

THOMSON-CSF

recherche dans le cadre de sa politique visant à développer les **ACTIVITÉS D'ÉTUDES DU CENTRE ÉLECTRONIQUE *de BREST***

Plusieurs INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

appelés selon les postes à travailler dans l'un des domaines suivants :
- Etude sur la détection radar des phénomènes météorologiques. Référence R.M.
- Etude et développement de radars de poursuite. Référence R.P.
- Etude de modulateurs radars, faisant appel aux technologies les plus récentes. Référence M.R.
- Mise au point en usine, et mise en œuvre dans différents pays du monde de stations radars (déplacements de 1 à 2 mois). Référence S.R.

Ces travaux conduiront les candidats retenus à travailler en contact étroit avec les équipes de recherche du Groupe.

Quelques années d'expérience dans les domaines radar, visualisation et/ou traitement seraient très vivement appréciées.

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à : M. MIGEON, au Service du Personnel THOMSON CSF, route du Conquet, 29283 BREST CEDEX.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

SOCIÉTÉ NORD RÉGION PARISIENNE CONSTRUCTION BIENS D'ÉQUIPEMENT
recherche :

NÉGOCIATEUR INTERNATIONAL

LE POSTE :
sous l'autorité du Directeur Commercial et en liaison avec les Services Commerciaux, Techniques, Financiers, Juridiques de l'entreprise, il aura la responsabilité de l'établissement de projets de contrats commerciaux et/ou de licences, des négociations et du suivi correspondant. Déplacements 50 % du temps, de 2 à 4 semaines dans tous pays.

LA PERSONNE :
de formation supérieure commerciale et/ou technique. 35 ans minimum.
En plus de l'anglais, allemand et/ou espagnol. Expérience d'un poste similaire (habitude de négociations haut niveau) en milieu international.

Adr. C.V., photo réc. ss le n° 34.884 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

SÉNÉGAL
Importante société minière recherche

responsable du service traitement

Chargé de l'unité d'enrichissement du minerai.

Il aura sous ses ordres 250 personnes dont environ 40 cadres et Agents de Maîtrise. Cette unité, de grosse capacité (6 millions de tonnes à l'entrée), met en œuvre divers procédés de valorisation en voie humide dont une flottation.

Le poste s'adresse à un ingénieur grande école ayant une expérience similaire, apte à s'imposer et alliant les qualités de relations humaines à celles d'organisation et d'analyse.

Les conditions de vie sur place, à 100 km de Dakar près de la mer, sont très satisfaisantes (logement, scolarisation).

Adresser CV prétentions sous réf. 112
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche - 75008 PARIS

MOYEN-ORIENT
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT CHARPENTIERS MÉTALLIQUES
Leader dans sa spécialité
recherche

RÉSIDANT COMMERCIAL PERMANENT à BAGDAD

Ayant passé au moins 6 mois en IRAK.
Anglais parfait, si possible notion d'arabe.
Connaissance minimum du bâtiment.

Adresser C.V. et lettre manuscrite à n° 35.062, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Important Centre d'Informatique de *COTE-D'IVOIRE*
recherche

INGÉNIEURS

pour assurer les responsabilités suivantes :
- production exploitation (élément de grande expérience) ;
- gestion (connaissance téléprocessing temps réel), expérience de 5 à 10 ans ;
- enseignement, expérience de 3 à 5 ans.

Ecrire à : C.E.B.T.P. en joignant curriculum vitae, 12, rue Brancion, 75737 PARIS CEDEX 15.

SOCIETE DE SERVICES
leader dans son domaine
recherche pour
SA DIRECTION INTERNATIONALE

ATTACHÉ DE DIRECTION

ESSEC, Sup. de Co ou équivalent. Minimum 28 ans.
Bilingue anglais-espagnol souhaité.
Expérience de la vente.
Disponible rapidement.

Base : Paris mais déplacements fréquents.

Env. curr. vitae, photo et salaire actuel à n° 9.757, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

URGENT

Importante Société Internationale recrute pour son siège à

COLMAR (Haut-Rhin)

POUR SES SERVICES FINANCIERS

UN CADRE DEBUTANT

ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience.

Formation : HEC, ESSEC, ESCP.

Anglais indispensable et allemand souhaité.

Le candidat retenu sera assuré d'une formation pratique aux techniques de gestion d'une Société Américaine.

POUR SON DEPARTEMENT RELATIONS SOCIALES

UN CADRE DEBUTANT

Formation : Licence en Droit (option droit du travail) et Ecole Supérieure de Commerce ou Sciences Economiques.

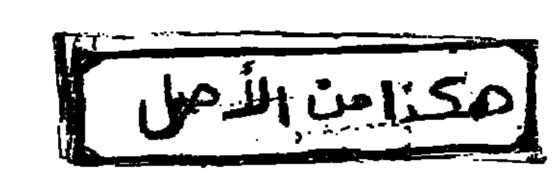
Anglais indispensable et allemand souhaité.

Ces postes sont disponibles immédiatement.

Adresser C.V., photo à No 34869, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 q.tr.







مكتبة الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Importante société commerciale de bétail destiné à l'engraissement, filiale d'un des grands groupes nationaux de la viande recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

130.000 + (intéressement)

Le candidat à ce poste d'adjoint au Directeur devra :
— avoir une solide expérience de la connaissance et de la commercialisation des bovins en France et dans les pays de la C.E.E. ;
— être susceptible d'animer une équipe de commerciaux sur le territoire national et à l'étranger ;
— entretenir les relations avec la production, essentiellement des groupements de producteurs.

Le poste suppose des déplacements fréquents à partir du siège situé dans le Grand Sud-Ouest.

Ecrire nº 7.081 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.



.CROUZET VALENCE

recherche

pour son service « Assurance, qualité et fiabilité » de sa division aérospatiale et systèmes

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Mission :

Au sein d'un groupe projet et dans le cadre du développement d'équipements électroniques de haute technicité, embarqués sur satellites ou engins : assurance, suivi et gestion de qualité, estimation et analyses de fiabilité, coordination des actions qualité fiabilité.

Profil :

Une expérience dans les domaines de l'assurance de qualité et de la fiabilité serait appréciée.

La pratique de l'anglais est souhaitée.

Adresser C.V., références, prétentions à CROUZET, Service du Personnel - B.P. 1014, 26010 VALENCE, sous référence 129.

LA SOCIÉTÉ DU CHAMPAGNE
MOET ET CHANDON

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Ce poste intéressera votre esprit ouvert à la mise en place, dans 3 filiales européennes, de nouveaux systèmes I.B.M. transactionnels. Vous serez capable de prendre en compte la conception, l'installation et le développement des systèmes et des logiciels de gestion. Votre aptitude à vous intégrer au sein d'une équipe située à Epernay et travaillant sur un I.B.M. 370/148 sera appréciée. Votre expérience de 2 à 3 ans de l'analyse-programmation est indispensable, comme l'est votre connaissance du DOS/VS, du COBOL, de l'ASSEMBLEUR de CICS et de VSAM. Vous devrez pratiquer couramment l'anglais lors de vos déplacements en EUROPE.

Vous adresserez votre curr. vitae et prétent. au Directeur du Personnel de la Société MOET ET CHANDON B.P. 140 51205 EPERNAY CEDEX.

Laboratoires Pharmaceutiques en pleine expansion, filiale d'un puissant groupe américain, créent la fonction de

Responsable du recrutement

L'expansion de la Société se traduit par un important plan de recrutement à court et moyen termes. La qualité du recrutement est considérée comme un facteur déterminant de la gestion prévisionnelle et du développement humain.

Rattachée à la direction des Relations Humaines la fonction est conçue comme celle d'un consultant interne prenant en charge le plan de recrutement pour le traduire en termes opérationnels jusqu'à la présentation des candidatures sélectionnées aux Départements demandeurs.

Le poste conviendra à un jeune candidat, de formation supérieure, justifiant d'une première expérience réussie de la fonction en cabinet ou en entreprise, désireux de développer et de mettre en œuvre approches et méthodes originales d'analyse des fonctions et des personnes.

Les personnes intéressées envoient lettre man., C.V., photo et rémunération souhaitée ss réf. 1154.
PUBLIVAL 70, rue du Point-du-Jour, 92100 BOULOGNE, qui transmettra. Discrétion assurée.

Directeur commercial

haut niveau 200 000 F +

Groupe américain, spécialiste de la Hi-Fi, recherche le Directeur Commercial de sa filiale française.

Ses missions :
- Définir et mettre en place les stratégies et les moyens.
- Organiser, animer et dynamiser une équipe de représentants exclusifs.
- Maîtriser et développer une part importante du chiffre d'affaires par une action personnelle auprès de clients importants.
- Promouvoir les produits nouveaux.

L'homme (32 ans mini.) qui réussira dans ce poste, sera obligatoirement un « gagneur », un battant, un imaginatif toujours à l'affût des opportunités ; grand travailleur, très disponible, négociateur subtil, il sera également manager et bon gestionnaire. Vendeur de première force, il devra apporter la preuve d'expériences réussies, dans l'animation et la dynamisation d'équipes de vente.
Très bonne pratique de l'anglais ; sérieuses connaissances en marketing et en gestion.
Ce poste peut déboucher à moyen terme sur la direction générale de la filiale.
Lieu de travail : Sud-Est de Paris. Déplacements fréquents.

sélé CEGOS Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, sous référence 73507/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

Jeune chef des ventes

150 000 F +

Notre PME, performante, en expansion régulière, C.A. 55 millions, fabrique et commercialise sur la France entière ses produits auprès de négociants et coopératives agricoles. Elle souhaite intégrer dans son équipe de direction, un jeune Chef des Ventes qui sera le vrai patron de sa force de vente, 35 personnes.
Ce poste, très opérationnel, convient à un homme de terrain, âgé de 35 ans environ, ayant déjà une solide expérience, excellent animateur, attiré par les contacts avec le monde agricole.
Une promotion au poste de Directeur Commercial peut être envisagée à moyen terme.
Nombreux déplacements, mais, en prime, l'agrément de résider à La Rochelle.
Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion. Référence 11577/M.

sélé CEGOS 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES. Téléphone 772.31.32

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

banque LYON

Banque Privée recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE DE SA DELEGATION REGIONALE

Le poste suppose : • de l'esprit d'initiative • la faculté de s'intégrer dans une équipe • une bonne appréciation des risques d'une clientèle d'entreprises.

- Age 30 ans minimum.
- Formation universitaire ou supérieure.
- Expérience bancaire de 3 à 4 ans indispensable.

La carrière du candidat passe par une implantation de 3 ans minimum dans la région Lyonnaise.

Envoyez C.V. manuscrit, prétentions, photo, sous référence 108-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Fabricant de composants électroniques passifs, 250 personnes, EPERNON (28) recherche

JEUNE INGENIEUR D'AFFAIRES

ANGLAIS COURANT

Il aura pour mission de développer les ventes des produits qui lui seront confiés au travers du réseau Export existant. Il devra, à ce titre, fournir l'assistance technique nécessaire au réseau, faire les propositions et suivre l'exécution des ordres jusqu'à leur livraison.
Des déplacements en Europe, de courte durée, sont à prévoir.
Envoyer curric. vitae détaillé + prétentions à : M. GENIN - FRANCELCO S.A. Boite Postale 25 - 28230 EPERNON

MICRO-INFORMATIQUE YONNE

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

(débutant ou deux ans d'expérience)

Ingénieur électronicien (ISEN, ISEP,...) avec option Micro-Informatique (indispensable), vous êtes attiré par l'étude de systèmes de visualisation et d'automatismes à microprocesseurs (hard et soft). Une Société française moyenne de bonne notoriété vous en offre l'opportunité.

Adresser votre dossier sous nº 441 LM.
GABRIEL MAROU
154, boul. Malesherbes, 75017 PARIS.

Un laboratoire pharmaceutique français du Sud-Ouest, lié à un puissant groupe industriel, cherche, pour son laboratoire de contrôle, un

pharmacien, chef du service de contrôle physico-chimique

Adjoint du chef de laboratoire, il animera une équipe de 50 personnes. Son service comprend deux unités : produits finis et matières premières. Ce poste convient à un pharmacien, homme ou femme, de 32 ans minimum, ayant au moins trois années d'expérience de chimie analytique. Il dirige son équipe avec compétence, rigueur et pédagogie.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 135LM.

jacques tixier s.a. 
7 rue de logelbach 75017 paris

Emplois et Carrières

BANQUE REGIONALE RHONE-ALPES

recherche pour son siège social à LYON
CADRE
chargé de développer ses activités

ETRANGER ET FINANCEMENT DES EXPORTATIONS

Il aura à contacter les entreprises travaillant avec l'Etranger - monter et suivre les opérations de financement - faire l'étude du risque - Autonomie et Responsabilité.
Trois ans minimum d'expérience similaire acquise de préférence dans une banque - formation supérieure - Anglais parlé souhaitable.

CEREF **Discrétion assurée** par notre Conseil CEREF, 26 place Bellecour 69002 Lyon, auquel vous faites parvenir lettre, CV et prétentions.

HEC, ESSEC, SUP de CO, ...

Vous êtes attirés par une fonction financière au sein d'un groupe international.
Vous avez l'ambition d'accéder à des responsabilités importantes en ayant la possibilité de vous former à des fonctions variées.
Vous avez complété vos études par un diplôme de gestion, par des stages intéressants ou par une première expérience.
Vous souhaitez rejoindre une société dynamique et très performante.
Vous désirez vivre en Province (... dans le VAL DE LOIRE).
Vous n'êtes pas indifférent à une rémunération importante.
Nous vous proposons une première mission de

RESPONSABLE PLANNING FINANCIER

Elle vous conduira à étudier puis à projeter sur le plan financier et comptable au niveau de la planification tous les projets et décisions prises par les différents services de la Société.



Adresser C.V. + photo + lettre manuscrite à : ORES - 105 bd Haussmann - 75008 PARIS, sous référence 2406/S.

MEMBRE DE SYNTEC

MINISTERE DE LA DEFENSE
Groupement Industriel des Armements Terrestres recherche pour son Etablissement de Bourges -18-

UN INGENIEUR Etudes et Développements

Apte, au sein du département « Recherche Développements » (500 personnes), à animer une équipe chargée de l'étude et du développement de systèmes d'armes.

et

UN INGENIEUR de Production

Capable d'assumer à court terme la responsabilité d'un service de fabrication de petite mécanique comptant 130 personnes.
Ces postes conviendraient à des candidats :
— diplômés d'une grande école : ENSAM ou équivalent
— de formation mécanique, métallurgie physique, ou physique des matériaux
— ayant 1 ou 2 ans d'expérience en études, développements, production ou débutants.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée à Monsieur le Directeur de l'EFAB 6, Route de Guerry - B.P. 705 et 713 18015 BOURGES Cedex

ingénieur industrie agro-alimentaire débutant

LE GROUPE BSN-GERVAIS DANONE, nº 1 de l'industrie alimentaire en France, recherche un ingénieur débutant pour l'un de ses Centres de Recherche et Développement situé à Brive (19). Ce centre, l'un des plus importants de l'industrie alimentaire en France, exerce ses activités dans plusieurs domaines : alimentation pour bébés, panification, plats cuisinés, pâtes.
Les responsabilités progressivement confiées à ce jeune ingénieur lui permettront d'acquérir l'expérience et les compétences nécessaires à sa future fonction de chef de projet. Il devra alors mener de façon autonome la recherche, la conception et la mise au point de nouveaux produits et de nouveaux procédés de fabrication. Ses fonctions nécessiteront une collaboration étroite avec différents services : marketing, production, services techniques et services officiels de recherche à l'extérieur du Groupe.
Les candidats sont ingénieurs débutants, ENSA Paris, ENSIAA,..., ils maîtrisent bien l'anglais et ont acquis de préférence un diplôme de spécialisation agro-alimentaire français ou étranger.
Le développement du Groupe BSN-Gervais Danone dans l'alimentaire ouvre de larges possibilités d'évolution.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous Réf. JC 34 M, à BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

LEADER SUR LE MARCHÉ NATIONAL DE LA TÉLÉPHONIE PRIVÉE FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS GROUPES FRANÇAIS

Nous construisons des matériels téléphoniques entièrement électroniques, pilotés par microprocesseurs qui, conçus autour d'une technologie de pointe, évoluent très rapidement vers des systèmes télématiques.

Nous recherchons

4 INGÉNIEURS INFORMATICIENS Expérimentés

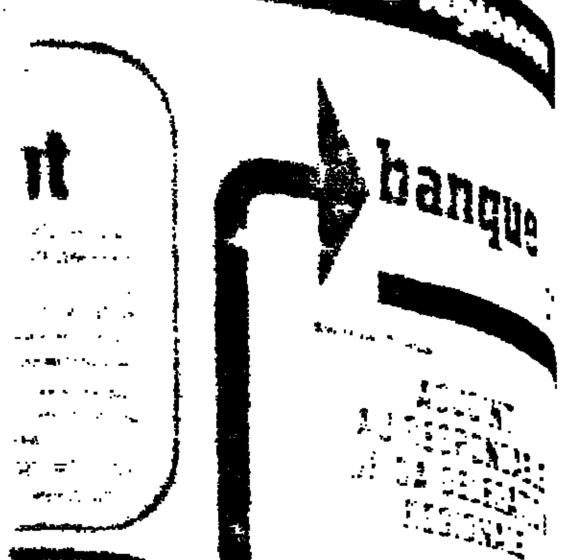
Les candidats, Ingénieurs Grandes Ecoles ou universitaires, niveau Doctorat, auront déjà participé avec succès à des projets industriels en informatique système.

Ils sont particulièrement attirés par un des domaines suivants : commutation gros systèmes à base de microprocesseurs, Software engineering, informatique répartie, ils peuvent y justifier compétences et expérience.

Ils sauront encadrer une équipe technique et la faire réussir du projet au produit.

Ces postes sont à pourvoir à STRASBOURG

Env. C.V. et prétent. sous le nº 34.187 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux

INGENIEUR A.M.

OU EQUIVALENT

Région Languedoc

L'une des usines de fabrication et conditionnement de produits chimiques d'un Groupe de première importance recherche, pour faire face à son expansion, le :

RESPONSABLE des ETUDES et TRAVAUX NEUFS

Mission :

Aidé par un groupe de projeteurs qu'il dirige et en liaison avec les B.E. extérieurs, il conçoit, planifie et contrôle les réalisations d'un important programme d'installations industrielles.

Profil :

Nous recherchons un ingénieur ARTS & METIERS ou équivalent possédant une expérience de 3 à 4 ans d'engineering ou d'entretien dans une industrie chimique ou pétrolière de préférence.

LE CANDIDAT RETENU EVOLUERA, A TERME, VERS DES RESPONSABILITES PLUS LARGES.

Adresser CV rémunération souhaitée et photo sous Nº 6198 à PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris (qui garantit la confidentialité)

FAITES CARRIÈRE DANS LA GRANDE DISTRIBUTION

Si vous êtes ambitieux et efficace, capable de vous donner à fond pour un métier passionnant, une grande chaîne d'hypermarchés française vous propose de faire carrière et de jouer un rôle important dans la distribution moderne en étant d'abord CHEF DE RAYON dans ses magasins du nord de la France.

Profil du poste : Jeune Homme 23 ans minimum, Formation commerciale supérieure (E.S.C., Sciences Economiques, Ecoles de Commerce) ou Autodidacte de niveau équivalent.

QUALITÉS ESSENTIELLES POUR RÉUSSIR :

- Enthousiasme et combativité.
- Sens commercial très développé.
- Goût des responsabilités.
- Aptitudes à former et animer du personnel.
- Gestionnaire consciencieux et méthodique.

Nous recherchons immédiatement

10 CANDIDATS DE VALEUR

qui, après avoir fait leurs preuves dans cette fonction durant 2 ans, se verront confier des responsabilités importantes avec réelles perspectives d'avenir et une rémunération élevée liée à la progression du chiffre d'affaires.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à

Téléformation

52, rue de Douai, 59000 LILLE.
Discrétion absolue.

Laboratoire CNRS Strasbourg disp. BOURSE INDUSTRIELLE durée 3 ans pour préparation thèse ingénieur-docteur en physicochimie des polymères.

Ecrire : M. Strazielle, CRM 6, rue Boussingault 67083 STRASBOURG CEDEX ou tél. au (88) 61-19-19, poste 290

Ville de MARTIGUES (Bouches-du-Rhône) 40.000 hab. recrute pr son Bureau du Plan et de l'Urbanisme un/une Architecte D.P.L.G. à temps compl. Expér. prof. souh. Traitement net de déb. 4.600 F+prime de techn. Adr. candid. et Curriculum Vit. à M. le Maire, B.P. 101 13691 MARTIGUES CEDEX

Recherchons

pour division

INDUSTRIE A MULHOUSE

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

génie chimique

Responsabilité technique et financière de projets.

Envoyer C.V., photo et prétentions à BEFS-Engineering 63, avenue des Vosges, 67000 STRASBOURG.

Importante Organisation de Tourisme recherche pour la période du 15 décembre 1979 au 25 avril 1980

UNE HOTESSE DE RÉCEPTION

STENODACTYLO possédant des notions de comptabilité. Le poste est à pourvoir dans un Hôtel Club situé dans les Alpes.
Tél. merc. 28 novembre au 584-08-00 Service Animation, de 10 h. à 18 h.

Cabinet de Conseils recrute

SPÉCIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS

pour poste à pourvoir en province. Candidat sans expérience professionnelle s'abstenir. Adr. C.V. + lettre manuscr. ss réf. 8.666 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

ETABLISSEMENT PUBLIC DU VAL-DE-LOIRE recherche

UN ASSISTANT TECHNIQUE A L'INNOVATION

Dont la mission sera de conseiller des entreprises pour la promotion de techniques et de produits nouveaux.
Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 32 ans min., ingénieur généraliste ou assimilé et IAE de préférence ayant si possible une expér. en matière de brevets industriels.
Il aura en outre une bonne maîtrise de l'anglais et si possible de l'allemand.

Adr. lettre manusc., C.V., photo et prét. sous réf. 2.800 au

CABINET OPPERT

Conseil en recrutement, B.P. 4, 69, bd Mal-Joffre, 92340 BOURG-LA-REINE.
Réponse et discrétion assurées.

Société industrielle

NICE

recherche

COMPTABLE

EXPERIMENTE

Bilan, gestion, lois sociales et fiscales.
Connaissances informatique.

Poste à pourvoir rapidement.

C.V. manuscrit + photo (retournée) à : PROFILS 114, av. Charles-de-Gaulle 92200 Neuilly sous réf. CA/97

NANCY

Importante S.S.C.I. recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS IDS/TDS

Ecr. s/réf. 5.684 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 q. transm.

Rég. AIXOISE, Société étude et réalisation de systèmes électroniques, micro-électroniques et informatiques. Rech. INGENIEUR d'Etude, déb. ou 1 à 2 ans d'expér.
Ecrire S.A. DIGITONE RN 96, 13970 LA BARQUE

EFCIS

ETUDE ET FABRICATION DE CIRCUITS INTEGRES

recherche

2 INGENIEURS ELECTRONICIENS

souhaitant évoluer vers des responsabilités commerciales sans perdre le contact avec la technique.

Formation souhaitée :
quelques années d'expérience dans la conception de circuits intégrés mos.
Connaissances «systèmes» en télécommunications et/ou matériel professionnel.
Bonne connaissance de l'anglais
Autre langue appréciée.

Le complément de formation technique et commerciale sera assuré aux candidats qui sauront faire preuve de dynamisme et d'esprit d'entreprise.

Poste à pourvoir à GRENOBLE.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à EFCIS B.P. 217 38019 GRENOBLE Cedex

---

BRETAGNE 170.000 +

P.M.E. - 400 personnes - Secteur alimentaire recherche :

RESPONSABLE
- **ADMINISTRATIF**
- **PERSONNEL**
- **JURIDIQUE**

Le titulaire du poste interviendra, entre autres, dans les domaines se rapportant à : la gestion du personnel (France dans l'immédiat), la comptabilité, l'informatique, le juridique, le droit des Sociétés (France et étranger).

Ce poste en création débouchera, après intégration à l'entreprise, sur la fonction de secrétaire général et sera confiée à un homme d'expérience.

Adresser lettre manuscrite + C.V. sous référence J.O./12 à Jean OLLIVIER, B.P. 28, 35740 PACE qui assurera les premiers entretiens et garantit une totale discrétion.

offres d'emploi offres d'emploi



LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

recherche pour renforcer son service d'Inspection Générale, rattaché à la Direction Générale

2 Ingénieurs Informaticiens

réf. 50 M

Après une période de formation, ceux-ci se verront confier :
- la vérification de l'activité des centres de traitement informatique;
- l'audit d'applications informatiques après leur mise en exploitation;
- l'appréciation de systèmes informatiques de filiales en France et à l'étranger;
- la conception d'outils d'aide aux travaux d'audit informatique et de systèmes de contrôle des chaînes existantes;
- l'animation d'une cellule de programmation.

Ces postes conviendraient à des candidats de formation scientifique supérieure, débutants ou ayant quelques années d'expérience et désireux d'aborder l'informatique de gestion sous un angle particulièrement formateur.

2 Programmeurs

réf. 51 M

(de formation DUT, débutants ou ayant une première expérience professionnelle). Chargés de la programmation de systèmes informatiques de contrôle, les candidats devront posséder la maîtrise du COBOL, et si possible une connaissance du matériel IBM.

A des candidats de valeur, il sera offert de larges possibilités d'évolution à l'intérieur de l'entreprise.

Adressez C.V. et prétentions
au Service Recrutement et Orientation
7, rue Caumartin - 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT

Vendre et promouvoir l'assurance – Nous sommes une importante "compagnie" nationale d'assurances. Notre spécificité nous a conduit jusqu'à présent à être avant tout des conseillers et des gestionnaires, et à répondre aux attentes de nos clients. Sans renoncer à notre originalité, ni à votre vocation, nous souhaitons maintenant intensifier notre impact commercial et promouvoir nos produits auprès de notre clientèle. Notre direction opérationnelle de province souhaite intégrer auprès d'elle à Paris un cadre commercial de premier plan pour lui confier la mission et la fonction d'

ANIMATEUR COMMERCIAL
direction fonctionnelle des ventes

Vous avez une excellente formation commerciale de type ESC, et pas moins d'une dizaine d'années d'expériences de vente acquise en partie dans des sociétés de services qui vous ont sensibilisé au concept de client permanent. Vous y avez démontré vos qualités de vendeur, mais aussi d'animateur et de patron d'équipes de vente. Vous aurez la responsabilité de vendre notre "compagnie" et ses services auprès de notre clientèle, et à promouvoir nos nouveaux produits, en vous appuyant sur nos directions régionales et sur leurs équipes (une cinquantaine de commerciaux) ; vous leur communiquerez votre fibre commerciale, vous leur amènerez votre dynamisme et votre imagination, vous mettrez en place les moyens et les outils pour les aider à réaliser les objectifs commerciaux que vous aurez définis avec votre direction.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5330 M

NORD : contrôle industriel et régulation automatique – Nous sommes une des toutes premières entreprises françaises dans notre domaine (France et étranger). Nous assurons pour nos clients la conception, les études, la réalisation et la maintenance d'installations d'automation industrielle concernant essentiellement la régulation et l'instrumentation, et l'électricité H.T. et B.T. Notre Agence Nord - basée à Lille – recherche pour renforcer son implantation un

INGÉNIEUR COMMERCIAL
Responsable de l'animation régionale

Vous êtes ingénieur diplômé, ou votre réussite prouvée dans un poste similaire est reconnue par vos pairs. Vous avez acquis des expériences commerciales dans des environnements au moins connexes : ventilation, conditionnement d'air, automation, matériel de contrôle et de régulation, électricité... Vous êtes peut-être originaire du Nord et/ou votre passé industriel vous a permis d'être bien introduit dans cette région : ce serait incontestablement des atouts. En tout état de cause, vous avez l'expérience des relations avec les secteurs : pétrole, pétrochimie, sidérurgie, nucléaire, chimie, alimentaire... Vous serez auprès du directeur régional le responsable de la vente, l'animateur des ingénieurs d'affaires, l'homme des relations auprès des grandes entreprises et des administrations... Votre rôle sera donc d'identifier les marchés potentiels, de définir les objectifs de vente, de concrétiser des affaires, et ensuite d'assurer la réalisation des contrats, et de les gérer. Vos qualités humaines pour vous imposer et pour réaliser un travail d'équipe au sein de notre Région Nord seront les atouts de votre réussite.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5331 M

Nous sommes une importante société de services, et nous disposons pour gérer une information complexe d'un service informatique structuré (études, systèmes et méthodes, exploitation). Nous disposons d'une configuration en pleine évolution (IBM 303X sous MVS planifié). Notre direction souhaite renforcer son équipe d'exploitation et intégrer un informaticien comme :

ADJOINT CHEF EXPLOITATION
IBM OS/VS

Vous avez une solide formation, et peut-être déjà quinze ans d'expériences professionnelles, qui vous ont permis d'acquérir des compétences techniques certaines sur matériel IBM dans le cadre de grosses exploitations au sein de grandes sociétés. Vous avez de bonnes connaissances en OS IBM et en gestion des travaux (JCL). Vous n'avez pas forcément l'expérience directe du poste, mais nécessairement l'étoffe d'un "patron" d'exploitation. Vous serez responsable au niveau de l'exploitation de toute la partie opérationnelle : planning, salle ordinateur, bandothèque, préparation, contrôle... une trentaine de personnes à animer, à diriger, mais aussi à former. Vous devrez apprendre et assimiler le système, comprendre les applications spécifiques de notre profession, et leurs interactions ; vous serez aussi concerné par la mise en place du plan informatique de façon à percevoir les conséquences sur le fonctionnement de votre organisation. A terme, et grâce à votre réussite, d'autres aspects de l'exploitation pourront vous être confiés.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5332 M

Pays de Loire – Nous sommes une importante société française, leader national sur notre marché (ensembles mécaniques de précision), occupant une place intéressante dans le monde. Notre principale usine (380 personnes) est située dans les Pays de Loire et notre Directeur d'usine recherche un proche collaborateur afin de lui confier la

GESTION du PERSONNEL USINE

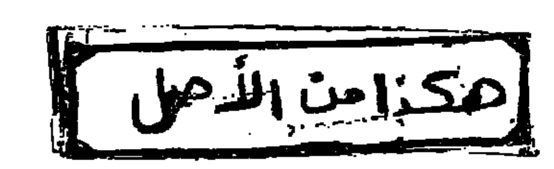
Vous avez une connaissance solide du droit du travail ainsi qu'une expérience pratique de cinq ans environ des différents aspects de la fonction "personnel" en usine. Vos responsabilités seront la gestion administrative courante du personnel, la paye informatisée, les relations quotidiennes avec le personnel et ses représentants. Vous participerez aux réunions du C.E., C.H.S., serez associé à la préparation des décisions et au développement de la politique personnel en général (études de rémunération, actions de formation...). Vous apporterez quotidiennement votre compétence et votre rigueur à l'encadrement de l'usine en matière de législation sociale. Vos qualités personnelles plus que vos diplômes nous intéressent : pour réussir dans la fonction, il vous faut être un homme de caractère, de communication et de méthode, avoir le goût de la précision et l'habitude de la vie d'usine en province. Votre potentiel est le garant de votre développement futur.

Ecrire sous réf. 4333 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO en précisant la référence ; ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
58, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS

Plain Champs



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

ÉTUDES ET PRODUCTIONS
SCHLUMBERGER

Diplômés (ées) d'une Grande Ecole Scientifique ou Universitaire de haut niveau (Doctorat d'Etat ou 3e cycle en Informatique).

INGENIEURS INFORMATICIENS (NES)

conçoit et réalise des systèmes d'instrumentation pour la recherche et l'exploitation pétrolières.
Opérationnels dans plus de 70 pays, ces "outils" utilisent des développements techniques et scientifiques avancés, notamment en informatique.
Nous souhaitons recruter, pour renforcer notre potentiel en Informatique Scientifique, des

SOFTWARE ENGINEERING

Cet ingénieur participera au support et à la gestion d'un software destiné aux centres de calcul répartis dans le monde.
Une spécialisation et une première expérience en systèmes de tests et de gestion de software sont nécessaires. Une bonne connaissance des équipements DIGITAL (VAX - PDP 45 ou 70 - DEC 10) serait appréciée.

SPECIALISTE MACROLANGAGE

Intégré à une équipe d'ingénieurs de développement en modélisation, il aura à concevoir des programmes répondant aux besoins des physiciens et mathématiciens de son département.
Ses connaissances en théorie des langages et en génération automatique de programmes seront essentielles.

Ces deux fonctions impliquent des relations avec les équipes de terrain et/ou nos autres centres de recherches aux U.S.A. Elles peuvent permettre d'importants développements de carrière dans l'entreprise comme dans le Groupe Schlumberger.
L'Anglais écrit et parlé couramment est donc impératif.

Merci d'adresser votre candidature avec CV détaillé à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART

HAVAS CONTACT



KONTRON EQUIPEMENT MEDICAL ET SCIENTIFIQUE

DIRECTEUR TECHNIQUE S.A.V.

Créée en France il y a moins de 10 ans, cette filiale d'un des plus puissants groupes industriels mondiaux est un des leaders sur ses marchés : l'équipement électronique médical et scientifique. Une partie de la réussite de l'Entreprise repose sur la qualité des prestations du Service Après-Vente.

Rattaché au Directeur de Division, ce Directeur Technique gère son service sur les plans technique (matériels très évolués), humain (25 personnes), et économique (définition d'objectifs, proposition et suivi du budget). Il entretient des rapports directs avec les utilisateurs.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement scientifique supérieur (Ingénieur physicien-électronicien) qui justifie d'une expérience de 5 ans minimum en S.A.V.

Le poste basé proche banlieue sud-ouest nécessite de fréquents déplacements de courte durée sur le territoire.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 480 Q, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

MEDIA SYSTEM

IMPORTANT GROUPE MECANIQUE DE PRECISION A VOCATION INTERNATIONALE
recherche pour une de ses unités BANLIEUE SUD

CADRE COMPTABLE CONFIRME

MISSIONS :
- encadrer des sections comptables chargées de réaliser les comptes des clients et fournisseurs pour toutes les unités (responsabilité d'un groupe de 15 personnes)
- assurer le recouvrement des créances sur les clients ainsi que le règlement des factures des fournisseurs.

Le candidat retenu sera de préférence diplômé d'une grande école de gestion ou de l'université, avec DECS, présentera de solides connaissances en comptabilité générale et sera familiarisé avec les procédures informatiques. Pratique de l'anglais appréciée.

Larges possibilités d'évolution de carrière au sein de l'unité et du groupe.

Adressez lettre avec C.V., photo et salaire à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra, sous le No 34733.

---

ingénieur chimiste et débutant commercial export

Dia-Prosim, société internationale de produits chimiques, développe à partir de son siège français situé à Vitry (94), d'importantes activités commerciales à l'export. Ce poste couvre l'Afrique et le Moyen-Orient.

Nos produits trouvent leurs applications dans un vaste secteur industriel où nous sommes très implantés, comprenant les industries pharmaceutiques et agro-alimentaires, les usines de traitement de l'eau, les raffineries de pétrole, les centrales nucléaires, etc...

L'homme que nous souhaitons recruter devra, sous l'autorité du Directeur Export, assurer la promotion de nos produits dans les 2 secteurs indiqués.

Chimiste débutant, grande école ou diplômé de l'Unversité, il possède parfaitement la langue anglaise et a l'esprit de négociation propre à faire un bon vendeur. Ce poste comporte 50% de déplacements.

Les ingénieurs intéressés peuvent envoyer leur dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) à Alain Faure, sous réf. 5910, Dia-Prosim, B.P. 8, 94400 Vitry/Seine.

dia-prosim

MEDIA-SYSTEM

Importante Société Industrielle recherche pour le Département Etudes de son usine de Courbevoie (125 personnes), 2 ingénieurs :

Ingénieur Mécanicien

réf. 77882 A.M./LSJ

Il possédera environ 5 ans d'expérience professionnelle et aura de bonnes connaissances dans l'un ou plusieurs des domaines suivants : conception mécanique, résistance des matériaux, métallurgie et soudage des aciers inox, contrôles non destructifs...

Ingénieur Electricien Electronicien

réf. 77882 B.M./LSJ

Il justifiera d'environ 5 ans d'expérience professionnelle en contrôle commande, mesures et instrumentation, et si possible en microprocesseurs.

Chacun de ces ingénieurs sera chargé d'établir les spécifications techniques et les procédures d'essais, d'élaborer la partie technique des offres et de participer à la réalisation des affaires.

Merci d'adresser candidatures et C.V. en rappelant la référence choisie, à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



Direction Générale
Secteur Agricole

Nous recherchons pour diriger une Société de Semences (plantes de grande culture) à caractère International, un cadre dirigeant capable de dynamiser l'action commerciale auprès des coopératives agricoles et des négociants et de développer l'activité de la Société sur le plan International.

- Une formation biologique de base ou une expérience technique du secteur "Semence" serait vivement appréciée en vue de faciliter l'orientation des activités de la société en fonction de ses marchés.
- La pratique du Commerce International des semences est indispensable.
- Le salaire sera en rapport avec l'expérience et les compétences du candidat.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC sous la référence 91160 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC



HISPANO-SUIZA

recherche pour sa division
TURBOMACHINES INDUSTRIELLES

2 INGENIEURS D'AFFAIRES

PROFIL : Ingénieur diplômé Grande Ecole, expérience minimum 5 ans dans les Equipements pétroliers.

MISSION :
- Coordination :
  - Interne avec département commercial BE et production
  - Externe avec clients et fournisseurs licenciés et coopérants étrangers.
- Etablissement des réponses aux appels d'offres.

Très bonne connaissance de la langue anglaise, 2ème langue parlée et écrite souhaitée (Allemand, Espagnol, Portugais, Russe).

Nombreux déplacements.

Adresser lettre avec C.V. et photo aux Relations du Travail :
HISPANO SUIZA
333, Bureaux de la Colline
92213 SAINT-CLOUD CEDEX.



Directeur Achats Approvisionnements

Un important négociant en produits sidérurgiques, implanté dans les grandes villes françaises, recherche un Directeur des achats pour son département aciers.

En liaison avec la Direction Générale, cette fonction implique la responsabilité de la politique achats et des négociations à haut niveau auprès des forges françaises et étrangères.

Nous recherchons un candidat ayant une expérience d'acheteur de produits industriels, parlant l'anglais et/ou l'allemand, habile dans la conduite d'une négociation et sachant apprécier les tendances à terme du marché.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 904197 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Dans 20 pays - Pour 130 sociétés.

Consolider les comptes
d'un groupe français multinational.

Vous êtes obligatoirement titulaire d'un Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures et vous avez acquis une solide formation en gestion (Ecole Supérieure de Commerce, D.E.S., maîtrise, etc.).
une connaissance des principes comptables anglo-saxons et une pratique des langues étrangères seraient appréciées.

Nous vous proposons, au sein de la Direction Financière du Groupe, de vous intégrer à une équipe dynamique de 12 jeunes cadres comptables.

Votre poste, basé à Paris, ne comportera pas de déplacements. Il convient à un débutant ou à un candidat ayant une ou deux années d'expérience.
Il est indispensable que vous puissiez vous rendre libre rapidement.

Envoyez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à n° 11333, EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney 75002 PARIS.

SOCIETE DE SERVICES
leader dans son domaine
recherche pour
nouveau département d'activité

CHEF DE PRODUITS

JEUNE DIPLOME (EE). Minimum 28 ans. Ecole du Louvre ou équivalent.

Dynamisme. Imagination et esprit d'entreprise. Expérience professionnelle souhaitée.

Envoyer C.V., photo et salaire actuel à n° 9.758, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

Coordonner, suivre la réalisation d'un immeuble de bureaux

Importante société financière, nous avons choisi, pour regrouper nos activités sur Paris, de construire à la Défense pour 1982 un immeuble de bureaux de 33 000 m² H.O. Notre futur siège social en occupera environ la moitié. Le reste donnera lieu à des locations commerciales. Notre directeur, responsable de ce projet, recherche comme coordinateur administratif et technique un

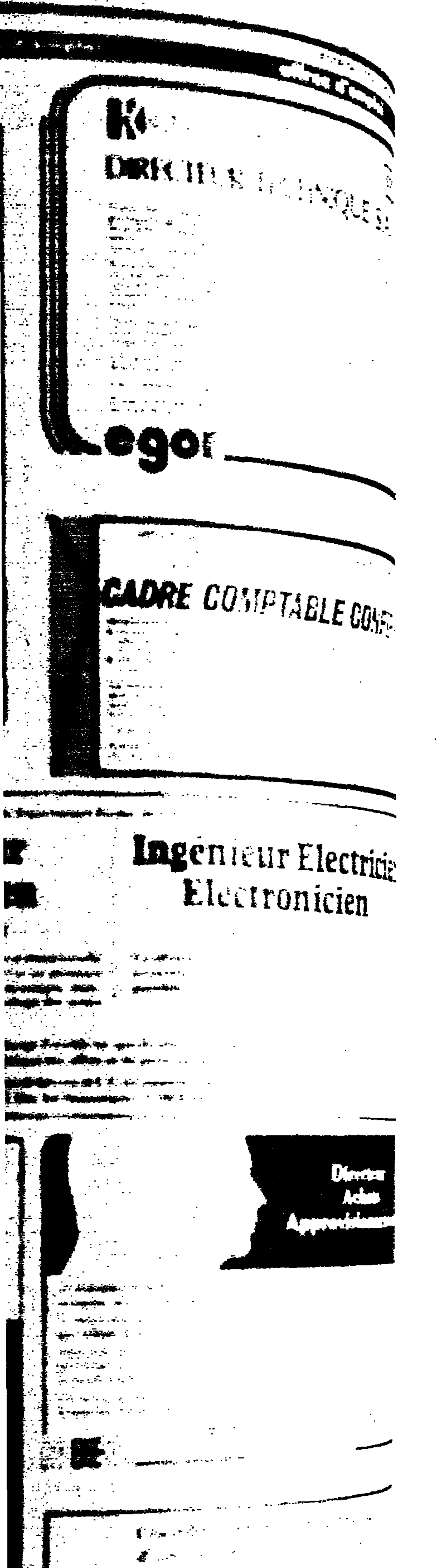
Ingénieur
130 000 +

Il aura pour mission d'assurer la liaison permanente **PROMOTEUR-REALISATEURS**, de veiller à ce que les multiples problèmes techniques et administratifs que suscite un tel projet soient posés et résolus en temps et en heure.
Il sera l'interlocuteur privilégié des entreprises spécialisées responsables de l'aménagement et de la commercialisation des bureaux. Il assumera le secrétariat de la commission restreinte mise en place dans la société pour élaborer et mener à bien ce projet important.
Son expérience de coordination de réalisations importantes, de gestion administrative, de maintenance technique, d'entretien et de sécurité d'immeubles de bureaux doit lui permettre de devenir par la suite dans notre société le spécialiste "immobilier" responsable de la gestion technique et administrative de nos immeubles. La connaissance de l'anglais serait appréciée.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence A 3851 à Michel Collet, 1 rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec



offres d'emploi

KONGSBERG FRANCE
Succursale française
d'une importante Société norvégienne
d'ingénierie numérique
recherche, pour faire face à son expansion

2 jeunes techniciens supérieurs ou ingénieurs

de formation électronique. Après formation en Norvège, ils viendront renforcer le secteur :
- commandes numériques de machines-outils
- mini-ordinateurs d'aide à la programmation de son service après-vente.

Il est demandé une bonne connaissance de l'anglais ainsi qu'une grande disponibilité pour déplacements en France et en Europe.

Une expérience de la fonction est souhaitée mais les candidatures de débutants motivés seront considérées.

Salaire à négocier
Voiture de société fournie.

Envoyer C.V. ou téléphoner (950.24.77) à
KONGSBERG FRANCE
16, Bd de la Reine 78000 VERSAILLES



HISPANO-SUIZA
Bois-Colombes
recherche pour sa Division
TURBOMACHINES INDUSTRIELLES
Turbines à Gaz et Compresseurs

1 Ingénieur d'Etudes Automatismes et Instrumentation

PROFIL :
Ingénieur diplômé Grandes Ecoles, type CENTRALE + SUPELEC - AM + SUPELEC, SUPELEC, TELECOM.
Expérience minimum souhaitée 5 ans dans les EQUIPEMENTS PETROLIERS.

MISSION :
Responsable de l'étude, du suivi, de la réalisation et de la mise en service des automatismes et de l'instrumentation dans les applications des turbines à gaz et compresseurs.
Responsabilité hiérarchique sur B.E.

Déplacements à l'étranger de courte durée.

Bonne connaissance de l'Anglais.

Adresser lettre avec CV et photo aux Relations du travail :
HISPANO SUIZA
333, Bureaux de la Colline
92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SOCIÉTÉ DE COSMÉTIQUES ET DE PARFUMS DE RENOMMÉE INTERNATIONALE
recherche pour
sa Direction Financière

CONTROLEUR DE GESTION confirmé

IL SERA CHARGE :
— d'assurer l'interface entre le Service Comptabilité Gestion usine et la Direction Financière ;
— de contrôler la rentabilité du centre de profit usine ;
— de participer à l'élaboration des systèmes, des procédures et du tableau de bord ;
— de mettre en place l'Audit interne.

PREFERENCE SERA DONNEE A CANDIDAT :
— de FORMATION SUPERIEURE ESSEC, E.S.C. ou équivalent, complétée par de bonnes connaissances des méthodes anglo-saxonnes de gestion et de l'informatique ;
— pouvant justifier d'une expérience réussie de 4 ANS MINIMUM à un poste similaire, acquise dans une entreprise industrielle de taille moyenne (200 à 700 M. de francs de C.A.) si possible dans une unité de fabrication.

Opportunité intéressante pour candidat de valeur désirant évoluer à partir de son expérience de PRATICIEN du Contrôle de Gestion vers une fonction de conception procédures — systèmes financiers et Audit interne.

Adresser curr. vitae, photo et prétent. à N° 35.028, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS (1er).

Importante Société d'Ingenierie recherche pour diriger un chantier de batiments industriels

INGENIEUR
diplômé Grandes Ecoles

ayant une expérience d'au moin 5 années.
Ce poste est à pourvoir en France mais à l'issue de cette mission, le candidat retenu devra pouvoir accepter d'éventuels séjours de longue durée à l'étranger.
Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V. + photo + prétentions
sous la référence 3090 M à
PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 Paris
qui transmettra

offres d'emploi

4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Ingénieur direction de filiale
référence SD 292 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (secteur mécanique et moteurs) recherche le **Directeur d'une de ses Filiales. Il s'agit de gérer et de développer un centre de profits** réalisant un CA d'environ 30 millions de francs et ayant son **autonomie de production, vente et gestion.**

Ce poste conviendrait à un ingénieur confirmé ECP, AM ou équivalent, ayant environ 10 ans d'expérience technique et commandement (acquise dans secteur mécanique moyenne, de préférence réalisations unitaires) et l'habitude (ou des aptitudes marquées pour s'y adapter) des problèmes commerciaux et de gestion.
Il sera mis en place par le titulaire actuel du poste.
Situation intéressante pour candidat ayant le profil d'un "patron d'entreprise".

Poste : grande ville Normandie.

Cadre organisation
référence XI 297 AM

UNE FIRME INDUSTRIELLE (plus de 1500 personnes) **filiale d'un groupe international** recherche pour son département Organisation et Informatique un **Cadre** de formation supérieure (ingénieur ou ESC), 2 ans d'expérience minimum dans une fonction organisation ou dans un domaine de gestion de stocks, gestion de production ou encore fabrication et méthodes.

Les missions confiées pourront concerner des secteurs variés de l'entreprise et permettre une évolution vers d'autres fonctions dans une société pratiquant des méthodes modernes de gestion.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Lieu de travail : banlieue Nord Est Paris.

Ingénieur grande école pour poste de responsable de ventes à l'exportation
référence TE 293 AM

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE REPUTATION INTERNATIONALE, recherche un **Responsable de Ventes à l'Exportation.**

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école ayant minimum 3 ans d'expérience ventes internationales de biens d'équipement, capable de promouvoir des produits de haute technicité et de participer à l'élaboration du plan marketing.

POSTE TRES INTERESSANT POUR CANDIDAT DE VALEUR AYANT UN FORT POTENTIEL D'EVOLUTION.

Pratique courante de l'anglais et/ou de l'allemand indispensable.

Poste à Paris.

Directeur relations humaines
référence ZK 298 CM

UNE SOCIETE INDUSTRIELLE SOLIDEMENT IMPLANTÉE (700 personnes) recherche pour créer la fonction un **Directeur des Relations Humaines.** Membre du Comité de Direction, il aura la responsabilité d'élaborer, proposer, mettre en œuvre une politique de personnel. Il pourra élargir ses fonctions et prendre en charge les questions juridiques et administratives.

Poste intéressant pour candidat Droit, Sc. Po. ou équivalent, ayant une expérience du personnel lui ayant permis de participer à la conception de politiques dynamiques de gestion des ressources humaines, désireux de s'intégrer dans une société à taille humaine.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Ordre de grandeur de rémunération : 170.000 F.

Lieu de travail : PARIS.

Ingénieur grande école développement
référence UF 294 AM

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS réalisant des systèmes complexes de haute fiabilité mettant en œuvre des techniques de pointe recherche un **Ingénieur Grande Ecole** (ECP, AM, ENSI...) pour lui confier des responsabilités complètes de développement (depuis l'étude jusqu'à l'industrialisation) en contact avec les clients.

Poste très intéressant et évolutif pour candidat débutant ou ayant 1 à 3 ans d'expérience. Capable d'animer une petite équipe et ayant dynamisme, goût pour la technique et excellent contact humain.

Poste à Paris.

Ingénieurs de production pour des fonctions de développement des organisations
référence MX 287 AM

lesieur pratique une politique de progrès tant au plan humain que technique et multiplie les réalisations originales dans cette voie : instauration d'un nouveau dialogue, enrichissement des tâches, amélioration des relations et des conditions de vie au travail, recherche d'une meilleure performance par amélioration de la qualité, etc.

Pour participer à la mise en œuvre de cette politique, **LESIEUR** recherche des **Ingénieurs** (ECP, AM, Mines, ENSIA, Chimie) ayant 2 à 5 ans d'expérience en production et motivés par les relations humaines. En étroite collaboration avec les services opérationnels, ils animeront des actions depuis le diagnostic jusqu'à la réalisation.

Après avoir assumé ces fonctions de conseil et d'assistance technique, la possibilité leur sera offerte d'occuper des postes opérationnels au sein du groupe.

Lieu de travail : au siège à Paris avec déplacements en province. Mobilité ultérieure indispensable.

Adjoint(e) Chef du service documentation
référence JU 284 AM

UN TRES IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL, PLAN NATIONAL, recherche **un(e) Adjoint(e) au Chef du Service Documentation Française.**

Il s'agit d'un service axé sur l'activite sociale : revue de presse quotidienne, dépouillement de revues, documentation parlementaire...

Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e), de formation supérieure (maîtrise lettres, droit, Sciences Po...) débutant ou ayant une première expérience professionnelle, ayant curiosité intellectuelle, capacités d'adaptation à des tâches variées et esprit d'équipe.

Poste à Paris.

Chef de fabrication
référence OZ 289 AM

Ingénieur contrôle qualité
référence PA 290 AM

UNE SOCIETE REPUTEE DANS LA FABRICATION D'EQUIPEMENTS DE GRANDE SERIE recherche pour son principal établissement de production (plus de 1.500 personnes).

Un Ingénieur Responsable d'un important secteur de fabrication (250 personnes).
Dépendant du Directeur de Production, il animera 3 ateliers utilisant des techniques diverses (moulage plastique, usinage mécanique, décoration...).
C'est un homme d'expérience (ingenieur AM ou équivalent, 30 ans minimum) ayant le sens de l'organisation et du commandement, capable de s'adapter à des problèmes techniques varies.

Sa mission est d'assurer le contrôle réception et en cours de fabrication de pièces très diverses et de grande série.
Excellent technicien, bon négociateur avec les services de fabrication et les fournisseurs, c'est un ingénieur de formation AM ou équivalent ayant au moins 2 ans d'expérience dans le contrôle de production.

Ces deux postes se situent dans le cadre d'une entreprise en expansion continue sur ses marchés. Des possibilités d'évolution de carrière sont proposées à des ingénieurs ayant des qualités d'adaptation et un bon dynamisme.

Lieu de travail : ville universitaire 100 km Paris.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

offres d'emploi

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
à vocation électronique et petite mécanique
recherche
pour un de ses départements proche banlieue Paris

INGÉNIEUR CHEF DES ÉTUDES (Réf. A)

35 ans minimum, Grande Ecole d'Ingénieur ou ENSI - Base électronique et microprocesseurs. Connaissances mécanique - Expérience plusieurs années responsabilité service études même techniques - Anglais très souhaité.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN MÉTHODES (Réf. B)

32 ans minimum, Grande Ecole d'Ingénieur ou ENSI - Base électronique et microprocesseurs. Expérience plusieurs années industrialisation produits micro-électroniques grandes séries.

INGÉNIEUR (S) RESPONSABLE (S) « MARCHÉS » (Réf. C)

30 ans minimum - Formation Ingénieur ou équivalent - Connaissances micromécanique, électricité électronique - Mise en œuvre moyens « promotion » produits existants et produits nouveaux. Expérience dans analyse des marchés - Anglais ou allemand.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT (Réf. D)

30 ans minimum - Anglais et allemand indispens. Niveau B.T.S. électromécanique ou équivalent. Expérience vente à l'export « intermédiaires de transmissions » pour machines.

Envoyer C.V. et prét. en indiquant le poste choisi à n° 35.445 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

Notre Société fait partie d'un groupe international leader dans le domaine des équipements de régulation et d'instrumentation.
Nous cherchons pour · **Agence de PARIS**

plusieurs · **INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX**

pour vendre des biens d'équipements industriels.
Il est demandé :
– une expérience confirmée de la vente de systèmes de régulation électronique et pneumatique, en techniques électroniques, digital ou mixte ;
– une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine du contrôle de processus industriels ;
– de bonnes introductions dans les secteurs : Pétrole - Chimie - Pétrochimie - Sidérurgie et Sociétés d'ingénierie ;
– une pratique courante de l'Anglais.

Les rémunérations seront fonction de l'expérience et du potentiel des candidats.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions à Albert DUMON.
BP 24 - 03202 VICHY Cedex
Fisher Controls S.A.
Division Instrumentation

FISHER Controls

ETS FINANCIER FRANCO-AMÉRICAIN
TOUR MAINE-MONTPARNASSE
recherche
en vue de pourvoir 4 postes
pour son département exploitation

4 COLLABORATEURS

chargés du suivi des contrats d'affacturages (factoring) conclus avec une clientèle de grosses P.M.E. tous secteurs d'activités ainsi que de fréquentes missions d'AUDIT et de contrôle auprès de ces dernières.

— Age souhaité : 28 ans environ.
— école de Commerce ou diplôme d'enseignement supérieur,
— solide formation comptable, titulaires si possible du D.E.C.S. ou équivalent.
— 5 années minimum d'expérience en entreprise ou cabinet.
— Hommes de contacts mais aussi d'analyse, capables d'animer une petite équipe de collaborateurs,
— grande disponibilité pour déplacements fréquents et de courte durée.

POSTES A POURVOIR IMMEDIATEMENT

Ecrire avec C.V. à FACTOFRANCE-HELLER
Service du Personnel
TOUR MAINE-MONTPARNASSE
33, avenue du Maine - 75755 Paris Cedex 15.

INGENIEUR PLANNING USINE

pour élaborer les programmes de production des ateliers et ameliorer les méthodes de gestion informatisées.

Cette fonction conviendrait à un ingénieur (+ IAE) ou à un titulaire maîtrise gestion (Dauphine par ex.). Il pourra être éventuellement débutant, mais possédera des connaissances informatiques gestion et une bonne pratique de la langue anglaise parlée et écrite.

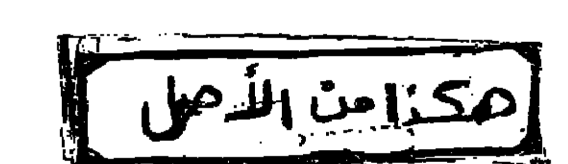
Possibilités d'évolution intéressantes pour un jeune cadre attiré par le milieu industriel.

Lieu de travail : Usines de Beauchamp.

PA-SVP

Envoyer C. V. + photo et prétentions à 3M France
Service Recrutement
Av. Boule 95250 Beauchamp

3M



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Nous sommes un important groupe français (fabrication et distribution) effectif total 10.000 personnes — 13 usines — 5 filiales étrangères — C.A. consolidé 1,5 Milliard. Pour faire face à une expansion de plus de 20 % par an, la Direction Générale, jeune et très dynamique, ayant depuis 10 ans mis l'accent sur les problèmes techniques et commerciaux recherche pour la Société mère

Directeur des services comptables

(effectif environ 25 personnes)

Bonne formation comptable de base, DECS minimum, éventuellement Sup. CO + 15 à 20 années d'expérience professionnelle dans un poste de responsabilité en milieu industriel. Outre une excellente compétence technique, le candidat doit posséder une forte personnalité, beaucoup d'ascendant, une grande souplesse d'adaptation. Gérée dans un style très dynamique et pragmatique, la Société exige de ses cadres une grande disponibilité et une forte participation personnelle. En contrepartie, un collaborateur bien adapté aura dans ce poste une activité passionnante et un rôle de premier plan à jouer dans l'avenir.

Rémunération de départ : 120.000 +

Ecrire avec C.V., photo, sous référence 2583 M — 65, Avenue Kléber 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

CORT



Pour assurer son développement

LA SOCIÉTÉ DES CENTRES COMMERCIAUX

recherche

pour son service juridique central

JURISTE D'ENTREPRISE

Il sera responsable de la gestion juridique de plusieurs sociétés et chargé d'études concernant les problèmes du groupe.
Une maîtrise de droit privé (+ DEA, DES), une expérience de 5 à 10 ans en entreprise, de solides connaissances en droit des affaires et droit immobilier sont les conditions indispensables à la réussite dans ce poste évolutif.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Licence en droit exigée.

ASSISTANT (E) ÉTUDES ÉCONOMIQUES

pour son Département Exploitation

Capable de réaliser l'analyse économique d'un centre commercial, il (elle) sera chargé (e) de tirer des diagnostics comparatifs sur les résultats acquis par les commerçants, à partir de données brutes de gestion.
Le poste convient à des candidats (es) de formation commerciale supérieure à orientation études (statistiques, économétrie) ayant acquis une expérience de trois ans en cabinet ou service études.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

La S.C.C. vous remercie d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., prétentions) à Mme PINET - Direction du Personnel, avenue Charles-de-Gaulle - 78150 LE CHESNAY.

médecin, services professionnels

Nous sommes la filiale française de l'un des premiers groupes pharmaceutiques américains.

Notre département INFORMATION ET RELATIONS EXTÉRIEURES cherche **un médecin, responsable des services professionnels au corps médical.**

Il conçoit et réalise des projets de promotion conformes à l'image de notre laboratoire : ouvrages littéraires médicaux, films, etc. Pour la réalisation de ces projets, il organise des tables rondes avec des personnalités médicales et participe à des journées spécialisées d'enseignement post-universitaire.

Ce poste convient à un médecin, homme ou femme, de 30 ans minimum, ayant déjà l'expérience des services professionnels au corps médical. Il a le goût de l'information médicale, écrite et orale. Il est novateur, et a le sens des contacts.

Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Lieu de travail : Paris-Ouest.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 134 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris



Emplois et Carrières

LE GROUPE I.E. connaît une croissance rapide et soutenue (triplement du C.A. en 3 ans). Ses projets, pour 1980, sont très importants et il souhaite recruter plusieurs

Jeunes Diplômés (ées)

de l'enseignement supérieur scientifique ou commercial (Grandes Ecoles ou Universités de niveau équivalent).
Une session de formation à l'informatique débutera pour eux le 28 janvier suivie d'une intégration à une équipe entraînée, où ils seront en relation directe avec nos clients. A plus long terme, ils évolueront vers des activités variées de conseil, de conception, de conduite de projets et de formation.
La progression des 3 sociétés du Groupe ouvre des possibilités de carrière motivantes, liées aux efforts personnels.
Nos programmes de recrutement pour l'année nous permettent aussi de recevoir des candidatures pour des sessions de formation plus tardives.

Une lettre manuscrite, accompagnée d'un C.V. et d'une photo, est à adresser, sous la réf. 456 à :

GROUPE

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Informatique de Gestion
9, rue Alfred-de-Vigny 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

psychologue d'entreprise

Paris

Le poste :
Une petite équipe au sein de la Direction du Personnel d'un important groupe financier est chargée de :
- prendre en compte et analyser tous les postes à pourvoir ;
- assurer les opérations complètes de recrutement jusqu'à l'établissement du contrat ;
- faciliter la mobilité interne en suivant le personnel en place.

Le candidat :
Une formation en Psychologie et une première expérience (2 à 3 ans) du recrutement sont indispensables, car il doit être rapidement compétent tant en matière d'évaluation des hommes que d'analyse des postes et des structures.
Une autre expérience même courte dans un secteur plus opérationnel de l'entreprise faciliterait son adaptation et ajouterait à sa crédibilité face à ses clients.
Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, sous réf. 77 911.

HAVAS CONTACT

chef des ventes Paris

110/130 000 Frs

La connaissance de nos produits n'est pas déterminante d'autant que nous acceptons volontiers de vous former à leur approche.

En revanche, ce que nous attendons de vous, c'est un fort potentiel pour évoluer, une capacité immédiate à prendre en charge l'animation d'une équipe et la réalisation des objectifs fixés sur la région parisienne.

Vous faites donc la preuve d'une expérience réussie de l'animation, de la vente et du contact à tous les niveaux.

Un diplôme d'une Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, est un plus.

Pour vous aider à réussir, nous vous apporterons une bonne notoriété, une antériorité conséquente sur le marché et l'assurance de toutes les aides que vous pouvez attendre d'une hiérarchie.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4346 à Michel MONIER

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

media-system

GRACO FRANCE

est la filiale du premier fabricant mondial d'équipements de transfert et d'application de fluides et de semi-solides industriels.

Le développement de notre société en Europe et la forte progression de nos ventes nous conduisent à rechercher pour notre siège européen un collaborateur ayant un niveau d'études supérieures et un fort potentiel pour lui confier le poste de

RESPONSABLE DE ZONE EUROPE DE L'EST

Sachant vendre des biens d'équipement industriel dans les pays socialistes d'Europe de l'Est, il connaît et aime cette région pour y avoir travaillé et réussi pendant plusieurs années. C'est un autonome dont l'ambition ne sera pas déçue. Sa connaissance des langues slaves ou de l'allemand constitue un atout supplémentaire.

Ce poste, dont les ouvertures de carrière sont certaines, sera basé en proche Banlieue Sud de Paris.

Il nécessitera de beaucoup voyager et de communiquer couramment en anglais.

Afin de préparer notre rencontre, il est demandé d'adresser un C.V. détaillé en anglais en indiquant la rémunération actuelle à la :



Direction du Personnel Europe
GRACO FRANCE
113, rue des Solets
94523 RUNGIS SILIC

Emplois et Carrières

GROUPE BANCAIRE PRIVÉ

PARIS-8e, recherche

pour son Service d'Etudes Financières

ANALYSTE-FINANCIER

- Formation supérieure ;
- 2/3 d'expérience ;
- *Membre* de la S.F.A.F. ;
- Anglais indispensable.

Adresser candidature détaillée à : N° 34.791, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS, CEDEX 01, qui transmettra.

Un Groupe du secteur des Communications et de l'Edition, comprenant plus de 1 000 personnes, cherche pour deux de ses filiales situées dans le centre de Paris

2 RESPONSABLES GESTION ET ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Chacun d'eux sera rattaché à la Direction d'une Société ayant respectivement 100 et 200 personnes. Il assurera la gestion et le suivi de toutes les activités administratives liées à la fonction, à l'exception de la paye. Il participera également au développement des méthodes de gestion du personnel et à la préparation des décisions dans ce domaine.

Il s'agit de postes à créer, l'administration du Personnel du Groupe se décentralisant. Une évolution vers des *fonctions de Responsable des Relations Humaines* est à envisager.

Agés de 30 ans minimum, ils ont une formation supérieure et au moins 4 ans d'expérience dans la fonction, acquise dans une P.M.E. de préférence.

Écrivez, en précisant la réf. M804, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

I M H 49, avenue de l'Opéra - 75002 Paris



CEU PUBLICITÉ

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES

Recherche

UN ADJOINT AU RESPONSABLE du service analyse et programmation

Nous souhaitons une bonne formation générale, niveau Ingénieur, Maîtrise ou D.E.A., mais surtout une bonne expérience de l'Analyse-Programmation

Le candidat retenu devra être en mesure d'intervenir au niveau des applications, d'Analyse organique et Programmation, (Assembleur, Cobol, Langage télétraitement sous OS/VS)

Il secondera le Responsable (effectif : une vingtaine de personnes) dans sa tâche d'encadrement technique et de gestion du service.

Le sens du contact, le dynamisme, la diplomatie et des qualités humaines d'encadrement sont indispensables.

La connaissance de l'assurance n'est pas exigée mais sera appréciée.

Merci d'adresser votre C.V. à

steria STERIA RECRUTEMENT
147, rue de Courcelles 75017 PARIS

ou téléphoner pour premier contact à :
Madame FOSTIER au : 763.11.83



recherche

analystes programmeurs confirmés

Quelques postes à LA ROCHELLE

ingénieurs débutants

INSA, ENSI, Gdes Écoles : l'option informatique n'est pas indispensable

ingénieurs confirmés

2 à 3 ans d'expérience minimum

chefs de projet

pour la conception et la réalisation de systèmes informatiques dans les domaines suivants :
- Systèmes de gestion.
- Téléinformatique.
- Systèmes transactionnels et réseaux.
- Conduite de procédés industriels.

Lieu de travail : Banlieue Sud de Paris.
Déplacements à prévoir.

Merci de nous adresser votre C.V. détaillé, vos prétentions et une photo :
GIXI Ingénierie Informatique
ZA de Courtaboeuf - Avenue de la Baltique.
B.P. 110 - 91403 ORSAY CEDEX
Réponse assurée.

ingénierie informatique

Emplois et Carrières

Importante Société 2.000 personnes, premier rang européen recherche SON

RESPONSABLE DE L'EXPLOITATION

RATTACHE AU RESPONSABLE INFORMATIQUE, IL DEVRA :
- Superviser l'exploitation sur ordinateur des différentes applications, de façon à satisfaire les utilisateurs ;
- Animer et coordonner des équipes de saisie, pupitrage et contrôle (9 personnes) en utilisant au mieux les moyens matériels.

Agé de 30 ans minimum, le candidat recherché aura :
- Une formation en GAP III, une pratique de l'I.B.M. 3/15 - 3 partitions - Télétraitement et Cardless ;
- Des connaissances en organisation de fichiers et bibliothèque, et en anglais.

Il sera répondu à toutes les candidatures adressées à : MOORE PARAGON Service Développement de l'Encadrement 22-24, rue de Sèvres - 92102 BOULOGNE.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



Société française rattachée à un groupe international et spécialisée dans la commercialisation de produits de grande consommation recherche :

CHEF DE PRODUIT SENIOR Réf. 91149 M

Bilingue Français/Anglais ayant au moins 4 ans d'expérience marketing dans une société internationale. En liaison avec le Directeur du Marketing, il aura la responsabilité complète de l'élaboration d'un plan d'action publi-promotionnel et de sa mise en œuvre dans le cadre d'une stratégie et d'un budget préalablement établis. Sa position requiert de nombreux contacts avec des agences extérieures et la structure internationale du groupe. Il aura très vite des responsabilités étendues et son poste pourra évoluer rapidement en rapport avec ses compétences et les résultats obtenus.

ASSISTANT CHEF DE PRODUIT Réf. 91150 M

Bilingue Français/Anglais ayant au moins 2 ans d'expérience marketing dans une société multinationale, connaissant bien la gestion d'un produit de marque et capable d'en assumer la responsabilité.

Evolution rapide pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

SESA

Premier constructeur européen de réseaux de transmission de données, réalisateur des réseaux **EIN, TRANSPAC, EURONET, HERMES, RETIF...** renforce son équipe de

spécialistes réseaux et systèmes de communication

Ces ingénieurs, de formation Grande Ecole, ayant une expérience de 5 à 10 années dans la conception et la réalisation de systèmes de télécommunications, assurant des responsabilités techniques et commerciales, se verront confier des interventions de type **étude, conseil, assistance technique, conduite de projets,** dans des contextes publics et privés, nationaux et internationaux.

Pour ces postes de haut niveau, une parfaite maîtrise des techniques les plus avancées en matière de **télématique** est indispensable, mais ne saurait être suffisante.

Nous recherchons des hommes autonomes, capables d'allier leur expérience au savoir-faire de l'entreprise, afin de promouvoir notre approche globale des systèmes de communication.

L'anglais est une des langues de travail pour ces activités.

Envoyer C.V. à **SESA**, Direction du Personnel, 30, quai National, 92806 PUTEAUX.

Emplois et Carrières

Acheter pour des scientifiques

Ils cherchent, ils innovent... ils produisent aussi chez nous. Puisque notre société réalise un CA important dans un secteur d'avant-garde de l'industrie pharmaceutique.

Pour ces scientifiques, matières premières et équipements sont des éléments d'une importance capitale. De leur qualité, de leurs performances dépendent découvertes et réalisations. Aussi celui qui achète pour eux doit-il être, comme eux, homme de développement, d'innovation à l'affût des produits, procédés et conditionnements nouveaux. Tout en demeurant comme le veut son métier un excellent négociateur et gestionnaire.

Diplômé d'études supérieures : pharmacie, agro-alimentaire ou commercial, vous avez déjà dirigé un service achats. Venez nous rejoindre - dans la très proche banlieue ouest -, faire vivre nos achats et préparer le doublement de notre capacité de production que nous devons réaliser dans les trois prochaines années.

Nous recevrons les candidats que les conseils du cabinet de recrutement SIRCA auront retenus la semaine qui précède Noël. Aussi écrivez-leur sans tarder sous référence 791 310 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE

MATÉRIEL IBM 370-158 - 4341 - RÉSEAU TÉLÉTRAITEMENT 200 TERMINAUX

Recherche : dans le cadre de l'expansion de son Service Informatique :

1) ANALYSTES-PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

Formation IUT - AFPA, 2 ans de pratique.
Langage COBOL - méthodologie IPT appréciée.

2) ANALYSTES-PROGRAMMEURS « APL » CONFIRMÉS

De bonnes connaissances mathématiques et un an minimum de pratique du langage sont souhaités.

3) ANALYSTES-PROGRAMMEURS DÉBUTANTS

— Formation IUT - AFPA - Institut Control Data.
— Langage COBOL.

Ils participeront dans le cadre de **petites équipes**, sous la direction d'un **chef de projet**, à l'analyse et à la programmation des réalisations informatiques.

Lieu de travail : Métro Pont-de-Levallois.

Avantages sociaux du secteur bancaire.

Adresser curriculum vitae et prétentions, ou téléphoner à :

M. TRANCHANT
GIE SOVATEL
18, rue Clément-Bayard, 92300 LEVALLOIS-PERRET.
Tél. : 739-33-82.

THOMSON-CSF

Nous sommes l'une des plus grandes compagnies en Electronique, Télécommunications et Informatique (6[e] rang dans le monde). Notre développement s'étend hors de France : plus de 5 milliards de francs à l'exportation.

Actuellement, de nombreux postes d'Ingénieurs sont à pourvoir dans nos différents établissements. En voici quelques uns :

DIVISION FAISCEAUX HERTZIENS ET LIAISONS SPATIALES

ingénieurs électroniciens

Formation ENSI - débutants ou confirmés

- Etudes dans le domaine des Télécommunications : dispositifs hyperfréquences - antennes - liaisons au sol et par satellites - microélectronique. **(Réf. E 10)**
- Réalisation et mise en œuvre sur site de ces matériels. **(Réf. E 11)**
- Prospection de marchés nouveaux à l'exportation et commercialisation de ces matériels. Déplacements nécessaires à l'étranger. **(Réf. E 12)**

Lieux de travail : **Levallois (92)** et **Meudon (92)**.

Pour les références E 10, E 11, E 12, écrire à : Direction du Personnel, 55, rue Greffülhe, 92301 Levallois.

DIVISION AVIONIQUE

ingénieurs d'études

Formation : X - ENST - ENSAE - ESE - ENSI
débutants ou semi-débutants

- Conception et réalisation de prototypes d'équipements avioniques - Electronique numérique et analogique - Antennes et circuits. **(Réf. F 13)**
- Coordination technique dans les ensembles Radars - Mission d'organisation et suivi de projets complexes. **(Réf. F 14)**

Lieu de travail : **Malakoff (92)**.

Pour les références F 13 et F 14, écrire au : Service du Personnel, 68, avenue Pierre Brossolette, 92240 Malakoff.

INFORMATIQUE

ANSWARE

organisateurs

Capables assurer conseil organisation industrielle ou administrative - spécialistes audit informatique - formation grande Ecole - expérience 1 à 5 ans. **(Réf. G 15)**

informaticiens

Eventuellement débutants - capables réaliser, installer projets divers de gestion - formation Ingénieur option informatique. **(Réf. G 16)**

formateurs

Capables créer et animer cours de formation, de définir besoins clientèle et de négocier des contrats - formation Ingénieur diplômé - expérience **mini** de 2 ans en informatique dont un an en formation. **(Réf. G 17)**

consultants

Juniors et Seniors

pour le secteur P.M.E. - diffusion de produits de gestion intégrée : analyse besoins, diagnostic, mise en place et formation utilisateurs - formation : Grande Ecole de Gestion (HEC, ESSEC) - expérience : 0 à 5 ans selon poste. **(Réf. G 18)**

Lieu de travail : **Paris - déplacements assez fréquents en Province et à l'Etranger.**

CIMSA

chargés d'affaires I

dans le domaine traitement temps réel

• Réponse aux appels d'offre, • temps réel avec mini-ordinateurs, • réalisation et conduite d'affaires. Ces postes conviendraient particulièrement à E.S.E. ayant quelques années d'expérience dans poste analogue. **(Réf. H 19)**

chargés d'affaires II

sur le plan technique, industriel et administratif

• Effectuer le lancement, le suivi technique de la réalisation des matériels, • contrôler la sous-traitance, • réaliser la documentation, • assurer la gestion en général - Formation : grande Ecole (spécialisation Informatique) - expérience 5 à 10 ans dans la conduite de projet. **(Réf. H 20)**

chargés d'études logiciels

Conception, réalisation, qualification, maintenance de logiciels de base sur micro et mini-ordinateurs. Formation grande Ecole ou Université avec spécialisation logiciel. Expérience minimum de 3 ans en logiciel de base. **(Réf. H 21)**

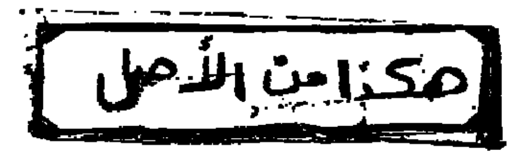
Lieu de travail : **Vélizy (78)**.

Pour les références G 15, G 16, G 17, G 18, H 19, H 20 et H 21 écrire à : Direction du Personnel Cogis, 15, rue de la Beaume, 75008 Paris.

Pour présenter votre candidature, prenez quelques précautions :

— joignez une photo à votre C.V.
— indiquez la rémunération que vous escomptez
— précisez votre degré de pratique de l'anglais.

Si vous êtes Ingénieur Grande Ecole et que vous ne trouviez pas le poste que vous souhaitez, vous pouvez également écrire à : Direction des Cadres - 173 bd Haussmann - 75008 Paris. Discrétion assurée.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Jeune diplômé Ecole de Commerce

Société française agro-alimentaire, environ 100 millions de chiffre d'affaires, cinq unités de production, 300 personnes.

Notre Direction Commerciale souhaite s'adjoindre un jeune cadre pour la gestion des exportations et ventes France, diplômé d'une école supérieure de commerce, maîtrisant Anglais et Allemand.

Nous vous proposons de débuter votre carrière commerciale en prenant sur Paris la responsabilité du suivi et de la gestion des commandes export (22% du chiffre d'affaires).

Nous vous confierons progessivement certaines études commerciales et la responsabilité du traitement des commandes France.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidatures sous référence 3534 B à Michel Collet, 1 rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Dans le cadre de son expansion et de l'élargissement de sa gamme de produits (compatibles 3270, systèmes multifonctions)

DATA100 S.A

Division de NORTHERN TELECOM

recherche

INGENIEUR SYSTEMES

- 3 à 4 ans d'expérience
- connaissance des protocoles de télétraitement et de transmission
- connaissance d'un langage assembleur
- COBOL, RPG, BASIC souhaité
- connaissance de systèmes d'exploitations sur mini-ordinateurs appréciée
- anglais indispensable

Adresser C.V. et prétentions à J.C. GRUMBACH - DATA 100 S.A. La Boursidière RN 186 92350 PLESSIS ROBINSON

DATA 100

SOCIETE ANONYME

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

Filiale du premier constructeur mondial de mini-ordinateurs. Nous recherchons

ingénieur commercial

pour les marchés micro processeurs.

De formation supérieure, il parle l'anglais et possède une première expérience de la vente de produits informatiques.

Nous lui proposons un marché en forte expansion qui double tous les 2 ans, des produits de grande qualité, des interlocuteurs d'horizons très variés, la possibilité d'utiliser sa créativité et d'affirmer son style.

Adresser votre candidature sous référence M 116 à la Direction du Personnel - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital

18, rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS Cédex

---

chef du département vente par correspondance

Pour une importante société de distribution diffusant une très large gamme de produits de loisir par catalogue et par magasins.

Il sera chargé de diriger, animer et gérer les activités de vente par catalogue et de vente directe (par mailing, couponning, etc.) sous tous leurs aspects : conception des catalogues et détermination des lignes de produits, politique de promotion-publicité, budgets, études marketing, etc.

Le titulaire de ce poste devant assumer la responsabilité d'environ 30 % du chiffre d'affaires, il est impératif qu'il soit confié à un homme de 30 ans minimum, ayant prouvé, avec succès, ses capacités professionnelles et d'animateur d'équipe, dans un poste de responsabilité au sein d'une société de vente par correspondance ou de vente directe.



Adresser C.V. + lettre manuscrite + prétentions sous la référence 2826/B à : ORES - 105, bd Haussmann - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

---

adjoint de direction générale

110.000 F

Spécialisée dans la réalisation et la distribution d'élévateurs hydrauliques, notre Société (25 personnes, C.A. 12 M de F) filiale d'un **important Groupe Anglais** poursuit un rapide développement.

Pour structurer notre croissance et atteindre nos objectifs, nous créons le poste d'Adjoint de Direction Générale dont les fonctions s'orienteront selon 2 axes :

- **un axe opérationnel : CHEF COMPTABLE**
  Il est directement responsable devant la D.G. France et la Direction Financière du Groupe, de la comptabilité jusqu'au bilan et du reporting mensuel.
- **un axe fonctionnel : ADJOINT DE DIRECTION**
  Il assiste la Direction Générale dans toutes les préoccupations liées à la gestion commerciale et administrative.

Ce poste qui devrait évoluer vers une Direction Administrative et Financière requiert un collaborateur justifiant d'une pratique comptable exercée et parlant couramment l'anglais.

Lieu de travail : N.O. Région Parisienne.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 10.456-M à

CNPG
105 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

CSNCR

Rech. étudiant médecine à part. 4e année, possib. divers travx, chambre indép., meublée, asc., coin cuis., douche à l'étage. Tél. 288-56-72

SOUHAITE COLLABORATEUR (TRICE) agent cciel promotion assurée. Fleury Immobilier, 3, quai de Bourbon, Paris-4e

---

Sté ENGINEERING PARIS LA DEFENSE rech. d'URGENCE

CHEF COMPTABLE

EXPERIMENTE (EE)

Comptabilité générale et analytique.

Connaissances requises : informatique, fiscalité, exportation.

Adres. C.V., lettre manuscrite n° 35438 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er sous la référence 2540.

Sté vente par correspondance à l'exportation, rech. pour Paris

RESPONSABLE ACHATS PREPARATION COMMANDES

Dynamique, sens des responsabilités et de l'organisation, capable d'animer petite équipe, goût des chiffres, ayant travaillé dans commerce livre. Langues étrangères appréciées. Salaire en conséquence. Ecr. avec C.V. M. Paul MARIE, 114, bd Haussmann, PARIS-8e.

ADJOINT DIRECTEUR études et recherche

UNE SOCIETE D'EQUIPEMENT POUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE (plus de 2.000 personnes) soucieuse d'adapter constamment ses produits à l'évolution technologique, crée un poste **d'Adjoint au Directeur Études et Recherche.**

Après une familiarisation aux produits et aux techniques utilisées (mécanique précise, matières plastiques, électronique), il assistera le Responsable du Département dans le suivi et la coordination de travaux d'études et d'industrialisation, et participera à des missions de liaison avec les clients et la fabrication.

Ce poste convient à un **Ingénieur confirmé** (AM + ESE apprécié) dont la compétence technique fait autorité et ayant exercé au moins à un niveau Chef de Projet dans des services études et développement d'industrie de série.

Poste à Paris.
Ecrire sous réf.
NY 288 AM
4 rue Massenet
75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE



BANQUE PRIVÉE A PARIS

recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION ou SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Profil : Diplôme universitaire ou équivalent. Formation comptable juridique et administrative, expérience d'analyse financière acquise dans un établissement bancaire de préférence.

Mission : Assister le Directeur Général.

Adresser C.V. man., photo et prétentions à n° 7.075, « Le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, Paris-9e.

---

answare

Filiale d'un des tout premiers Groupes industriels internationaux pour promouvoir ses activités "MINI et MICRO-INFORMATIQUE"

recherche

ingénieurs commerciaux

Ces postes sont ouverts à des candidats de haut niveau ayant une expérience réussie dans la vente de prestations informatiques, ou à des **INGENIEURS INFORMATICIENS** désireux d'évoluer dans un secteur dont ils maîtrisent la technique.

Envoyer sous référence DSI/65, votre C.V. détaillé, *photo, prétentions et délai de disponibilité à*

answare

135, rue de la Pompe - 75116 Paris.

Discrétion totale assurée, réponse rapide.



LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

recherche pour son Service Organisation Informatique à St Quentin en Yvelines (78)

Chef de Projet réf.SQ 114

pour assurer la responsabilité d'un important projet de normalisation couvrant tout le domaine de la Banque. Formation Grande Ecole ou DEA et expérience bancaire de 5 ans minimum. Bonnes connaissances informatique et anglais.

Ingénieur Organisation-Méthodes réf.SQ 115

pour améliorer les méthodes de production du Logiciel d'application dans le groupe, concevoir des outils, opérer des choix sur le marché...

Pour utiliser de manière rentable les nouveaux matériels et concepts de la Bureautique.

Formation supérieure et 3 ans minimum d'expérience en Organisation et Informatique.

Envoyer CV, photo, salaire et prétentions sous référence correspondante à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 75300 Paris Brune

---

FENWICK MANUTENTION

LEADER FRANÇAIS DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

recherche

POUR SA DIRECTION DES VENTES EN FRANCE, à SAINT-OUEN (93)

RESPONSABLE analyses clientèles

En liaison avec le Marketing- Produits, il élaborera une méthodologie de vente au profit des opérationnels.

- Il concevra et gérera les objectifs de vente et les systèmes de rémunérations stimulantes des vendeurs.
- Il surveillera notre part des marchés et nos coûts de distribution.
- Il imaginera en permanence les actions à entreprendre sur le terrain.

Adr. curriculum vitae, photo et prétentions, à : Monsieur CHAUMIER - FENWICK MANUTENTION 69, rue du Docteur-Bauer - 93404 SAINT-OUEN.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour sa Direction administrative et financière un

JURISTE D'ENTREPRISE

chargé en particulier :
- d'un rôle de gestion en matière d'assurances et de la vie juridique des sociétés du groupe,
- de participer à la rédaction de contrats

Ce poste conviendrait à un licencié en droit, ayant acquis une première expérience (2 à *3 ans) en entreprise.*

La connaissance de l'anglais est appréciée.

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V., rémunération actuelle et date de disponibilité à

STERIA
147, rue de Courcelles 75017 PARIS
à l'attention de Jacques LACOSTE

CONSEIL EN FORMATION

ANIMATEUR DE STAGES

Formation Créative, société créée il y a 9 ans, intervient auprès des premières entreprises françaises.

Outre la compétence de ses conseillers, elle dispose de films exclusifs de haute *qualité. Ceux-ci sont déjà distribués sur* 3 continents.

Elle désire accueillir un nouveau collaborateur, futur partenaire, dont la mission consiste à établir des diagnostics, animer des stages et assurer le suivi de la formation.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur, ayant acquis une expérience de 5/6 ans en entreprise et en cabinet conseil.

L'attrait d'une équipe légère d'hommes responsables et motivés doit intéresser un professionnel compétent.

Merci d'adresser C.V. complet manuscrit, photo et prétentions à François Sanchez, sous référence M 6334 B, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

MEDIA-SYSTEM



Filiale d'un groupe en pleine expansion du secteur bâtiment (C.A. 1,4 milliard F) société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de Postes Industriels LEADER sur son marché offre à

ingénieur
(Supelec, A.M. ENSI...)

Poste :

CHEF SERVICE ÉTUDES

Localisation : Franche-Comté.

Mission :
— Recherche et mise en œuvre de nouveaux produits.

Expérience :
— 2 ans min., service études, recherches.
— Qualités : Imagination, organisation, sens du concret.
— Rémunération : motivante pour candidat de valeur à ce poste offrant de larges perspectives d'évolut.

Adr. lettre man., C.V., photo et prétentions sous réf. 931 à Mlle de Clinchamps, EAM Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.



FERODO

n° 3 européen de l'équipement automobile recherche pour sa

direction COMPTABILITE FINANCES (Paris-17e)

CONTROLEUR FINANCIER DÉBUTANT

obligatoirement diplômé ESCP, ESSEC, HEC. Après formation, il sera chargé du contrôle de la gestion des financements de différentes sociétés du Groupe et participera à l'établissement des plans de financement de filiales étrangères. Anglais ou espagnol souhaité.

LARGES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE DANS L'ENSEMBLE DU GROUPE.

Adresser C.V., prétent. et photo sous référence 31835 GROUPE FERODO Service Recrutement 48, rue Bayen - 75017 PARIS

Morgan Guaranty Trust Co. of New-York

recherche dans le cadre du développement de son plan informatique Matériel IBM 4300 ; DOS/VSE ; ICCF ; CICS/VS ;

un Ingénieur Système

qui s'intègrera dans l'équipe chargée de la mise en place et de la gestion du télétraitement.

Le/la candidat(e) intéressé(e) par ce poste, aura :
- une formation supérieure,
- une bonne pratique de l'assembleur IBM,
- une bonne connaissance de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. N 849 à : M.G.T. Département du Personnel - B.P. 18 - 75021 Paris Cedex 01

Qui lit les Annonces d'Emploi ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?

Les responsables de recrutement choisissent de plus en plus les Annonces Classées du Monde pour recruter des cadres. Leurs offres d'emploi y obtiennent de meilleurs résultats. Le niveau des candidats est mieux adapté à leurs exigences. Il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer le nombre et la qualité des annonces insérées dans nos colonnes.

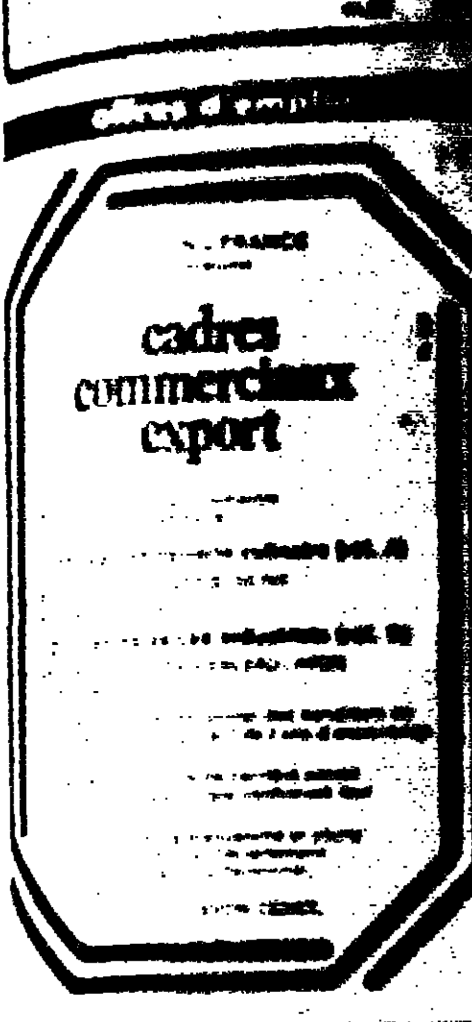
Pour répondre à la confiance des annonceurs, Le Monde a réalisé une enquête – la première en France – sur les habitudes et la manière dont ils considèrent les offres qui leur sont faites dans les différents journaux.

Cette étude confirme la position privilégiée du Monde auprès des utilisateurs d'annonces d'emploi. Mais, elle apporte aussi de nombreuses informations permettant aux annonceurs de mieux définir les "*profils*" *qu'ils recherchent et de sélectionner en toute connaissance* de cause les journaux les plus consultés et les plus appréciés par les cadres qu'ils souhaitent atteindre.

Une présentation de cette étude pourra être organisée pour les responsables de recrutement qui en feraient la demande, en complétant le coupon ci-dessous et en l'adressant à :

LE MONDE / Régie Presse
85 bis, rue Réaumur
75002 PARIS - Tél. 233.44.21.

Entreprise : ____________________
Nom et Fonction : ____________________
Tél. : ____________________ poste : ____________________
Adresse : ____________________



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

CORNING FRANCE
recherche

cadres commerciaux export

- Grande École de Commerce
- Anglais indispensable

1°) Ventes verrerie culinaire (réf. A)
affectation : NEUILLY S/SEINE
2e langue : Espagnol

2°) Ventes verres industriels (réf. B)
affectation : FONTAINEBLEAU-AVON
2e langue : Italien

Nous souhaitons rencontrer des candidats de 28 ans environ, disposant de 3 ans d'expérience minimum similaire.

De larges évolutions de carrière seront proposées aux candidats confirmant leur potentiel.

Envoyer C.V. lettre manuscrite et photo
CORNING FRANCE, Département
Développement du Personnel,
44 av. de Valvins
B. P. 61 77211 AVON CEDEX.

PA SVP

Société Engineering

recherche pour son département
ÉCONOMIE - AMÉNAGEMENT

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

avec formation économique ou financière, ayant quelques années d'expérience. Jeune ingénieur ou titulaire, Maîtrise Mathématique ou formation équivalente intéressé par calculs statistiques et modèle sur ordinateur.

Ce poste exige un très bon niveau mathématique. Les candidats doivent être dégagés des O.M. Déplacements à l'étranger à prévoir.

Lieu de travail : Banlieue Sud-Ouest.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 34.768. CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Groupe MATRA
Peritel

Société en très rapide expansion sur le marché des communications d'affaires :
- composeurs téléphoniques à mémoire,
- systèmes de recherche de personnes et de radio-téléphonie privée,
- autocommutateurs électroniques,

recherche dans la perspective de la création prochaine d'AGENCES COMMERCIALES sur toute la France

attachés commerciaux futurs chefs de vente

- Notre cible : l'entreprise quelle qu'en soit la taille,
- Notre méthode : la vente directe au décisionnaire compétent,
- Notre force : faire gagner du temps et de l'argent à nos clients.

La rémunération moyenne de nos commerciaux dépasse 100 000 Francs par an en année pleine, ce sont des spécialistes de la conclusion. Les responsables régionaux que nous allons mettre en place seront choisis parmi eux, y compris ceux qui vont nous rejoindre.

Pour obtenir un dossier complet d'informations sur notre Société, nos produits et notre proposition, il vous suffit de communiquer votre nom et votre adresse au téléphone en appelant le 763.11.15, Service Information Carrière, ou en écrivant à SVP RESSOURCES HUMAINES, 7, rue de Logelbach 75017 PARIS, sous référence 772, qui vous le fera parvenir et organisera notre rencontre, si vous décidez de faire acte de candidature.

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach 75017 Paris
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

IMPORTANTE
ENTREPRISE ELECTRONIQUE

recherche pour mise en service
et maintenance
MATERIEL NUMERIQUE

ingénieur débutant

Niveau ISEP - INSA
ou équivalent.
Déplacements fréquents
France et éventuellement
Etranger
Anglais parlé.
Envoyer C.V. sous réf. 4533 à

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
appelé à un fort développement international développant son CENTRE DE RECHERCHES

recrute un

DIRECTEUR DE RECHERCHES

pour diriger une équipe pluridisciplinaire (environ 60 personnes).

Rattaché à la Direction Générale, le candidat aura :

- une formation pharmacologique et biochimique ;
- des connaissances en chimie structurale;
- une expérience industrielle de 3 à 5 ans minimum ;
- lira et parlera l'anglais.

Rémunération attractive dans un cadre de travail agréable en province, proche PARIS.

Adresser votre lettre de candidature avec votre dossier détaillé au n° 37.109 sur enveloppe.

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui tr.

Toute candidature sera traitée avec un souci absolu de discrétion.

---

aera manager

130 000 F

Il s'agit de prendre l'entière responsabilité de nos ventes sur le marché français.

Il vous faudra donc définir vos prévisions de vente et de profit, réaliser vos objectifs, animer votre équipe commerciale, bref, il vous faudra prendre en charge la gestion complète d'un centre de profit.

Pour réussir dans un tel poste il faut faire la preuve d'une solide expérience commerciale acquise dans la vente de produits de luxe ou accessoires de mode.

Un diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent serait un plus, mais nous nous attacherons surtout à vos qualités personnelles d'évolution.

L'anglais ou l'italien serait un atout.

Rencontrons-nous au plus vite pour une décision avant la fin de l'année.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4339 à Michel MONIER

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

jeunes X·Mines·ECP production

GROUPE INDUSTRIEL
DE DIMENSION INTERNATIONALE

Nous renforçons l'état major de production de l'une de nos usines en région parisienne (3.000 personnes, technologie de pointe, centres d'usinage avec machines à commandes numériques) en recherchant de **JEUNES INGENIEURS DE HAUT NIVEAU DE FORMATION, MOTIVES PAR LA PRODUCTION.**

Destinés à d'importantes responsabilités ils y seront préparés par des affectations successives au sein de la division méthodes et, en atelier de fabrication et pourront, le cas échéant, bénéficier d'une formation complémentaire de longue durée dans une université américaine.

Adresser lettre, photo avec CV sous le No 34.782 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIETE
Située à PARIS
recherche
Pour son service technique

ingénieurs électroniciens et mécaniciens

Formation Grandes Ecoles (ESE, ENST, Centrale, AM ou équivalentes)

Débutants ou quelques années d'expérience

Pour études de nouveaux matériels de commutation téléphonique.

Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions à no 34968 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

Important Laboratoire Pharmaceutique français cherche son

MÉDECIN
RESPONSABLE DES ORIENTATIONS ET DE LA STRATÉGIE MARKETING/PRODUITS

L'expérience d'une fonction similaire ou de chef de produits est indispensable.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à :

SIPEP/5804, 3, rue de Choiseul - 75002 PARIS (qui transmettra).

---

directeur général

220.000 +

Groupe International, spécialisé dans les équipements destinés aux industries électriques et électroniques, nous recherchons le Directeur Général de notre filiale Française.

Notre filiale basée, avec son usine neuve, en Région Parisienne, est responsable de l'ensemble du marché français et doit se développer pour devenir le centre des opérations européennes du Groupe.

Le candidat recherché jouit d'un passé professionnel lié au développement commercial et marketing et il a fait la preuve de sa réussite dans la gestion autonome d'un centre de profits.

Il parle anglais couramment et si possible une troisième langue.

Les C.V. détaillés sont à adresser sous réf. 109.79-M à D. REMBAULT chargée de cette recherche confidentielle.

CNPG
105 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

SECTEUR DE POINTE
d'un important Service Public
recherche

un Ingénieur

Chargé d'étudier et de concevoir des réseaux de téléinformatique.

PROFIL :
Ingénieur grandes écoles ou formation universitaire équivalente.
Connaissance en informatique et en téléinformatique appréciées.
Débutant ou une à deux années d'expérience.
La rémunération sera fonction de la valeur des candidatures.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6596 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris
Cedex 02 - qui transmettra

BANQUE INTERNATIONALE PARIS
recherche

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Diplômé H.E.C. - Ecole Sup. de Co (option finance - comptabilité - gestion) ou équivalent.

Collaborateur du Secrétaire Général, ce cadre devra posséder un sens poussé de l'organisation et de réelles compétences en matière comptable-financière et fiscale.

Il aura en charge notamment la comptabilité des agences et holdings, la centralisation des frais généraux, la préparation des conseils d'administration et comités de direction.

— Pratique de l'anglais.
— Expérience de 3 à 5 ans minimum dans les domaines financier et comptable.

Adr. C.V., photo et prét. s/réf. 2.810, à P. LICHAU S.A. - B.P. 20 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmet.

GROUPE FRANÇAIS PRODUCTEUR DE MATIERES PLASTIQUES
recherche

VENDEUR EXPERIMENTE

pour le développement de ses ventes en France.
Expérience requise :
5 années de vente de matières plastiques ou de 1/2 produits industriels.
Ce poste nécessite :
- un esprit d'équipe développé ;
- le goût de l'effort et des contacts humains ;
- agressivité ;
- fréquents déplacements en France.
Adresser curriculum vitae et photo à
HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS
Référence 33571.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE AFFAIRE INDUSTRIELLE
C.A. 100 MILLIONS
Siège et usine grande banlieue Nord

regroupant sous une même responsabilité toutes les opérations d'approvisionnements recherche (création de poste)

CHEF DU SERVICE ACHATS

Nous souhaitons que l'intéressé puisse faire état d'une expérience longue et sérieuse de ce métier sous tous ses aspects (organisation interne, choix et négociation avec les fournisseurs, habitude de traiter les problèmes de transport, de transit, d'assurance, compréhension de l'informatique et de la comptabilité en relation avec son domaine).

Notre appartenance à un Groupe International nécessite la connaissance de l'anglais.
Age minimum : 35 ans.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à N° 35.101,

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
DE TELECOMMUNICATIONS
recherche

INGENIEUR-ELECTRONICIEN

Débutant ou quelques années d'expérience pour études et établissement de devis de raccordement de câbles téléphoniques.
Bonne connaissance Anglais parlé.
Déplacements fréquents à l'étranger.
Lieu de travail : banlieue sud de Paris.

Envoyer C.V.
sous référence 4459 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

LE CENTRE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

— filiale de CIT - ALCATEL,
— spécialisé dans le transfert de connaissance et savoir-faire en TELECOMMUNICATIONS,
— et devant faire face à un besoin croissant de la demande nationale et internationale dans ce domaine,

RECHERCHE

- des INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
- des INFORMATICIENS
- et des TECHNICIENS CONFIRMÉS

de niveau DUT ou BTS ayant si possible une expérience dans le domaine des TELECOMMUNICATIONS.

Anglais courant indispensable.

Ces postes peuvent impliquer des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions avec photo sous référence 35.473 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

GROUPE INDUSTRIEL
C.A. CONSOLIDE 1 MILLIARD F

Au sein de la Direction Financière et Juridique le Chef du Service JURIDIQUE de ce Groupe leader (proche de la Construction) recherche au Siège (GRANDE BANLIEUE OUEST PARIS)

JEUNE ADJOINT JURIDIQUE

chargé d assister les Stés du Groupe dans leur vie juridique courante de rédiger des contrats et de participer à la réalisation juridique d'opérations financières, d'effectuer des études juridiques diverses, d'étudier également des contrats d'assurances et d'en assurer le suivi.

- MAITRISE en DROIT DES AFFAIRES
- EXPERIENCE nécessaire de 2 ans dans un service juridique de SOCIETE INDUSTRIELLE ou CABINET (Débutants s'abstenir)

DISCRETION ABSOLUE Lettre manuscrite, C.V détaillé rémunération photo (ret) s/s réf 4207 à

SC sélection conseil
5, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS



1ère Société française de Réassurance
Paris 9ème
recherche

traducteur (trice) trilingue

ANGLAIS (langue maternelle)
+ FRANCAIS, NEERLANDAIS souhaité

Formation ESIT ou équivalent

Horaire mobile 38 h 45 en 5 jours
Restaurant d'entreprise - 13 ème mois
Participation aux bénéfices

Réponse à toute lettre manuscrite, C.V. photo + salaire adressée impérativement sous référence 215 à M. ROY - SCOR 37, rue de la Victoire 75009 PARIS.

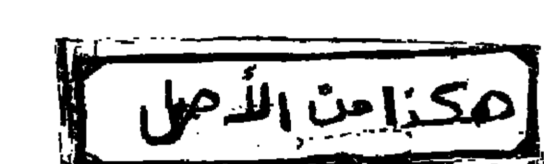
INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE
Avenue Mac-Cormick - 91130 RIS-ORANGIS

recherche pour son
CENTRE INFORMATIQUE EUROPÉEN

ANALYSTE SYSTÈME

Ayant bonne connaiss. C.I.C.S. - DL/1 sous DOS/VS

Ecrire avec prétentions ou téléphoner au 943-30-17, poste 384.



offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

L'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES HOTELIERS
recherche pour PARIS

L'ADJOINT DE SON DIRECTEUR COMMERCIAL

Il participera dans un premier temps à :
- l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'Action Commerciale
- l'animation de la force de vente et au suivi de ses réalisations.

Le candidat recherché, 27 ans minimum, SUP de CO ou équivalent, devra justifier d'une expérience de trois années dans la Vente, au sein d'une société de services de préférence (tourisme, location de voitures, etc...).

- La pratique de l'Anglais est indispensable, celle de l'Espagnol serait un atout.
- Ce poste, évolutif à terme, requiert une grande disponibilité. (Déplacements fréquents Province/Etranger).



Envoyer C.V. et salaire actuel à Evelyne MARCOVICH, Cabinet Claude VITET 20, rue de la Trémoille, 75008 PARIS.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

amri

Société Industrielle Française de biens d'équipement en rapide et constante expansion

recherche

pour seconder le Directeur plan et développement

UN INGÉNIEUR

Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience avec bonnes connaissances de gestion Anglais courant

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à . AMRI
Service du Personnel
50 Avenue Daumesnil - 75012 PARIS

bleu

---

ingénieur qualité

Important groupe du bâtiment et des T.P., recherche un ingénieur qualité et méthodes, pour lui confier :
- la création d'une section qualité, méthodes et études, spécialisée en soudure et tuyauterie industrielles,
- les négociations d'agrément avec des sociétés de contrôle françaises ou étrangères,
- l'étude et la recherche d'améliorations techniques en liaison avec la fabrication ou les chantiers.

Anglais indispensable.

Le poste est à pourvoir dans une de nos unités, établie au sud de Paris près d'Arpajon.

Adresser C.V. et prétentions, sous réf. 5802, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

SOCIÉTÉ 1.500 PERSONNES ENVIRON
leader dans le domaine des instruments et systèmes optiques
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN D'ÉTUDES

Ayant quelques années d'expérience dans les domaines suivants :
AUTOMATISME, LOGIQUE
OPTO-ELECTRONIQUE
MICRO-INFORMATIQUE

Adresser curriculum vitae détaillé à : SOPELEM, 125, boulevard Davout - PARIS (20e).

SOCIETE DE SERVICES ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche pour FRANCE et ETRANGER

Ingénieurs débutants et expérimentés

Pour études et développements en Informatique de :
- systèmes temps réel,
- conduite de processus,
- systèmes dans le domaine des micro-processeurs,
- application de gestion,
- téléinformatique.

Adresser votre dossier de candidature dans les meilleurs délais à Monsieur PERONNE EUROSOFT SYSTEMES 46, rue de la Tour 75016 PARIS

EUROSOFT

SOCIÉTÉ DE CONSEILS EN ORGANISATION
recherche

UN INGÉNIEUR A.M.
ou formation similaire

ayant une expérience de 2 à 5 ans en fabrication, en entretien, dans un service méthodes ou éventuellement dans le conseil.

Nous assurerons sa formation à nos techniques *spécifiques, situation pouvant évoluer rapidement* vers un niveau de responsabilité pour un candidat dynamique et de valeur.

Nombreux déplacements en France à prévoir.

Adresser C.V., photo et prétentions à : LES INGENIEURS ASSOCIES 21, avenue Franklin-Roosevelt - 75008 PARIS.

Important constructeur français (aéronautique) leader européen sur son marché,
3 usines – Plus de 3000 personnes
recherche

INGÉNIEUR EN ORGANISATION HAUT NIVEAU

Il aura à assumer des responsabilités polyvalentes d'organisation et de coordination entre les Services Techniques, l'Informatique, la Direction Commerciale, la Production, etc. pour l'ensemble de la société.

Possédant un passé industriel probant, âgé de 30/35 ans minimum, diplômé obligatoirement d'une grande école, son expérience se situera essentiellement dans le domaine de la mécanique de performance, l'hydraulique et la télémécanique.

Des qualités particulières de dynamisme, d'invention et de rigueur sont recherchées.

Lieu de travail : Paris-Sud.

Adresser lettre manuscrite et CV à no 11317
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS

HY BERGERAT MONNOYEUR CATERPILLAR
recherche

UN CHEF DE BUREAU COMMERCIAL

— Si vous êtes jeune, diplômé d'une grande école de commerce ;
— Si vous avez un sens inné du contact, de solides *connaissances financières et de gestion*, et le goût du travail en équipe.

Ecrivez avec C.V. et photo à Société PARISIENNE HY BERGERAT MONNOYEUR CATERPILLAR, 2, rue du Moulin-Bateau 94380 Bonneuil-sur-Marne.

Poste à pourvoir rapidement. - Rémunération stimulante. - Nombreux avantages sociaux.

Société Internationale
Industrie chimique
située dans banlieue Sud de Paris,
recherche

Comptable de haut niveau

pour prendre en charge la Comptabilité Générale et animer une équipe de 5 personnes.

Une expérience de 5 ans, une connaissance des méthodes de reporting anglo-saxonnes, de la gestion de trésorerie et de la fiscalité française sont requises pour réussir dans ce poste.

Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.

Ecrire avec CV sous référence 11314
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recherche

FISCALISTE

3 à 4 ans d'expérience dans ce domaine INDISPENSABLE

Formation ENI et/ou fiduciaire.

Lieu de travail : *Région Versailles.*

Envoyer C.V., salaire, photo et prétent. no 34.924, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris 1er q. tr.

SOCIETE D'ETUDE ET DE REALISATION DE SYSTEMES ELECTRONIQUES
recherche pour son nouveau centre de
PALAISEAU (91)

- **INGÉNIEUR SYSTÈMES**
  pour étude HARD et SOFT de matériel à base de microprocesseur.
- **INGÉNIEUR INFORMATICIEN**
  pour étude logiciel d'application sur systèmes de développement MDS INTEL ou TEKTRONIX.
- **INGÉNIEUR PROJET**
  et suivi d'affaires.
- **INGÉNIEUR SERVICE CONTROLE**
  et mise au point.

Quelques années d'expérience appréciées.
Ecrire avec curriculum vitae
SYSTELEC, 92, avenue Jean-Jaurès, 92120 MONTROUGE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
(Banlieue Sud-Ouest de Paris)
recherche pour son département APPLICATIONS TEMPS REEL

Ingénieurs d'Affaires

Fonction :
— *A partir d'un APPEL D'OFFRES CLIENT* concernant des APPLICATIONS INFORMATIQUES scientifiques et temps réel, **évaluer, définir** la configuration système répondant au problème posé et **rédiger** l'annexe technique de la réponse
— Défendre la proposition face au client
— Gérer sur le plan interne la réalisation de l'affaire.

Formation :
— Grandes Ecoles ou Universités (option informatique).

Expérience :
— 2 à 4 ans des matériels et logiciels SOLAR et MITRA.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae sous référence AP/IAF à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

LE GROUPE
D.FEAU
recherche dans le cadre de l'expansion de son département LOCAUX INDUSTRIELS

COLLABORATEURS

- Formation H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P. ;
- Ayant dynamisme et bon contact.

RÉMUNÉRATION MOTIVANTE DIRECTEMENT FONCTION DES RÉSULTATS

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae + photo récente à l'attention de la DIRECTION GÉNÉRALE
132, boulevard Haussmann - 75008 PARIS
(Discrétion totale assurée).

Importante Compagnie d'Assurance privée recherche pour
CONTACT COURTAGE

COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Niveau d'études supérieures (Droit, Sciences Eco, études commerciales). - Formation assurée par nos soins. Situation évolutive.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 5.932 à *MEDIA SYSTEM* 104, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

EDITEUR
Médical et Scientifique
Paris 15e
recherche

RESPONSABLE D'ÉDITION

(Editing, fabrication, relations auteurs).
Expérience nécessaire : formation sciences médicales ou biologiques souhaitée.
Bonne connaissance de l'anglais.
Env. C.V. manus. photo et prét., à Régie-Presse, no 824.230 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

FONCTION PERSONNEL

Le chef du service Recrutement d'une société d'ingénieurs-conseils, Paris, recherche son adjoint. Ce jeune collaborateur, diplômé de l'enseignement supérieur, a nécessairement une première expérience professionnelle (d'environ deux ans). Il parle correctement l'anglais. Ce poste dynamique associe le réalisme du quotidien professionnel avec l'intelligence des problèmes et des hommes. Merci d'écrire (joindre C.V. et photo) en indiquant votre rémunération actuel. Spécifier sur l'enveloppe la référence 1527, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEUR ROUTIER

Une Société française d'ingénieurs Conseils, chargés du contrôle d'importants travaux routiers en Afrique noire francophone, recherche un INGENIEUR pour lui confier la responsabilité de la supervision d'un tronçon. Cet ingénieur peut faire état d'une expérience réussie d'une dizaine d'années, soit en construction de routes, soit en contrôle. Pour ce poste, qui implique une vie sur le chantier, une expérience de travail en Afrique est nécessaire.
Merci d'écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération) *en spécifiant sur l'enveloppe la* référence 11.514 à : MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

REGION PARISIENNE
Négoce Matériaux de Construction (5 millions de C.A. annuel) recherche

COLLABORATEUR

ambitieux, dynamique, aimant créer, animer et gérer. Il devra avoir une compétence de gestion technique et commerciale de 5 ans environ et être susceptible de reprendre l'affaire à la proche retraite de ses dirigeants.
Adresser photo. C.V. et prét. au Cabinet CREPIEUX, 15, r. Courbet, 92220 BAGNEUX

Centre René-Huguenin
5, rue Gaston-Latouche,
92211 SAINT-CLOUD,
recherche

INFIRMIÈRES D.E.

Jour. Salaire début 4.616 F mensuel pour 40 h. en 5 jours.

INFIRMIÈRES D.E.

Nuit. Salaire 6.284 F mensuel pour 46 h en 5 jours, prime 7,50 % en sus, reprise possible ancienneté.
Ecrire ou téléph. pour R.-V. : 602-70-50 Poste 315.

Centre René-Huguenin
5, rue Gaston-Latouche,
92211 Saint-Cloud recherche

UNE ASSISTANTE SOCIALE D.E.

— Quelques années d'expérience.
— Poste à pourv. 1-1-80 environ.
Env. C.V. et lettre manuscrite ou prendre rendez-vous 602-70-50.

Commune, 8.500 habitants, en expansion, YVELINES cherche

ANIMATEUR

service municipal enfance, administration, animation, coordination, titulaire BAFD + cycle CAPASE, grille rédacteur communal.
Ecr. no 824.276 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

REVUE GRAND PUBLIC
recherche

RÉDACTEURS TECHNIQUES
HI-FI - VIDEO

Env. C.V. + lettre manuscrite, sous référence 891, à Créations Dauphine 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

Magasin fournitures, matériel dessin Beaux Arts, Arts graphiques, rech.

VENDEUR QUALIFIÉ

Paris Hôtel-de-Ville
Ecrire sous réf. 6.717, à Publ. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Importante Association recrute pour internat. cas sociaux filles 6-18 ans Arcueil 94
UN CHEF DE SERVICE EDUCATIF, FEMME. C.C. 1966.
C.V. détaillé à V.A.G.A.
40, rue Liancourt, 75014 Paris

FORMER DES TECHNICIENS ROUTIERS

Ingénieur diplômé, votre expérience professionnelle (d'au moins 5 ans) vous a conduit à la formation (théorique et pratique) du personnel de travaux publics. Vous avez travaillé dans des pays en voie de développement et vous désirez y accomplir une nouvelle étape de votre carrière, dans le cadre de l'assistance technique que notre société est chargée d'y apporter.
Merci d'écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération). Préciser sur l'enveloppe la réf. 1517 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui trans.

SOCIETE GROUPE P.U.K.
recherche

UN PROGRAMMEUR

Contrat à durée déterminée d'un an.
Formation D.U.T. ou F.P.A.
Expérience d'un an ou débutant.
Langage COBOL, travail en temps réel.
Réalisation et mise en place des programmes statistiques.

Adresser C.V. et photo à : Direction du Personnel

CUIVRE ET ALLIAGES
9-11, rue Georges-Elesco.
94008 CRETEIL CEDEX.

Dans le cadre de son expansion

UAP ASSISTANCE
recherche :

EMPLOYES (EES) DE BUREAU

pour suivi et classement des dossiers d'assistance.
— Goût pour travail sur dossiers ;
— Niveau baccalauréat minimum ;
— Connaissances en droit appréciées.
Sont à pourvoir postes stables et postes à durée déterminée.

Env. C.V. à U.A.P. ASSISTANCE, Service Personnel, B.P. 337-09, 75428 PARIS CEDEX 09.

Pour ORSAY (91)
Mission un an et plus

INGÉNIEURS
DIPLOMES

1) *Mécanique générale* ;
2) Mécanique, hydrologie, pneumatique, électricité, pour robomatique.
Envoyer C.V. détaillé à :
GEEA 79, rue Vaugirard, 75006 Paris.

Bureau d'Etudes
recherche

UN INGENIEUR SOUDEUR
- Niveau d'études Ingénieur
- Expér. 5 ans en fabrication soudée

UN INGENIEUR MECANICIEN
- Niveau d'études ingénieur
- Expér. 5 ans en tuyauterie ou en robinetterie

UN INSPECTEUR RECEPTIONNAIRE
- Niveau d'études BTS
- Expérience 3 ans en recette matériels chaudronnés

La connaissance de l'anglais sera très appréciée

Nous offrons la position cadre et un salaire très motivant

Envoyer C.V. et photo à : REGIE-PRESSE no T 016.833 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dynamique, méthodique, goût du contact avec clientèle, telles sont les qualités requises pour le poste de :

TECHNICO-COMMERCIAL

proposé par Société exploitant un procédé breveté de traitement de surfaces (domaine de la lubrification), formation technique de base souhaitée.
Envoyer C.V., prétentions, par lettre manuscrite, à : no 81.603 M, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincenes.

Cherche Allemand pour cours 35 F l'heure. Envoyer C.V. FORINCOME, 66, rue des Grands-Champs, 75020 Paris

---

La Compagnie de Construction Mécanique

SULZER

recherche pour son Usine de MANTES-LA-VILLE (Yvelines)

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

pour son Département POMPES

- Etudes techniques.
- Gestion de commandes . Coordination technique et financière.

Langue anglaise ou allemande pratiquée indispensable.

Ecrie : CCM SULZER, B.P. 55 - 78202 MANTES-LA-JOLIE Cedex.

SOFRES
recherche

PERSONNES AYANT PARFAITES CONNAISSANCES LANGUES

HONGROISE, ROUMAINE, BULGARE, TCHEQUE ou POLONAISE, POUR INTERVIEW TOURISTES.

Ecrire SOFRES, 120, rue Raymond-Losserand, 75014 PARIS.

Attachée de Direction
10 ans d'expérience, habitué contact clientèle, haut niveau ch. situat. stable. Tél. 647-98-24 entre 16 h. et 17 h.

---

secrétaires

KONTRON ROCHE

Département Marketing International
recherche

SECRETAIRE ASSISTANTE

parfaitement bilingue anglais-français (3ème langue souhaitée)

Excellente sténo-dactylo

Pour prendre en charge le secrétariat d'un groupe de Chefs de Produits.

Largement autonome le poste implique le sens de la gestion. Il comprend notamment le suivi, en liaison avec les usines, des commandes des 25 sociétés commerciales.

Lieu de travail : VELIZY puis en mai 1980 MONTIGNY LE BRETONNEUX (Yvelines)

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à Annick HELLEQUIN *Service du Personnel* KONTRON S.A. 6, rue des Frères Caudron 78140 VELIZY VILLACOUBLAY.

ORFEVRERIE CHRISTOFLE
(Métro Porte de Paris) SAINT-DENIS, recherche

LA SECRÉTAIRE du Chef des Achats

BONNE BILINGUE ANGLAIS

Expérience professionnelle minimum 3 à 5 ans, avec si possible connaissance des techniques du commerce international.

Appointements : environ 60 000 F.
5 semaines de vacances - Restaurant d'entreprise
Semaine de 5 jours en 8 heures.

Tél. : 820-61-23 - Chef du Personnel, ou écrire : 112, rue A.-Croizat - 93206 Saint-Denis Cedex 01.

IMPORTANTE SOCIETE DE PRODUITS COSMETIQUES PARIS (8e)
recherche pour son Service Exportation

UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

excellente bilingue ANGLAIS.
— Ayant une solide expérience d'un poste similaire.
— Aimant le contact.

Poste à pourvoir rapidement.
5 x 8 x 13.

Envoyer C.V. man. : LABORATOIRES JOUILLIE 20 bis, Quartier Boieldieu, 92803 PUTEAUX.

IMPORTANTE STE PRODUITS DE LUXE DE RENOM INTERNATIONAL
recherche pour sa division LICENCES

secrétaire direction

PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS
(de préférence de langue maternelle anglaise)
- sténo française
- expérience juridique souhaitée
- elle assurera le suivi des dossiers des licenciés (rédaction et frappe de courrier en anglais).

Ecrire avec CV photo et prétentions sous la réf. 2807 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
recherche pour sa filiale
IMPORT - EXPORT

SECRÉTAIRE TRILINGUE ANGLAIS-ESPAGNOL

Notions *GESTION.*
Lieu de travail : PARIS.

Envoyer C.V. et prétentions à D. COUTURIER, I T M ENTREPRISES, 24, rue Auguste-Chabrières, 75015 PARIS.

GROUPE DE PRESSE
recrute

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Excellente sténo-dactylo, sérieuses références. Horaires se terminant après 20 heures. ÉCRIRE : S.G.P. 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

Société Internationale
recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE
FRANÇAIS-ANGLAIS

aimant les initiatives et les responsabilités pour assister 2 Ingénieurs Commerciaux

Une formation d'un niveau BTS et quelques années d'expérience sont indispensables pour remplir les missions qui lui seront confiées.

Lieu de travail : CERGY-PONTOISE

Adresser C.V., photo et prétentions à no 34.779 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

PUBLIAS recrute avec contrat
Emploi - Formation - Travail
DACTYLO 17-26 ans ou âge illimité si divorcée ou enfant à charge, etc.
Stages 6 à 12 mois dont 500 à 1.200 h formation. Possibilité logement. Envoyer C.V. manuscrit et prétentions : 121, rue Réaumur, Paris 2e

---

SOCIETE PETROLIERE
recherche d'URGENCE

SECRÉTAIRE parfaitement BILINGUE ANGLAIS

STENO-DACTYLO
TEL. : I.D.S. - 246-64-91.

FILIALE FRANÇAISE d'une importante société industrielle allemande recherche
SECRETAIRE BILINGUE FRANÇAIS-ALLEMAND
Lieu de travail : Clamart.
13e mois et avantages sociaux
Env. C.V., prét., photo à M. Guy Chauveau, gérant, 23, bd Suchet, 75016 Paris
Tél. *heures bureau* : 644-21-80
Tél. après 20 h. : 520-00-53

Agence de publicité Neuilly
recrute

SECRÉTAIRES DE DIRECTION

confirmée. Salaire intéressant. Se prés. KELLER FRANCE, 102, v. Champs-Elysées (8e) ou téléph. 225-81-06.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES
situé prox. Porte-Saint-Ouen
recherche

COLLABORATRICE DE DIRECTION

sténodactylo confirmée
BILINGUE ALLEMAND

Adresser C.V. et prétent. à : no 54.702, RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

proposit. com. capitaux

Si vous êtes bon Vendeur dynamique, si vous voulez être Patron,

DEVENEZ DISTRIBUTEUR

Dans votre région (films Kodak vendus, développement et tirages compris, beaucoup moins cher). Pas de porte à porte ni de vente directe. Formation assurée, capital nécessaire : 45.000 F (stocks) + T.V.A. amortissable très rapidement. Gros Gains selon dynamisme. Documentation : LABORATOIRES FICA, 06360 EZE (France). Tél. : (93) 41-06-67.

CAPITAL DISPONIBLE Pour des projets internationaux viables, 500.000 dollars minim. Egalement d'excell. occasions d'investissem. aux Etats-Unis et à l'étranger. Venture Capital Consultants, 15300 Ventura Blvd, Suite 500A Sherman Oaks, California 91403. Telex 651355 VENCAP LSA.

Labo. autrichien de spéc. pharmaceutiques, désire entrer en contact avec labo français en vue diffusion de ses produits en France. Achat pas exclu. Discrétion absolue. Ecr. à 7.083, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

ARABIE SAOUDITE Vous y désirez une REPRESENTATION COMMERCIALE, prenez contact au 271-66-72.

Import. Sté anglaise cotée en Bourse fabriquant et exportant

INSTRUMENT CHIRURGIE

rech. participation ou acquisit. d'une Société fabriquant et/ou distr. cette gamme de produits. Confidentialité absolue assurée. Faire offre, sous réf. 3.365 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris, cedex 02, qui trans.

formation profession.

Jeunes Gens, Jeunes Filles devenez

INFORMATICIENS

EUROPE INFORMATIQUE dans le cadre du 3e pacte pour l'emploi, accueille des

DÉBUTANTS

niveau BAC H, B.T.S. ou I.U.T. non informatique

pour SUIVRE UN COURS DE FORMATION SUR MINI-ORDINATEURS, DANS LE CADRE D'UN STAGE PRATIQUE EN ENTREPRISE.

Rémunération assurée.

Postes à pourvoir en fin de stage.

Tél. d'urgence 261-50-41 8, rue de Sèze, 75009 PARIS.

Org. Format., stage rémunéré, 18-26 ans, adjoint direction financière. Se prés. ce jr 10 h., 11 bis, rue Roquépine, Paris-8e.

enseignem.

Importante MAISON d'EDITION cherche

JEUNE AGRÉGÉ (E)

ou CERTIFIE (E) d'anglais, ou ENSEIGNANT (E) de nationalité anglaise ou américaine pour conception, rédaction d'une collection, niveau 1er cycle du secondaire. Eventuel travail d'équipe. Honoraires, droits d'auteur importants possibles. Ecrire Mme Thérèse ROCHE, 7, square Auguste-Renoir, 75014 Paris qui transmettra.

Club anglais, cours et conversation avec professeurs d'origine. 354-01-72.

représent. offre

REPRESENTANTS(TES), bien introduits pays arabes du golfe pour export nos PRODUITS PARFUMERIE Paris - Genève. Forte commission. Ecrire en indiquant no tél. à BESO S.A., case 188, 1211 GENEVE 17, SUISSE.

Prestigieuse Société de Tricots recherche pour département Femmes

UN REPRÉSENTANT MULTICARTES

Secteurs : 02, 08, 10, 51, 55, 59, 62, 76, 80. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS Référence 60813.

information divers

POUR

TROUVER

UN

EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78, Le Chesnay

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

128 Berlinette 1300 FIAT, coul. verte, intér. marron, pr. main, kilométrage : 58.000 km., avec révision complète à ce kilométrage, avec, en sus, 4 pneus et chambres neufs. Ecrire no 6.131 « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

8 à 11 C.V.

Particulier à particulier vend R 16 TL, année 1973, 132.000 kilomètres. - Boître vitesses neuve, embrayage neuf. Prix : 3.000 F.

Téléph. à pratir de 18 h. 30 : 374-91-67.

12 à 16 C.V.

604 1978, toit ouvrant, automatique, 23.000 km. Garantie. Prix 43.000 F. Crédit avec 3.000 F comptant. - BOT. 23-93.

Part. à part. vd 604 modèle 79, bleue marine, nbx équipements, boîte automatiq., toit ouvrant, radio-cassette, système alarme antivol, 49.000 km, très bon état, 40.000 F. Vis. la semaine sur R.V., tél. h.b. 561-95-33, p. 431.

+ de 16 C.V.

A vendre BMW 30 L. 77, 120.000 km. Gris métal. Excel. état. (fact. à l'appui). 45.000 F. Tél. (86) 45-50-55, tous les jours de 11 à 17 h. ou 227-24-11.

divers

B.M.W. OCCASIONS

316, 320, 323, 520, 525, 728, 79-80, peu roulé, garanties Auto-Paris XVe, 63, rue Desnouettes (15e), tél. : 533-69-95.

LANCIA AUTOBIANCHI

11, rue Miracl - Paris 5e

336.38.35 +

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

travail à domicile

Demande

JE FRAPPE Sur IBM 82 C vos manuscrits - Tél. : 587-87-64.

Vos thèses, manuscrits, mémoires, RETAPES et PHOTOCOPIES. Téléphone : 500-42-18.

Secrétaire direction confirmée, trilingue, frappe ts textes franç., angl., espagn. sur IBM boule Tél. apr. 20 h. 30 : 075-43-64

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'Etat. Devis gratuit - 368-47-84, 893-30-02.

occasions.

GRAND CHOIX de moquette en solde. Exemple de prix : velours sur mousse en 4 m., 19,99 F/m2 murale textile, 6,46 F/m2 - 340-72-72.

Achat comptant bijoux, or, brillants, etc. Argenterie, 4, Chaussée-d'Antin, OPERA 37, av. V.-Hugo, ETOILE. PERRONO, Ventes, Occasions.

demandes d'emploi demandes d'emploi

43 ans, expert en

IMPLANTATION AUX U.S.A.

attend vos propositions

Ecrire FASTRAL, 15 bis, rue Cimarosa, 75116 PARIS, qui transmettra.

MÉDECIN DERMATOLOGUE

J.F. 32 ans - Expérience hospitalière recherche poste attractif comportant responsabilité et création.

Disponible à temps plein ou à mi-temps. Etudie toutes propositions dans le milieu médical ou dans le secteur non traitant (édition, publicité, promotion ...).

Ecrire No T 016.855 M - REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

J. F., 24 a., DUT marketing, maîtrise, relations publiques, cherche poste à temps partiel. Ecr. no 1.707 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Dame cherche emploi mi-temps Paris, divers responsabilités. Tél. : 583-44-45.

Attachée direction capable de s'insérer dans votre équipe malgré 58 a. Très dynamique, grande expér. Text. et Conf. Anglais, Allemand. Ecr. no 1.698 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Hme, 28 a., études supérieures, expérience commerciale et technique en BIJOUTERIE préparant expertise en gemmologie à l'I.N.G., cherche emploi en rapport avec pierres précieuses et fines. Ecrire Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris ss réf. no 60893.

EXPERT COMPTABLE 33 A. ESC., Lic. sc. éco, DEA gestion, thèse d'Etat, planification-contrôle en cours, expérience consultant, ch. poste en rapport. Libre de suite. Téléphoner : 329-85-26 ou Ecr. no 1.712 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. fme, libre ste, ch. poste Agence publicité ou annonceur relat. presse. Tél. Mlle Agostini 551-63-35.

Hme 30 ans doctorat de spécial. physique spatiale ch. emploi correspondant format., France ou étranger, anglais et espagnol courants, 2 a. d'expér. poste doctoral dans labo. hollandais Ecr. G. Duprat, 4, r. Marcadère 32190 VIC-FIZENSAC.

Hme 34 a., ch. empl. gérant appointé ou garçon avec référ., Paris ou province. T. : 608-50-60.

DIRECTEUR COMMERCIAL ET ADMINISTRATIF Ingén. fonderie mét. non ferreux b. introd. marché. franç. et alle. Etud. ttes propos. : 642-85-30.

J.F. 26 a., maîtr. sc. naturelles prépar. Capès et Agrégation recherche poste enseignement. Ecr. no T 016.964 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGENIEUR ARCHITECTE bâtiment T.P., latino-américain, bonnes relations dans pays du continent, plusieurs ann. d'exp. en France, ch. poste dans Sté intéressée à l'Amérique latine. Langues espagn., portug., angl. Ecr. no T 016.981 M, R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECR. DIRECTION 25 a. exp., connaissant bien ANGLAIS et ESPAGNOL, bonnes notions ALLEM., bonne prés., ch. poste intéress. et varié Paris, si poss. moins de 40 h. semaine. Ecrire no 016.966 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGENIEUR E.S.T.P.-I.C.G. 49 ans, polyvalent, efficient, susceptible prendre en main réalisations importantes et/ou problèmes complexes, recherches prototypes, ch. poste en rapport. R. TRON, 16, rue de Marnes, 92 Ville-d'Avray. Tél. : 709-27-74.

UNIVERSITAIRE J.H. 30 a. docteur en droit, I.E.P. Lyon, lic. histoire, anglais cour., espagn., exp. de la rech., étudie toutes propositions, y compris étrang. Ecr. no 1.713 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 37 a., doct. 3e cycle chimie, 6 a exp. rech. fondamen. chimie minérale, 6 a. exp. ens., cherche poste ét., rech., form. Et. ttes prop. Ecr. no 7.087 « le Monde » Pub. 5 r. Ital., 75427 Paris-9e.

CADRE TECHN. CCIAL BAT. 33 a., exp. 8 ans Asie/Afrique. Chef subd. TP/chef expl. for. et 2 a. ccial BPE France, bil. angl. cherche poste RESP. DIR. Ecr. no 7.086 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 31ans, exp. enseignement, presse, titulaire licence de lettres, cherche poste stable PRESSE - EDITION. Ecr. no T 016980 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. maîtrise doctorat arts plastiques écrivant et publiant sur l'art depuis 1974 expérience enseignante, animation et secrétariat trilingue. Ch. travail en relation avec art ou écriture. Tél. : 988-71-60.

J.F. cherche heures de ménage, du lundi au vendredi. TEL. : 320-35-60.

J.H., 24 a., maîtr. droit Paris I **JURISTE DROIT du TRAV.** + Sc. Po., droit international Angl., Allem. étud. tte propos. ds milieux : industriel, ccial, bancaire, presse, résid. France ou étrang. Ecrire 151, rue Blomet, PH. OLIVIER. - Tél. 250-71-43

CADRE SUPÉRIEUR gestion - marketing - vente, actuellement responsable d'un poste à haut niveau, Français 33 ans, homme de décision et terrain, parfaitement bilingue : Français, Allemand, bonnes connais. Anglais, connaissance pratique dans ces 2 pays, offre son savoir à entrepr. dynamique Ecr. no T 016982 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

DIRECTEUR équipement social Diplômé CREP cycle CAPASE, expér. enseignement, animation enfants, adolescents, adultes, ét. tte propos. (préavis à donn.). Ecr. no T 16.915 M Régie-Presse. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Géographe JH 24 a form compl droit éco ch pl st m-tps pl tps ds am immob transp tourisme. 878-35-43.

ARCHITECTE D.E.S.A. 27 ans, 3 ans expér. libérale marchés privés et publics dossier référ., bonne présentation, étud. ttes propos. temps plein ou partiel, Paris ou province. Ecr. no T 16898 M Régie-Presse. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PROJECT MANAGER ASSISTANT - 38 ans Solides références, ch. emploi ds sté aéronautique, télécom. ou recherche scientifique Paris ou banlieue sud. Ecr. no T 16.918 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE BANQUE 36 ans 9 ans Directeur d'Agence cherche situation en rapport Paris/Région Nord et Ouest. Connaissance droit, contentieux, expérience direction administrative et financière, Anglais parlé. Prét. 150.000/an. Ecrire s/réf. 9095 ANNONCES SERVICE, 45, rue Carnot, 78000 VERSAILLES.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

FORUM LUXUEUX 4 PIECES, SOLEIL, CALME, ETAT NEUF, CARACTERE. 760.000 F. - Tél. 227-22-88.

4e arrdt.

MARAIS imm. 17e siècle, 43 m2, cft 1er étage hauteur plafond 3,60 m, splendides poutres et parquets, 458.000 F. T. 548-76-25.

48, RUE DU TEMPLE. Dble liv, kitchen, bains, TEL., DERNIER ETAGE S/BALCON, Soleil, charme. Ce jour 14-17 h.

VRAI MARAIS Très belle rénovation 5-7-9, R. DES TOURNELLES Reste à vendre Un 4 P., 100 m2 mansardé et deux 2 P. S. pl. 14 h. 30-18 h. Sauf dimanche. 274-59-10.

ILE DE LA CITÉ Duplex 7 P., tt conft. 220 m2. MICHEL ET REYL. 265-90-05.

5e arrdt.

ESTRAPADE - PANTHEON Maison XVIIe, 260 m2. 354-95-10 **JARDIN PRIVÉ 100 m2**

6e arrdt.

MEZIERES - LUXEMBOURG HOTEL XVIIIe, étage élevé **SUD** 6 FENETRES 4 PIECES 354-42-78

7e arrdt.

VANEAU studio cuisine, bains 22 m2, plein soleil. GARBI. T. 567-22-88.

BAC - SEVRES-BABYLONE Gd stand., 1er étage, très beau 6-7 p., 200 m2, 2 serv. Prof. possible. Urgent 329-33-30 TAC

8e arrdt.

Me FRANKLIN-ROOSEVELT 1 petite pièce, bon imm., calme. PX INTERESS. Visite mercredi et jeudi de 13 h. à 16 h., escalier cour, 24, rue d'ARTOIS.

PL. FRANÇOIS-Ier Immeuble récent STUDIO 40 m2 2 P. 70 m2 IMMO BALZAC - 723-50-00

CONCORDE - 100 m2 PENICHE HOLLANDAISE 26 M Standing. Prix : 260.000 F. Tél. : 265-64-21.

10e arrdt.

12, r. Lancry, métro République imm. P. de T., côté cour, calme 1er ét., 2 p., cuis., s. d'eau, ent., petit déb., cave. Remis à neuf. Pour renseign. : TEL. 781-16-18.

11e arrdt.

Me ST-AMBROISE, Richard-Lenoir, imm. pierre de taille, 2e ét., gd appt 5/6 p., tt cft, 140 m2, 850.000 F. T. 874-70-47.

Près Me part. vd beau 2 p., 62 m2, imm. stdg, 9e ét., entr., cuis., s. de bains, w.-c., 1 ch. 1 séj. + cave + parkg sous-sol. Prix : 380.000 F. Tél. : 370-64-43.

12e arrdt.

MAISON SUR TOIT Liv. + 3 chbres, imm. 77, rare + TERRASSE 250 m2. Mercredi 14-17 h., 7, rue Taine. 550-34-00.

15e arrdt.

PLUSIEURS **4-5 P.** stand. tt conft, étage élevé Tél. 548-76-25

EMILE-ZOLA - Beau 5-6 P. **137 m2** imm. pierre de taille 3e étage, asc., tt cft. 1.100.000 F - 548-76-25

CONVENTION Immeuble brique rez-de-ch Petit 3 P. TT CFT, 320.000 F. COTIMO, Mme Toppo - 783-62-74

DUPLEIX pr. CHAMP-DE-MARS Imm. 1974 gd stand. 5-6 p., 135 m2 env., 2 entr. pal., 1er ét., balc., gar. Possib. prof. Cotimo, Mme Toppo - 783-62-74.

SUFFREN 5e étage, asc., vue dégagée Beau 5 pièces, parfait état. CORI - 346-13-00 (poste 3515)

16e arrdt.

PLACE VICTOR-HUGO dans immeuble pierre de taille, entièrement rénové 45 m2, 2 P., cuis., bains, refait neuf, 6e ét., asc., soleil. Sur place, 9, R. YVON-VILLARCEAU mardi 27-11. De 15 h. 30 à 16 h. 30.

AUTEUIL atelier artiste, 7,50 m. sous plafond + mezzanine, imm. classé, tout confort. Prix : 680.000 F. GARBI 567-22-88.

17e arrdt.

WAGRAM-COURCELLES 6e ét., atelier d'artiste + 6 p. 240 m2, 2 chambres service, grand standing professionnel. Px : 1.950.000 F. T. : 622-22-56.

GUY-MOQUET imm. pierre de taille, 3 p., tt cft, rez-de-ch. Prix : 350.000 F. T. : 579-75-80.

COURCELLES 8 P. excellent état, 1er étage, GRAND STANDING Profession libérale possible. Prix 1.950.000 F. URGENT - 603-48-30.

18e arrdt.

DAMREMONT prop. vd splend. 2 p. tt cft s/verd. cuis. éq., w.-c, bns, prix except. T. 878-41-65.

MARCADET prop. vd ds bel im. p. de t. env. 80 m2 à rén. 5 p. ou poss. 2X2 p. tt cft. Prix et placement except. T. : 878-41-65.

RUE ST-VINCENT Dans immeuble pierre de taille, rénové, calme **68 M2** dble living + chbre. Prix 630.000 F. MADIMO - 260-30-39

SACRÉ-CŒUR 30, RUE LAMARCK, belle imm. asc., gd 2 P., cuis., bains, soleil. Prix : 420.000 F Mercredi de 14 h. 30 à 16 h. 30 COURTOIS. 265-49-85.

78 - Yvelines

VERSAILLES Centre près parc du Château dans petit imm. de caractère, appt 220 m2, récept. 70 m2, chbre de service indépendante, possib. profession lib. TEL. : 950-62-18.

92 Hauts-de-Seine

CHATENAY-MALABRY gd appt 6 p., avec terrasses, affaire exceptionnelle 1.200.000 F. EFIMO 660-45-96.

L'HAY-LES-ROSES gd appt 4 p. avec terrasses et cheminée. Affaire de classe, 790.000 F. EFIMO : 660-45-96.

NEUILLY-SUR-SEINE BEL IMM. PIERRE DE T. STANDING - 5e ET. - ASC. **BEAU 6 PIÈCES** CFT - SOLEIL - A RENOVER **PRIX 1.400.000 F** MERCREDI, JEUDI, 13 à 19 h. 166, AV. GAL-DE-GAULLE, ou téléphoner : 526-51-33.

SCEAUX Tr. calme, verdure, 5' métro dans belle résidence, grande entrée, séjour double s/terrasse cuis. aménagée, 3 chbres, s. de bns et salle d'eau, garage dble, impeccable. Prix : 800.000 F. ERBE. 663-26-54.

Province

NICE LES DEMEURES MERIDIONALES IMMOBILIER sont à votre disposition pour résoudre tous vos problèmes immobiliers. ACHATS-VENTES Appartements - villas - terrains - fonds de commerce, 2, rue du Maréchal - Joffre Nice. Téléphone : (93 88-68-27 et Villeneuve-Loubet (93) 20-76-59.

SKI en Haute-Savoie Thollon (12 km Evian) Chatel - Chapelle-d'Abondance. Habère-Poche. Studio 4 p. à part. de 130.000 F avec 13.000 F cpt : 2-3 pièces. Chalets : 4-5 pièces. Gestion assurée. G.R. Rue du Lac - Corzent 74200 THONON. T. (50) 71-76-49.

appartem. achat

URGENT, PARIS ou NEUILLY, rech. 2 à 4 pièces, paiement comptant chez mon notaire. Tél. : M. THOMINE, 046-09-94.

POUR PLACEMENT recherche, libres ou occupés, studios 2 ou 3 p., bon immeuble, confort ou possib., bon 18e, 9e. HUSSON : 255-66-18.

Rech. 2/3 P. **BONS QUARTIERS** 227-07-06

URGENT RECHERCHE 5/7 P., tt cft, 6e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et RYL. - 265-90-05

RECH. appts 3 à 5 p. PARIS préfère rive gauche, avec ou sans travx, urgt, paiement, cpt chez notaire. Téléph. 873-20-67 tte la journée, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT, ach. appts 2 à 4 P. paiement cpt chez notaire, PARIS, 1er, 5e, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e, 17e, et NEUILLY. Tél. 261-39-78 Mme Leulier, et 900-84-25, le soir.

M. DREVAL 265-86-56 achète cpt 4-5 PIECES confort PARIS.

LES BELLES DEMEURES DE FRANCE - Tél. 387-92-76 68, bd Malesherbes, Paris 8e RECH. TRES BEAUX STUDIOS et APPTS 200 M2 TRES HAUT STANDING

appartements occupés

MAIRIE 18e, occupé dame 85 a., 2 p. cuisine, w.-c., possibilité salle d'eau, bel imm. ravalé, 69.000 F., crédit 80 %. Voir le propriétaire : 28, rue LETORT, mercredi de 14 h. 30 à 16 h. 30.

constructions neuves

INVESTISSEZ Paris 5e, pres du PANTHEON **2-3 P.** imm. neuf. A partir de 9.580 F le m2 **707-20-29** 65, rue LHOMOND 13 à 19 h (sauf samedi)

fonds de commerce

5e IMPRIMERIE REPROGRAPHIE, tr. bon emplac. boutique + bur. - Tél. 337-52-77.

locations non meublées Offre

Paris

16e STUDIO - Imm. récent Standing - Clair S/jard. 36 m2. - 720-90-64, matin.

BOURSE SENTIER, 2 Pces 50 m, caractère, confort. 2.200 F. 633-47-23

Studio cuisine salle d'eau 30 m2, 6e étage, Me Pyrénées. 740 F par mois. Tél. 260-32-42 (matin)

MONTPARNASSE-VAVIN magnifique dble séjour + 3 chbres, 2 bns, chbre de serv. calme, 5.000 + ch. - 783-68-09

PARC DE ROQUENCOURT 18 km PARIS. App. gd standing 4 P. + 45 m2 balcon, cave park. verdure, piscine, tennis. 4.500 F charges comprises. Tél. 288-34-96

72, RUE DE MIROMESNIL Très beau studio, salles de bns, 1.500 F + ch., voir concierge ou tél. 544-58-58.

Région parisienne

BOUGIVAL Belle propriété Liv. 6 pièces, 3 bains, gd gar. Sur terrain 1.900 m2. Loyer 7.000. - 534-57-48.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes ch. villas pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL-HOUSE rech. appts de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES 555-84-23 ou 705-52-89

EMBASSY SERVICE rech. du studio au 6 Pces, Paris et villa banl. Ouest. Pptaire direct. - 265-67-77

MICHEL BERNARD rech. pour sa clientèle de cadres étrangers, appts, de stand. quartier central. 500-54-90

SERVICE AMBASSADE pour Cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. 285-11-08

bureaux

NEUILLY Avenue CHARLES-de-Gaulle Immeuble standing - 4e étage 610 ou 420 m2 **750 F** LE m2/AN Charges très faibles LIBRE DE SUITE Entièrement remis **A NEUF** Claude ACHARD, à NEUILLY 637-14-56 - 624-53-46

CHERCHE 5 BUREAUX 120 à 150 m2 BON STANDING Quartier Opéra-Palais-Royal Pour le 1er janvier 1980 T. M. DELVAL : 329-21-82 p. 83

BASTILLE, 1.600 m2 ou 650 m2 Bureaux impeccables climatisés. Bail neuf libres. - 563-83-33

7e, BAC SAINT-GERMAIN dans locaux gd stand., bureaux individuels + récept. Visiteurs et serv. téléphonique, location précaire disponible. Tél. 222-48-60

NEUILLY METRO Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux ds imm. neuf - 758-12-40.

30, AV. GEORGE-V Dans immeuble de gd luxe à louer, bureaux divisibles de 60 à 600 m2 1.450 F le m2 Possib. location précaire Tél. 723-78-08

DOMICILIATIONS CONSTITUTION DE STÉS ASPAC : 281-18-18.

A LOUER PIGALLE
— 200 m2 de bureaux ;
— 240 m2 entrepôts ;
— 6 parkings, téléph., immeuble récent.
502-13-43

RD-PT CHAMPS-ÉLYSÉES 3 bureaux 75 m2, usage prof. 4.000 F mensuel. — 603-60-08.

Boutiques

ACHETONS Immédiatement murs de bout. VIDES ou OCCUPES PARIS PROCHE BANLIEUE **359-99-50**

ACHETE COMPTANT Murs de boutiques Libres ou louées, Paris ou proche banlieue - 563-68-06.

locaux commerciaux

MARAIS. Local tous commerces ou atelier 438 m2, 6.000 F mensuels - 278-25-60.

8 KM CANNES, 320 m2 bureau, 500 m2 entrepôts fermés, 100 m2 logement de fonction, 6 lignes téléphoniques, dépendances, terrain 1 ha. viabilisé, site boisé, vente ou location. Ecrire HAVAS CANNES 19630/06 5, rue du Maréchal-Foch.

immeubles

INVESTISSEUR RECHERCHE A ACQUERIR IMMEUBLE 500.000 à 10.000.000 F. Ecrire C.F.E.I., B.P. 260, 14008 CAEN CEDEX.

EXPERTISES Immeubles. Investissements. Sièges de Sociétés. **ETRESA - 776-07-30** Etudes et réalisations S.A., 3, rue Bellini, 92 PUTEAUX.

SOCIÉTÉ COPROR 21, R. DE LA SOURCE, 16e. 524-56-01. ach. imm. ttes catégories. PARIS et BANLIEUE. Même avec gros travaux. LIBRES ou occupés. EXPERTISE GRATUITE. Réponse ss 48 h. PAIEMENT COMPTANT.

IMPORTANT GROUPE MARCHANDS BIENS, recherche IMM. LIBRES ou OCCUPES Bons quartiers Paris ou banlieue proche. DECISION RAPIDE Estimation sans engagement. DISCRETION ASSUREE Intermédiaire accepté. 555-91-00, poste 31, 10-12 h.

Vends au cœur du vieux TOURS important immeuble à restaurer, possibilités grands appartements ou hôtel, surface au sol 750 m2, cour intérieure. Prix : 500.000 F. Ecrire : ALAIN BRISSET « Les Flamands » 37320 ESVRES-SUR-INDRE.

Recherchons tous immeubles commerciaux et locatifs. Solutions rapides - 563-83-33.

hôtels-partic.

ASNIERES Calme et résidentiel GARE - Métro prochainement DANS VOIE PRIVEE et TERRAIN 561 m2 PETIT IMMEUBLE PARTIC. Sur beau jardin Jolie vue - Propriété s/verdure Construction parfait état - Tout conft - Surface intérieure développée 475 m2 + dépendances. Ensemble facilement **DIVISIBLE** en 2 grands appts indépendants. **IDEAL** pour HABITATION et PROF. LIBERALE Possib. bureaux commerciaux Prix : 1.800.000 F Claude ACHARD, à NEUILLY 624-53-46 - 637-14-56

20e GAMBETTA. Voie calme, gde surface, 150 m2 à rénover, 2 niveaux, 630.000 F. 589-20-97 après 20 heures.

pavillons

ANTONY TRES BEAU PAV. 280 m2 S/3 niveaux, av. 250 m2 jardin. Prix 680.000 F. - Tél. : 603-27-51.

35' MONTPARNASSE pr gde famille, r.-de-ch., entrée, séjour double, cuis., 3 chbres, salle de bains ; à l'étage : 3 chambres, salle d'eau, cuis., ss-sol complet (gar. 2 voit.), 1 pièce + s. de jeux, jardin. 532 m2. Prix justifié, 560.000 F + 40.000 C.F. I.N. 045-29-09.

NEUILLY-PLAISANCE Limite LE PERREUX, prox. gare R.E.R. Maison 4 Pces, cuis., toil. Bon état, cft, jardin d'angle. Prix : 320.000 F.

LE PERREUX Proche GARE R.E.R., pav. construct. meulière, brique apparente, séj. dble, 3 chbres, cuis., bains, sous-sol av. gar. Px 300.000 F. REGNIER 254, av. Pierre-Brossolette 94 LE PERREUX. - 324-17-63

viagers

CONVENTION - Beau 3 pièces, gde terrasse, 8e ét., imm. réc. 1 tête 72 ans, occupé. Cpt 180.000 F, rente 2.800 F. **VIAGER** 130, rue de Rivoli 233-05-75

Gare St-Lazare - Cède bail ccial 4 bureaux meublés, 5 tél. + studio équipé, cuis., bs, stdg. 1er ét. Loyer 30.000 F an. 90.000 + rente - Tél. 522-46-43, 14-21 h.

LAMARCK-CAULAINCOURT Tr. beau 2-3 pièces, 75.000 F cpt 650 F mens. Occupé Hme 68 a. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

16e - ÉTOILE BEL IMM. TOUT CONFT. Entrée, 2 P. cuis., s. de bains asc. occupé 1 tête, 74 ans. Compt. 70.000, rente 1.650 F. **LEBEL et ROBERT** 12, rue des Deux-Gares, 75010 PARIS. TEL. : 206-76-32.

ETOILE. Appt 6 P., 175 m2 + 2 chbr. de serv., 5e étage, occupé 75 ans, 400.000 F + rente, 5.000 F - LODEL. 355-00-44.

Rue St-Louis-en-l'Isle, magasin, cuis., séj., 2 chbres, libre dans 2 ans, 230.000 F+rente, 1.350 F. LODEL, 355-00-44.

PART. VD PAV. OCC., tt cft, banl. N. PARIS, autob., train 2 km, métro 4 km, 64 m2 au sol, 7 p., 4 niv., ss-sol tot., 1 ch. toil., wc, cave, chff, escalier intér. et ext. R.-de-ch., entrée, cuis., s. à m., sal., chem., wc, lav. ; 1er : 3 chb., s. de bs, wc, évac. fumée ttes p. ; 2e : gren. tot. Gar. 2 v., terras. 32m2, stud. poss. S/terr. 500 m2 clôt. et arboré. Ch. c., force, tel. Val. : 500.000 F. Bouquet 250.000 sans rente sur 1 T. 60 a. ou 200.000 F + rente limit. Ecr. à 1.710, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

Vendez rapidement Conseil Expertise, indexation gratuit. Discrétion - ETUDE LODEL. 35, boul. Voltaire, 355-61-58.

villas

LE VESINET RESIDENTIEL 700 m R.E.R. VILLA ILE-DE-FRANCE 200 m2 habitables, 4/5 chbres, sous-sol, gar. 2 voit. 1.500 m2 boisés. Urgent. EXCLUSIVITE Agence MAIRIE - 976-52-52.

St-NOM-la-BRETECHE, pr. Golf très belle VILLA RECENTE sur 2.500m2, 250m2 hab., liv. 60 m2, 5 chb., 3 bs, 1 s. d'eau, ss-sol total. - PRIX : 1.470.000 F - AGENCE ROYALE - 950-14-60.

chalets

CHALET à vendre plein centre station de ski LA PLAGNE (Savoie) Tél. 71/43-29-04 en Belgique de 9 h à 11 h 30 (jours ouvrables)

propriétés

Dans village REGION **MONTFORT-L'AMAURY** GENTILHOMMIERE XVIIIe S. PARC CLOS : 7.000 M2. Gde récept., 8 chbres, 3 antichbres, 5 bains, vaste cuis. + 200 m2 aménageables. Garage. Bel ensemble tout confort. Charme rare. Exclusivité. Claude ACHARD à NEUILLY. 637-32-93 - 624-53-46.

Saint-JEAN-DE-LUZ/HENDAYE, bord mer, rte corniche, P. vd propriété vue impr., site classé, terrain 8.000 m2, possib. comm. Px 900.000 F - Tél. 954-60-83.

A 20 mn. aérop. NICE, grande ppté avec belle villa neuve. Vue splendide. Téléph. (93) 59-51-73.

FERME 55 ha - ALLIER prairies, céréales pos. Pièce eau 700 m2. Habit. 130 m2 sous-sol. Bât. exploit. en dur 500 m2, hangar 100 m2. Libre 1981. Px total 1.300.000 F. Doc. comp sur demande CAB PEZET, 03500 SAULCET Tél. (70) 45-35-70

terrains

CHATOU 400 mètres R.E.R. Beau terrain boisé 1.150 m2 - 740.000 F. BARTHEL S.A. - 976-06-00

NEAUPHLE-LE-CHATEAU magnifiq. terrain boisé, 1.000m2, 290.000 F - Tél. 051-80-18.

JOUY-EN-JOSAS dans parc du château, beau terrain, 4.700 m2, non divis., 170 F le m2 TTC - 051-80-18.

Placement région ETAMPES très beau terrain boisé, 10 ou 20 ha. - 563-83-33.

MAISONS-LAFFITTE - Parc beau terrain boisé, 1.000 m2 entièrement viabil. AGENCE DE MAIRIE. - 976-52-52

maisons individuelles

A VENDRE

VERRIÈRES-LE-BUISSON (ESSONNE)

10 km de Paris Place de la Mairie - Plein centre.

IMPORTANT ensemble immobilier à construire et à rénover, avec permis. 1 250 m2, dont 5 maisons à construire et 6 maisons à rénover, libre. Tél. : 258-34-96.

Immobilier (information) Immobilier (information)

Service gratuit

Publiscope

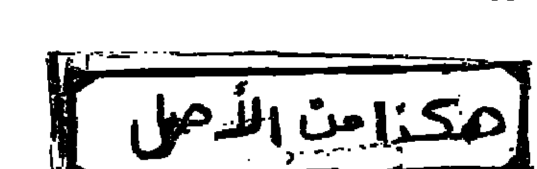
L'information au rendez-vous

INFORMATION LOGEMENT **525.25.25**

Information Logement dispose de renseignements sur des milliers de logements neufs en région parisienne.

49, avenue Kléber, 75116 Paris

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.



INFORMATIONS «SERVICES»

LA MODE

Tricotez-le vous-même

Ce bustier de réveillon à tricoter soi-même a été créé par Lydia Morabia pour les lectrices du *Monde*. Le corps est travaillé en maille anglaise, un peu comme l'envers d'une chaussette, en fil chamarré noir, éclairé d'une grande frange dorée, retenue aux épaules.

Il nécessite quatre pelotes de fil noir et autant de dorées. Prix : 76,80 F environ.

Pour recevoir les explications, envoyez une enveloppe timbrée à votre nom à : Lydia Morabia, 11, rue de Luynes, 75007 Paris (548-84-11). Elle se chargera aussi de la réalisation du modèle, au prix de 350 F. Compter dix jours environ.



(Croquis de MARCQ.)

C'EST JEAN-CLAUDE KILLY qui a signé le parka en liquette dessinée la semaine dernière dans notre rubrique.

PATINS DISCO. Après les patins de randonnée, **Midonn**, un des plus importants fabricants français dans ce secteur, lance le patin à roulettes « Disco », à petites roues et frein arrière, chaussures intégrées, en souple nylon jaune ou bleu.

En guise d'entraînement à ce nouveau sport dansant, le Palace, 8, rue du Faubourg-Montmartre, met des patins à la disposition des danseurs tous les mercredis, jeudis et vendredis, de 20 h. 30 à minuit.

Les **Midonn** sont vendus 400 F environ aux Galeries Lafayette, à la Samaritaine et dans les magasins de sport.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 26-27 novembre 1979 :

DES DECRETS

● Abrogeant et modifiant certaines dispositions en matière de procédure civile ;

● Relatif au régime des caisses d'épargne ;

● Relatif au régime des comptes spéciaux sur livrets du crédit mutuel.

UN ARRETE

● Fixant le taux d'intérêt des obligations cautionnées.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 28 NOVEMBRE

« La peinture du Moyen Age », 14 h. 30, Musée des monuments français, place du Trocadéro, Mme Colin.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Notre-Dame », 15 h., façade, Mme Guillier.

« Collection Picasso », 15 h. 30, Grand Palais (Mme Hager).

« L'église Saint-Julien-le-Pauvre », 14 h. 45, façade de l'église (M. de La Roche).

« Le poste d'aiguillage de la gare Saint-Lazare », 14 h. 45, hall, monument aux morts (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 15 h., 3, rue Malher (Le Vieux-Paris).

« L'art européen à la cour d'Espagne au XVIIIe siècle », 15 h., Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

17 h. 30, mairie annexe du premier arrondissement, 4, place du Louvre, Mme Charles d'Arneville : « L'évolution des jardins de Paris du Premier au Second Empire » (Académie du Second Empire).

18 h. 30, 107, rue de Rivoli, M. Robert Fossier : « La femme et l'enfant au Moyen Age ».

19 h., 5, rue Las-Cases, docteur *Paul Bizouard* : « Les dessins et l'écriture d'une jeune fille sage » (Société française de graphologie).

20 h. 45, Centre Varenne, 18, rue de Varenne : « Siddha Yoga : la quête de la perfection » (entrée libre).

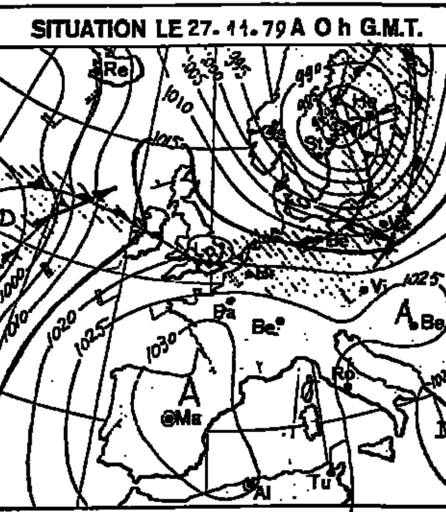
20 h. 45, musée Guimet, 6, place d'Iéna, MM. R. Rabiniaux, V. Bernard, F. Pradelle : « Hommage à André Berry » (Europe des lettres et des arts).

20 h. 45, 35, rue de Sèvres, M. Robert de Montvalon : « Les migrants et le système de santé ».

20 h. 30, Plaza-Opéra, 8, boulevard de la Madeleine : « La musique, image de l'amour ? » (Agence mondiale d'information).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27-11-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 28-11-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 27 novembre à 0 heure et le mercredi 28 novembre à 24 heures :

L'anticyclone qui persistera sur le sud-ouest de l'Europe maintiendra la plus grande partie de la France dans une zone de vents faibles. On notera ainsi une accentuation des formations brumeuses dans l'air humide qui recouvre la moitié nord du pays.

Mercredi 28 novembre, en montagne et sur les régions méditerranéennes, le temps sera souvent ensoleillé, mais des vents, de secteur nord-ouest, deviendront localement assez forts près du golfe du Lion. Ailleurs, des brouillards ou des nuages bas nombreux en début de journée se désagrégeront temporairement l'après-midi et des éclaircies apparaîtront. Toutefois, dans les vallées, ces brouillards seront parfois très tenaces, et leur persistance entraînera une baisse des températures maximales, qui sera surtout sensible dans la moitié nord du pays.

En revanche, sur la moitié sud, les températures subiront peu de changement. Des gelées faibles auront lieu au lever du jour sur le Sud-Ouest, le Centre et l'Est.

Le mardi 27 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 025,6 millibars, soit 769,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 novembre; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 14 et 4 degrés ; Biarritz, 16 et 3 ; Bordeaux, 6 et 3 ; Brest, 13 et 12 ; Caen, 15 et 12 ; Cherbourg, 13 et 11; Clermont-Ferrand, 14 et —2 ; Dijon, 5 et 4 ; *Grenoble, 8 et —2* ; Lille, 12 et 12 ; Lyon, 7 et 0 ; Marseille, 11 et 2 ; Nancy, 6 et 6 ; Nantes, 14 et 8 ; Nice, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 11 et 11 ; Pau, 16 et 0 ; Perpignan, 15 et 7 ; Rennes, 14 et 11 ; Strasbourg, 8 et 6 ; Tours, 11 et 9 ; Toulouse, 7 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 29 (max.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 3 degrés ; Amsterdam, 13 et 6 ; Athènes, 16 et 11 ; Berlin, 7 et 5 ; Bonn, 9 et 6 ; Bruxelles, 10 et 8 ; Le Caire, 22 et 11 ; Iles Canaries, 24 et 21 ; Copenhague, 9 et 6 ; Genève, 8 et 1 ; Lisbonne, 17 et 7 ; Londres, 15 et 8 ; Madrid, 16 et —3 ; Moscou, 2 et —1

CIRCULATION

L'UTILE ET L'OBLIGATOIRE

M. Jacques Lauriot, de Choisy-le-Roi, nous écrit :

Serait-il enfin possible de faire une distinction claire entre l'utilité de la ceinture et l'obligation légale qui est faite de la boucler, sous peine de contravention...

Je ne comprends pas que l'on s'obstine à tout mélanger alors que le véritable problème est là. Nous ne protestons pas contre le port de la ceinture de sécurité, nous protestons contre l'atteinte à la liberté individuelle prise une fois de plus par des technocrates, hors de toute consultation démocratique, empoisonnant un peu plus l'atmosphère quotidienne de menace et de répression dans laquelle nous vivons (et l'on s'étonne que les Français perdent le *sourire*...).

L'Etat aurait pu se limiter à son rôle normal, du moins celui pour lequel nous avons désigné nos élus : recommander l'usage de la ceinture, l'appuyer par une propagande *ad hoc*, ou des mesures incitatives par le biais des primes d'assurances... Mais non, dans un style centralisateur et gendarmesque bien français, il a fallu que cela se traduise par un décret.

En gros, on peut dire que nous vivons maintenant dans le système suivant : les problèmes généraux, politiques et vagues se discutent selon la procédure démocratique. Par contre, le cadre de notre vie quotidienne est de plus en plus régi par des mesures dictatoriales, technocratiques, et contraire à ce pourquoi nous avons désigné nos princes qui nous gouvernent.

On a les citoyens que l'on mérite. Tant que les Français continueront à être considérés comme des enfants, mineurs, corvéables et emprisonnables à merci, il ne faudra guère s'étonner qu'ils réagissent parfois avec brutalité et excès.

La solution sera d'ailleurs de demander, lors des prochaines élections, aux candidats de bien vouloir ne pas nous étourdir avec des projets ou des discours planétaires, mais de bien vouloir nous dire avec précision ce qu'ils proposent quant à cette poussière de problèmes qui font notre existence quotidienne... Nous pourrons ainsi nous déterminer concrètement...

L'ALCOOTEST CONTESTÉ EN JUSTICE. — M. Francis Rongier, secrétaire du mouvement Auto-Défense, indique qu'il a déposé un recours devant le Conseil d'Etat pour obtenir l'annulation de l'arrêté fixant à 0,50 gramme par litre de sang la limite de coloration de l'alcootest.

Selon le secrétaire d'Auto-Défense, mouvement de défense des automobilistes, cet arrêté « a été pris en violation de la loi qui fixe à 0,80 gramme le taux légal maximum d'alcoolémie ».

M. Rongier a, en outre, annoncé son intention de soumettre deux autres recours devant le Conseil d'Etat : « l'un pour l'annulation des codes en ville, l'autre contre le port obligatoire de la ceinture ».

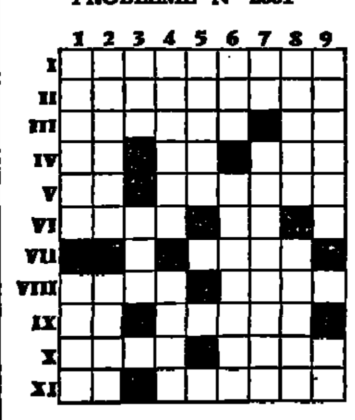
LES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ILE-DE-FRANCE. — La préfecture de la région d'Ile-de-France vient de publier une plaquette qui présente les principales données *concernant les accidents de la* route entre 1974 et 1978.

Ce document fait notamment ressortir les faits suivants : le nombre de véhicules en circulation augmente moins en Ile-de-France (+ 14 %) que dans la France entière (+ 16 %) ; le trafic a augmenté trois fois plus dans la grande couronne que dans Paris et la petite couronne ; le nombre de tués dans les accidents de la route a diminué davantage en Ile-de-France (— 16 %) que dans la France entière (— 10 %).

MOTS CROISÉS



PROBLEME N° 2551



HORIZONTALEMENT

I. Ne s'intéresse guère ni à la croupe ni aux mamelons. — II. Fournit une baguette pour celui qui veut remonter à la source. — III. N'est pas ouverte tant qu'elle est froide ; Se laissèrent aller (épelé). — IV. Mesure ; Prière (épelé) ; Epouse d'Athamas. — V. Préposition ; En Belgique, sur un canal. — VI. Qui ne pourra donc pas se faire écouter ; Utile pour le lever. — VII. Gardée par celui qui n'oublie pas. — VIII. Une moitié de bouquin ; On y met le feu. — IX. Préfixe ; Héroïne de roman. — X. Sac pour les voiles ; Fume à l'étranger. — XI. Deuxième d'une série ; Pas assez doux.

VERTICALEMENT

1. Pour les arrondir, il faut savoir bien composer ; Période dont on se souvient bien. — 2. Une poire quand elle est bonne ; Sorte de pilier. — 3. Belle trouvaille quand elle est au nid ; Souvent avec les autres. — 4. Nom reçu après une lutte ; Qui sont donc en circulation. — 5. Ne descend que si on le paie. — 6. Mot qui indique que le service est terminé ; Vapeur qu'on peut voir sur une nappe. — 7. Affirmation étrangère ; Il faut une pièce pour l'établir. — 8. Pas brillant ; S'unit à l'Ouse. — 9. Qui a besoin d'une correction ; Appréciés par ceux qui veulent faire l'ouverture.

Solution du problème n° 2550

Horizontalement

I. Compromis. — II. Opération. — III. Mène ; Arno. — IV. Prude. — V. Ta ; Ope ; Je. — VI. Atomiseur. — VII. Bonis ; CM. — VIII. Li ; Eres. — IX. Ergastule. — X. Sernin ; Et. — XI. Set ; Aisé.

Verticalement

1. Comptables. — 2. Opératoires. — 3. Menu ; On ; Gré. — 4. Prédominant. — 5. Ra ; Epis ; Si. — 6. Ota ; Es ; Etna. — 7. Mire ; Ecru. — 8. Ion ; Jumelés. — 9. Snober ; Sète.

GUY BROUTY.

STAGES

FORMATION POUR ANIMATEURS

La Fédération des centres de vacances familiaux, organisme habilité par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, annonce l'organisation, en Ile-de-France :

● De sessions de formation d'animateurs de centres de vacances et de loisirs, en vue d'obtenir le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs) délivré par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs : du 16 au 23 décembre 1979, ou 26 décembre 1979 au 2 janvier 1980, du 7 au 15 janvier 1980 ;

● De sessions de perfectionnement d'animateurs de centres de vacances et de loisirs, en vue d'obtenir le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs) délivré par le ministère de la jeunesse, des sports et de sloisirs : du 18 au 23 décembre 1979, du 26 au 31 décembre 1979, du 19 au 24 janvier 1980 ;

● D'une session de spécialisation « Expression plastique, éveil de la perception, expression florale » : du 19 au 24 janvier 1980 (ouvert à tous) ;

● D'une session de formation de directeurs de centres de vacances et de loisirs, en vue d'obtenir le B.A.F.D. (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeurs) délivré par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs : du 5 au 15 janvier 1980.

★ **F.C.V.F. (Fédération des centres de vacances familiaux), 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris, téléphone : (1) 233-05-17.**

L'ENFANCE. — Ce guide, publié à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, par un groupe de documentalistes et de spécialistes de l'éducation, contient une analyse de la situation de l'enfant dans la société contemporaine, une bibliographie sur sept secteurs-clés de l'éducation (droits de l'enfant - problèmes médico-sociaux - famille - environnement-école - loisirs - *mass media)*, un catalogue des périodiques consacrés à l'enfance et un répertoire des centres de documentation et d'information spécialisés

★ **En vente à l'A.D.B.S., 5, avenue Franco-Russe, 75007 Paris (tél. 555-55-16) et à la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris.**

BREF

BIENFAISANCE

L'ASSOCIATION MONDIALE DES AMIS DE L'ENFANCE (AMADE) organise, le 3 décembre, au Casino de Paris, une soirée de gala au bénéfice des enfants non entendants et mal entendants. Cette soirée, placée sous la présidence d'honneur de Mme Valéry Giscard d'Estaing, sera donnée avec le concours des chanteurs Elkin, Nelson et Véronique Sanson. Le film japonais « Mousaki » sera présenté au cours de ce gala.

COLLOQUES

LA MÉDECINE DU TRAVAIL ET LE DROIT. — La revue « Droit social » organise, les 25 et 26 janvier 1980, à l'université Paris-Dauphine, un colloque sur « La médecine du travail et le droit », sous la présidence de M. Jean Laroque, président de la chambre sociale de la Cour de cassation. Des juristes analyseront les différents aspects de la médecine du travail, son organisation, sa déontologie, ses ambiguïtés, ses rapports avec les libertés publiques. Des médecins, des hauts fonctionnaires du ministère du travail, des représentants du patronat et des syndicalistes doivent participer aux travaux.

★ **Renseignements et inscriptions : Droit social, 3, rue Soufflot, 75005 Paris, tél. 325-15-25.**

EXPOSITIONS

LOINTAIN TIBET. — La galerie Ellora, spécialisée dans les arts d'Extrême-Orient, présente jusqu'au 9 décembre des peintures originales. En particulier des Thankas tibétains — peintures sur tissu exécutées dans les couvents de lamas entre les seizième et dix-neuvième siècles — et des Pichwaï, peintures indiennes sur le thème de Bouddha. Pour la première fois, seront exposées à Paris les tapisseries Gabbas, reflets de l'art populaire de la vallée de l'Indus. Quelques objets tibétains, des grès roses et quatre belles pierres sculptées complètent cette exposition.

★ **Galerie Ellora, 45, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris, du mardi au samedi, de 12 h. 30 à 19 h. 30.**

LE PASSÉ DU CONTEMPORAIN. — Le grand éditeur de meubles italien Cassina expose, jusqu'au 15 décembre, le mobilier créé par Gerrit T. Rietveld entre 1918 et 1934. Ce Hollandais, qui appartenait au groupe Stijl, est l'auteur de ces premiers meubles contemporains très architecturés, tels la chaise Zig-zag et le fauteuil Rood en blauw, tout en bois. Pour la première fois, on peut voir, outre ces sièges déjà célèbres, des créations moins connues de Rietveld : bibliothèque, bureau, table de repas et fauteuils.

Tous ces meubles sont réédités par Cassina et vendus avec leur carte d'identité et un numéro de fabrication. Quelques tissus du Bauhaus (datant des années 30 et également réédités) accompagnent l'exposition du mobilier Rietveld.

★ **Cassina, 168, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.**

PÉNÉLOPE ET SES NAPPES. — Pénélope est une association d'entraide qui fait travailler, à domicile, des femmes isolées ou handicapées. Celles-ci brodent, avec art, du linge de maison raffiné, qui sera présenté, du 1er au 6 décembre, au Palais des congrès, à la porte Maillot. Une cinquantaine de tables de tous styles, dressées par les principales revues de décoration, et six ambiances de lits permettront d'admirer et d'acheter (à des prix très raisonnables, car la vente est assurée bénévolement) les dernières créations de Pénélope.

★ **Palais des congrès, troisième étage, le samedi 1er décembre, de 10 h. à 19 h. ; le dimanche 2 décembre, de 14 h. à 19 h. ; le lundi 3 décembre, de 10 h. à 20 h. ; les mardi 4, mercredi 5 et jeudi 6 décembre, de 10 h. à 19 h.**

Le Monde

RHONE-ALPES

Alarme dans le Vercors

Grenoble veut donner à son centre-ville une nouvelle image de marque

RHONE-ALPES

PETITS BUDGETS POUR LES PARCS RÉGIONAUX

Alarme dans le Vercors

De notre correspondant

Grenoble. — Le parc naturel régional du Vercors s'apprête à licencier l'un des dix-huit membres de l'équipe qui « gère » un terrain de 135 000 hectares situé sur les départements de l'Isère et de la Drôme. En 1980 le parc réduira très sensiblement ses interventions et pourrait même renoncer à entreprendre certaines actions inscrites dans sa Charte. Déjà ses responsables ont affiché leurs intentions : il y aura moins d'animation l'été prochain dans le parc, les aides apportées aux associations seront réduites ; quant aux crédits destinés à l'importante association pour la promotion des agriculteurs du parc, ils seront largement amputés.

Depuis sa création en 1970, le parc du Vercors a multiplié les initiatives pour maintenir les vingt-quatre mille habitants de cette zone de moyenne montagne qui s'étend entre 500 mètres et 2 346 mètres d'altitude et pour développer ses activités économiques tout en sauvegardant ses richesses naturelles. Quatre agglomérations importantes — Lyon, Grenoble, Valence et Romans — ceinturent le parc qui constitue l'un des lieux de détente privilégiés des citadins de Rhône-Alpes.

M. Yves Pillet, président du syndicat mixte du parc du Vercors, vient de lancer un véritable cri d'alarme à l'adresse des membres du gouvernement et des responsables des collectivités locales, communes, départements et région qui financent à hauteur de 91 % le budget de fonctionnement du parc du Vercors d'un montant de 3,4 millions de francs. L'Etat aurait pour l'année 1980 reconduit purement et simplement sa subvention de fonctionnement aux vingt et un parcs naturels régionaux, soit, selon M. Pillet, 8,4 millions de francs alors que deux nouveaux parcs ont été mis à l'étude. *« Nous sommes aujourd'hui coincés entre un partenaire financier qui ne veut plus nous aider à la hauteur de nos charges et des collectivités locales qui ne souhaitent pas accepter un nouveau transfert de charges »* poursuit-il.

Le président du syndicat mixte qui s'interroge d'autre part sur les raisons pour lesquelles certains parcs sont *« mieux aidés »* que d'autres. Ainsi la part de la subvention de l'Etat dans le budget de fonctionnement du parc de Corse est de 40 %, mais seulement de 9 % pour le parc du Vercors. *« Y a-t-il des parcs mieux aimés que d'autres. J'ose espérer que ces raisons ne sont pas politiques »* ajoute M. Pillet.

Aujourd'hui, devant les restrictions budgétaires qui leur sont imposées, les responsables du parc du Vercors redoutent que ne se poursuive l'exode rural. *« Je ne vois pas comment nous pourrions arrêter le processus de désertification de cette région si l'on ne nous donne pas les moyens de créer des activités économiques et de soutenir l'agriculture. Si on ne déneige pas les chemins qui conduisent aux fermes, si nous n'apportons pas les équipements de base, si on ne maintient pas les équipements publics, les habitants du Vercors continueront à foutre le camp. L'aide que nous leur apportons est aujourd'hui insuffisante. »*

CLAUDE FRANCILLON.

Grenoble veut donner à son centre-ville une nouvelle image de marque

Une enquête menée par le centre d'études techniques de l'équipement de Lyon, pour le compte de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération grenobloise, révélait au mois d'avril 1979 que les Grenoblois étaient généralement satisfaits de leurs transports en commun. 58 % des personnes interrogées se sont, en effet, déclarées favorables à leur développement, afin d'assurer la meilleure liaison possible entre les quartiers de la ville, même si la circulation automobile devait en être gênée. Les Grenoblois précisaient enfin que le centre-ville ne leur paraissait pas trop encombré par les bus et les trolleybus.

Ce n'est pas, bien entendu, l'avis des résidents du centre-ville, qui affirment subir, avec force bruit et pollution, les méfaits d'un plan de circulation qui, précisent-ils, *« étrangle le centre de l'agglomération »*.

L'association S.O.S. Grenoble, créée le 20 mai 1979, tente, grâce au concours assidu du quotidien local *le Dauphiné libéré*, de s'opposer, déclare la présidente de l'association, le docteur Françoise Paramelle, à l'aggravation des conditions de vie au centre-ville. M. Kléber Gouyer, secrétaire du comité de ville du parti socialiste, reconnaît que la politique municipale conduite par ses amis politiques auxquels se sont joints en 1977 les communistes a, depuis quelques années, *« un peu brutalisé le centre qui supporte désormais un certain nombre de nuisances liées à l'agglomération »*.

La création d'une zone d'aménagement différé sur une grande partie des quartiers anciens, qui donne désormais les moyens à la municipalité de contrôler chaque transaction immobilière dans ce secteur, et le projet de construction sur l'ancien terrain de la caserne Hoche de logements sociaux ont quelque peu bouleversé les habitudes d'un centre-ville vieillissant et embourgeoisé (*le Monde* du 6 juin).

Occupée à créer ou à réorganiser l'équipement des quartiers périphériques, la municipalité de M. Hubert Dubedout avait, jusqu'au début des années 70, « oublié » le centre-ville.

C'est une tout autre politique que mène depuis 1972 la ville de Grenoble, qui entend s'opposer aux vastes opérations de rénovation qui vidaient le centre de ses anciens habitants. Ainsi une seule famille dont le logement avait été détruit a pu être relogée dans les immeubles neufs édifiés sur l'ancien quartier de la Mutualité... L'opération engagée dans le quartier Très-Cloîtres est à cet égard exemplaire. Connu pour son rôle d'accueil de la population maghrébine, ce quartier est progressivement rénové sans que ses caractéristiques socio-démographiques se soient profondément transformées.

L'opération entreprise sur l'espace libéré, à Hoche, par les militaires (8 hectares) s'inscrit, elle aussi, dans cette politique générale de centre-ville, que résume en ces termes M. Jean Verlhac, premier adjoint (P.S.) chargé de l'urbanisme : *« Maintien de la population, maintien et accroissement de l'habitat social. »* La municipalité prévoit de construire à cet emplacement trois cent cinquante à cinq cents logements, ainsi qu'une zone sportive et des espaces verts.

L'association S.O.S. Grenoble se contenterait d'aménager tout d'abord Hoche en « pelouse », puis d'y réaliser un centre polyvalent de loisirs et de culture. M. Verlhac se demande si *« les propositions faites sur Hoche depuis la gare routière jusqu'au parking de mille cinq cents places, en passant par l'espace vert général, ne sont pas aussi une manière de s'opposer, sans le dire, à la présence de logements sociaux dans le centre-ville. »*

Après avoir mis en place sa politique pour le centre ville qui privilégie les transports en commun, le maintien d'un habitat diversifié et des fonctions tertiaires nombreuses, la municipalité entend redonner au centre une image plus digne de son rôle. Ainsi la façade métallique des Nouvelles Galeries, qui défigurait la place Grenette, sera « descendue » pour faire place à son ancienne architecture 1900. Les places Notre-Dame et Sainte-Claire seront partiellement « piétonnisées » malgré l'opposition des farouches partisans de la voiture individuelle. Il est vrai que 53 % des Grenoblois, selon l'enquête de l'agence d'urbanisme, seraient partisans d'interdire la circulation automobile dans le centre. — C. E.

Le contournement autoroutier de Lyon terminé début 1986

Un « bouchon » va sauter entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud

De notre correspondant

Lyon. — La fin du cauchemar routier de Lyon est prévue pour le début 1986. Les travaux du contournement autoroutier est de l'agglomération viennent de débuter. Dans six ans le bouchon du tunnel sous Fourvière, qui gêne les relations entre le Nord et le Sud européens, devrait disparaître. Mais, avant cette échéance, Lyon sera longtemps encore synonyme d'attente, d'énervement et de gaspillage...

L'addition des travaux réalisés en site péri-urbain est lourde : 100 millions de francs seront nécessaires pour le seul tronçon de deux fois deux voies entre Rillieux et Neyron (autoroute B 46 non concédée qui prolonge l'autoroute A 46 Anse-Rillieux concédée et donc à péage). En attendant l'achèvement des travaux — dont ceux de l'ouvrage le plus spectaculaire, le viaduc de Sermenaz, — les Lyonnais envisagent avec inquiétude les cinq prochaines migrations estivales. D'autant plus que la mise en service de l'autoroute Beaune-Montbéliard à la fin de 1980 amènera dans le couloir Saône-Rhône un surcroît de trafic, notamment en provenance de l'Allemagne...

Le tunnel sous la colline de Fourvière sera rendu aux Lyonnais. C'était sa vocation première, celle à laquelle pensait prioritairement son promoteur, M. Louis Pradel, l'ancien maire de la métropole rhodanienne. Ce sera bien une restitution dans la mesure où l'ouvrage, qui opère pratiquement en plein centre-ville la jonction des deux plus grands axes autoroutiers français (les autoroutes A 6 et A 7), a déjà dû être interdit au transit local. La priorité choisie par le ministère des transports — notamment l'été dernier — consistait à faciliter au maximum l'écoulement du flot des vacanciers. Lyon, géographie oblige, est et sera longtemps encore le passage obligé entre le Nord et le Sud européens, au moins dans sa partie occidentale.

Le contournement autoroutier de l'agglomération est une nécessité absolue. Il s'opérera par l'est. Cette solution permet d'utiliser le fameux boulevard de ceinture — baptisé LY 1 par les techniciens — et d'éviter la solution du détournement par l'ouest, moins longue mais plus délicate : l'Ouest lyonnais restera une zone verte, vallonnée, résidentielle et privilégiée...

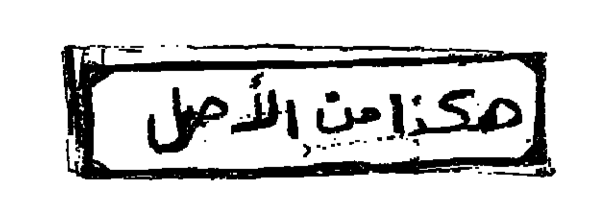
Les premiers bulldozers sont entrés en action près du plan d'eau de Miribel-Jonage, qui sera la future porte de prestige au nord-est de la ville. Le tracé — bien que non définitif dans la mesure où de nombreux litiges avec les riverains et les élus restent à aplanir — permet un délestage du trafic entre Anse au nord et Pierre-Bénite au sud. En empruntant le boulevard de ceinture, déjà en service, puis l'autoroute LY 5 (Villeurbanne-Vaulx-en-Velin) et enfin les deux tronçons A 46 et B 46 (Neyron-Anse), les automobilistes en transit nord-sud éviteront de grossir le flux d'une circulation déjà très dense.

LY 5 (Villeurbanne-Vaulx-en-Velin) est une autoroute urbaine, orientée est-ouest, de 4,850 kilomètres. Les travaux sont déjà en cours. Particularité : une réserve de voirie est prévue au nord de cet axe pour aménager une piste cyclable. Un aménagement utile puisqu'il permettra aux amateurs de deux-roues de rejoindre à partir du cœur de l'agglomération le parc des loisirs de Miribel-Jonage.

A 46 et B 46, les deux lettres qui précèdent deux chiffres symbolisent une difficulté de taille : la déviation « A » sera à péage, la zone baptisée « B » sera gratuite. Les élus et les riverains ont entamé une procédure pour faire modifier l'emplacement du péage. Ils entendent obtenir la gratuité du tronçon Neyron-Les Echets. Une formule qui permettrait un raccordement sans péage avec la R.N. 83 Lyon-Bourg-en-Bresse. Le préfet de la région Rhône-Alpes, M. Olivier Philip a, semble-t-il, été sensible aux arguments développés par les parlementaires, unanimes, du département du Rhône : le dossier de déclaration d'utilité publique a été renvoyé au ministère des transports avant un avis définitif du Conseil d'Etat. Ce délai administratif entraînera un retard de plusieurs mois pour les travaux.

Quelle que soit la formule adoptée, c'est sur la partie non concédée de la déviation autoroutière que se situera l'ouvrage le plus spectaculaire et le plus coûteux. Le viaduc de Sermenaz enjambera à 30 mètres de hauteur le Rhône et son champ d'inondation. Le pont construit à quatre voies pourra, à l'horizon 2000, en compter sept. Sa déclivité (5 %) et sa courbure imposées par le terrain posent des problèmes esthétiques. La sécurité est une donnée elle aussi essentielle : à 1 kilomètre en aval se situe la zone de captage des eaux de l'agglomération. Pour éviter tout risque de chute, notamment pendant les transports d'hydrocarbures, le viaduc sera équipé de glissières de sécurité spéciales. Ces impératifs entraînent un coût record : 56 millions de francs pour 395 mètres, soit la moitié de la dépense totale du programme dans sa partie non concédée.

CLAUDE RÉGENT.



Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

POLÉMIQUE AUTOUR DU PROJET DE CENTRALE NUCLÉAIRE

Le maire de Plogoff et dix conseillers municipaux démissionnent

Le maire (socialiste) de Plogoff (Finistère) a présenté, le 26 novembre, sa démission ainsi que celle de dix conseillers municipaux. A l'origine de cette décision : le projet d'E.D.F. d'installer une centrale nucléaire sur la commune.

Plogoff : une commune du Finistère qui, avant qu'E.D.F. n'envisage d'y construire une centrale nucléaire, n'évoquait rien pour l'immense majorité des Français. Et pourtant. Elle possède sur son territoire l'un des sites les plus prestigieux et les plus visités d'Europe : la pointe du Raz. Longtemps, d'ailleurs, ses habitants ont cru que la notoriété du lieu empêcherait l'administration de réaliser ses projets. Aujourd'hui, ils n'ont plus d'illusions. *« Qu'importe aux Parisiens que le site de Feunteun An Aod (la fontaine de la grève) ne soit qu'à 3 kilomètres de la célèbre avancée. Tant qu'on ne parlera pas de construire une centrale place de la Concorde, ils ne broncheront pas. »*

De là à se résigner, il y a un fossé, que personne n'accepte de franchir. Le Breton, et toute l'histoire de ce pays l'a montré, n'est pas un homme de calcul et de compromis, mais un sentimental. Pour lui, point n'est besoin, avant d'engager un combat, de savoir s'il existe des chances de succès. Seul le bien-fondé de la cause compte. Et puis, advienne que pourra.

L'opposition du maire, M. Jean-Marie Kerloc'h au projet d'E.D.F. ayant paru, à tort ou à raison, un peu moins déterminée que par le passé, le fait que, dans un pareil climat, ses administrés l'aient indirectement poussé à démissionner n'a rien de très surprenant. Tout est parti d'une réunion de concertation avec les maires des cinq communes les plus proches. Cette réunion avait pour but d'étudier l'opportunité de créer un syndicat de communes ou une structure similaire. S'agissait-il par ce canal d'obtenir le maximum d'avantages financiers *« au cas où le projet deviendrait réalité »* ? *« Absolument pas,* affirme le premier magistrat de la commune. *Mais, par les journaux régionaux on apprit le surlendemain, le 15 novembre, que certains participants avaient souligné qu'il ne serait peut-être pas possible d'empêcher l'implantation de la centrale et que, en conséquence, il fallait tenter, d'une part, de limiter ses inconvénients, d'autre part, de tirer le maximum d'équipements et d'emplois de l'opération, dans l'intérêt de tous ».*

Pour une partie de la population, de telles déclarations traduisaient une évolution des esprits qui n'était pas tolérable. Une centaine de manifestants vinrent injurier M. Kerloc'h chez lui, puis décrochèrent le plan de la centrale exposé à la mairie pour le brûler dans la rue. Devant ce brusque accès de colère, M. Kerloc'h décida de convoquer le conseil municipal pour clarifier la situation. Celui-ci se réunit le dimanche 18 novembre dans une ambiance passionnée. Les insultes fusaient et M. Kerloc'h fut qualifié de *« traître »* par quelques-uns de ses concitoyens. Il rappela, néanmoins, que sa position n'avait pas changé et demanda à l'assemblée de lui renouveler sa confiance *« pour continuer le combat ensemble ».* Onze conseillers — dont un des deux élus sur la liste adverse — lui apportèrent leur appui ; cinq le lui refusèrent. Il pria alors ces derniers de démissionner. En vain. Lui-même annonça qu'il abandonnait, pour des raisons d'efficacité, la présidence du comité de défense. Puis, les minoritaires, entendant demeurer au sein du conseil municipal, il adressa, quelques jours plus tard, au préfet sa démission. Les dix sa démission au préfet. Les dix membres de sa liste, qui l'avaient soutenu l'imitèrent.

Cette crise municipale, qui survient au moment où l'administration intensifie discrètement ses efforts d'information pour désamorcer l'hostilité à son projet d'une partie du public (*le Monde* daté 18-19 novembre), n'arrange finalement personne. Les difficultés des centrales américaines et les consultations auxquelles sont conviés les électeurs de plusieurs pays européens n'incitent pas les antinucléaires à déposer les armes. *« Plus il y aura de gens à se pencher sur ce problème et mieux cela vaudra »,* nous a dit l'un d'eux. Quant à M. Kerloc'h, s'il maintient sa décision, il a aussi fait savoir qu'il se représentera.

HYÈRES ET MARTIGUES ÉCONOMISENT LEUR EAU

Deux initiatives dans la lutte contre le gaspillage de l'eau sont signalées par le bulletin du bureau régional d'industrialisation et de développement économique publié à Marseille.

A Hyères, dans le Var, 100 000 mètres cubes d'eau ont été économisés en une année, soit 200 000 francs, par les jardiniers municipaux lors des arrosages, malgré un accroissement d'environ 30 % des surfaces cultivées.

De vieux puits ont été remis en activité et l'eau des bassins et même de la piscine sert à l'arrosage. Le service municipal s'est abonné à une publication spécialisée indiquant les besoins réels de la terre et des végétaux pour un meilleur dosage des efforts.

Près de Martigue, dans les Bouches-du-Rhône, l'usine pétrochimique de Naphta-Chimie a entrepris le recyclage de l'eau chaude utilisée dans ses unités de distillation. Les études laissent prévoir la récupération de 1 800 mètres cubes par heure d'eau à 90 °C. Cet apport de 90 millions de calories-heures pourra servir à terme au chauffage de soixante-dix mille logements. Une conduite de 35 kilomètres de long pourrait être installée pour chauffer les quartiers nord de Marseille.

Dans les Hauts-de-Seine

LES ÉCOLOGISTES ATTAQUENT LES CONSTRUCTIONS DE RENAULT SUR L'ILE MONSIEUR

C'est en principe « à titre provisoire » que la régie Renault est installée depuis 1940 sur une partie de l'île Monsieur, cette presqu'île de la Seine située dans les Hauts-de-Seine, en aval du pont de Sèvres, en face de la célèbre manufacture nationale. Les associations de défense de l'environnement de Boulogne et de Sèvres se sont donc émues lorsque la régie a obtenu en décembre 1978 un permis de construire lui permettant de remplacer sur plus de 8 000 mètres carrés ses actuels hangars bâtis *en provisoire,* par des constructions « en dur ».

Arguant notamment du fait que l'île Monsieur fait partie, avec la manufacture de Sèvres et le parc de Saint-Cloud attenant, d'un ensemble classé par la commission des sites, l'association « *Boulogne* - Environnement » a intenté une action contre la Régie en demandant l'annulation du permis de construire ; assortie d'un sursis à exécution. Cependant, l'avocat de l'association s'étonne que *« cette procédure, qui doit normalement aboutir dans un délai de six semaines, traîne depuis plusieurs mois déjà ».*

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'EMPLOI, QUESTION PRIORITAIRE

L'Ile-de-France doit changer de cap

Doit-on ou non réviser les options définies en 1965 — et modifiées en 1976 — pour l'aménagement de l'Ile-de-France ? Les assemblées régionales, le Conseil économique et social et le conseil régional sont divisés sur cette question.

Pour les membres du C.E.S., il s'agit d'être plus volontariste et d'appliquer le S.D.A.U. (schéma directeur d'aménagement urbain) *tel* qu'il a été conçu il y a trois ans, mais avec davantage de moyens financiers. Pour les élus du conseil régional, il faut réviser profondément ce schéma qui ne correspond plus à la réalité.

En fait, c'est au printemps prochain que le conseil régional prendra la décision de demander ou non au gouvernement la révision du schéma d'aménagement de l'Ile-de-France. « Toute prise de position pour, ou, « a fortiori », contre une telle demande de révision étant d'ici là aussi prématurée qu'inopportune », a déclaré, lundi 26 novembre, au cours d'une réunion de presse, M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional, en réponse à l'avis défavorable émis par le C.E.S. sur l'opportunité d'une telle révision (« le Monde » du 14 novembre).

Derrière cette querelle de spécialistes se profile la grande question de l'avenir de la région et de ses habitants.

Il s'agit de savoir quelles seront les capacités d'emploi de l'Ile-de-France, qui comptera en l'an 2000 près de dix millions d'habitants, quels genres de logements et de transports seront proposés aux banlieusards comme aux Parisiens, quelles seront les possibilités de loisirs, d'éducation, de *soins dont ils pourront disposer* dans les vingt prochaines années.

C'est à toutes ces questions que doit répondre un schéma d'aménagement. Or, si l'actuel schéma a connu d'incontestables réussites, notamment dans le domaine des grands équipements, il s'est aussi indiscutablement traduit par des échecs. *Il n'a pas su empêcher* par exemple le développement continu de l'urbanisation « en tache d'huile », *« n'assurant pas une répartition équilibrée des activités au sein de la région »,* notamment entre l'Est et l'Ouest. *« Mais surtout,* précisent les élus, *il ne définit pas la vocation économique de la région Ile-de-France. »*

C'est là où le bât blesse. Car peut-on parler raisonnablement d'amélioration du cadre de vie, de développement des transports, de créations d'espaces verts si les emplois font défaut ? Si un nouveau schéma d'aménagement doit être *élaboré, il ne donnera plus* la priorité à l'urbanisation comme c'est le cas aujourd'hui, mais au développement économique. C'est dans cette perspective que M. Michel Giraud a rencontré récemment M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire. A la suite de cet entretien, il a été décidé que M. Chadeau soumettrait au gouvernement, lors du prochain conseil central de planification qui doit se réunir à l'Elysée le mardi 18 décembre, un certain nombre de mesures en faveur des petites et moyennes industries. On en compte douze mille en Ile-de-France. Ces mesures sont les suivantes :

— Liberté de localisation pour les entreprises de moins de cent salariés, autorisation de créer des locaux industriels « en blanc » pour les P.M.E., quel que soit le lieu d'implantation et notamment à Paris et en petite couronne, possibilité d'intervention de la région pour favoriser la réali-réhabilitation industrielle en milieu urbain. Autant de dispositions qui devraient permettre de calmer l'inquiétude croissante des responsables de la région parisienne qui déclarent avoir été trop longtemps sacrifiés à la nécessité de revivifier le « désert français ».

A preuve ce jugement que portent les conseillers régionaux sur l'évolution récente de la région :

« On a pu assister, écrivent-ils, *au cours de la dernière décennie, à un progressif effritement des positions industrielles de la région, recul particulièrement marqué dans les secteurs de vieilles traditions industrielles, à Paris et en petite couronne, et lié à la fois à la politique de décentralisation, à la vétusté du parc industriel, au coût foncier en banlieue dense. Ce recul se manifeste notamment par l'apparition de « friches industrielles » (terrains et bâtiments industriels désaffectés mais qui conservent leur vocation) entre 340 et 400 hectares pour Paris et la petite couronne. »*

JEAN PERRIN.

SOIXANTE ANS POUR RÉALISER LE PROGRAMME ROUTIER

Si le développement économique de la région Ile-de-France constitue désormais la priorité des priorités pour les élus, la révision du schéma d'aménagement de la région devra également modifier le plan routier envisagé. Car, au rythme actuel, pour réaliser ce qui a été prévu, « il faudrait soixante années budgétaires », *a déclaré M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France devant* cette *assemblée.*

TRANSPORTS

Les contrôleurs aériens ont commencé leur cinquième semaine de grève

Réunis le 26 novembre, au début de leur cinquième semaine de grève, en assemblées générales, les contrôleurs aériens de tous les centres français ont décidé de continuer leur mouvement jusqu'à lundi prochain.

Voici les périodes durant lesquelles les contrôleurs refuseront ce mardi les autorisations de décollage : Athis-Mons : de 14 h à 17 h 31 ; Lyon : de 8 h à 20 h ; Bordeaux : de 8 h 30 à 11 h et de de 16 h 30 à 18 h.

Les personnels de l'aviation civile de l'ensemble de la région ouest se sont réunis lundi en assemblée générale, à Rennes, pour la première fois depuis le début du conflit, et ont décidé de *« continuer leur action jusqu'à l'aboutissement de leurs revendications ».*

A Aix-en-Provence, la grève a été reconduite jusqu'au 3 décembre par 135 voix contre20, mais les « aiguilleurs » ont, cette fois, tenu à observer la plus grande discrétion sur les créneaux horaires durant lesquels les décollages ne seront pas autorisés, afin de surprendre les compagnies.

Au terme de l'assemblée générale, les syndicats du centre d'Athis-Mons ont publié un communiqué dans lequel ils *« protestent contre les mises à pied dont sont victimes nombre d'entre eux, et qui risquent d'aboutir à une paralysie du trafic par manque d'effectifs ».* Les syndicats *« réaffirment que malgré le durcissement des sanctions, ils poursuivent le mouvement sans escalade, et réitère leur demande d'ouverture de véritables négociations sans préalable, seule issue durable au conflit. »*

RENSEIGNEMENTS

★ Air France : 320-15-55 (320-14-44 pour les vols de fin de semaine). Pour Paris : 535-61-61.

★ U.T.A. : 775-75-75.

★ Air Inter : 687-12-12.

★ Compagnées étrangères : Aéroport de Paris (Orly : 687-12-34 ; Roissy : 862-22-80).

★ Compagnies régionales : 266-57-40 (Air Alpes, Air Alsace, Air Anjou, Compagnie aérienne du Languedoc, Brit Air) ; 26-85-85 (Touraine Air Transport).

En raison d'une grève sans préavis

UN TRAIN SUR QUATRE DANS LA BANLIEUE SUD-EST DE PARIS

Un train sur quatre roule, ce mardi matin 27 novembre, sur la banlieue de Paris-Sud-Est, en raison des grèves de vingt-quatre heures reconductibles, lancées depuis le vendredi 23 novembre par les agents de train et contrôleurs de route C.G.T. et C.F.D.T. Lundi, la C.F.T.C. s'est jointe à ce mouvement — déclenché sans préavis — qui est suivi par une forte majorité du personnel, pour protester *« contre les conditions de travail et les atteintes aux libertés syndicales ».*

Lundi, la police était intervenue une nouvelle fois dans les locaux de la gare de Lyon, s'en prenant à des militants qui occuppaient des locaux non syndicaux. D'autre part, les responsables des fédérations de cheminots C.G.T. et C.F.D.T. ont exprimé leur soutien à *« l'ensemble des cheminots actuellement en lutte »,* dont ceux de la ville de Lyon et du dépôt de Chambéry, où des mouvements revendicatifs ont lieu à propos des horaires et des foyers d'hébergement des « roulants ». Les grandes lignes ne sont pas affectées par ces grèves « sauvages ».

AIR ALPES AU BORD DE L'ASPHYXIE

(De notre correspondant.)

M. Philippe Boyer, président-directeur général de la compagnie régional Air Alpes, envisage de mettre en chômage technique, dans les tout prochains jours, une partie des deux cents salariés de l'entreprise. « *Actuellement,* précise-t-il, *la moitié de nos vols sont supprimés. Si le mouvement de grève devait continuer, notre situation deviendrait très grave. »* Air Alpes aurait déjà perdu entre 1 et 2 millions de francs depuis le début du mouvement de grève.

Dans l'immédiat, la compagnie régionale, qui avait déjà réduit le nombre de ses vols entre Annecy et Paris, assurés par Beechcraft-99, devrait supprimer provisoirement cette ligne ; la clientèle annecienne étant alors transportée par car vers l'aéroport de Chambéry. Cette initiative pourrait prendre effet ce mardi ou ce mercredi si aucun élément nouveau n'intervient dans le conflit qui oppose l'administration aux « aiguilleurs » du ciel.

Il faut rappeler, enfin, que Air Alpes avait envisagé une première fois, le 13 novembre, de mettre en chômage technique l'ensemble de son personnel, dès le jeudi 15 novembre à 0 heure. Mais cette décision fut reportée, dans l'attente d'une évolution favorable de la grève des contrôleurs. — C. F.

● *La compagnie United Airlines* premier transporteur américain, a annoncé qu'elle réduira de mille cinq cents à mille trois cents ses vols quotidiens dès le début de 1980, afin *« d'éliminer les vols non rentables et d'assurer sa compétitivité ».* Cette mesure a été décidée en raison de l'alourdissement de la facture pétrolière qu'elle doit désormais payer.

SPORTS

ATHLÉTISME

DIX MILLE PARTICIPANTS AU CROSS DU « MIDI LIBRE »

Au hit-parade du cross-country, c'est l'épreuve organisée le 25 novembre par le *Midi-Libre* et la S.N.C.F. à La Grande-Motte (Hérault) qui a gagné la première place ce week-end : plus de 10 000 participants, et 5 486 concurrents classés au terme des vingt et une courses. Joëlle de Brouwer (Valenciennes) a gagné l'épreuve féminine et Gilbert Huertes (Millau) l'épreuve masculine.

On a encore pu constater le succès croissant de ce genre de course à *Colomiers* (Haute-Garonne), où le cross de la *Dépêche du Midi*, gagné par Alex Gonzalez (Agen) chez les hommes, et Viviane Croisé (Angoulême) chez les femmes, a réuni plus de 3 000 engagés. A Volvic, 1 100 personnes ont participé aux onze épreuves, dont le cross des as, remporté *par Jacky Boxberger* (Sochaux).

A Douai, Jean-Luc Lemire (Liévin) chez les messieurs, et Véronique Renties (Anzin) chez les dames, ont gagné le cross de la Ligue des Flandres. A La Seyne, Jean-Pierre Louvet (Marignane) et Marie-Pierre Yta (Aix-en-Provence), se sont imposés devant 1 700 participants. Francis Gonzalès (Bordeaux) est allé gagner à Nantes, et le Britannique Tuck à Caen, tandis que le Kenyan Henry Rono a remporté en Belgique le cross international de Bierbeek.

JEUX OLYMPIQUES

La République populaire de Chine sera à Lake Placid et à Moscou en 1980

De notre correspondant

Lausanne. — La Chine a obtenu le feu vert pour participer aux prochains Jeux olympiques de Lake Placid aux Etats-Unis, en février 1980, et de Moscou en juillet. Attendue depuis quelque temps déjà, cette décision a été officiellement annoncée lundi 26 novembre, au siège du Comité international olympique (C.I.O.), à Lausanne. A la suite d'un vote par correspondance, le C.I.O. a définitivement réadmis la Chine en son sein avec effet immédiat par 62 voix contre 17, une abstention et un bulletin blanc. Avec le retour de la République populaire de Chine, le C.I.O. compte désormais cent quarante pays affiliés.

En adoptant cette résolution, les membres du C.I.O. réglaient du même coup le statut de Taiwan qui pourra maintenir sa participation aux Jeux, sous le nom de « Comité olympique chinois de Taipeh ». Le comité olympique de Taiwan s'est vu octroyer un délai jusqu'au 1er janvier 1980 pour se mettre d'accord avec la charte olympique. Pour demeurer au sein du C.I.O., Taiwan ne devra pas seulement renoncer à l'appellation de République de Chine, mais il lui incombera également de changer d'hymne, de drapeau et d'emblème. En cas de refus, Taiwan s'exclurait elle-même du mouvement olympique et des Jeux.

Certes, les représentants de Taipeh ont laissé planer la menace de contester la décision du C.I.O. devant les tribunaux helvétiques. Mais, interrogé sur cette éventualité, M. Mohamed Mzali (Tunisie), premier vice-président du C.I.O., a répondu que la résolution adoptée lundi entrait immédiatement en vigueur et qu'elle était sans appel. *« L'essentiel,* a-t-il ajouté, *c'est que tous les athlètes puissent participer aux Jeux olympiques. D'ailleurs en agissant de la sorte nous nous sommes pleinement conformés à nos statuts. »*

La décision de permettre à la fois à la Chine et à Taiwan de participer aux Jeux, revêt, estime-t-on au C.I.O., un aspect positif pour Taipeh puisqu'elle lui donne la possibilité de retrouver sa place dans les fédérations sportives internationales dont elle a été exclue. Vingt-huit ans après sa dernière participation à des Jeux olympique, la Chine a déjà annoncé qu'elle ferait sa rentrée en envoyant quelques patineurs de vitesse et des skieurs de fond à Lake Placid et une délégation plus fournie d'environ trois cents sportifs à Moscou.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

150 ans de sport au Forum des Halles

Une exposition portant sur un siècle et demi de pratique du sport en France, de 1830 à nos jours, se tient jusqu'au 3 janvier 1980 au Forum des Halles (niveau 4) à Paris : « Cent cinquante ans de sport » présentés par le Musée du sport, qui a été fondé en 1963 et qui ouvrira sa première galerie permanente au Parc des Princes en 1980.

On peut considérer qu'il y aura une part de fétichisme chez les fondateurs du musée, qui se sont ingéniés à dénicher manuscrits, médailles, vêtements, engins, affiches et photographies qui évoquent le souvenir des exploits passés et oubliés de beaucoup. Pourtant le souci didactique de l'exposition est évident et on engage les visiteurs à lire avec attention les cartons qui « légendent » chaque objet.

C'est ainsi qu'une première salle retrace les premiers pas du sport en France de 1830 à 1914. C'est l'époque où Alphonse Karr et Théophile Gautier lancent la mode du canotage. C'est aussi l'époque revancharde où la gymnastique devait « régénérer l'homme » et où les militaires demandaient aux sociétés « des hommes pour en faire des soldats ». C'est enfin l'époque où Pierre de Coubertin favorise l'athlétisme et rénove les Jeux olympiques.

Une deuxième salle illustre les événements de l'entre-deux-guerres (1919-1939). Années de crise où la misère côtoie le luxe. C'est le « combat du siècle » de Carpentier contre Dempsey, l'« essieu d'Apollon » de Rigoulot, les courses de Ladoumègue, les départs solitaires d'Alain Gerbault, les victoires à Wimbledon de Suzanne Lenglen et la légende des « mousquetaires ».

Une troisième salle qui retrace les grands exploits de 1945 à nos jours souligne encore la prodigieuse transformation du sport et de son contexte d'Alain Mimoun à Guy Drut, de Maurice Herzog à Pierre Mazeaud, de Louison Bobet à Bernard Hinault, de Raymond Kopa à Michel Platini. Ere de la vitesse et des superlatifs. Pour finir, on peut voir trois films : le premier réalisé avec des archives Gaumont, le deuxième sur les internationaux de tennis dans les années 30 et les combats de Marcel Cerdan, le troisième sur les Jeux olympiques de Grenoble.

JUDO. — *Pour pallier l'insuffisance du nombre de places dans le stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, les organisateurs des championnats du monde, qui auront lieu du 6 au 9 décembre, ont prévu la retransmission des compétitions sur écran géant, dans la salle du stade Géo-André. Les jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8, de 18 h. 30 à 21 h., ainsi que le dimanche 9 de 15 h. 30 à 18 h. seront diffusés un résumé des éliminatoires puis, en direct, les quarts de finale, repêchages, demi-finales et finales. La location peut se faire par téléphone auprès de la F.F.J.D.A. (542-80-90). Prix unique : 25 F. Une retransmission semblable aura lieu à Strasbourg.*

TENNIS. — *L'Américain Peter Fleming a causé, lundi 26 novembre, la première surprise du « Master Brooklyn », organisé à Milan et doté de 300 000 dollars de prix, dont 50 000 (207 500 F) au vainqueur, en battant son compatriote Roscoe Tanner, 6-4, 6-3. Les autres vainqueurs de la soirée sont les Américains Vitas Gerulaitis, face à l'Italien Corrado Barazzutti, 6-4, 1-6, 6-2, et John McEnroe contre l'Argentin Guillermo Vilas, 6-1, 6-2, et le Suédois Bjorn Borg qui a dominé l'Italien Adriano Panatta, 6-1, 7-6.*



Le Monde

économie

AFFAIRES

En Italie

UNE FILIALE DE HONDA EST ACCUSÉE D'ESCROQUERIE

Deux dirigeants de la société IAP-Honda Italie ont été arrêtés à la suite de la découverte d'une escroquerie portant, selon les premières estimations, sur quelque 3 milliards de lires. IAP-Honda avait installé en 1976 une usine de montage de motocyclettes dans les Abruzzes. Elle avait obtenu des crédits spéciaux de la Caisse du Mezzogiorno, en contrepartie de l'engagement d'utiliser des pièces fabriquées en Italie.

Une enquête judiciaire a montré que, en fait, la filiale du groupe japonais importait clandestinement du Japon des pièces de motocyclettes par l'intermédiaire, semble-t-il, de la Suisse, puis de la France. Un système de fausses factures, émises par les sociétés italiennes qui étaient censées produire ces pièces, couvrait l'opération. Près de 1,8 million de pièces « sauvages » auraient été ainsi importées. — (A.F.P.)

DANS LES YVELINES

L'eau de table Source Fontève est interdite à la vente pour cause de pollution

Le conseil départemental d'hygiène des Yvelines a réclamé la saisie et la destruction des stocks d'eau de table Source Fontève (évalués à plusieurs centaines de milliers de bouteilles) et les services sanitaires ont décidé d'interdire la fabrication des sodas dans laquelle, jusqu'à ces derniers jours, cette eau était utilisée.

Dès le 9 novembre, un arrêté signé par M. Laurent Clément, préfet des Yvelines, interdisait la commercialisation de cette eau de table puisée à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines) par une filiale de la Société générale des grandes sources d'eaux minérales (Perrier, Contrexéville).

A la demande de l'action sanitaire, l'eau Fontève n'était plus distribuée depuis septembre dans les cliniques et hôpitaux — dont ceux de l'Assistance publique — qui constituaient une partie non négligeable de sa clientèle. Des analyses récentes ont décelé, dans cette eau donnée aux malades et aux nourrissons, des « *quantités incomptables* », donc très nombreuses, de colibacilles ainsi que des streptocoques fécaux. L'eau, dont il était puisé chaque jour au moins cinquante mille bouteilles, c'est-à-dire plus de dix millions de bouteilles par an, recélait également du nitrate à raison de 0,40 milligramme par litre, quantité qui peut provoquer des problèmes sanguins chez les nouveau-nés. Le conseil départemental d'hygiène des Yvelines vient d'ordonner une enquête complète destinée à établir l'origine de cette pollution.

Des analyses bactériologiques faites deux fois par an

Des germes avaient été découverts une première fois en 1975 au cours des analyses effectuées deux fois par an par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale. La pollution fut alors considérée comme accidentelle, et la société priée de veiller à la bonne qualité bactériologique de son eau. On ignore si c'est à partir de cette date qu'elle décida de traiter à l'ozone l'eau captée à environ cinquante mètres de la nappe de sable dite de Fontainebleau. La situation en était restée là, jusqu'au prélèvement effectué le 31 août par le laboratoire départemental des Yvelines, qui décela, dans douze bouteilles capsulées, prélevées au hasard dans des casiers, la présence des colonies de colibacilles et de streptocoques.

Après les interdictions de commercialisation prises par le préfet des Yvelines, la direction du groupe Perrier contesta les résultats des analyses effectuées par le laboratoire de l'action sanitaire. Elle en référa au ministre de la santé et obtint que de nouvelles analyses soient confiées au laboratoire de la Ville de Paris. Les résultats de ces examens ont été communiqués lundi au conseil d'hygiène, regroupant sous la présidence du professeur Blanchet, spécialiste de l'hygiène à la faculté de médecine de Paris, des fonctionnaires, des techniciens et des élus locaux. Ces résultats confirment ceux du laboratoire des Yvelines.

« *Il s'agit d'une déplorable affaire*, constate M. Daniel, membre de la direction générale du groupe Perrier. *Nos laboratoires sont sérieux, et les examens effectués par nos soins deux fois par mois n'ont jamais rien découvert de suspect.* »

Il semble peu probable que la pollution provienne de l'eau de la nappe. Les responsables de l'entreprise cherchent plutôt du côté des installations servant au captage et au conditionnement de l'eau, vendue uniquement en bouteilles de verre réutilisées après rinçage.

DAMIEN RÉGIS.

[Il est pour le moins surprenant que l'on se soit contenté de deux contrôles de laboratoire par mois, s'agissant non seulement d'une eau de table, mais encore d'une eau distribuée dans les hôpitaux, pour les malades et les nourrissons. Dans bien des industries mécaniques, pour des produits qui mettent beaucoup moins en cause la santé publique, les contrôles de fabrication sont quotidiens. Le rythme de contrôle de l'eau de Montigny est d'autant moins explicable qu'une première alerte, en 1975, aurait dû avoir pour effet d'accroître la surveillance.]

FAITS ET CHIFFRES

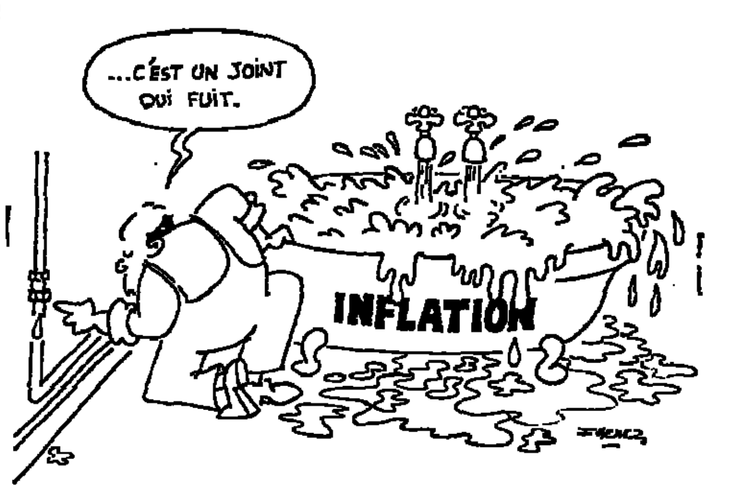
BRESIL

● *Un prêt de 1,2 milliard de dollars à douze ans* vient d'être accordé au Brésil par un syndicat de cinquante et une banques étrangères. Le ministre des finances, M. Rieschbieter et le président de la Banque centrale, M. Galveas viennent de signer à Londres le contrat. Le taux sera réajusté tous les six mois et sera fixé pour les quatre premières années à 5/8 de point au-dessus du « LIBOR » (taux interbancaire offert à Londres sur le marché de l'eurodollar). Ce sont-là des conditions avantageuses qui traduisent le bon crédit dont continue à jouir le Brésil, malgré une dette extérieure évaluée à quelque 50 milliards de dollars. Cette opération est destinée à contribuer au financement du programme énergétique brésilien, y compris l'utilisation de l'alcool comme combustible à la place de l'essence.

U.R.S.S

● *Un ministère des travaux de construction pour la Sibérie orientale et l'Extrême-Orient* vient d'être créé en U.R.S.S. Il devra coordonner les travaux de construction sur les territoires allant du lac Baïkal à l'océan Pacifique et sera chargé de créer de nouvelles centrales thermiques et hydrauliques, dont un complexe énergétique sur le fleuve Bourea. A l'avenir il devra veiller à l'accroissement de la production d'énergie, de métaux ferreux, de pétrole, de gaz naturel, de houille et de cellulose. La nomination de son titulaire sera annoncée sans doute durant la session du Soviet suprême, qui débute le 28 novembre. — *(A.F.P.)*

CONJONCTURE



(Dessin de CHENEZ.)

La très forte hausse des prix en octobre confirme l'existence d'anticipations inflationnistes

La très forte hausse des prix de détail en octobre (+ 1,2 %), est inquiétante dans la mesure où elle confirme qu'un climat nettement inflationniste existe de nouveau en France depuis quelques mois. Les augmentations survenues en octobre — et dont on trouvera le détail dans le tableau ci-dessous — ne doivent pas grand-chose au prix du pétrole, directement en tout cas. Il est significatif, par exemple, que les prix des produits manufacturés du seul secteur privé aient augmenté de 1,4 %, et que les services — également du seul secteur privé, aient été renchéris de 1,2 % (1).

Réflexes

Les dernières enquêtes de conjoncture effectuées par l'INSEE auprès des industriels, mais aussi auprès des commerçants, montrent que les uns et les autres prévoient de fortes hausses de prix et de salaires au cours des mois à venir. En fait, il a suffi que les pays exportateurs de pétrole annoncent depuis le début de l'été de fortes hausses de prix, et fassent planer la menace de nouvelles augmentations pour que joue l'ensemble des réflexes habituels : stockages spéculatifs, hausses de précaution, augmentation des marges.

Ces réflexes ont joué d'autant plus facilement que le climat international est lui-même fortement spéculatif. Pour s'en convaincre, il faut savoir que les exportations françaises progressent (en volume, c'est-à-dire en valeur réelle) au rythme surprenant de 17 % l'an.

Voilà qui explique qu'en France la production industrielle progresse très rapidement depuis plusieurs mois, au rythme annuel de 12 % (2). Cette euphorie prendra fin rapidement si elle est bien le résultat de stockages spéculatifs, comme cela est, hélas, probable. Mais elle aura eu l'immense inconvénient de contribuer à faire renaître des comportements inflationnistes qu'une politique gouvernementale insuffisamment rigoureuse (déficit budgétaire important, crédits bancaires trop larges...) n'a jamais pu vraiment effacer.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Avec la hausse des timbres, l'augmentation des services est de 1,3 %. D'autre part, si l'on exclut la hausse des loyers (+ 2,4 %), la hausse des services est tout de même de 0,9 %. D'une façon générale, sur une hausse globale annuelle de 11,3 % (octobre 1979 comparé à octobre 1978), l'augmentation du pétrole entre pour un peu moins de 1 %.

(2) L'indice, qui était à 132 en juin (base 100 et 1970), est passé à 136 en septembre. En un an (septembre 1979 comparé à septembre 1978), la hausse est de 5,4 %.

L'évolution des prix de détail en octobre

	EN 1 MOIS (oct. 1979 par rapport à sept. 1979)	EN 3 MOIS (oct. 1979 par rapport à juil. 1979)	EN 6 MOIS (oct. 1979 par rapport à avril 1979)	EN 1 AN (oct. 1979 par rapport à oct. 1978)
ENSEMBLE	1,2	3,1	6,5	11,3
ALIMENTATION (y compris boissons)	1,2	3	5	9,2
Produits à base de céréales	2,4	5	6,3	13,3
Viandes de boucherie	0,6	1,5	4,4	6,4
Porc et charcuterie	0,8	3,3	7,1	9,3
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	2,2	3,8	3,7	7,8
Produits de la pêche	1,3	3	5	11
Laits, fromages	1,1	2,5	5,9	9,8
Œufs	5,7	12,5	8,7	8,3
Corps gras et beurres	ss. chang.	1,3	2,5	3,3
Légumes et fruits	0,8	2,2	3,8	9,3
Autres produits alimentaires	1,1	2,0	5,4	9,3
Boissons alcoolisées	0,4	1,2	3	10,5
Boissons non alcoolisées	1,9	7,1	9,7	10,1
PRODUITS MANUFACTURÉS	1,1	3,5	7,5	12,4
1) HABILLEM. ET TEXTILES	1,5	2,9	5,1	11,3
2) AUTRES PRODUITS MANUFACTURÉS	1	3,7	8,2	13
Meubles et tapis	1	2,2	5,1	10,6
Appareils ménagers électriques et à gaz	0,9	2,4	4,1	8,2
Autres articles d'équipement du ménage	1,1	3	6,7	13,6
Savons de ménage, produits détersifs et prod. d'entret.	1,6	3,8	7,1	13,2
Art. de toilette et de soins	0,6	1,9	4,6	8,6
Véhicules	0,8	1,9	6,5	11,9
Papeterie, librairie, journaux	0,7	1,9	5,3	10
Photo, optique, élect.-acoust.	0,4	0,7	1,3	3,9
Autres articles de loisir	1	1,8	3,9	7,6
Combustibles, énergie	0,3	5,4	13,8	18,2
Tabacs et produits manufacturés divers	3	8,6	13,1	17,4
SERVICES	1,3	2,5	6	11,4
Services relatifs au logement	2	2,3	5,3	11,3
dont : loyers	(2,4)	(2,4)	(5)	(10,3)
Soins personnels, soins de l'habillement (1)	0,9	2,6	6,9	10,2
Services de santé	0,3	0,3	4,3	7
Transports publics	0,3	2,9	9,8	16,3
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	1,1	4,5	7,7	12,5
Hôtels, cafés, rest., cantines	1,3	2,9	5,7	12,4
Autres services (3)	1,5	3,3	6,9	11,3

(1) Le poste « soins personnels, soins de l'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péages sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

SOCIAL

TRAVAIL FÉMININ

Les femmes de non-salariés souhaitent un statut propre

Le Comité du travail féminin, organisme paritaire dépendant du ministère du travail, et qui a pour mission l'étude de solutions relatives à l'activité et à la promotion professionnelles des femmes, vient de publier un certain nombre de propositions en faveur des C.N.S. Ce sigle désigne les conjointes de non-salariés, notamment les femmes de médecins, de notaires, d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs et d'autres membres des professions libérales qui secondent leurs maris dans leurs activités.

S'il faut en croire le rapport du comité, basé surtout sur les recensements de l'INSEE, du ministère de l'agriculture et de diverses associations groupant les épouses de travailleurs indépendants (1), le nombre des femmes concernées atteindrait 1 200 000, dont la moitié appartenant au secteur agricole. Le rapport souligne, en effet, que quelque *1 300 000 hommes mariés exercent* une profession de non-salarié en tant qu'agriculteurs exploitants, patrons de l'industrie et du commerce, ou membres des professions libérales. La moitié d'entre eux ont une épouse déclarée comme active. D'autre part, en 1977, 378 000 femmes, selon le rapport, participaient, sans être salariées, à l'entreprise artisanale, commerciale, industrielle. Ces conjointes sont relativement âgées : les moins de quarante ans constituent environ 30 % de l'ensemble. L'activité de ces 1 200 000 conjointes — qui représentent plus de 20 % des femmes mariées qui travaillent — se caractérise, affirme le rapport, à la fois par une forte proportion de travail à temps partiel (35 % contre 23,5 % pour les salariées) et de très longues journées de travail (quarante-cinq heures par semaine pour 55 % contre 14,2 % en ce qui concerne les salariées).

Mais des disparités et des carences subsistent en ce qui concerne la couverture sociale des différentes catégories, que ce soit en matière de maternité, de retraite ou en cas de rupture de *mariage*.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'apprécier les aspirations des conjointes de non-salariés. Celles-ci réclament des droits à la fois sur le plan de la gestion et sur celui de la protection sociale. Ainsi le Comité du travail féminin, qui a consulté les diverses associations intéressées par ce *problème, propose d'introduire* dans la législation la réciprocité du mandat d'administration sur les *biens affectés* à l'exploitation agricole, artisanale, commerciale ou libérale, *« quel que soit le régime matrimonial »*. C'est l'une des revendications principales des agricultrices affiliées à la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, lesquelles sont hostiles à la création d'un régime optionnel susceptible de favoriser *« les plus riches et les plus informées »*. Cependant, *« l'égalité totale sur le plan professionnel n'est pas souhaitée par la majorité des C.N.S. »*. Le salariat doit donc rester un libre choix, une simple possibilité, en particulier pour les femmes qui étaient salariées avant leur mariage.

Sur le plan fiscal, le rapport, dont les conclusions vont être *soumises aux divers ministères* intéressés, propose des déductions d'impôts sur les bénéfices réalisés par les entreprises, compte tenu des frais et du travail de la conjointe, salariée ou non. Cette mesure a toutefois suscité des réserves de la part des membres de la C.G.T. et de la C.F.D.T. du comité.

Enfin, les conjointes souhaitent bénéficier de droits sociaux propres dans le domaine de la maternité, de la retraite et de la maladie. Le Comité du travail féminin propose l'institution d'une indemnité forfaitaire de remplacement à l'occasion d'une naissance, comme il a déjà été prévu pour les agricultrices et l'attribution à titre personnel d'une pen*sion de vieillesse*.

(1) Notamment l'Acomed (Association des conjoints des médecins), 22, rue Garnier, 92200 Neuilly.

CORRESPONDANCE

Longwy : le dossier n'est pas clos

Après l'article de Jean Benoit intitulé « Longwy, ce n'est pas fini » (le Monde du 7 novembre), M. Antoine Porcu, conseiller général, député (P.C.F.) de Meurthe-et-Moselle, conseiller régional de Lorraine et maire de Longwy-Haut, nous écrit :

En portant le problème de la sidérurgie au niveau national, les luttes persévérantes menées depuis dix mois par les travailleurs de Longwy avec l'appui de la population, ont permis de freiner le processus de liquidation d'Usinor-Longwy et d'obtenir certains avantages sociaux (...). Cependant, il ne fait aucun doute que gouvernement et patronat n'ont pas renoncé à leur plan de liquidation d'une partie d'Usinor-Longwy (...).

Avec la solution retenue par Usinor, ce sont près de 400 millions de francs qui seront dépensés pour financer un projet visant à transporter des demi-produits depuis Neuves-Maisons. Somme à laquelle il convient d'ajouter chaque année plusieurs dizaines de millions de francs qui seront gaspillés pour financer ce carrousel. Car il faut que vous sachiez que la distance annuelle ainsi parcourue sera de 3 300 000 kilomètres, soit 83 fois le tour de la terre. Il s'agit là d'un gâchis sans précédent. Ce n'est donc pas par manque de moyens financiers que cette aciérie n'est pas construite, mais par un choix politique (...). Aujourd'hui, les travailleurs du bassin de Longwy doivent poursuivre sur le chemin de la lutte unie à la base, car ils savent bien que c'est là le seul moyen d'imposer, tout de suite, sans attendre 1981, d'autres reculs.

LES SOIXANTE ANS DE LA C.F.T.C.

A Strasbourg, dans le magnifique et ultra-moderne palais des congrès, les délégués C.F.T.C., le 24 novembre, cessèrent de débattre pendant une heure pour entendre leur président, fils de Gaston Tessier, l'un des promoteurs du syndicalisme chrétien, retracer brièvement l'histoire de ce mouvement syndical *.

La direction confédérale n'a pu convier à cette manifestation tous les militants — plusieurs dizaines — qui, après avoir tenu la C.F.T.C. sur les fonts baptismaux, sont toujours en vie. Huit d'entre eux, qui comptent plus d'un demi-siècle de militantisme, ont reçu une médaille de bronze. Parmi eux, Mlle Tribolatti, présidente d'honneur du mouvement chrétien.

M. Pflimlin, député, maire de Strasbourg, a présidé la cérémonie, exaltant l'idéal chrétien qu'il partageait avec l'assistance. L'héritage de la Confédération française des travailleurs chrétiens, dont le congrès constitutif s'est tenu à Paris les 1er et 2 novembre 1919, revient-il à l'organisation qui porte toujours le sigle d'origine C.F.T.C. ou à celle qui l'a laissé au profit des quatre lettres C.F.D.T., mais en assurant garder intacte sa filiation ?

Chacun, en tout cas, a célébré le soixantième anniversaire à sa manière. M. Edmond Maire l'a fait en réunissant des militants, dont quelques « anciens » et des amis, rue Cadet, à Paris, dans l'immeuble reconstruit sur l'emplacement de la vétuste maison qui avait abrité les premiers syndicats chrétiens d'employés.

J. R.

* Une plaquette, « La C.F.T.C. soixantenaire », par M. Jacques Tessier, est publiée par la C.F.T.C., 13, rue des Ecluses-Saint-Martin, Paris.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Progrès de la C.G.T. dans la métallurgie

Plusieurs des élections de délégués du personnel qui viennent d'avoir lieu dans la métallurgie font apparaître un progrès de la *C.G.T. dans certains collèges*, soit :

● CHEZ FORD, à Bordeaux. On note une progression de cinq points de la C.G.T. dans le collège ouvrier.

1er collège (ouvriers). Inscrits : 3 247 ; exprimés : 2 369. Ont obtenu : C.G.T. : 1 932 voix, soit 60,45 % (contre 54,81 % en 1978) ; C.S.L. : 233 voix : 9,83 % (10,95 %) ; F.O. : 704 voix : 29,72 % (34,24 %).

2e collège (employé). Inscrits : 134 ; exprimés : 98. Ont obtenu : C.S.L. : 22 voix, soit 22,45 % (contre 55,6 % en 1978) ; F.O. : 76 voix : 77,55 % (44,4 %).

3e collège (techniciens, agents de maîtrise). Inscrits : 404 ; exprimés : 261. Ont obtenu : C.G.C. : 169 voix, soit 64,75 % (contre 58 % en 1978) : C.S.L. : 32 voix, soit 12,26 % (13,2 %) : F.O. : 60 voix, soit 22,99 % (28,8 %).

4e collège (cadres, ingénieurs). *Inscrits : 31 ; exprimés : 52.* C.G.C. : 52 voix (100 % des suffrages).

● RENAULT, à Rueil (Hauts-de-Seine). — La C.G.T. gagne dix points dans le second collège. Voici les résultats :

1er collège. Inscrits : 1 148 : exprimés : 878. Ont obtenu : C.G.T. : 593 voix, soit 67,54 % (69,10 % en en 1978) : C.F.D.T. : 285 voix, soit 32,47 % (30,90 %).

2e collège. Inscrits : 2 137 ; exprimés : 1 413. Ont obtenu : C.G.T. : 783 voix, soit 55,41 % (44,59 % en 1978) ; C.F.D.T. : 630 voix, soit 44,59 % (34,64 %).

La C.G.C. ne présentait pas de *candidats à la différence de 1978*, ce qui explique la progression de la C.G.T. et de la C.F.D.T. dans ce collège.

***

● LA C.G.T. EN TETE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU.

Une consultation du personnel du ministère de la culture et de la communication affecté au Centre Georges-Pompidou a eu lieu le jeudi 8 novembre pour déterminer la représentativité des organisations syndicales, alors que ce personnel a pratiquement doublé depuis la consultation précédente, en 1975. Cette dernière n'avait comporté que 310 votants sur 450 inscrits, et la section C.F.D.T. venait alors en tête avec 177 voix contre 43 à la section C.G.T., nouvellement fondée, 16 à F.O. et une dizaine de voix à la FEN. Jeudi, les résultats ont montré le succès de l'intersyndicale constituée par la C.G.T. et la C.F.D.T.

Les résultats sont les suivants : inscrits, 855 ; votants, 596 ; exprimés, 583. C.G.T., 222 (38,07 %) ; C.F.D.T., 194 (33,27 %) ; Autonomes, 110 (18,86 %) ; F.O., 57 *(9,77 %)*.

Gains de Force ouvrière

En revanche, Force ouvrière gagne des voix.

● RENAULT-VEHICULES INDUSTRIELS, à Limoges.

Ces résultats sont les suivants :

1er collège : inscrits, 1 908 ; exprimés, 1 589. C.G.T. : 69,19 %, 1 096 voix (contre 70,86 % en 1978) ; F.O. : 15,32 %, 243 voix (contre 12,05 %) ; C.F.D.T. : 13,30 %, 211 voix (16,20 %).

2e collège : inscrits, 677 ; exprimés, 519. C.G.T. : 41,90 %, 218 voix (contre 46,87 % en 1978) ; F.O. : 27,20 %, 140 voix (21,92 %) ; C.G.C. : 25 %, 130 voix (22,92 %) ; C.F.D.T. : 4,6 %, 31 voix (7,58 %).

● SNIAS (aérospatiale), Les Mureaux (Yvelines).

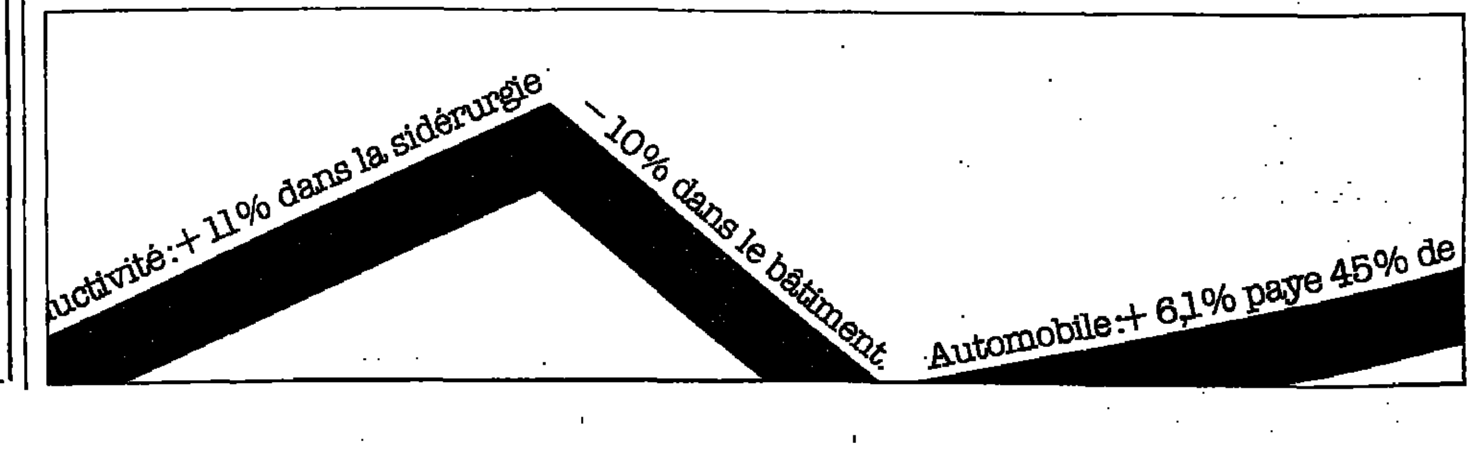
Collèges confondus : inscrits, 2 898 ; exprimés, 2 082.

Ont obtenu : C.F.D.T., 737 voix, soit 35,40 % (contre 36,60 % en 1978) ; C.G.C., 551 voix, soit 26,82 % (27,85 %) ; C.G.T., 526 voix, soit 25,60 % (25,34 %) ; F.O. : 249 voix, soit 12,17 % (9,64 %).

● *CAISSE D'ALLOCATIONS* FAMILIALES, région parisienne.

1er collège : inscrits, 7 723 ; suffrages exprimés : 4 182. C.G.T., 1 348 voix, soit 32,48 % (32,31 % en 1978) ; F.O., 1 463 voix, soit 35,23 % (32,99 %), + 2,24 ; C.F.D.T., 952 voix, soit 22,94 % (24,94 %) ; C.F.T.C., 387 voix, soit 9,34 % (9,75 %).

2e collège : inscrits, 1 586 ; suffrages exprimés, 885. C.G.T., 195 voix, soit 22,70 % (22,51 % en 1978) ; *C.F.D.T., 180 voix, soit 20,90 %* (20,35 %) ; C.G.C., 105 voix, soit 12,28 % (première fois présente) ; C.F.T.C., 181 voix, soit 9,39 % (17,28 %) ; F.O., 299 voix, soit 34,72 % (38,82 %).



A LA MARTINIQUE

Lamentin, ville morte

De notre correspondant

Fort-de-France. — Pour la première fois dans son histoire, la Martinique a connu une journée ville morte. La ville morte, le vendredi 23 novembre, était la très importante commune de Lamentin, la deuxième ville du département, celle qui abrite l'aérodrome et les deux seules zones industrielles de l'île. Une double raison à cette action spectaculaire : protester contre la fermeture de l'usine du Lareinty, située sur le territoire de la commune, et contre l'installation à Lamentin d'un Euromarché.

L'usine du Lareinty, l'une des deux seules que compte l'île, traitait les cannes à sucre fournies par les planteurs du centre et du sud. Appartenant à la S.S.R.M. (Société des sucreries réunies de la Martinique), elle était gérée depuis 1972 par la SAPCA (Société anonyme des planteurs de cannes associés), qui regroupait de nombreux actionnaires, petits et gros planteurs. Son P.-D. G. était M. Yves Hayot, le plus gros planteur du sud, un nom bien connu à la Martinique, en fait un membre des « dix grandes familles » qui tiennent l'économie du pays. Pour M. Lothe, l'ancien directeur de l'usine du Lareinty, « *les charges sont désormais trop lourdes et les aides publiques trop légères pour continuer à assurer la rentabilité de l'usine, tout en versant un prix suffisamment rémunérateur aux petits planteurs* ». Pour M. Victor Charron, conseiller général du canton du Marin, rapporteur des commissions équipement et finances du conseil général, membre de la majorité, « *la fermeture de l'usine du Lareinty condamnerait irrémédiablement la culture de la canne dans le centre et le sud* ».

« *La commission des équipements*, précise-t-il, *estime que l'avenir économique et social de toute une région, voire celui de la Martinique, se trouve engagé dans la solution au problème posé par la prochaine campagne au Lareinty, et que le département ne saurait assister passivement au démantèlement d'un secteur important de son économie.* »

M. Charron fait également allusion au monopole que voudrait détenir la Cointreau Holding S.A. Dans une lettre adressée le 31 octobre 1979 au président du conseil général de la Martinique ce groupe propose d'entériner la fermeture de l'usine de Lareinty ; de céder au conseil général 51 % des actions dans le capital de la Cosurma, propriétaire de l'usine du Galion, la seule qui resterait alors en fonctionnement dans l'île ; de confier la gestion de l'outil sucrier et rhumier au groupe Cointreau.

A ces propositions, M. Charron oppose un plan qui prévoit la réouverture immédiate de l'usine du Lareinty et son maintien en fonctionnement pendant deux ou trois ans, le temps nécessaire pour que soit mise en place une société d'économie mixte dont il défend la création depuis de longs mois. La gestion de l'entreprise serait assurée par une Sica qui est déjà constituée. La Sica devrait recevoir immédiatement 1 million du département, 1 million de la région, 600 000 francs de la commune de Lamentin et 1,4 million de l'Etat. Dans sa séance du lundi 12 novembre, à deux abstentions près, tous les conseillers généraux présents ont adopté le rapport de M. Charron et décidé de verser à la Sica la somme de 1 million de francs. Le conseil municipal de Lamentin a également voté la subvention de 600 000 francs prévue dans le rapport. Il semble que le conseil régional soit lui aussi prêt à consentir l'effort financier nécessaire.

Le broyage de la totalité de la récolte

En ce qui concerne l'Etat, M. Marcel Julia, préfet de région, a déclaré le 8 novembre devant le conseil général que, pour rouvrir l'usine du Lareinty en 1980, « *il serait nécessaire de disposer d'un financement global compris entre 12 et 14 millions de francs. Les risques pour les collectivités sont donc réels et importants, cela explique entre autres que l'Etat ne pourra participer à ce type de projet et de financement* ». Et le préfet de faire des propositions pour le financement du broyage de la totalité de la récolte 1979-1980 par l'usine du Galion.

Les positions sont donc extrêmement tranchées : d'un côté le gouvernement et le groupe Cointreau, défavorables à la réouverture de l'usine du Lareinty ; de l'autre la quasi-totalité des conseillers généraux de la Martinique qui ont reçu l'appui de la quasi-totalité des partis politiques, syndicats et associations de l'île et qui l'ont démontré au cours de l'opération « Lamentin ville morte ».

Deuxième motif de mécontentement, l'installation dans cette commune, dans les années 1982-1983, d'un Euromarché. Le promoteur de ce projet est M. Bernard Hayot, un des plus gros importateurs du département, mais aussi un industriel important.

Un recours en annulation pour vice de forme a été déposé contre la décision de la commission départementale d'urbanisme commercial, qui avait donné son feu vert pour l'installation du magasin. Aucun parti, aucune organisation syndicale ne s'est prononcé en faveur d'un tel projet.

FIRMIN RENEVILLE.

APRÈS L'HOSPITALISATION DE M. JEAN MATTEOLI

Les secrétaires d'État remplacent provisoirement le ministre du travail

Remplacement ou intérim ? Ces mardi et mercredi, la formule du remplacement a été retenue pour combler l'absence de M. Jean Matteoli, ministre du travail et de la participation, qui a été hospitalisé le dimanche 25 novembre à l'hôpital du Val-de-Grâce, après avoir été victime d'un malaise cardiaque à son domicile parisien. Le successeur de Robert Boulin, qui est entré au gouvernement le jeudi 8 novembre, souffre d'une « *affection cardiaque aiguë* » et son état de santé « *nécessitera une surveillance étroite au cours des prochains jours* », avait indiqué dimanche soir le général Thomas, commandant l'hôpital militaire.

Le deuxième bulletin concernant l'état de santé de M. Matteoli devait être diffusé mardi après-midi. Selon nos informations, M. Matteoli aurait fait un infarctus peu étendu du myocarde, et ses jours ne seraient pas en danger. Cependant, pour ce type d'affection, une surveillance médicale rigoureuse, avec en particulier le contrôle permanent du rythme cardiaque et un repos strict au lit, sont nécessaires pendant au moins une période de huit à dix jours, suivie d'une convalescence de quelques semaines.

A court terme, il a été décidé de remplacer le ministre par ses secrétaires d'Etat. Mardi après-midi, c'est M. Stoleru, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs manuels et des immigrés, qui devait présider la commission supérieure des conventions collectives, consultée sur la majoration du SMIC au 1er décembre. Mercredi, M. Jacques Legendre, chargé de la formation, doit représenter le ministre au Sénat lors du débat sur le budget du travail. On indique au ministère du travail que c'est en fonction du bulletin de santé qui devrait être publié mardi après-midi que le conseil des ministres décidera ou non de désigner un intérim.

Nommé le 8 novembre, M. Matteoli n'avait pas encore terminé la constitution de son cabinet. Hésitation ? Réflexion ? Toujours est-il qu'après le départ d'un certain nombre des anciens conseillers de Robert Boulin, le cabinet du ministre du travail était devenu depuis trois semaines une maison à peu près vide : dossiers en sommeil, à l'exception de celui — spectaculaire — de l'affaire Alsthom, absence d'informations. La désignation de nouveaux conseillers devrait permettre d'atténuer ces insuffisances. Mais l'absence du ministre, si elle doit se prolonger, risque de retarder la sortie de certains dossiers.

Compte tenu du calendrier parlementaire, le gouvernement devra prochainement décider si le débat prévu, le 12 décembre, sur deux projets de loi (la participation des cadres aux conseils d'administration des entreprises et la distribution d'actions) doit ou non être maintenu.

LE SMIC SERAIT MAJORÉ D'ENVIRON 4 %

Le conseil des ministres doit se prononcer, mercredi 28 novembre, sur l'augmentation, à compter du 1er décembre, du salaire minimum de croissance (SMIC). La commission supérieure des conventions collectives qui se réunit, mardi après-midi, sous la présidence de M. Stoléru, secrétaire d'Etat, en remplacement de M. Mattéoli, souffrant, devait donner son avis.

L'augmentation du SMIC doit être supérieure à celle des prix. Au cours de ses entretiens avec les syndicats puis dans une lettre à ses interlocuteurs, au retour des congés payés, le premier ministre s'était en effet engagé à donner au SMIC un « coup de pouce ».

Selon les règles d'indexation du SMIC sur les prix, le salaire minimum qui est de 12,42 F l'heure depuis le 1er septembre, doit être majoré d'au moins 3,1 % puisqu'il faut tenir compte de l'évolution des prix observés en août, septembre et octobre. Le SMIC devrait donc être fixé au minimum à 12,81 F l'heure.

Mais l'augmentation sera plus importante puisqu'une amélioration du pouvoir d'achat des salariés les moins rémunérés a été promise. Le « coup de pouce » devrait être de 1 à 1,5 %, ce qui porterait le SMIC horaire à environ 12,92 F ou 12,97 F. De source autorisée, on laisse entendre que le taux important d'inflation (+ 3,1 % en un trimestre) inciterait le gouvernement à retenir l'hypothèse la plus basse. Quant à la demande présentée par la C.F.D.T., qui consistait à réclamer une forte augmentation avec en contrepartie une limitation de l'incidence du SMIC sur les salaires plus élevés, elle n'aurait pas donné lieu à des études approfondies.

M. Barre à M. Bergeron : des décrets sur la réduction de la durée maximale du travail seront publiés avant la fin de cette année

Quatre thèmes ont été abordés au cours de l'entretien que M. Barre a accordé, le lundi 26 novembre, à une délégation de F.O. conduite par M. André Bergeron :

● LA SITUATION ECONOMIQUE EN GENERAL : le secrétaire général de F.O. a été « *frappé par la dissonance de tonalité* » entre le premier ministre, relativement optimiste, et les craintes vivement exprimées par les industriels pour le milieu de 1980. Jugeant « *inacceptable* » cette remarque relevée dans une publication patronale : « *On regrettera que le gouvernement n'ait pas encore franchi le pas qui consisterait à ne pas compenser, dans les réajustements de salaires, la part d'inflation induite par le prélèvement pétrolier* », M. Bergeron a obtenu l'assurance du gouvernement que les accords salariaux dans le secteur public et nationalisé seront respectés et que la politique conventionnelle sera poursuivie : le conseil des ministres du 28 novembre doit fixer le taux de majoration des rémunérations des personnels de l'Etat, valable à partir du 1er décembre.

Pour ce qui concerne le secteur privé, M. Barre s'est, selon le leader de F.O., montré favorable à la conclusion de conventions collectives dans les branches permettant au moins le maintien du pouvoir d'achat.

● SMIC : le même conseil des ministres de mercredi doit en établir le nouveau montant, après la réunion, mardi, de la commission supérieure des conventions collectives.

● *Durée du travail :* M. Bergeron a obtenu la certitude que les engagements que le premier ministre avait pris vis-à-vis de Force ouvrière seront tenus. Des décrets, publiés avant la fin de cette année, ramèneront la durée maximale hebdomadaire du travail de quarante-huit heures à quarante-six heures « *dans un nombre important de secteurs* ». La généralisation totale de cet abaissement de la durée maximum du temps de travail interviendra — en dehors des négociations menées entre les partenaires sociaux — par le dépôt d'une loi à la session de printemps de l'Assemblée nationale.

● *Cinquième semaine de congés payés :* le premier ministre ne voit pas la nécessité de donner une orientation générale en raison de la diversité des situations, mais le gouvernement ne s'opposera pas à des accords conclus dans les branches et dans les entreprises, partout où cela est possible. Déjà, pour le leader de F.O., un tiers des salariés bénéficient de la cinquième semaine de congés payés et un autre tiers en partie. L'étendue de cette mesure à l'ensemble des salariés coûterait aujourd'hui à peine 1 % de la masse salariale. M. Bergeron s'est déclaré « *convaincu que la généralisation de cette disposition se fera d'ici à un an ou un an et trois mois* ».

Enfin, le leader de F.O. a indiqué qu'il aurait un nouvel entretien avec M. Raymond Barre dans la première quinzaine de décembre, portant cette fois sur les problèmes des cadres et de la fiscalité.

EN BREF

● *La situation dans les usines Alsthom.* — Tandis que le travail a repris à Belfort, la grève, commencée le 25 octobre, se poursuit à l'établissement Delle-Alsthom de Villeurbanne (2 400 salariés), pour appuyer des revendications portant notamment sur une augmentation de salaires uniforme de 300 F et sur l'obtention d'un treizième mois. A l'usine de La Rochelle-Aytre (Charente-Maritime), un débrayage d'une heure, lundi 26 novembre, a été observé par un tiers des 1 800 salariés, pour réclamer une amélioration des conditions de travail et des congés supplémentaires.

● *A Usinor-Denain,* l'ensemble des syndicats ont appelé à des débrayages de deux heures, ce mardi 27 novembre, et de quatre heures, mercredi, pour protester contre un plan de mutations qui doit toucher mille sept cents salariés. Une « *marche sur Lille* » est organisée, jeudi, et le personnel est consulté, ce mardi, pour décider d'une éventuelle occupation de l'usine. — *(Corresp.)*

● *Grève des dockers le 28 novembre.* — Les dockers C.G.T. sont appelés à observer une grève de vingt-quatre heures le mercredi 28 novembre. Ce mouvement est destiné à protester contre un arrêté du ministère des transports publiés en juillet, qui, si il était appliqué, conduirait, selon le syndicat, à des réductions d'effectifs.

● *M. Gérard Lavigne,* président de l'Association bénévole pour les cadres demandeurs d'emploi (A.B.C.D.E.), créée l'an dernier (*le Monde* du 23 juin), nous prie de signaler que cet organisme, régi par la loi de 1901, et qui avait son siège social 27, rue Dunois, 75013 Paris, vient d'être dissous.

● *Quinzième jour de grève de la faim,* ce mardi 27 novembre, pour deux des quatre délégués syndicaux de l'usine Renault-Véhicules-Industriels de Vénissieux (Rhône), qui protestent contre leur licenciement et qui réclament « *l'ouverture de négociations* ». Ces deux délégués C.G.T. sont accompagnés, dans leur mouvement, par des militants cégétistes qui observent, à tour de rôle, des grèves de la faim d'un à trois jours.

● *Les quatre mille salariés de l'usine Ford de Blanquefort près de Bordeaux* seront en congé en fin d'année du 23 décembre au 7 janvier. Le comité d'établissement réuni le lundi 26 novembre a approuvé cette mesure qui, selon la direction, a été rendue possible par la conjugaison des mesures légales et les dispositions de l'accord d'établissement. Ces vacances n'entraînent aucune baisse de rémunérations. La direction précise que les mesures envisagées s'harmonisent avec les dispositions prises par la plupart des grands constructeurs automobiles pour s'adapter au marché. — *(Corresp.)*



Le conflit de « Nice-Matin »

Le sort du journal sera fixé le mercredi 28 novembre

De notre correspondant régional

Nice. — Le conflit qui oppose depuis le 12 novembre la direction et les clavistes de *Nice-Matin* sur le contrôle informatique de la photocomposition, donne l'impression, ce mardi 27 novembre, d'être parvenu à son point culminant : le sort du journal sera fixé le mercredi 28 novembre, jour où sont convoqués le comité d'entreprise puis le conseil d'administration.

Dans une lettre adressée au syndicat du Livre C.G.T., M. Michel Bavastro, P.-D. G. du quotidien niçois, a fait connaître ses ultimes propositions. « *Nous serions d'accord*, écrit-il, *pour examiner et mettre au point avant le 1er juin 1980 les conditions d'utilisation à l'échelon de l'entreprise des contrôles de production par l'informatique, étant entendu que c'est l'accord national qui prévaudra sur l'accord local* (1). *Avant l'établissement d'un accord local ou national*, précise-t-il, *les conditions de travail demeureront conformes à celles définies antérieurement au conflit par la direction.* » Le P.-D.G. de *Nice-Matin* indique toutefois qu'il est prêt à satisfaire, à partir du 1er janvier 1980, certaines des revendications présentées par la C.G.T. concernant le relèvement des indices de certaines catégories du personnel technique.

M. Bavastro se déclare également disposé à ouvrir des négociations sur les autres points du cahier revendicatif des travailleurs du Livre, à partir du 1er janvier 1980. Il réaffirme enfin l'urgence d'une solution en avertissant ses interlocuteurs que, « *si le journal n'était pas en mesure de reparaître normalement dans les plus courts délais (...), la fermeture deviendrait inévitable le 30 novembre à minuit.* »

Le P.-D.G. du quotidien niçois a publié à ce sujet une note dans laquelle il estime « *indispensable* » que *Nice-Matin* puisse reparaître normalement « *à partir du numéro du mercredi 28 novembre* » et appelle tout le personnel à reprendre son service. Le comité d'entreprise et le conseil d'administration du journal sont d'ailleurs convoqués pour le mercredi 28 novembre, le premier à 10 h. 30, le second à 15 heures, avec le même et unique ordre du jour : la fermeture de l'entreprise. « *Le journal*, résume M. Bavastro, *perd 400 000 francs par jour, sans parler des pertes indirectes. (...) Cela ne peut plus durer.* »

Les travailleurs du Livre donneront leur réponse, à l'issue d'une assemblée générale prévue pour ce mardi, à 17 heures. La première analyse à laquelle ils se sont livrés de la lettre que leur a adressée M. Bavastro est cependant négative. « *La démarche de la direction*, constatent-ils, *n'a pas changé. L'hypothèque du contrôle informatique de la production n'est pas levée et l'on tente, de plus, de nous faire tacitement accepter une décision qui n'a jamais fait l'objet d'un accord contractuel. Nous répétons que, dans ce conflit, le seul gréviste est M. Bavastro. Toutes les catégories de personnel sont prêtes à travailler, y compris les clavistes, qui se présentent chaque jour ponctuellement à leur poste, mais auxquels on refuse leur « tour de copie ».* »

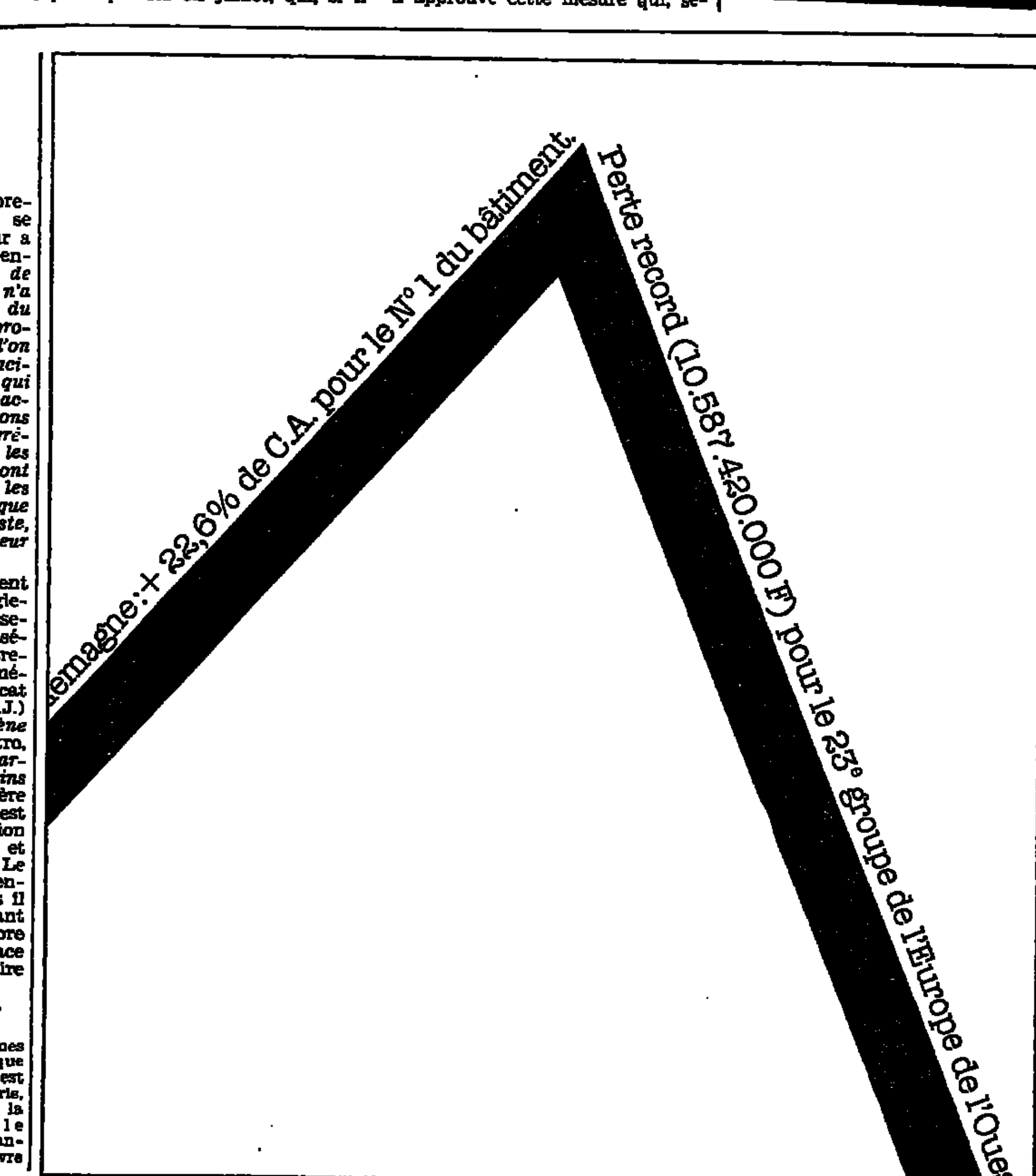
Les prochaines heures devraient donc être décisives pour le règlement du conflit ou l'aboutissement à ses plus extrêmes conséquences : la fermeture de l'entreprise. Toutes les tentatives de médiation — dont celle du Syndicat national des journalistes (S.N.J.) — ont échoué. « *Dans une scène de ménage*, déclare M. Bavastro, *les choses peuvent toujours s'arranger à condition que les voisins ne s'en mêlent pas.* » Une manière de reconnaître que le conflit est circonscrit à une confrontation entre la direction du journal et le syndicat du Livre C.G.T. Le P.-D.G. de *Nice-Matin* laisse entendre qu'à soixante-treize ans il souhaiterait se retirer en assurant à son successeur (son propre fils ?) une position de force face à son incommode partenaire social.

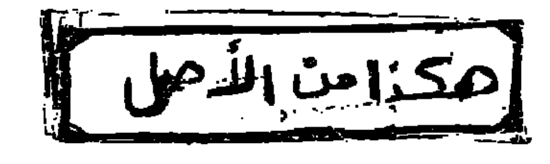
GUY PORTE.

(1) Une réunion sur les problèmes de l'introduction de l'informatique dans les entreprises de presse est prévue pour le 7 décembre, à Paris, entre le Syndicat national de la presse quotidienne régionale (S.N.P.Q.R.) et la Fédération française des travailleurs du Livre (F.F.T.L.-C.G.T.).

● *Les journalistes de « l'Indépendant »,* édité à Perpignan, observeront à partir de ce mardi 27 novembre, une grève de vingt-quatre heures reconductible. A l'appel du S.N.J., ils veulent obtenir une revalorisation globale des traitements que la direction du journal leur refuse.







ÉTRANGER

Le comité Action internationale contre la faim veut lutter concrètement contre le sous-développement

« Les foules décimées par la faim sont, la plupart du temps, des corps abstraits, de simples nombres, qui ne disent rien à personne et ne franchissent presque jamais le seuil de notre perception et de notre conscience historique. Ce sont des nappes de morts vivants, sans nom, sans visage qui — l'expérience, hélas, le prouve — n'émeuvent la conscience des nantis que lorsqu'elle peut les figurer, se représenter leurs traits, rendre sensible leur corps. »

Tel est le prologue de la charte du comité Action internationale contre la faim (A.C.F.) qu'ont présenté le 26 novembre à Paris une dizaine de personnalités d'horizon divers (scientifiques, économistes, médecins, écrivains, philosophes, etc.).

La création de ce comité, présidé par le professeur Alfred Kastler, membre de l'Institut, prix Nobel de physique, concrétise l'appel lancé le 24 octobre à Strasbourg par plusieurs intellectuels, dont Mmes Maria-Antonietta Macciochi, député du parti radical italien, à l'Assemblée européenne; Susan George, écrivain, et MM. Jacques Attali, professeur, et Bernard-Henri Lévy, écrivain, qui proposaient une « *charte des droits de l'homme économique* ». Avec le professeur Kastler et plusieurs autres personnes, dont l'écrivain Marek Halter, et Mme Françoise Giroud, ils ont décidé de créer un comité de type nouveau, qui, s'inspirant des méthodes d'Amnesty International, s'est fixé un double objectif :

● Porter secours immédiatement, de façon pragmatique, aux plus déshérités, en créant dans chaque ville des comités locaux capables de prendre en charge des problèmes précis de sous-développement *dans une ville ou un village* du tiers-monde.

● Entreprendre une vaste campagne de sensibilisation de l'opinion publique.

De nombreuses municipalités en France et en Italie ont manifesté leur intérêt pour cette action, ont annoncé les membres du comité. De nombreux types d'intervention sont possibles dans des cas extrêmes d'urgence comme le Cambodge, l'Erythrée, etc., où le Comité souhaiterait que des grandes villes françaises prennent complètement en main le destin de villes sinistrées du tiers-monde, mais aussi dans des situations endémiques de malnutrition, comme certains quartiers de Calcutta, du Caire, la banlieue de Santiago-du-Chili, etc. L'A.I.C.F. entend s'appuyer sur les organisations de lutte contre la faim existantes, notamment pour les actions urgentes dans les régions auxquelles seuls ces organismes ont accès.

● *Les fonds du programme alimentaire mondial* réservés à l'aide d'urgence (55 millions de dollars, en 1979) sont quasiment épuisés, a déclaré, le lundi 26 novembre à Rome, M. Vogel (Canada), son directeur exécutif.

La conclusion de contrats industriels avec l'U.R.S.S.

Les priorités soviétiques ont été modifiées en faveur de l'automobile et de l'informatique

De notre correspondant

Moscou. — M. Jean-François Deniau, ministre français du commerce extérieur, a fait, du 23 au 26 novembre, sa troisième visite en Union soviétique cette année. Il était déjà venu ici en mars pour préparer le voyage de M. Giscard d'Estaing et en avril avec le président de la République. Cette assiduité doit lui permettre de suivre l'évolution des échanges franco-soviétiques et les négociations sur les contrats industriels qui conditionnent les relations économiques des prochaines années.

En fait, rien n'a beaucoup changé depuis la réunion de la Grande Commission début octobre. La situation, satisfaisante en ce qui concerne le passé — le triplement des échanges de 1975 à 1979, décidé lors du sommet de Rambouillet, a été atteint et même dépassé, — est préoccupante pour l'avenir : le volume des contrats a dramatiquement baissé depuis 1976.

M. Deniau a reconnu que *« le niveau actuel des contrats n'était pas suffisant pour assurer le même volume d'échanges au cours des prochaines années »*. Le ministre était venu à Moscou pour inaugurer une exposition industrielle française, Pétrole et gaz, qui réunit quatre-vingts exposants. Comme il y a quatre ans, les sociétés françaises présentent des équipements destinés à l'extraction, au transport, au stockage et à la transformation du pétrole, du gaz et de leurs dérivés. C'est un secteur où la coopération franco-soviétique pourrait être fructueuse dans la mesure où l'U.R.S.S. est le premier producteur mondial de pétrole et le deuxième de gaz et où l'industrie française peut offrir des techniques de pointe.

La France importe déjà d'Union soviétique 7 millions de tonnes par an de pétrole et 2 milliards de mètres cubes de gaz. Cette dernière quantité devrait rapidement doubler, et la France est prête à augmenter encore ses achats. L'énergie, a déclaré M. Deniau, est *« un élément important des échanges franco-soviétiques et un chapitre essentiel de l'équilibre de la balance commerciale entre les deux pays »*.

De nouvelles priorités

En l'absence de M. Kossyguine, « malade », M. Deniau a été reçu par M. Tikhonov, premier vice-président du gouvernement, et par son collègue, M. Patolitchev. Faisant le point sur les contrats en cours de négociation, il a eu l'impression que, depuis la réunion de la Grande Commission, les priorités soviétiques avaient été sensiblement modifiées. C'est ainsi que les projets de complexe d'aluminium à Saïansk, en Sibérie, et d'usine fabriquant des tôles en silicium paraissent reportés pour des raisons commerciales et techniques. Pour le dernier projet, les Soviétiques ont découvert qu'ils avaient besoin d'acier de très haute qualité qu'ils n'étaient pas en mesure de produire.

En revanche, d'autres possibilités de contrats, depuis longtemps en discussion, sont revenues à la surface, notamment dans le secteur automobile (modernisation des usines Moskvitch), dans l'informatique et l'électronique. Il semble en tout cas que la signature du contrat sur la construction de plates-formes de forage dans la mer Caspienne, qui représente plus de 1 milliard de francs, soit proche.

Le ministre s'est, en outre, inquiété de l'arrêt des livraisons soviétiques de titane, mais n'a *pas reçu de réponse satisfaisante*. Il semble toutefois que l'U.R.S.S. soit prête à en vendre de petites quantités, à des prix trois fois plus élevés que ceux d'il y a quelques mois.

Il faut noter enfin que, pour la première fois, un parlementaire de l'opposition a participé aux pourparlers franco-soviétiques. Il s'agit de M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges, que M. Deniau avait pris dans sa délégation en tant que rapporteur spécial du budget du commerce extérieur.

DANIEL VERNET.

Au Danemark

ACCROISSEMENT DU MONTANT DES AIDES AUX JEUNES AGRICULTEURS

La commission parlementaire danoise des finances a voté une majoration, pour le restant de l'année, de 20 millions de couronnes (16 millions de francs) de l'aide offerte par l'Etat aux jeunes agriculteurs. Ainsi *les protestations des quatre mille* agriculteurs à la réunion de Herning (Jutland) au début de novembre n'auront-elles pas été vaines. Chaque année, environ un millier de nouvelles exploitations agricoles sont créées au Danemark par des jeunes. L'Etat prête, sous certaines conditions, un maximum par installation de 192 000 couronnes (150 000 F environ) avec un différé de remboursement pour les cinq premières années. Ce prêt est ensuite remboursable en vingt ans à un taux de 6,5 %. Au début de l'année, 124 millions de couronnes (99 millions de francs) avaient été allouées pour financer ces prêts. *Cette somme s'était révélée* insuffisante, ce qui avait provoqué l'irritation des jeunes agriculteurs.

● *La Tanzanie* a conclu un accord de crédit de 42 millions de dollars avec un consortium de banques françaises, pour la modernisation et l'agrandissement de l'aéroport de Dar-Es-Salam, selon le quotidien gouvernemental *Daily News*. Le projet comprend la construction d'une nouvelle aérogare et l'extension des pistes d'atterrissage pour pouvoir accueillir les avions gros-porteurs Jumbo Jets. — *(Reuter.)*

PLUSIEURS BANQUES AMÉRICAINES ABAISSENT LEUR « TAUX DE BASE »

Plusieurs banques américaines importantes, dont la Banker's Trust de New-York, ont abaissé *lundi leur taux de base* (celui qu'elles font payer à leurs meilleurs clients) de 15,75 % à 15,50 %. C'est la première fois depuis le 12 juin que le taux bancaire est diminué (il le fut ce jour-là de 11,75 % à 11,50 %).

Dès le 23 juillet, le mouvement ascensionnel devait reprendre et s'accentuer après les mesures prises par le Système de réserve fédéral (FED) le 6 octobre (relèvement du taux d'escompte à 12 %, renforcement des réserves obligatoires, nouvelle politique d'intervention sur le marché monétaire moins directement axée *sur la régularisation du* taux d'intérêt). Porté le 9 octobre à 14,5 %, niveau qui dépassait les records précédents, le taux de base a été depuis lors relevé quatre fois, la dernière hausse, de 15,5 % à 15,75 %, étant intervenue le 16 novembre.

L'annonce de la baisse a eu pour effet immédiat de provoquer une forte reprise des cours de Wall Street où l'une des questions cruciales que se posent les opérateurs est de savoir si le loyer de l'argent a atteint ou non son point maximum. Les avis sont partagés sur la signification à attacher au recul de lundi. Les plus pessimistes pensent que l'action anti-inflationniste entreprise par le FED n'étant pas encore arrivée à son terme, il s'agirait d'un simple répit, l'escalade des taux pouvant recommencer à tout moment. Quoi qu'il en soit, la détente se fait sentir sur le marché monétaire américain — et sur le marché de l'eurodollar — *depuis plus d'une semaine*. Le taux de l'argent au jour le jour pour les transactions interbancaires à New-York a été ramené en quinze jours de 13,77 % à 12 %. Cette baisse s'est répercutée sur tous les compartiments du marché.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ DES MAISONS PHÉNIX

Le conseil d'administration de la Société des maisons Phénix, réuni le 26 novembre 1979, a enregistré la démission de M. Roger Pagézy de ses fonctions de président. Il a coopté M. Jean-Claude Romain comme administrateur et l'a élu président de la société.

M. Roger Pagézy, qui demeure administrateur, quitte la présidence de la Société des maisons Phénix à la suite de la cession par le groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson de la participation qu'il détenait dans le capital de la société. M. Roger Pagézy, qui a fait toute sa carrière dans le groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, avait été nommé président des Maisons Phénix en juin 1974. Comme il avait été prévu, il retourne maintenant à l'état-major du groupe *Saint-Gobain - Pont-à-Mousson. Le conseil a tenu à rendre hommage* à M. Roger Pagézy pour l'autorité et la clairvoyance avec lesquelles il a dirigé la Société des maisons Phénix pendant plus de cinq ans.

M. Jean-Claude Romain, ingénieur des ponts et chaussées, vient d'entrer dans le groupe de la Compagnie générale des eaux ; il était auparavant directeur général adjoint de la Société générale d'entreprises et administrateur directeur général de la société S.G.E.-T.P.I., société de travaux publics et industriels du groupe de celle-ci.

M. Jean-Claude Romain a fait approuver par le conseil la reconduction de M. Gérard Rongeat dans ses fonctions de directeur général de la Société des maisons Phénix, fonctions qu'il occupe depuis octobre 1978 ; la nomination de M. Rongeat comme administrateur de la société sera proposée à une très prochaine assemblée générale. Le conseil d'administration a décidé, en effet, la convocation de cette assemblée le 25 janvier 1980, sans attendre la réunion annuelle consacrée à l'approbation des comptes et du bilan, pour souligner l'importance qu'il donne à la désignation de la nouvelle équipe de direction ainsi qu'à l'élargissement du conseil d'administration. L'ordre du jour de cette assemblée portera sur la ratification de la nomination de M. Jean-Claude Romain comme administrateur et sur l'entrée au conseil d'administration, avec M. Gérard Rongeat, de M. Jean Blondeau, secrétaire général de la Compagnie générale des eaux (qui reviendra au conseil après quelques mois d'interruption de son mandat), et de M. André Laure, conseiller du président du groupe de l'Union des assurances de Paris.

L'élection de M. Jean-Claude Romain à la présidence de la Société des maisons Phénix, la nomination de M. Gérard Rongeat au poste d'administrateur-directeur général et l'élargissement du conseil d'administration, traduisent la volonté que soit assurée, avec la meilleure efficacité, la poursuite de l'essor du groupe Phénix à partir des principes qui ont été exposés lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 1979. Ceux-ci, qui s'inscrivent dans la continuité des actions engagées et des résultats obtenus, se sont traduits par des initiatives au niveau des structures dans le sens d'une plus grande décentralisation et d'une meilleure adaptation aux conditions économiques générales. C'est ainsi, notamment, qu'ont été créés les trois nouveaux départements : « nouvelles marques », « foncier et aménagement », « international et export », qui viennent conforter l'activité traditionnelle de la société, elle-même en progression, comme le montrent les statistiques et la situation provisoire du bilan publiées récemment.

BANQUE ROTHSCHILD

Dans une lettre aux actionnaires, M. David de Rothschild, président du directoire, dresse le bilan de l'évolution du groupe.

Au 30 septembre 1979, l'ensemble des crédits en francs et en devises distribués par la banque à sa clientèle s'élevait à 3,7 milliards de francs et le total des ressources collectées à 3,6 milliards de francs.

Trois faits marquants sont intervenus au cours de ces derniers mois : la cession, avec plus-value de 7 millions de francs, de 60 % du capital de la Continentale de banque, le retour de la Discount Bank (France) à une situation équilibrée, et l'amélioration des résultats de la Compagnie européenne de banque, qui contribueront pour la première fois l'an prochain à ceux de la maison mère.

Compte tenu des contraintes héritées du passé et des contraintes externes (encadrement du crédit, évolution des taux d'intérêt), le bénéfice d'exploitation devrait approcher en fin d'exercice 35 millions de francs. Après amortissements, et non compris des plus-values d'environ 13 millions de francs, le résultat devrait s'élever à 20 millions de francs.

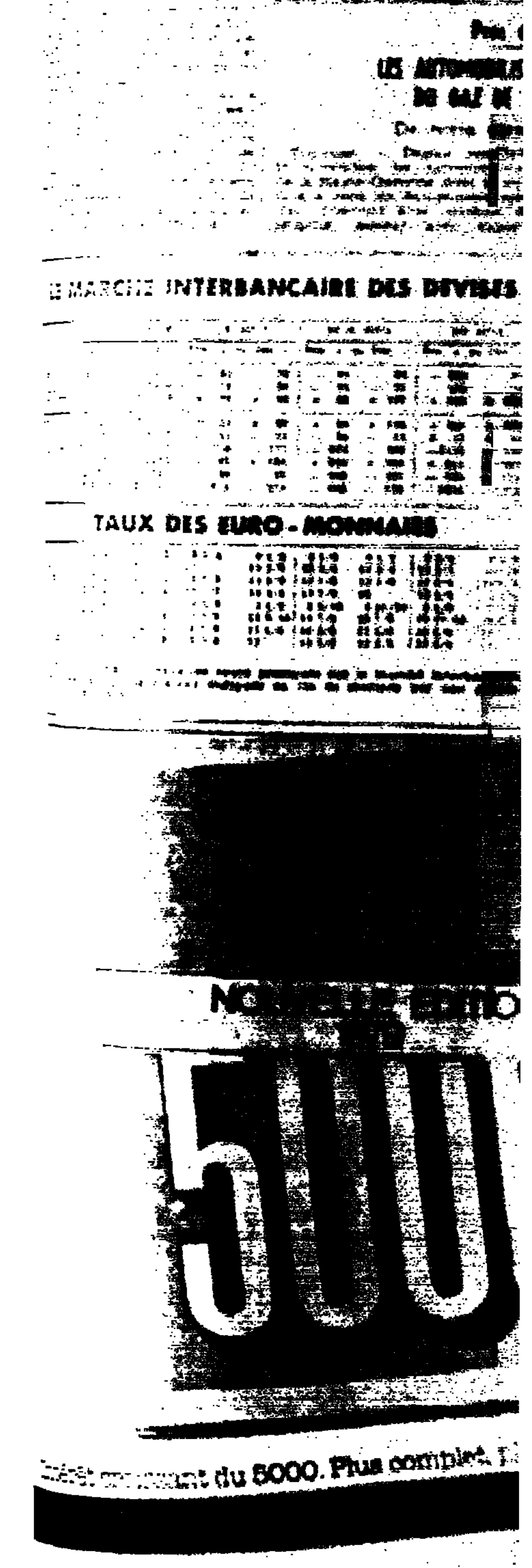
Compte tenu de l'ajustement des provisions de fin d'année, le résultat net devrait être en très sensible hausse sur celui de 1978 et permettre au directoire de proposer un dividende en légère augmentation sur le précédent, afin de traduire à la fois les réels progrès réalisés en 1979 et les aléas qui pèsent encore sur la rentabilité à laquelle l'établissement peut *prétendre*.

Depuis quelques semaines, un nouveau département « monnaies et matières », dont les débuts sont encourageants, assure à la banque une position de grossiste en or et en devises auprès de sa clientèle et de ses confrères.

Au niveau des principales filiales, les progrès enregistrés auront des répercussions favorables sur les comptes de l'an prochain.

Imétal et ses filiales : Le Nickel, Peñarroya et Mokta connaissent un net redressement en raison du niveau atteint par les ventes et la bonne tenue des cours des métaux.

L'exercice 1979 de Francarep sera marqué par une nouvelle hausse des résultats nets, et celui de la Compagnie des entrepôts et gares frigorifiques par un retour à une capacité bénéficiaire normale. La SAGA améliore sa situation, bien que des problèmes subsistent pour Internavis. Enfin, le P.L.M., dont les pertes iraniennes ont été intégralement provisionnées en 1978, consolide sa position financière à la faveur d'une conjoncture favorable dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. La chaîne hôtelière totalise maintenant près de sept mille chambre.





ÉNERGIE

Le Prix de l'énergie de la Société générale attribué au C.E.P.M.

« LA FRANCE RESPECTERA LES ENGAGEMENTS DE TOKYO » affirme M. Giraud

M. André Giraud a remis le 26 novembre le prix de l'énergie de la Société générale au Comité d'études pétrolières marines (C.E.P.M.), un organisme qui a acquis une réputation internationale par une technique de pointe dans le positionnement dynamique pour le forage et le système de télécommande des têtes de produit sous-marines de pétrole. Le programme du C.E.P.M., a souligné le ministre de l'industrie, constitue un exemple de coopération entre l'administration, les sociétés de service, comme les sociétés Doris et Comex et les compagnies pétrolières nationales.

M. Giraud a affirmé d'autre part que la France remplissait son engagement du sommet occidental de Tokyo de réduire sa consommation pétrolière. Les dernières prévisions officielles du ministère de l'industrie tablent sur une progression en 1979 de 1,7 % seulement de la consommation de pétrole en France.

Le Venezuela pourrait devenir le principal producteur mondial de pétrole

Le Venezuela a annoncé le 26 novembre à Montréal, au cours d'une conférence des Nations unies sur l'énergie, une réévaluation des réserves de pétrole lourd de l'Orenoque. Selon M. Volkenborn, de la compagnie d'Etat Petroleos de Venezuela, les nouvelles estimations font état de la présence de 2 000 à 3 000 milliards de barils de pétrole lourd (dont 500 milliards seraient exploitables) emmagasinés dans une nappe d'une superficie de 40 000 kilomètres carrés, situés entre 180 et 2 100 mètres de profondeur.

Cette immense nappe doublerait les réserves prouvées des pays membres de l'OPEP et ferait du Venezuela le premier producteur potentiel du monde.

Ces réserves étaient au reste déjà connues mais leur exploitation semblait problématique : il s'agit en effet de pétrole très lourd, avec notamment un important contenu de soufre.

La hausse des prix du pétrole et la croissance de la demande mondiale ont cependant accru les perspectives d'exploitation commerciale de la nappe. Le coût d'extraction de ce pétrole serait situé entre 5 et 13 dollars le baril. Les méthodes conventionnelles d'extraction permettraient dans un premier temps de récupérer de l'ordre de 70 milliards de barils (1 milliard de tonnes environ). — *(A.F.P.)*

Près de Toulouse

LES AUTOMOBILISTES PEUVENT UTILISER DU GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉ

De notre correspondant régional

Toulouse. — Depuis vendredi 23 novembre, les automobilistes de la Haute-Garonne dont la voiture a reçu un équipement spécial (réservoir avec système de sécurité, moteur avec vaporisateur-détendeur et mélangeur de carburateur) peuvent faire leur plein en gaz de pétrole liquéfié (G.P.L.). La première station-service de ce genre fonctionne à Aucamville, dans la grande périphérie de Toulouse.

C'est le 1er janvier 1979 que les pouvoirs publics ont autorisé les moteurs automobiles au G.P.L. Ce carburant est utilisé aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, en Italie et au Japon. C'est un système qui, dans notre pays, fait appel à un sous-produit de traitement du pétrole sortant des raffineries (600 000 tonnes de production annuelle environ pouvant alimenter près de 400 000 véhicules, soit 2 % du parc national). En outre, le système permet de réduire de moitié les dépenses de consommation par rapport au super avec une absence quasi totale de pollution (dix fois moins d'oxyde de carbone qu'avec de l'essence).

Parmi les inconvénients actuels : l'encombrement du réservoir spécial de 50 ou 100 litres, logé dans l'habitacle ou le coffre, et la difficulté de faire le plein en dehors de la région toulousaine. La transformation d'un moteur à essence en moteur G.P.L. coûte environ 4 000 francs — L. P.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,0890	4,0960	— 65	— 20	— 95	— 40	— 180	— 80
$ can. ...	3,4975	3,5040	— 70	— 30	— 95	— 35	— 150	— 50
Yen (100).	1,6320	1,6370	+ 25	+ 55	+ 85	+ 125	+ 350	+ 425
DM	2,3475	2,3525	+ 35	+ 80	+ 90	+ 140	+ 400	+ 500
Florin	2,0995	2,1050	— 45	— 15	— 50	— 15	+ 15	+ 85
F.B. (100).	14,3980	14,4350	— 350	— 125	— 635	— 300	—1135	— 540
F.S.	2,4785	2,4840	+ 145	+ 180	+ 320	+ 360	+ 915	+1005
L. (1 000).	4,9870	4,9960	— 140	— 65	— 309	— 205	— 935	— 770
£	8,8465	8,8655	— 425	— 310	— 685	— 530	—1655	—1375

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/4	9 1/8	8 3/4	9 1/8	9 1/8	9 1/2	8 3/4	9 1/8
$ E.-U. ..	11	11 1/2	13	13 3/8	13 3/8	13 3/4	13 1/2	13 7/8
Florin ...	12 3/4	13 1/4	12 7/8	13 5/8	12 7/8	13 5/8	11 3/4	12 1/2
F.B. (100).	12 3/4	14 1/4	13 1/2	14 3/4	13 7/8	15	13 3/4	14 3/4
F.S.	1/4	1	3 1/8	3 1/2	4 5/16	4 11/16	5 1/8	5 1/2
L. (1 000).	8 3/4	11 1/4	13 3/8	14 9/16	14 7/8	15 7/8	15 15/16	16 3/4
£	15 1/4	16 1/2	16 3/8	17 1/4	16 3/8	17 1/8	16 1/4	17
Fr. franç..	11 7/8	12 1/8	12 3/4	13	13 1/2	13 3/4	13 3/4	14

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Avis financiers des sociétés

MARCHÉ COMMUN

L'Europe toute nue

(Suite de la première page.)

Pour entrer dans le Marché commun, les Britaniques ont dû faire des concessions, mais comme ils n'ont pas voulu se couper de leurs fournisseurs extérieurs, ils doivent payer à la caisse commune beaucoup plus que ceux qui ont pris le parti de s'approvisionner à l'intérieur de la zone de la C.E.E. Une des règles fondamentales de la politique agricole commune est en effet celle-ci : si vous ne faites pas jouer la « préférence communautaire », il faut payer sous forme de « prélèvements » la différence entre les prix mondiaux et ceux qui sont pratiqués à l'intérieur de la C.E.E.

Cette justice-là fait rugir le *lion britannique* et Mme Thatcher se refuse à payer ce genre de factures. Une contre huit ? Le souvenir du général de Gaulle, par un étrange retour des choses, commence à remuer les sangs de nos voisins d'outre-Manche. N'a-t-il pas fait plier les adversaires en disant tout simplement que le représentant français se retirait sous sa tente ?

Faudra-t-il aller jusque-là ? Les Allemands sont-ils si satisfaits de devoir financer les excédents de beurre français ? Les Italiens sont-ils si ravis de constater que le gouffre de la garantie des prix ne permet plus de distraire des sommes pour les réformes de structure ? Les Français eux-mêmes, lorsqu'on les presse un peu, savent bien qu'avec le mécanisme des « montants compensatoires » ils ont donné aux Allemands des verges pour se faire battre sur le terrain de la concurrence des produits alimentaires.

Cela dit, aucun d'entre eux ne voudrait la mise à mort de la politique agricole commune. Mieux que des discours, quelques chiffres sont là pour rappeler que de 1968 à 1978 les revenus des agriculteurs de la Communauté ont augmenté plus rapidement que ceux des autres catégories socio-professionnelles (3,9 % par an contre 3,4 % pour le reste de l'économie, en données brutes). Sans tenir compte des aides *nationales, les revenus agricoles* réels ont augmenté en 1978 (par rapport à 1977) de 5,4 % pour la France, de 4,4 % pour l'Italie, de 2,5 % à 3 % pour l'Allemagne, de 2,4 % pour la Grande-Bretagne (2).

Même si la Grande-Bretagne se trouve dans le peloton de queue, le bilan général de l'adhésion au Marché commun est, pour elle, positif si l'on en croit l'étude de Christopher Johnson, conseiller économique de la Lloyd Bank (3). Cet expert évalue à 0,3 % par an en moyenne le surplus de croissance ainsi obtenu du fait de l'augmentation des exportations vers un marché élargi, libéré des droits de douane.

Comme la Sécurité sociale

Ces résultats ne doivent pas faire oublier les défauts de plus en plus visibles d'un système qui, de toute façon, ne peut être conservé tel quel sans risque d'explosion. Il en est de la PAC (politique agricole commune) comme de la Sécurité sociale. On ne peut s'en servir comme d'une « vache à lait », et c'est le cas de le dire si l'on songe aux surplus laitiers que l'on ne cesse d'accumuler (500 000 tonnes de beurre).

Si rien n'est fait sur le chapitre des excédents en 1980, la « tirelire agricole » ne disposera plus en 1981 des fonds nécessaires pour soutenir les prix garantis aux neuf millions d'agriculteurs du Marché commun. En effet, les Etats se refusent à déplafonner les dépenses budgétaires provenant des ressources propres : « prélèvements », droits de douane, et du 1 % de la T.V.A. Pour rester dans ces limites (et il faut se rappeler que les dépenses peuvent être discutées par l'Assemblée européenne, mais non les recettes), les Neuf devraient, selon les experts, économiser 630 millions d'unités de compte (soit 3,7 milliards de francs français) et, en 1982, 700 millions (soit 4 milliards de francs français) dans le secteur agricole.

S'ils n'y parviennent pas, une crise majeure éclatera à propos du budget communautaire (qui pour plus de 70 % est déjà consacré à l'agriculture.

Comme l'écrit M. Olivier Wormser (4) « ... *Des prix trop généreusement calculés ont permis à des cultivateurs mal placés et peu compétents de continuer à produire. Quoiqu'il faille faire la part du feu, ne point méconnaître l'aspect social des prix... la politique agricole, au bout de dix-sept ans de pratique, aboutit à des résultats décevants. On produit trop souvent pour « aller à l'intervention ».* »

Ce système qui a permis aux gros agriculteurs de profiter au maximum de la situation, alors que dans bien des cas les petits agriculteurs restaient dans une position marginale (ce que ne permettaient évidemment pas de constater les « moyennes » de croissance des revenus citées plus haut) a conduit à fortifier, sinon a amplifier les disparités de ressources agricoles entre les régions. Elles vont encore de 1 à 4,6 en France, de 1 à 4,4 en Italie et seulement de 1 à 1,7 en Allemagne. Et dans la Communauté, la *région la plus riche de l'Italie* a un revenu par tête inférieur à la région la plus pauvre des Pays-Bas.

Pour toutes ces raisons essentielles (ne parlons pas des malfaçons introduites du fait des à-coups monétaires, puisque celles-ci devraient s'atténuer avec le temps, du fait de l'élimination progressive des « montants compensatoires »), il faut réviser de près l'application des principes de la politique agricole commune (PAC) pour que celle-ci ne se détruise pas elle-même. Les « intégristes » de la PAC sont, en fait, aussi dangereux que les ultra-laxistes britanniques.

« Nous n'avons encore rien vu ! »

Pour sauvegarder cette « pierre d'angle » du Marché commun, il convient de partir du principe *que des contributions nouvelles* doivent être fournies par ceux qui profitent exagérément des mécanismes actuels. Il en est des « usines à lait » comme des pétroliers qui voient leurs bénéfices croître démesurément avec les prix du brut.

La majoration de la « taxe de coresponsabilité », à la charge des producteurs de lait, est une riposte valable étant entendu que les petits exploitants devraient en être exonérés. Les propositions de la Commission européenne à cet égard (5) sont plus compliquées, mais aussi moins justes, car les petits producteurs de lait seraient également touchés.

L'augmentation de cette taxe ne fera peut-être pas l'affaire des Anglais, dont les paysans n'ont pas d'autres intérêts que ceux du continent. Mais, puisque les Britanniques veulent voir diminuer les dépenses agricoles et leur contribution à la tirelire européenne, il faut d'abord penser à des moyens communautaires.

Ce n'est pas dire qu'il ne faille pas songer examiner à Dublin le cas spécifique de la Grande-Bretagne qui se trouve écartelée entre ses obligations vis-à-vis de la Nouvelle-Zélande (elle ne peut laisser tomber ces « cousins » lointains) et celles qui découlent de son appartenance à la C.E.E. Ses partenaires l'avaient si bien compris qu'un « mécanisme correcteur » avait été imaginé en 1975 — à Dublin déjà ! — pour remédier aux distorsions conduisant à une contribution excessive de la Grande-Bretagne au budget communautaire. Ce mécanisme n'a pas joué jusqu'ici parce qu'il était assorti de clauses qui ne se sont pas réalisées, mais on pourrait évidemment assouplir les conditions de son exercice comme le propose la Commission. Si toutefois Mme Thatcher est trop gourmande, elle trouvera devant elle un mur.

Il faut combattre l'autre vice *de la politique agricole commune* qui est de faire glisser presque toutes les ressources vers les garanties de prix, en laissant pratiquement de côté les réformes de structures. Sur ce thème nos partenaires italiens, les premiers intéressés, développent des arguments qui valent bien ceux des Anglais. L'élimination des principaux facteurs de divergence inhérents aux politiques communautaires est devenue encore plus nécessaire depuis la création du système monétaire européen. Il n'y a pas que l'Europe verte qui est en cause. L'ensemble du système a encouragé la concentration des richesses dans les régions les plus prospères de la Communauté. Pour compenser ces effets, l'Italie demande, par exemple, que d'ici à 1982 les dépenses consacrées aux politiques structurelles représentent *25 % du budget communautaire* et les dépenses destinées aux politiques d'investissement à finalité générale (énergie, industrie, recherche, transports) 5 % au moins.

Ce n'est pas à Dublin que la politique agricole commune sera remise comme par enchantement sur des rails solides qui mèneront là où chacun veut aller. Les affrontements en tout cas risquent d'être sévères. Comme disait *M. Couve de Murville, le 7 novembre*, à l'Assemblée nationale, à propos de la bagarre sur le destin de l'Europe verte : « *Nous n'avons encore rien vu !* »

PIERRE DROUIN.

---

(2) *Source :* Rapport de la Commission européenne adressé au printemps de 1979 au conseil des ministres.

(3) Publiée dans *Trente Jours d'Europe* de novembre 1979.

(4) Dans la revue *Politique étrangère*, n° 1, nouvelle série.

(5) *Le Monde* du 23 novembre.

LES MARCHÉS

PARIS

LONDRES

NOUVELLES DES SOC

BOURSE DE PARIS - 26

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
26 NOVEMBRE

Marché bien orienté

Le marché a confirmé lundi les bonnes dispositions qu'il affichait vendredi dernier, premier jour du nouveau terme boursier. En effet, dans une ambiance encore bien calme, l'indice instantané a progressé de 0,8 % en moyenne.

En fin de séance, les hausses supérieures à 4 % étaient nombreuses : la Compagnie du Midi, au plus haut de l'année, terminait à 842 F (+ 8 %), Penarroya progressait de 4,7 %, Prénatal, les Ciments français, les Skis Rossignol et Elf-Gabon, également, au plus haut de l'année, de 4,5 %. Fermeté de Lafarge, en hausse de 3,5 %, et de L'Oréal, à 671 F.

C'est donc avec beaucoup de sang-froid que la Bourse a suivi les derniers développements de la situation en Iran. Ni les rumeurs, ni les menaces, ni les démentis sur le dollar ou sur le paiement de la dette iranienne, n'ont ébranlé le moral des milieux boursiers qui ont, lundi matin, apprécié la détente observée sur le marché monétaire. En effet, le loyer de l'argent traité à court terme est redescendu sous la barre des 12 %, à 11 7/8 %.

D'autre part, les gérants des SICAV-Monory, qui ont jusqu'à la fin du mois pour investir les dépôts recueillis récemment, se sont à nouveau manifestés sur le marché. Enfin, on parlait encore beaucoup, à la corbeille, de découvertes pétrolières et notamment de celle, très importante, réalisée ces derniers jours au Venezuela.

Sur le marché de l'or c'était le calme plat. Le cours du lingot d'un kilo est resté inchangé à 54 995 F ainsi que celui de la parité à 413,67 dollars l'once. Le napoléon a par contre cédé 1,40 F à 458,50 F.

La cotation des actions de la société Paris-France a été assurée par la Chambre syndicale le 26 novembre 1979. Elle a coté 273 F au comptant et 260 F à terme.

LONDRES

Encouragé par la poussée des cours à Wall Street, le marché se redresse rapidement, et l'indice des industrielles progresse de 6,4 points à 413,5. Hausse des Fonds d'État, mais stabilisation des pétroles. Recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 383 40 contre 385 25

VALEURS	CLÔTURE 26 11	COURS 27.11
Beecham	118	121
British Petroleum	378 ..	380 ..
Courtaulds	80	81 ..
De Beers	7 50	7 46
Imperial Chemical	351	359
Rio Tinto Zinc Cor.	300	300
Shell	358	358 ..
Vickers	103	104
War Loan 3 1/2 %	27 7 8	28 1/8
*West Driefontein	59 5/8	58 1/4
*Western Holdings	40 1/2	39 3/8

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BAYER. — A son tour, le groupe chimique allemand de Leverkusen annonce pour les neuf premiers mois des résultats en très forte hausse. Le bénéfice avant impôts de Bayer « monde » marque en effet une progression de 43,5 % à 1 171 millions de deutschemarks pour un chiffre d'affaires accru de 14 % à 19 673 millions de deutschemarks. La société mère annonce pour sa part une augmentation de 31 % de son bénéfice avant impôts (689 millions de deutschemarks) et de 14,8 % pour son chiffre d'affaires (8 671 millions de deutschemarks), faisant valoir que cette amélioration provient en grande partie de la meilleure utilisation des capacités résultant d'un accroissement des ventes en volume. Pour l'exercice entier, le président Grünewald prévoit une augmentation d'environ 5 à 6 % du chiffre d'affaires. Il se refuse toutefois à faire le moindre pronostic pour 1980.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	23 nov.	26 nov.
Valeurs françaises	118,5	119,1
Valeurs étrangères	131,8	131,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	103,1	104,1

Taux du marché monétaire

Effets privés	11 7,8 %

NEW-YORK

Brusque flambée des cours

La décision de la Bankers Trust, huitième grande banque américaine, d'abaisser de 15,75 % à 15,50 % son taux d'intérêt privilégié (« prime rate ») a produit lundi l'effet d'une petite bombe à Wall Street.

Plutôt enclin à s'effriter, le marché s'est brutalement redressé en cours de séance quand la nouvelle fut connue et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 16,98 points, la plus forte depuis le mois de septembre dernier et s'établissait à 828,75.

Cette flambée des cours s'est accompagnée d'un gonflement important du volume des transactions, et 47,94 millions de titres ont été échangés contre 26,80 millions vendredi.

La satisfaction des opérateurs a été d'autant plus grande que la mesure prise par la Bankers Trust a fait immédiatement tache d'huile, et qu'après la Wells Fargo, plusieurs banques régionales ont, à leur tour, réduit leurs « prime rate ». Survenant après des mois de tension, cette détente aura-t-elle un caractère durable ou ne constitue-t-elle qu'un entracte avant une nouvelle escalade ? Autour du Big Board, le sentiment était assez partagé à ce sujet.

Sur 1 958 valeurs traitées, 1 455 ont monté et 252 seulement ont baissé.

VALEURS	COURS 23 11	COURS 26/11
Alcoa	50 ..	51 3/4
A.T.T.	53 5 8	53 ..
Boeing	44 3 4	46 5/8
Chase Manhattan Bank	35 3/8	37 5 8
Du Pont de Nemours	40 1/8	40 5 8
Eastman Kodak	48 5 8	50 1/2
Exxon	56 3 4	57 1/8
Ford	38 3/4	38 5/8
General Electric	47 .	47 1/2
General Foods	32 1/2	33 ..
General Motors	51 1 4	52 1/2
Goodyear	12 1/4	12 1/2
I.B.M.	62	64 1/2
I.T.T.	25 1/4	26 3 8
Kennecott	26	28 1 4
Mobil Oil	52 1/4	52 3 4
Pfizer	40 ...	40 7/8
Schlumberger	96 3/8	108 3/8
Texaco	30 ...	31 ...
U.A.L. Inc.	20 3 8	21 ..
Union Carbide	38 7/8	40 1/4
U.S. Steel	18 1/2	18 3 8
Westinghouse	17 5 8	18 3/8
Xerox	58 7/8	62 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 11	27/11
1 dollar (en yens)	248 70	251 50

BOURSE DE PARIS - 26 NOVEMBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

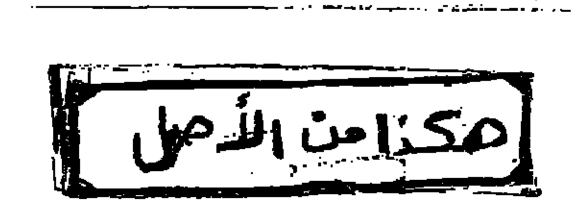
COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/11	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 136	4 125	4 020	4 230
Allemagne (100 DM)	234 850	234 350	227 .	239
Belgique (100 F)	14 471	14 448	13 950	14 550
Pays-Bas (100 fl.)	210 350	210 250	202 ..	213 .
Danemark (100 krd)	79 550	79 420	76 ...	81 ..
Norvège (100 k)	82 390	82 250	80 ..	85 ..
Grande-Bretagne (£ 1)	8 938	8 879	8 650	9 150
Italie (1.000 lires)	5 026	5 014	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	250 080	248 670	243	256
Suède (100 krs)	98 180	98 080	95 500	101
Autriche (100 sch.)	32 609	32 640	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	6 239	6 216	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	8 256	8 225	7 400	8 400
Canada ($ can. 1)	3 516	3 512	3 400	3 630
Japon (100 yens)	1 659	1 842	1 560	1 680

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/11
Or fin (kilo en barre)	54550	54880
Or fin (en lingot)	54995	54995
Pièce française (20 fr.)	459 90	458 50
Pièce française (10 fr.)	321 .	320 50
Pièce suisse (20 fr.)	418 50	414 80
Union latine (20 fr.)	381	380
Souverain	461	458 10
Pièce de 20 dollars	2108	2108 .
Pièce de 10 dollars	1090	1090
Pièce de 5 dollars	727 50	. .
Pièce de 50 pesos	2180	2188 ..
Pièce de 10 florins	392 ..	393 ..





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Pour son premier voyage œcuménique en Turquie

Jean-Paul II visitera un pays musulman à plus de 98 %

Le pape Jean-Paul II doit arriver à Ankara mercredi 28 novembre, en début d'après-midi, pour une visite officielle de trois jours en Turquie. Il sera accueilli à l'aéroport d'Esenboga par le président de la République, M. Fahri Korvturk. Le pape et le président se rendront en hélicoptère à la résidence présidentielle de Cankaya. Le pape sera aussi reçu par le premier ministre, M. Suleyman Demirel. Jean-Paul II *doit se rendre, le 29 novembre*, à Istanbul. Le 30, il doit recevoir la communauté polonaise, puis se rendre à Izmir et à Ephèse avant de regagner Rome.

A la veille de cette visite — qualifiée par Jean-Paul II comme « mon premier voyage œcuménique », — Dimitrios Ier, patriarche œcuménique de Constantinople, a déclaré qu'il partageait l'opinion du pape sur le « scandale » que représente la division entre chrétiens et la nécessité de réaliser l'unité entre orthodoxes et catholiques.

Dans une lettre exaltée adressée au quotidien « Millyet » d'Istanbul le 26 novembre, M. Mehmet Ali Agca, meurtrier présumé du directeur de ce journal en février dernier, dont le procès est en cours et qui se serait évadé *le 25 novembre* de la prison militaire d'Istanbul, menace d'assassiner le pape, « commandant masqué d'une croisade »... « si cette visite inopportune et non fondée n'est pas annulée ». Il est difficile d'apprécier le sérieux de cette menace. Les autorités multiplient néanmoins les mesures extraordinaires prises pour assurer la sécurité du pape pendant son voyage.

De notre correspondant

Ankara. — La satisfaction *affichée* en Turquie, *tant* dans les milieux gouvernementaux que dans l'opinion, avant la visite de Jean-Paul II — malgré les craintes exprimées ici et là sur d'éventuelles réactions hostiles de la part de milieux activistes et intégristes musulmans — s'explique en partie par la tolérance religieuse traditionnelle des Turcs.

Ceux-ci sont les descendants des *Ottomans, qui ont gouverné* Jérusalem pendant plus de quatre siècles, tolérant la coexistance pacifique de tous les cultes dans les frontières de l'empire et offrant l'asile aux juifs pendant l'Inquisition. Lors de la prise de Constantinople par les troupes de Mohammed II, un dignitaire byzantin ne disait-il pas : « *Mieux vaut le turban des Turcs qu'un chapeau de cardinal ?* » Le siège du patriarcat grec-orthodoxe se trouve toujours à Istanbul. La maison de la Vierge se trouve en terre anatolienne, à Ephèse, où se rendra d'ailleurs Jean-Paul II pour y célébrer une messe.

A Istanbul, « la ville aux mille mosquées », les églises chrétiennes sont quelque peu isolées, mais bien entretenues par les fidèles. Il existe plusieurs lycées dirigés par des religieux. Plusieurs lycées français — où une partie du corps enseignant est composée de religieux qui travaillent sous l'autorité du ministère turc de l'éducation — se trouvent à Istanbul : les lycées de Saint-Joseph, Saint-Benoît, Notre-Dame-de-Sion, notamment.

Les Turcs recevront le pape avec courtoisie, lui réservant un accueil de chef d'Etat. Ils savent bien que la visite de Jean-Paul II a pour but essentiel sa rencontre avec Dimitrios, premier patriarche orthodoxe grec depuis la mort d'Athénagoras Ier, en 1972. Cependant nombreux sont ceux qui se souviennent d'un petit scandale, provoqué sans doute involontairement par Paul VI lors de sa visite de 1967. Le pape, qui visitait l'église Sainte-Sophie, transformée en mosquée en 1453 mais devenue un musée dans les années 30 par ordre d'Ataturk, s'était soudain mis à genoux pour y prier.

Pour les Turcs, surtout chez les intégristes musulmans, qui n'ont jamais pardonné la transformation en musée de cet édifice symbolique, dont ils réclament depuis des décennies la réouverture au culte islamique, c'était un affront. Le geste du pape devait alors susciter un tollé général, que les dirigeants turcs ont eu grand-peine à calmer par *la suite*.

Le dimanche 25 novembre, le plus important quotidien turc, *Hurriyet* a d'ailleurs recommandé à Jean-Paul II de veiller à ne pas heurter les sensibilités. « *Il n'y aura pas de problèmes tant que le pape aura à l'esprit qu'il vient à Istanbul et non pas à Constantinople* », précise le journal. « *Le pape pourrait faire quelques déclarations et quelques gestes en faveur de la communauté orthodoxe*, poursuit « *Hurriyet* », *mais si, par exemple, le pape considère Sainte-Sophie non comme un musée mais comme une église, il pourra y avoir des complications*. »

ARTUN UNSAL.

Dépasser la courtoisie ?

De notre correspondant

Ankara. — Le bâtiment qui abrite la chapelle française d'Ankara est éloigné du quartier chic de Kavaklidere, où se trouvent les ambassades. A deux pas du célèbre musée hittite, situé au pied de la citadelle qui *domine* la ville, l'ancienne chancellerie française est presque perdue dans une ruelle malgré sa façade imposante. Lorsque la nouvelle ville d'Ankara fut construite, les locaux de l'ambassade ont été transférés dans le nouveau bâtiment, mais la chapelle resta dans la vieille ville.

Le père Xavier Jacob, de la congrégation des assomptionnistes, est le desservant de cette chapelle. C'est avec une « *grande émotion et une grande joie* » qu'il salue l'arrivée de Jean-Paul II dans la capitale turque. Cet Alsacien de cinquante-deux ans, malgre et de *haute taille*, se *trouve* à *Ankara* depuis vingt ans.

Parlant couramment le turc, le père Jacob enseigne aussi la philosophie et l'allemand depuis une dizaine d'années au lycée international de la capitale.

Il assistera donc à la deuxième visite effectuée par un pape à Istanbul. Paul VI avait rencontré Athenagoras Ier en 1967. Une délégation du Vatican vient depuis dix ans en Turquie pour célébrer la fête de saint André (30 novembre) avec le patriarcat d'Istanbul, tandis qu'une délégation orthodoxe se rend à Rome pour la célébration de la fête de saint Pierre *(28 juin)*.

Cette fois-ci le pape conduit la délégation apostolique, prouvant ainsi l'importance accordée au dialogue. Le père Jacob avoue avoir été quelque peu déçu que la première rencontre entre Paul VI et Athenagoras Ier n'ait pas permis de dépasser le stade des retrouvailles de cour*toisie*.

A. U.

Les croyants en Turquie

• Les musulmans forment 98,29 % de la population (42 millions d'habitants).

• Les chrétiens, concentrés dans quelques districts, ne représentent plus que 0,3 % de la population. De 207 000 en 1965, (74 000 catholiques latins, grecs ou arméniens ; 69 000 grégoriens; 26 000 protestants ; 23 000 orthodoxes et 15 000 chrétiens appartenant à diverses communautés), ils ne sont plus que 130 000 environ, notamment à la suite du départ d'une partie importante des communautés grecque et arménienne, soit à destination de la Grèce, soit vers l'Europe ou aux Etats-Unis.

A Strasbourg

UN FONCTIONNAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE TUE UN CAMBRIOLEUR

Un administrateur du Conseil de l'Europe, de nationalité allemande, M. Rolf Benkert, quarante-quatre ans, a tué, dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 novembre, un cambrioleur, Antoine Schneider, trente-cinq ans, qui s'était introduit dans son domicile, à Strasbourg (Bas-Rhin). Surprenant le cambrioleur, qui s'était introduit dans son studio en fracturant une fenêtre, le fonctionnaire devait, dans un premier temps, le mettre en fuite. Mais Antoine Schneider revint peu après afin de tenter de récupérer une sacoche contenant ses papiers d'identité qu'il avait abandonnée sur place.

C'est alors que s'engagea entre les *deux hommes* une lutte, au cours de laquelle M. Benkert devait porter un violent coup de marteau sur la tête de son adversaire, qui s'écroula mort. M. Benkert a été entendu par la police dans les heures qui ont suivi le drame. Cette agression risque de relancer, dans les milieux européens, la polémique sur la sécurité à Strasbourg, qui était apparue lorsque le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Willibald Pahr, avait été victime d'une agression nocturne. Il y a quelques jours, dans un communiqué, des fonctionnaires européens s'inquiétaient à leur tour de l'insécurité régnant à Strasbourg.

Le numéro du « Monde » daté 27 novembre 1979 a été tiré à *633 868 exemplaires.*

PREMIÈRE MISE A FEU D'ARIANE ENTRE LE 15 DÉCEMBRE ET LE 15 JANVIER PROCHAINS

Le premier exemplaire de vol du lanceur Ariane sera mis à feu à partir du samedi 15 décembre, au centre spatial guyanais de Kourou. La date vient d'être fixée par le Centre national d'études spatiales (CNES), après le passage réussi de deux étapes préliminaires : le tir d'une fusée-sonde Eridan, puis un remplissage suivi d'une vidange des réservoirs du lanceur.

La dernière revue de l'aptitude au vol du lanceur sera faite une semaine avant la date prévue du tir. Si elle est positive, le tir devrait avoir lieu le 15 décembre ou les jours suivants. Les conditions météorologiques peuvent avoir une influence. En tout état de cause le tir doit avoir lieu avant le 15 janvier.

Pour ce premier vol, Ariane n'emportera pas de satellite mais une simple capsule de télémesures et du lest — le tout simulant un satellite de 1 600 kilos. Trois autres vols d'essai — dits de qualification — sont prévus à la fin de mai, de septembre et de décembre 1980. Ils permettront la mise en orbite de plusieurs satellites dont un second exemplaire du satellite météorologique Météosat et un satellite de communications maritimes. Le premier lancement commercial devrait avoir lieu en avril 1981.

● *L'Académie des sciences*, réunie en comité secret lundi 26 novembre, a reconduit pour un an son président, M. oger Gautheret, et son vice-président, *M. Pierre Jaquinot*.

EN CISJORDANIE

La décision sur la procédure d'expulsion du maire de Naplouse est à nouveau ajournée

De notre correspondant

Jérusalem. — La procédure d'expulsion du maire de Naplouse, M. Bassam Chaka, traîne en longueur, ce qui semble refléter l'embarras et les hésitations du gouvernement — ou d'une partie de ses membres — après une décision prise à la hâte et dans le feu des passions (*le Monde* du 10 novembre). Le 22 novembre, la Cour suprême avait différé son avis sur la question pour permettre à une commission des recours du gouvernement militaire dans les territoires occupés d'examiner le cas de M. Chaka. Mais cette commission, composée de trois magistrats militaires, a ajourné, le 26 novembre, l'audience qui était prévue à la prison de Ramleh, où est incarcéré le maire de Naplouse.

Les dirigeants israéliens mesurent davantage maintenant le risque que présenterait l'exécution de la mesure prise contre M. Chaka : une grave agitation dans les territoires occupés, un isolement accru d'Israël dans le monde, et une remise en cause des négociations sur l'autonomie. Le gouvernement américain avait déjà fait savoir la semaine dernière son inquiétude et sa désapprobation, et le gouvernement égyptien vient, à son tour, d'adresser à Jérusalem une mise en garde à ce sujet. Ces deux démarches ont été faites avec discrétion mais insistance.

Le gouvernement israélien est dans une position *délicate*. Il lui est difficile de se déjuger sans perdre la *face*. S'il *revient* sur la décision d'expulser M. Chaka, cela ne manquera pas d'être interprété en Israël et en Cisjordanie comme un aveu de faiblesse, et cela lui attirera certainement les foudres de l'extrême droite, de plus en plus irritée par l'obligation d'évacuer l'implantation d'Elion-Moreh, près de Naplouse.

Selon certaines indications, qui n'ont pas été confirmées par les intéressés, le gouvernement pourrait suspendre sa décision à condition que M. Chaka accepte de ne pas reprendre ses fonctions de maire à Naplouse, et déclare publiquement qu'il n'a jamais approuvé le recours au terrorisme. Des consultations secrètes ont lieu par différents intermédiaires. Un tel compromis permettrait aux maires des territoires occupés, qui ont dans l'ensemble démissionné par solidarité envers M. Chaka, de reprendre leurs postes. — F. C.

Le plafond des livrets A d'épargne est porté de 41000 F à 45000 F

Le plafond des dépôts sur les livrets A, exonérés d'impôt, des caisses d'épargne (l'Ecureuil et le réseau postal) est porté de 41 000 à 45 000 francs, a annoncé, lundi 26 novembre, M. Monory, ministre de l'économie. Un décret paraîtra incessamment à ce sujet au *Journal officiel*. Un autre décret, en revanche, maintiendra à 41 000 francs le plafond des livrets « bleus » du Crédit Mutuel, également exonéré d'impôt.

En ce qui concerne les caisses d'épargne, le relèvement était attendu, dans la mesure où il correspond à un ajustement du *montant maximum des dépôts* équivalent à celui du rythme de l'inflation (plus de 10 % actuellement). Le plafond avait été porté de 25 000 francs à 32 500 francs en décembre 1975, puis à 38 000 francs en novembre 1977, et à 41 000 francs en septembre 1978. Ce qui est nouveau, c'est la discrimination opérée vis-à-vis du Crédit Mutuel, dont la croissance rapide irrite les banques commerciales, et embarrasse les pouvoirs publics dans la mesure où elle risquait de contrarier, un jour celle des caisses d'épargne, « enfants chéris » du Trésor et grands pourvoyeurs de la Caisse des dépôts.

Depuis le début de l'année, a déclaré M. Monory, les excédents des dépôts sur les retraits dans les caisses d'épargne sont en baisse de 6,25 % sur ceux de la même période de 1978, tandis que la collecte a augmenté de 61 % pour le Crédit mutuel. Ce dernier se défend vigoureusement en précisant qu'il ne rassemble que 3,4 % du total des ressources liquides collectées par le système bancaire et qu'en 1978 il a recueilli 10,5 milliards de francs sur 182 milliards de francs. Mais rien n'y fait : pour M. Monory, il s'agit de réparer la « gaffe » de la fin de 1975, qui exonérait les livrets « bleus » du Crédit mutuel des deux tiers de l'impôt sur le revenu et de « *ne pas donner naissance à un nouveau Crédit agricole* ».

Une série de mesures ont donc été prises : au début de septembre, le cumul entre le livret A de Caisse d'épargne et le livret « bleu » du Crédit mutuel a été interdit, tout au moins pour les nouveaux livrets ; le projet de loi de finances pour 1980 comporte l'assujettissement à l'impôt des bénéfices du Crédit mutuel (comme de ceux du Crédit agricole en 1979) ; enfin, le maintien du plafond du livret « bleu » à 410 000 francs traduit maintenant la volonté très nette de M. Monory de « déstabiliser » la situation au profit des Caisses d'épargne, au risque de provoquer l'hostilité des 2 millions de sociétaires du Crédit mutuel. — F. R.

BAISSE SENSIBLE DU DOLLAR : 4,09 F GRANDE FERMETÉ DU DEUTSCHEMARK

En légère reprise lundi 26 novembre au matin, le dollar a commencé à s'affaiblir dans l'après-midi, pour baisser franchement mardi 27 novembre, son cours revenant de 1,76 DM à 1,74 DM à Francfort et de 4,12 F à 4,09 F à Paris. Inversement, le deutschemark s'est montré très ferme sur tous les marchés, remontant à 2,35 F à Paris contre 2,3450 F la veille.

Moins que les déclarations anti-américaines de l'imam Khomeiny, c'est la baisse des taux d'intérêt amorcée outre-Atlantique (lire page 44) qui a fait fléchir la monnaie américaine. Le mouvement est d'autant plus prononcé que les taux montent en Allemagne fédérale, où l'on cotait 9 % au jour le jour mardi 27 novembre contre 11 1/2 % - 12 % aux Etats-Unis, ce qui réduit à 3 points un écart qui atteignait encore 5 à 6 points et même davantage au cours des semaines précédentes.

Sur le marché de l'or, l'once de 31,1 grammes se maintient aux alentours de 393 dollars.

